1428

REV^D R. L. HOPPER,
No
STONE LIBRARY.

C. H. R.

TUFTS COLLEGE LIBRARY.
Gift of
Col. T. W. Higginson
Nov. 1896
33327

DC130.M8 A3
Montpensier,
Anne-Marie-Louise d'Orleans,
duchesse de, 1627-1693.
Memoires de Mademoiselle de
Montpensier, : fille de
Gaston d'Orleans, frere de
Louis XIII, roi de France.
39090009576980

MÉMOIRES
DE
MADEMOISELLE
DE
MONTPENSIER.

TOME TROISIEME.

MÉMOIRES
DE
MADEMOISELLE
DE
MONTPENSIER,

FILLE DE GASTON D'ORLÉANS,

FRERE DE LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

NOUVELLE ÉDITION,

Où l'on a rempli les Lacunes qui étoient dans les Editions précédentes, corrigé un très-grand nombre de fautes, & ajouté divers Ouvrages de MADEMOISELLE, très-curieux.

TOME TROISIEME.

A MAESTRICHT,

Chez J. EDME DUFOUR & PH. ROUX, Imprimeurs & Libraires, associés.

M. DCC. LXXVI.

33327.
DC
130
.M8 A3

MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

TROISIEME PARTIE.

J'ALLAI à la Touſſaints à Orléans, où étoient L. A. R. Monſieur alla à la chaſſe le jour de St. Hubert, & m'y mena. Me. de Choiſy étoit à Orléans; comme j'étois fort déchaînée contre ſon mari, elle ne ſe préſenta pas devant moi, & je témoignai que je ne ſerois pas bien-aiſe de la voir. Un jour comme je ſortois de table, elle entra dans ma chambre, & me dit : Ne faut-il pas être brave comme un Céſar pour s'expoſer ainſi à la furie d'une Ennemie auſſi qualifiée

& aussi emportée que vous? Je suis innocente, je vous connois si généreuse que j'ai cru que c'étoit le seul moyen de me raccommoder avec vous d'en user ainsi. Je lui répondis que je lui faisois bon quartier, elle me salua, je me mis à rire, nous entrâmes ensuite en conversation, & nous fûmes bonnes amies; je la menai chez Me., où tout le monde la félicitoit de la voir avec moi.

Un mois après mon retour d'Orléans, où je m'étois fort bien séparée de S. A. R. (elle ne m'avoit parlé de nos affaires en aucune façon) on me manda de Paris qu'il en étoit parti un Sergent, qui me portoit un exploit de sa part. Il arriva à St. Fargeau un matin que je n'étois pas éveillée, il se promenoit dans la galerie: Présontaine qui le savoit arrivé, l'accosta, & lui dit: Que demandez-vous? Le pauvre Sergent lui répondit avec tremblement. Présontaine lui dit: Il faut faire éveiller Mademoiselle. Il fit appeller une de mes femmes pour m'éveiller; ce qu'elle fit; il amena le Sergent qui me signifia l'exploit, je le reçus avec beaucoup de respect, & j'y répondis de même; il est vrai que j'écrivis à Blois, où je me plaignois un peu des gens de Monsieur, de se porter à une telle extrêmité contre moi. Cela n'empêcha pas que je ne fisse venir

les Comédiens à St. Fargeau, qui y demeurerent deux mois. J'avois trouvé à mon retour d'Orléans la Compagnie de la Province augmentée de Mr. de Matha, de sa femme, & de Mlle. de Bourdeille sa sœur. Comme il avoit été dans les intérêts de Mr. le Prince, il fut bien-aise de s'éloigner de la Guyenne, où avoit été tout le désordre; il vint demeurer en une Terre, qu'il avoit en Nivernois, nommée St. Amand, qui n'est qu'à trois lieues de St. Fargeau. C'est un homme qui a de l'esprit, fort plaisant en conversation, & qui joue: sa sœur est aussi très-bonne fille, ils ne bougeoient de St. Fargeau. J'y avois aussi trouvé une de mes anciennes connoissances, Madame de Courtenai-Chevillon; je l'avois vue chez Mlle. de Saisy; comme elle étoit proche parente de feue Me. de St. George, elle venoit souvent chez moi. C'est une femme qui a de l'esprit, elle a été nourrie Fille d'Honneur de Me. la Duchesse de Savoye, & même a été sa favorite, elle fait la cour au monde, & est d'agréable conversation. Dans le commencement elle venoit peu à St. Fargeau, parce qu'elle ne se portoit pas trop bien; quand sa santé fut meilleure, elle y étoit un mois de suite, & j'étois fort aise de la voir.

Enſuite de l'aventure du Sergent, j'écrivis à Blois, on me répondit; tout cela ne conclut rien. S. A. R. m'envoya le Comte de Bury, par lequel elle m'écrivoit qu'elle ne vouloit pas s'amuſer aux formalités de Juſtice; & que ſi je ne lui donnois de bonne volonté tout ce qu'elle me demandoit, elle ſe mettroit en poſſeſſion de tout mon bien, & ne me donneroit que ce qu'il lui plairoit. Je fis à cela une réponſe qui ne décidoit rien. Je penſe qu'il n'eſt pas beſoin de dire ici, que dans le temps que tels meſſagers arrivoient, je m'enfermois dans mon cabinet, pour ôter au Public la joie d'entendre tout ce que le reſſentiment d'une perſonne fort maltraitée, & qui ne le mérite pas, fait dire: je pleurois, je m'affligeois, je pâtiſſois beaucoup de l'humeur dont je ſuis, & je me ſouvenois aſſez de ce que j'avois fait pour S. A. R., & de ce qu'elle avoit fait pour moi. Préfontaine me dit: Il faut jetter les yeux ſur quelque perſonne de condition qui puiſſe parler à Monſieur de vos intérêts; il me ſemble que Mr. le Comte de Béthune y ſeroit bien propre, c'eſt un homme de mérite, ami commun, & porté à procurer la paix: je lui écrivis, & j'ai toujours continué depuis, comme il ſe verra. Après l'envoi du Comte de Bury,

Monſieur fut quelque temps ſans m'écrire, & j'apprenois qu'il s'aigriſſoit fort contre moi. Préfontaine me dit : Si vous propoſiez à S. A. R. que Me. de Guiſe s'entremît de vous accommoder, cela ne feroit-il pas bien avantageux pour vous? Elle a l'honneur d'être votre grand'mere, apparemment elle ménagera vos intérêts, cela feroit approuvé de tout le monde, & vous feriez louée de ce choix. Je lui dis : Cela eſt tout comme vous le dites ; quoique Me. de Guiſe n'ait jamais eu d'amitié pour moi, cependant en l'état où ſont mes affaires je ne ſaurois prendre un autre parti. J'écrivis à Monſieur que je voulois bien que Me. de Guiſe ſe mêlât de nos intérêts ; que je ferois au déſeſpoir d'être obligée à plaider contre lui ; que ſi cela arrivoit, ce ne feroit qu'après qu'il me l'auroit commandé ; que je lui obéirois avec beaucoup de regret ; que j'eſpérois qu'il auroit la bonté d'accepter le parti que je lui propoſois ; & que pour lui faire voir que ce que je faiſois étoit par un mouvement que j'avois eu dans le moment que je lui écrivois ſans en conſulter perſonne, j'envoyois en même-temps une procuration à Me. de Guiſe. Monſieur me manda qu'il avoit cela fort agréable. L'affaire parut bientôt être en accommodement ; & s'il y eut des lon-

gueurs, elle ne vinrent point de ma part. Cela réjouit tous ceux qui nous avoient vus ſur le point de plaider. En effet, ma requête étoit toute prête, & il n'y avoit qu'à la ſigner.

Cependant la meute que j'avois envoyé querir en Angleterre arriva avec des chevaux, je me mis à chaſſer trois fois la ſemaine, j'y prenois un grand divertiſſement. Le pays de Saint-Fargeau eſt fort beau pour la chaſſe, & fort commode pour les chiens Anglois, qui, pour l'ordinaire, vont trop vîte pour des femmes; & comme le pays eſt couvert, cela faiſoit que je les ſuivois par-tout.

Depuis que la Comteſſe de Fieſque fut morte, j'avois ſouvent parlé à Préfontaine des perſonnes que je prendrois pour Dames d'Honneur : je n'en voulus prendre aucune qui en uſât auſſi mal avec moi qu'avoit fait la défunte, & je louois Dieu tous les jours d'en être défaite ; je ſouhaitois tant de qualités en la perſonne que je voulois choiſir, que je trouvois que toutes celles qui me venoient dans l'eſprit ne les avoient point. Un jour il me vint en penſée de prendre Me. de Frontenac; elle étoit fort jeune, elle s'étoit attachée à moi pendant ma diſgrace, je la trouvois bonne femme, & qu'elle

avoit de l'amitié & de la complaiſance pour moi. Je diſois, je l'aime & je l'eſtime ; & pour être jeune, cela n'importe, j'y ſuis accoutumée. En même-temps je ſongeois que ſon mari n'étoit pas un grand Seigneur. A cela je diſois : Il eſt dans le monde comme mille gens qui le portent fort haut ; tout bien conſidéré je n'y trouvois à redire que la qualité. Je ne ſavois pas encore la liaiſon que M^e^. de Frontenac avoit avec la Comteſſe de Fieſque ; ainſi je croyois qu'elle s'attacheroit fort fidélement à mon ſervice. Comme je ſuis un peu glorieuſe, la qualité de feue Mad. de St. George, & celle de la Comteſſe de Fieſque, me paroiſſoient fort au-deſſus de la ſienne. Préfontaine entroit dans mon ſens, & me diſoit : Ce que vous dîtes eſt à conſidérer ; vous aimez M^e^. de Frontenac, les perſonnes de votre qualité élevent les gens qui leur plaiſent, & on ne peut trouver à redire que vous faſſiez du bien à Madame de Frontenac. Nous parlions ſouvent de cela ſans prendre de réſolution, & même, quand je fus déterminée à prendre pour ma Dame-d'Honneur la Comteſſe de Fontenac, je ne lui en parlai point, parce que je ne voulois pas encore en venir à l'exécution : je crus

qu'il étoit bon de n'en point parler, persuadée que je pouvois changer.

A mon voyage d'Orléans, Monsieur ne me parla point de Dame-d'Honneur, aussi il n'y avoit que trois semaines que Mad. de Fiesque étoit morte. Madame de Choisy, qui est une femme qui entre en matiere à tort & à travers, me demanda qui je prendrois pour Dame-d'Honneur; que je ne pouvois mieux faire que de prendre Me. de Frontenac : Si vous ne le faites, son mari qui est un bourru, ne vous la laissera pas, il est résolu de l'emmener ce voyage; elle ne l'aime point, témoin la priere que vous savez qu'elle vous a faite de dire à Mr. l'Evêque d'Orléans de ne lui point donner de chambre dans sa maison, de peur d'aller avec lui; si vous l'aimez, voici une occasion de le lui témoigner. Je ne lui voulus rien dire, sinon que Frontenac n'avoit aucun dessein d'emmener sa femme; qu'il étoit bien vrai que l'on m'en donnoit l'allarme, afin de me faire expliquer; je partis d'Orléans sans le faire. Pour mon malheur, je m'avisai un jour, au-lieu de demeurer dans la résolution que j'avois prise de ne me point déclarer, d'avoir envie de le lui dire. J'en parlai à Préfontaine, qui ne m'en

détourna pas, & qui ne connoiſſoit pas la Dame auſſi-bien que moi, & comme nous l'avons connue depuis à nos dépens; de ſorte que j'ordonnai à Préfontaine de le lui dire de ma part. Vous pouvez juger ſi ce diſcours plut à la Comteſſe de Frontenac, elle m'en remercia les larmes aux yeux, & avec des démonſtrations de joie & de reconnoiſſance non-pareilles. Je lui ordonnai de n'en parler à perſonne, non pas même à la Comteſſe de Fieſque. Je penſe que l'inquiétude lui prit qu'un ſi grand bonheur qu'elle recevoit fût ſu de tout le monde. Me. de Choiſy, qui, de concert avec elle, m'en avoit parlé à Orléans, m'écrivit que l'on diſoit que la Reine me vouloit donner une Dame-d'Honneur, qui auroit pour le moins 70 ans, & que l'on n'en ſavoit pas encore le nom. Cela m'allarma au dernier point, & me fit déterminer d'écrire à Monſieur, pour avoir ſon agrément. Je dis à Me. de Frontenac qu'il en falloit faire quelque civilité à la Comteſſe de Fieſque, lorſqu'elle me dit n'y avoir jamais prétendu. Me. de Bouthillier, qui étoit pour lors à Saint-Fargeau, fut tranſportée de joie pour l'honneur que je faiſois à Me. de Frontenac. J'écrivis à S. A. R., & j'en-

voyai la lettre par Mr. le Comte de Béthune pour la lui présenter, & pour appuyer l'affaire : ce qui ne fut pas fort difficile. Cependant (pauvre sotte que j'étois !) je donnai dans ce panneau le plus lourdement du monde ; j'ai su depuis que la Comtesse de Frontenac disoit : Mademoiselle croit m'avoir choisie, & que je suis à elle de sa main ; si elle ne l'eût fait, S. A. R. l'auroit obligée à me prendre, & je dépends de lui & non d'elle. Comme la réponse de Blois fut arrivée, qui étoit la même que pour Madame de Bréauté, Mr. de la Grange m'envoya l'agrément de la Reine ; qu'elle eut bien de la peine à donner. J'ai su qu'elle avoit dit : Ma niece prend une Dame-d'honneur, qui n'est ni de qualité ni de mérite à l'être. La Tour, qui revint dans ce temps-là de chez lui, d'où il n'avoit bougé depuis l'équipée qu'il avoit faite, me le dit, & cela ne me déplut point, parce que je n'aime pas que l'on blâme ce que je fais, encore moins ce que je sens que l'on peut blâmer quand on le peut excuser ; je voudrois que l'on prît toujours ce parti-là. J'avois mandé à Mr. le Prince le dessein que j'avois de prendre Me. de Frontenac, par Beauvais, qui avoit été à Saint-Fargeau, & que je n'avois pas été

trop aiſe de voir; parce que c'étoit une perſonne en qui je n'avois aucune confiance, & que je n'étois pas bien-aiſe qu'on ſût à la Cour quand il venoit des gens de Mr. le Prince. Comme il n'avoit ordre que de me voir dans ſon paſſage, & de ſavoir de mes nouvelles, cela eſt ſi peu remarquable que je ne l'aurois pas mis ici, ſi ce n'eſt que lorſqu'il paſſa par Paris il fut aſſez imprudent pour le dire; on le ſut à la Cour, & cela fit un grand vacarme contre moi; j'allai à Blois, & m'en revins.

Au mois de Février 1654, les Eſpagnols firent arrêter Mr. le Duc de Lorraine; Mr. le Prince étoit alors à Namur, le Comte de Fuenſaldaigne le lui manda, il apprit cette nouvelle lorſqu'il entra dans Bruxelles. Les Eſpagnols diſoient qu'ils l'avoient fait arrêter parce qu'il traitoit avec la France, & qu'au mont St. Quentin il n'avoit oſé combattre, parce qu'il avoit promis en cette occaſion de ſe tourner contre l'Eſpagne, qui lui imputoit encore pour crime d'être parti des lignes de Rocroy ſans dire adieu, pour donner occaſion de le ſecourir. Mr. le Prince eut peur que l'on ne l'accuſât d'y avoir quelque part, ce que tout le monde ne manqua pas de faire. Il m'envoya un Gentilhomme nommé

Saler, qui eſt un brave & honnête garçon, que je connois il y a long-temps. Il arriva un ſoir fort tard à St. Fargeau, & alla droit chez Préfontaine, qui le cacha dans un cabinet où il ne fut vu que de peu de gens. Dès qu'il fut arrivé, on me le vint dire. Je le fis venir, comme tous mes gens ſoupoient: il me dit que Mr. le Prince ſavoit combien Mr. de Lorraine étoit de mes amis, qu'il ſeroit fâché que je cruſſe qu'il eût part à ſa priſon, qu'il me ſupplioit de croire que s'il pouvoit contribuer à ſa liberté, il le feroit avec la plus grande joie du monde: c'eſt de quoi Saler étoit chargé, & ce que portoit ſa lettre, qu'il me rendit de la part de Mr. le Prince.

Dans le temps qu'il étoit à St. Fargeau, j'en reçus une d'un Conſeiller du Parlement de Paris, nommé Chenailles, lequel me mandoit que Me. de Longueville l'avoit chargé de me ſupplier d'écrire à Mr. le Prince pour la raccommoder avec lui, que je lui envoyaſſe ma lettre, qu'il la feroit tenir, & qu'il m'en feroit voir la réponſe; que j'avois aſſez de confiance en lui pour en uſer ainſi; que je ſavois le zele qu'il avoit pour le ſervice de Mr. le Prince & pour le mien. Je ne compris point ce que cela vouloit dire: il

y avoit encore dans cette lettre, Me. de Longueville, qui n'a point de commerce avec nous, m'a chargé de cette commiſſion. Moi, qui ſavois que j'avois ſouvent de ſes nouvelles, & qu'on ne m'avoit jamais rien dit qui approchât de cela, je fus fort étonnée; je montrai la lettre à Saler, aux Comteſſes & à Préfontaine; nous conclûmes que c'étoit un homme qui me vouloit tirer les vers du nez, & que c'étoit peut-être Me. de Châtillon, dont il étoit parent & ami, qui lui faiſoit faire cela. Je lui fis réponſe, & lui mandai que j'avois toute confiance en lui; que je ne doutois point de ſon zele pour mon ſervice, ni de ſon affection pour celui de Mr. le Prince; que j'en avois auſſi beaucoup; que je ne pouvois le ſervir en rien; que je n'avois nul commerce avec lui, & que tout ce que l'on pouvoit faire préſentement, au moins les perſonnes comme moi, c'étoit de prier Dieu de lui faire la grace de rentrer dans les bonnes graces du Roi; que pour Me. de Longueville, je ne ſavois point qu'elle fût mal avec lui; qu'une lettre ne raccommodoit guere les Grands, & qu'elle étoit aſſez raiſonnable pour comprendre que j'avois de fortes raiſons de lui en refuſer une.

J'eus le plus grand ſcrupule du monde;

Saler se trouva à St. Fargeau le jour de la Notre-Dame de Mars, il n'entendit point la messe, parce qu'on n'osoit le montrer. Mr. le Prince l'avoit chargé aussi de voir S. A. R. sur le même sujet de la prison de Mr. de Lorraine, & me prioit de la lui présenter. Comme je devois aller la semaine-sainte à Orléans, il séjourna huit jours à St. Fargeau, ou aux environs. Un des jours que j'avois accoutumé d'aller à la chasse, je fis venir mes chiens & mes chevaux devant la porte du logis, afin de les lui faire voir par la fenêtre. A dire le vrai, je revins de la chasse de meilleure heure que je n'avois accoutumé. Je lui demandai des nouvelles de Me. la Princesse; il me dit que le jour qu'il étoit parti de Namur, le Médecin de Mr. le Prince en étoit revenu; qu'il lui avoit dit qu'elle paroissoit mieux; qu'en effet elle étoit fort mal, & que pour lui il croyoit qu'il étoit difficile qu'elle réchappât. Mr. le Prince n'avoit point écrit, lorsque Saler partit d'auprès de lui, à S. A. R.; je pense qu'il s'en avisa depuis : il m'envoya une lettre par l'ordinaire, je dis à Saler qu'il falloit qu'il la rendît, que j'arriverois le mercredi à Orléans, & qu'il y arriveroit le jeudi au soir. Me. de Frontenac fut obligée d'aller faire un tour à Pa-

ris, ſur la nouvelle de l'extrêmité de ſon pere qu'elle trouva preſque mort : il mourut peu de jours après ſon arrivée.

Avant que de partir pour Orléans, il m'arriva une fort plaiſante circonſtance. J'étois dans mon cabinet avec Saler, il n'y avoit que la Comteſſe de Fieſque, j'avois fort mal à la tête, il me prit un étourdiſſement, je penſai m'évanouir, & elle tout de même. Saler étoit fort empêché, il n'oſoit appeller du ſecours ; la penſée de cet embarras nous donna une telle envie de rire à toutes deux, que cela nous guérit. Lorſque j'arrivai à Orléans, je reçus une lettre de Madame de Frontenac, par laquelle elle me mandoit que Mr. le Tellier lui venoit de dire que Madame la Princeſſe avoit la petite-vérole, & qu'elle ſe mouroit. Cela me donna beaucoup d'inquiétude, juſqu'à ce que je ſuſſe qu'elle étoit hors de danger, par les viſions que l'on avoit à la Cour & à celle de S. A. R. Saler arriva à point nommé comme je lui avois dit ; je lui dis que je croyois que S. A. R. ſeroit bien préparée à recevoir ſes compliments, parce que je lui avois parlé de la priſon de Mr. de Lorraine, & que je lui avois dit que je ne croyois pas que Mr. le Prince y eût aucune part, & qu'il m'avoit fort témoigné être

de mon ſentiment. Le Vendredi-ſaint après la meſſe, je dis à S. A. R. que j'avois à lui parler, il me mena dans un coin, je lui dis : V. A. R. ſera auſſi ſurpriſe de ce que j'ai à lui dire, que je le fus hier au ſoir ; comme je m'allois coucher, une de mes femmes me dit : Voilà un Gentilhomme à cette porte qui demande à vous parler. Je lui répondis : Dites-lui qu'à l'heure qu'il eſt je ne vois perſonne. Il lui répliqua que c'étoit pour une affaire preſſée, je le fis entrer, je penſai crier d'étonnement de voir un homme de Mr. le Prince. Je lui dis : Que faites-vous ici ? il me répondit, Mr. le Prince m'envoye vers S. A. R. ſur la priſon de Mr. de Lorraine, & il m'a dit que ſi vous étiez ici je m'adreſſaſſe à vous. Je lui dis : Je parlerai à S. A. R. Monſieur fut fort effrayé, & me dit : Je ne le veux point voir, qu'il s'en aille le plutôt qu'il pourra. Je le preſſai extrêmement de le voir, tout ce que je pus dire ne diſſipa point ſa crainte, il me chargea de lui faire beaucoup de compliments pour Mr. le Prince, & de l'aſſurer qu'il recevoit bien les civilités qu'il lui faiſoit ſur la priſon de Mr. de Lorraine. Tout le jour S. A. R. m'entretint & me fit mille queſtions ſur ce que Saler m'avoit dit ; cela le mit en la meilleure humeur du mon-

de : il étoit ravi que Mr. le Prince eût songé à lui, il se méfie du cas que l'on fait de lui. Je le dis le soir à Saler, comme je l'avois trouvé, nous résolumes de lui donner la lettre.

Damville arriva à Orléans le Samedi de Pâques, je le trouvai chez Monsieur lorsque j'y allai, il me fit mille amitiés ; c'est un fort bon garçon, qui est bien intentionné pour moi. Après l'avoir entretenu, je dis à S. A. R. que je serois bien-aise de lui dire un mot ; elle entra dans un cabinet, je lui dis : Comme Saler a vu que V. A. R. ne le vouloit pas voir, il m'a donné la lettre qu'il avoit à lui rendre de Mr. le Prince. Je la tirai de ma poche, Monsieur la prit, & me demanda : Est-il parti ? Dans combien de jours sera-t-il hors de France ? & se mit à me faire quantité de questions, & ne lisoit point la lettre. Je tirai de ma poche des ciseaux, je les lui présentai, & je lui dis : Je pense que vous oubliez à lire la lettre que je vous ai donnée, il l'ouvrit & la lut. Je le suppliai de la brûler, il ne le voulut pas, je l'en pressai fort, & lui dis : Si vous la montrez, tout tombera sur moi ; en un lieu où je serai, on ne croira jamais que ce soit un autre que moi qui vous donne des lettres de Mr. le Prince, il ne faut plus que cela pour m'achever à

la Cour. Il me promit fort de n'en point parler.

Le lendemain Damville me dit que S. A. R. lui avoit conté tout ce qui s'étoit passé, & lui avoit dit : J'ai marchandé à ouvrir la lettre, j'ai pensé l'envoyer toute fermée à la Cour, dans le dessein de vous en faire le porteur. Qu'il lui avoit répondu, qu'il ne se chargeroit jamais d'une commission qui seroit piece à deux personnes qu'il honore, comme Mademoiselle & M^r. le Prince ; l'une est votre fille, & l'autre votre cousin germain : brûlez votre lettre, & qu'il n'en soit plus parlé. Je dis à Damville qu'il étoit un bon garçon d'en avoir ainsi usé, & lui fis comprendre que je ne pouvois me défendre de rendre cette lettre à S. A. R.; que Saler avoit demandé à me parler sans se renommer de personne, & qu'il avoit bien fallu que je l'écoutasse. Damville prit l'affaire à la tourner avantageusement pour moi à la Cour, s'il en entendoit parler. J'eus terriblement sur le cœur ce que Monsieur avoit dit; autant en auroit-il été si Damville fût entré dans ses sentiments, & qu'il en eût donné avis à la Cour : le pauvre Saler eût été pris. Un jour ou deux après nous fûmes à la chasse, nous nous mîmes à parler de la Cour : Damville y étoit, je

dis à S. A. R. : Je m'attends que dans un mois on ſaura que Saler a été ici, & qu'on me fera quelque peine, comme on a accoutumé, & vous y donnerez, comme ſi vous ne ſaviez pas de quelle maniere l'affaire s'eſt paſſée. S. A. R. me dit : Je vous dirai la vérité, j'ai conté cela à Damville de façon que l'on ne le pût trouver mauvais à la Cour. Je m'écriai : Quoi ! Monſieur, vous lui avez parlé de cela? Ah, quel tort vous me faites ! Je ſuis aſſurée que dans ſix ſemaines, j'en aurai une affaire. Je pris congé de S. A. R., je m'en allai à Bellegarde ; c'eſt-à-dire, à Choiſy, que l'on appelle préſentement ainſi, où Chenailles vint ; je lui demandai ſi M^e. de Longueville lui avoit dit de m'écrire ce qu'il m'avoit écrit. Il fut aſſez embaraſſé, & cela me confirma dans la penſée que j'avois eue de lui ſur ce ſujet. Je ſéjournai deux jours à Montargis, pour me promener dans la forêt que j'avois trouvé belle, lorſque je revins de Fontainebleau l'automne.

Je retournai à mon St. Fargeau, où je fis bâtir tout de bon ; je fis venir de Paris un Architecte nommé Le Vau : ce bâtiment a duré juſqu'à ce que j'en ſois partie, & je le laiſſai en état d'y loger, il n'y a plus que la peinture. Aſſurément je n'ai

pas perdu mon temps à cela, ce bâtiment m'a donné beaucoup de divertiſſement, & ceux qui le verront le trouveront aſſez magnifique, & digne de moi; je n'y ai pu faire davantage, je n'ai fait que raccommoder une vieille maiſon, qui avoit cependant du grand, quoiqu'elle eût été bâtie par un particulier. C'étoit toutefois un Sur-Intendant des Finances ſous Charles VII: en ce temps-là ces Meſſieurs n'étoient pas ſi magnifiques qu'ils le ſont à préſent; j'aurois ſouhaité qu'ils l'euſſent été autant que ceux qui ſont maintenant en charge, & que ma maiſon fût auſſi belle que les leurs; je n'aurois pas été obligée d'y faire la dépenſe que j'y ai faite de 200000 liv. qui eſt beaucoup pour moi, & peu pour ces Meſſieurs. Il eſt bon de dire comme elle m'eſt venue, parce que de Jacques de Cœur à moi il y a quelque diſtance. Comme il fut diſgracié, on décréta ſon bien. Antoine de Chabannes, Grand-Maître de France, l'acheta. Depuis ſous le regne de Louis XI, où il fut diſgracié, on voulut lui imputer de s'être prévalu de ſa faveur, & de la diſgrace de Jacques de Cœur, pour avoir ſon bien à bon marché; il l'acheta une ſeconde fois, il ne vouloit pas qu'il lui fût reproché d'avoir pour rien le bien d'un homme diſgracié. Je ſuis bien

informée de ce que je dis, parce que j'en ai trouvé les contrats dans le tréfor de St. Fargeau ; ce qui m'a bien réjouie : j'aurois été en fort grand fcrupule d'avoir du bien d'autrui ; même il me déplairoit fort s'il y en avoit parmi le mien qui vînt de confifcation : Dieu merci je n'ai pas ce déplaifir, tout celui que je poffede eft venu par de bonnes voies, & j'en aurois encore davantage fi l'on me rendoit celui que l'on a à moi. Ce Grand-Maître de Chabannes eût de Marie de Nanteuil un fils nommé Jean de Chabannes, Comte de Dammartin, qui époufa Sufanne de Bourbon, Comteffe de Rouffillon ; & Antoinette de Chabannes leur fille époufa René d'Anjou, Marquis de Mézieres. Leur fils s'appella Nicolas d'Anjou, qui eut de Gabrielle de Mareuil Renée d'Anjou, femme de François de Bourbon, dit de Montpenfier, pere & mere de mon grand-pere.

Voilà à quoi le féjour de St. Fargeau m'a fervi, il m'a appris ma généalogie. J'eus la curiofité de favoir les armes de Chabannes, & pourquoi elles étoient par toute la maifon ; & comme je les ai fait effacer & abattre lorfque j'ai rebâti la maifon, il m'a femblé que, puifque j'avois beaucoup de bien de ceux qui le portoient, je devois les faire remettre ; ainfi

j'ai fait peindre exprès une chambre des alliances de cette Maiſon qui eſt très-bonne & très-illuſtre, & j'ai beaucoup de joie d'en être deſcendue ; ces généalogies m'ont fort divertie. Je fis venir une fois à St. Fargeau le Sieur d'Hozier, pour me dreſſer des quartiers que je voulois faire mettre dans la ſalle de St. Fargeau ; & pendant le ſéjour qu'il y fit, après qu'il m'eût fait connoître que j'étois de la plus illuſtre Maiſon du monde, (ce qui eſt aſſez agréable à ſavoir à une perſonne de mon humeur) il me fit voir les alliances de quantité de grandes Maiſons du Royaume. Il feroit aſſez néceſſaire que les perſonnes relevées en qualité au-deſſus des autres, euſſent ces connoiſſances, pour y mettre la différence qu'il doit y avoir, & qui n'y eſt pas par l'ignorance que l'on en a.

Le Maréchal de Grammont, qui s'en alloit en Berry, paſſa par Blois, & viſita S. A. R., & lui fit des plaintes du voyage de Saler, & de ce qu'il avoit été à St. Fargeau. On me dépêcha un Exprès de Blois ; S. A. R. m'écrivit une lettre aſſez ſuccincte : Goulas me manda que le Maréchal de Grammont avoit propoſé à S. A. R. de m'envoyer à Frontenac ; que c'étoit l'intention du Roi, laquelle ne changeroit point. Et pour la mieux exprimer, il

leur dit (au moins ces termes étoient exprès dans la lettre de Goulas) quand des gens comme le Roi ont une fois mis les chevaux au carrosse, & qu'ils sont en chemin, ils ne reculent plus. Sur cela S. A. R. m'ordonnoit de l'aller trouver; je la suppliai très-humblement de m'en dispenser, sur ce que je m'étois fait saigner & purger pour me baigner, & que je m'en allois à Pons pour cet effet, l'eau de la riviere de Seine étant meilleure qu'une autre. J'écrivis une belle & longue lettre pour me défendre, la Tour en fut le porteur; je lui défendis de voir Goulas, & j'ai su depuis qu'il alla descendre chez lui, & qu'il y avoit toujours mangé pendant son séjour à Blois. Le Comte de Béthune, qui étoit pour lors à Blois, me manda que tout ce que le Maréchal de Grammont avoit dit n'étoit que raillerie, & que je ne m'en devois pas mettre en peine. La Tour me rapporta que Son Altesse Royale ne jugeoit pas à propos que j'allasse à Pons, parce que la Cour étoit à Fontainebleau, & que c'étoit m'en approcher. Je renvoyai un valet-de-pied, par lequel j'écrivis les raisons pressantes de ma santé; & je ne laissai pas de partir : il arriva comme je montois en carrosse, & m'apporta des ordres exprès pour ne bouger de Saint-

Fargeau. Je m'excusai d'être partie, sur ce que je m'étois trouvée mal, & de ne pas retourner, parce que j'étois trop avancée. Mr. de Bouthillier n'étoit point à Pons, j'y fus près de six semaines sans me pouvoir baigner, il fit des pluies si grandes que la riviere déborda; & comme elle vint dans les prés, cela la rendit si verte & si boueuse, qu'il fallut du temps pour la purifier: ce que le grand soleil fit quand le temps s'échauffa, ensuite je me baignai. Beaucoup de personnes me vinrent voir, Me. de Bouthillier maria une de ses filles, elle me donna une collation dans un bois avec des lumieres & des violons: ce fut une jolie fête à voir, & encore plus à mander pour montrer qu'on ne s'ennuyoit point hors de Paris. Je m'en approchai à dix lieues, j'allai à une maison nommée Boisseaux, qui est à mon trésorier, où je fis mon conseil pour donner ordre à mes affaires. Je m'en retournai à Pons, & je passai à Montglas, où le maître & la maîtresse du logis me reçurent avec joie & magnificence. Il y a une patte d'oie dans le parc, qui est fort belle, & au bout de chaque allée il y avoit un amphithéâtre tout plein de lumieres: ce qui faisoit le plus bel effet du monde dans le verd des arbres. J'allai aussi au Marais; on me reçut parfaitement bien.

Le

Le Comte d'Escars, à qui j'avois mandé par Saler de revenir, sur ce que Monsieur m'en avoit fait de nouvelles instances, arriva comme j'étois à Pons. Après qu'il m'eut fait les compliments de Mr. le Prince, il me dit qu'Apremont avoit été souvent en Flandres, & qu'il lui avoit écrit un billet pour le prier de ne m'en point parler; que cette précaution lui avoit fait croire qu'il y avoit quelque affaire en tout cela qui regardoit mon service, & qu'ainsi il m'en donnoit avis. Cela me surprit fort, je n'en avois aucune connoissance; je lui dis que je n'en savois rien, que la précaution que d'Apremont prenoit ne valoit rien pour Me. de Fiesque, après la lettre que j'avois reçue depuis de Mr. le Prince. Je contai à d'Escars comme elle m'avoit donné une lettre en chiffre, qu'après que Préfontaine l'eut déchiffrée, je la lus en présence des Comtesses de Fiesque & de Frontenac; que Mr. le Prince me mandoit qu'il étoit fort étonné de la proposition que Beauvais lui avoit faite, de ma part & de celle de Me. de Longueville, de s'accommoder avec la Cour, que jamais conjoncture ne leur fut moins favorable; qu'il avoit une armée forte & considérable, & prête à mettre en campagne; qu'il étoit sur le point de faire un traité avec les An-

glois, & que je jugeasse par-là ce qui lui étoit le plus avantageux ; qu'il se soumettroit toujours à mes volontés en tout, & que je serois la maîtresse de son accommodement ; que je savois qu'il m'en avoit toujours écrit de cette sorte, & qu'il l'assuroit encore ; qu'il osoit me représenter que pour aller à Paris six mois plutôt ou plus tard, cela ne valoit pas la peine de tout abandonner ; que j'avois si bien commencé à soutenir avec force, vigueur & résolution, ma disgrace, qu'il se promettoit que j'irois jusqu'au bout.

En ce temps-là je croyois que Monsieur ne s'acommoderoit point ; S. A. R. en parloit ainsi, & assuroit qu'il ne le feroit point que Mr. le Prince ne s'acommodât aussi. Pour Me. de Longueville, Mr. le Prince me mandoit dans sa lettre : Quant à ma sœur, je lui apprendrai à se mêler de ce qu'elle n'a que faire. Après cette lecture, je pensai tomber de mon haut : il étoit certain que je n'avois point vu Beauvais ; je regardai la Comtesse de Fiesque, elle se mit à rire, & me dit : Je vous dirai ce que c'est : Beauvais vint il y a environ deux mois à St. Fargeau ; & comme il ne vous plaît pas, & qu'il n'avoit rien à vous dire de la part de Mr. le Prince, lorsqu'il me fit avertir qu'il étoit venu, je lui mandai qu'il me vînt attendre dans le petit bois,

& que j'irois parler à lui. Il n'y a point de parc à St. Fargeau, & les promenades ne ſont point encore fermées de murailles, de ſorte qu'il eſt aiſé d'y aller de dehors ſans qu'on le voye. La Comteſſe ajouta que Beauvais l'étoit venu voir, qu'elle avoit cauſé avec lui, & lui avoit dit: Il faudroit que Mr. le Prince fît ſa paix, & que ce fuſſent Mademoiſelle & Madame de Longueville qui s'en entremiſſent, qu'elles en euſſent l'honneur, & que Madame de Longueville agît auſſi pour cela. S'il faut que Beauvais ait dit celá à Mr. le Prince, il aura pris ſérieuſement ce que je ne contois que comme une bagatelle. Pendant ce récit, elle ſe pâmoit de rire; pour moi je n'en ris point: je lui dis aſſez ſéchement, ſans me mettre en colere, que je la priois dorénavant de ne plus me nommer ſur des affaires de cette nature. Elle vit bien que cela ne m'avoit pas plu. J'écrivis dès le ſoir à Mr. le Prince, pour lui dire que je m'étonnois qu'il eût pu croire que ſi j'avois eu une affaire ſérieuſe & importante à lui mander, je l'euſſe confiée à Beauvais & à la Comteſſe de Fieſque; qu'il ſavoit bien que je lui avois mandé par Saler, qu'il ne m'envoyât jamais Beauvais; que je ne me fiois point à lui; qu'il pouvoit envoyer Saler, lorſqu'il auroit

quelque affaire d'importance à me mander : pour la Comteſſe, que c'étoit une créature que je connoiſſois pour une folle, en qui je ne prendrois jamais aucune confiance ; que je la croyois imprudente, & peu affectionnée pour moi ; que je me réjouiſſois de ce qu'il avoit donné dans leurs panneaux ; que je ſouhaiterois fort qu'il fît une paix lorſqu'il y trouveroit ſon avantage ; que je ne me mêlerois point de lui donner des conſeils, dans la crainte que l'événement ne fût pas tel que je pourrois deſirer ; que l'envie d'aller à Paris ne me feroit jamais conſeiller à mes amis d'agir contre leurs avantages ; que je ſerois fort fâchée qu'on pût me reprocher que par la conſidération de mes intérêts, je me vouluſſe prévaloir du crédit que j'ai ſur eux pour haſarder les leurs.

A quelque temps de-là, Mr. le Prince m'écrivit, & me manda qu'il me demandoit mille pardons de m'avoir écrit tant de fauſſetés, que Beauvais étoit arrivé le ſoir comme il s'alloit coucher, qu'il l'avoit entretenu juſqu'à ce qu'il fût endormi : Il me parla, ajoutoit-il, de ma ſœur, & de pluſieurs autres affaires : je rêvai toute la nuit, & ſongeai tout ce que je vous écrivis le lendemain matin, ce qui n'étoit qu'un ſonge ; quoique je fuſſe perſuadé alors que

c'étoit le discours de Beauvais, je l'ai entretenu depuis, & il m'a détrompé, & j'ai cru être obligé de vous détromper aussi, pour que vous ne le croyiez pas capable de dire de votre part ce que vous ne lui auriez pas commandé. Comme la Comtesse de Fiesque m'avoit avoué ce qu'elle avoit dit à Beauvais, lorsqu'il la vint voir à St. Fargeau, je vis bien qu'elle avoit écrit à Mr. le Prince; & qu'imprudente comme elle est, elle ne lui avoit pas mandé positivement ce qu'il me falloit écrire, & que lui par bonté m'avoit trop écrit. Je lui mandai: Au-lieu de raccommoder les affaires, vous les gâtez, vous en dîtes trop; je vous ai déja écrit mes sentiments pour la Comtesse de Fiesque, je n'en changerai jamais; c'est une Dame qui fait fort bien des assemblées, chez qui il y a plaisir d'en aller voir, qui pare un cercle, mais avec qui il n'y a pas plaisir de demeurer. Je vous assure que je ne l'aurois pas retenue chez moi, ou du moins je ne l'aurois pas gardée si long-temps, sans la considération de son mari que j'aime & estime, parce qu'il a du mérite, & qu'il est mon parent, & attaché à votre service.

Pendant ce temps-là, Mlle de Vertus, que j'avois vue lorsque j'avois passé à Montargis, & qui me parla fort de Me.

de Longueville pour qui elle a beaucoup d'attachement, & qu'elle servoit en tout ce qu'elle pouvoit en ses affaires pour son raccommodement avec son mari, avoit eu ordre d'aller demeurer dans le château de Nevers, où elle fut fort peu. Elle prit un meilleur parti, & s'enferma dans les Filles de Ste. Marie de Moulins avec Me. la Duchesse de Montmorenci sa tante, personne d'une extrême vertu & d'un rare mérite. Elle faisoit tout cela pour parvenir à se raccommoder avec Mr. son mari, qui avoit desiré qu'elle n'eût pas de commerce avec Mr. le Prince. Mlle. de Vertus m'écrivit : Vous avez une belle amitié pour Me. de Longueville ; au-lieu de tâcher à la raccommoder avec son mari, & de lui conseiller tout ce qui est nécessaire pour cela, comme vous me fîtes l'honneur de me dire, lorsque je passai à Montargis, que c'étoit votre sentiment, vous l'embarrassez dans de nouvelles affaires ; quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en dirai davantage, & je prendrai la liberté de vous gronder. Je lui répondis que je ne savois ce qu'elle me vouloit dire. J'avois écrit à Me. de Longueville une lettre fort aigre ; je croyois qu'elle se servoit de mon nom pour faire les propositions qu'elle n'osoit faire. Comme elle

ne ſavoit ce que je voulois dire, elle m'écrivit avec beaucoup de douceur.

Quand je fus arrivée à St. Fargeau, Mlle. de Vertus y vint; elle s'en alloit à Moulins voir Me. de Longueville. Elle me conta que Mr. le Cardinal Mazarin avoit envoyé querir la Croizette; c'eſt un Gentilhomme à Mr. de Longueville, qui eſt une maniere de favori, lequel avoit été mal avec Me. de Longueville pendant la priſon de Mrs. ſes freres & de Mr. ſon mari. Elle prétendoit qu'il les avoit très-mal ſervis & elle auſſi; depuis il a bien réparé cela; il ſe raccommoda avec elle par le moyen de Mlle. de Vertus, qui eſt ſon amie intime, & il a agi pour faire conſentir la Cour que Me. de Longueville retournât avec ſon mari. Comme il travailloit à cela, & qu'il répondoit qu'elle n'avoit point de commerce avec Mr. le Prince, Mr. le Cardinal Mazarin l'envoya un jour querir, & lui montra une lettre de Mr. le Prince, & lui dit: Vous voyez comme ils n'ont point de commerce. Par cette lettre il la gourmandoit fort des propoſitions qu'elle lui avoit fait faire par Beauvais; & il y avoit auſſi dedans, que ſur ce que je lui avois écrit ſur les mêmes propoſitions, il m'avoit fait réponſe avec beaucoup de reſpect, & ſuppliée de ne lui

en plus faire de cette nature ; qu'il voyoit bien que c'étoit ce qui m'avoit obligée de donner cet ordre à Beauvais. Mr. le Cardinal Mazarin dit à la Croizette : Elle ne se contente pas d'avoir des commerces, elle veut que les autres en ayent. La Croizette ne sut que répondre à cela ; il connoissoit l'écriture de Mr. le Prince. Je fus fort étonnée de tout cela ; & quoique Mlle. de Vertus me pût dire, je crois que Me. de Longueville en eut quelque connoissance. Je lui contai tout ce qui s'étoit passé à mon égard. Me. de Longueville m'écrivit une grande lettre sur tout cela : quand Mlle. de Vertus l'eut entretenue, elle me manda que pour se mieux justifier, elle me prioit de considérer qu'elle connoissoit la Comtesse de Fiesque, qu'ainsi elle ne pouvoit ni ne devoit par aucune raison se fier à elle. Je lui fis encore une réponse très-seche.

Comme j'étois à Pons, la Cour partit de Paris, après être de retour de Fontainebleau, pour s'en aller à Reims faire sacrer le Roi. Si j'avois été fort curieuse, j'aurois pu y aller inconnue pour voir une aussi belle cérémonie que celle-là ; Me. de Bouthillier m'y voulut mener : quantité de gens m'en presserent. Il m'a toujours semblé que les gens comme moi

jouent un mauvais perſonnage, quand au lieu où elles ſont nées, & où leur rang eſt auſſi conſidérable que le mien eſt à la Cour, elles ſont en maſque; cela n'eſt bon qu'au Carnaval, quand on y va volontairement; & la curioſité n'eſt point permiſe, lorſque pour ſe ſatisfaire il faut agir d'une maniere baſſe. J'avoue que je ſuis fort éloignée des penſées qui le ſont. La cérémonie du ſacre eſt fort belle, à ce que je crois : mais quand on en a vu d'autres en ſa vie, que l'on ſait comme la Cour eſt faite, & tous les gens qui la compoſent, ou que l'on en a lu les circonſtances dans un livre, c'eſt tout de même que ſi on l'avoit vu; on n'en a pas le chaud, ni la peine de ſe lever fort matin pour voir cette cérémonie. Ce qui fut remarquable à ce ſacre, c'eſt que de tous ceux qui devoient y être, perſonne n'y a été. Mr. l'Archevêque de Reims, qui étoit pour lors de la Maiſon de Savoye, de la Branche de Nemours, n'étoit pas Prêtre; ce fut Mr. de Soiſſons, un de ſes Suffragants, qui fit la cérémonie : tous les autres prirent auſſi la place l'un de l'autre, & perſonne ne joua ſon véritable rôle, chacun y faiſoit celui d'autrui. Pour les Pairs, hors Monſieur, frere du Roi, tous les autres étoient ſi peu pro-

pres à être dans les places ou ſont d'ordinaire des Princes du Sang, que perſonne ne s'en eſt ſouvenu. On manda à Monſieur, & en même-temps on lui laiſſa la liberté de n'y pas venir; ce qu'il fit avec joie : il n'étoit pas encore accommodé avec la Cour, il y auroit eu lieu de s'étonner s'il y eût été.

De Reims la Cour s'en alla à Sedan, on fit le ſiege de Stenay. Mr. Faber, qui eſt à préſent Maréchal de France & Gouverneur de Sedan, fit ce ſiege. Mr. de Turenne étoit ſur la frontiere de Picardie, les Ennemis aſſiégerent Arras; & comme cette place étoit beaucoup plus forte que Stenay, il fut pris en peu de temps, & la Cour eut le loiſir de revenir à Peronne. Le Maréchal de la Ferté joignit avec ſon corps Mr. de Turenne; on en fit un autre des troupes de la Maiſon du Roi, & on le donna à commander au Maréchal d'Hocquincourt. Ils ſe joignirent tous, & allerent attaquer les lignes d'Arras; ils y eurent le ſuccès du monde le plus favorable & le plus ſurprenant. Rien n'eſt ſi aiſé à des gens biens retranchés que de ſe bien défendre; les Eſpagnols ne firent aucune réſiſtance, ils ſe retirerent promptement : du côté de Mr. le Prince on y combattit vigoureuſement,

& bien qu'abandonné de la plupart des troupes, il fit la plus belle retraite qui se soit jamais faite. Mr. le Duc François de Lorraine étoit avec l'Archiduc, les Espagnols l'avoit envoyé querir en Allemagne après la prise de Mr. son frere que l'on transféra en Espagne, & lui il demeura au service des Espagnols avec ses troupes. Cette victoire d'Arras donna une joie extraordinaire à la Cour. J'en appris la nouvelle par un Gentilhomme que j'avois envoyé à la Reine, pour lui faire compliment sur la mort du Roi des Romains son neveu. J'avoue qu'en l'état où j'étois toutes les prospérités de la Cour ne me donnoient aucune joie: & comme il me sembloit que les disgraces qui arrivoient à Mr. le Prince l'éloignoient de s'accommoder, ce n'étoit pas le moyen que j'en eusse. A dire le vrai, je n'ai point souhaité que les Espagnols remportassent des avantages sur les François: je souhaitois fort ceux de Mr. le Prince, & je ne pouvois me persuader que cela fût contre le service du Roi. Je passai cet été-là à St. Fargeau à chasser les jours qu'il ne faisoit pas soleil, & les autres, je ne me promenois que le soir après qu'il étoit couché.

Mr. de Joyeuse fut blessé en une occasion, deux jours avant l'attaque des

lignes d'Arras, au bras qu'il eut cassé : il servoit dans sa charge de Colonel-Général de la Cavalerie, qu'il avoit eue par la mort de Mr. le Duc d'Angoulême son beau-frere. On l'apporta à Paris, où il fut long-temps malade, & mourut sur la fin de Septembre 1654. J'en appris la nouvelle à Chambord : je demeurai tout le mois d'Octobre à Blois, il y avoit des Comédiens, dont Monsieur & Madame n'avoient point le divertissement; il n'y avoit que moi & mes sœurs qui y allassent, mes sœurs en étoient ravies, parce qu'elles n'avoient aucun divertissement. Leurs A. R. vinrent passer la Toussaints à Orléans à leur ordinaire, & chasserent à la Saint-Hubert : je les accompagnai, puis je m'en retournai à Saint-Fargeau. Nos affaires alloient toujours du même train entre les mains de Me. de Guise, qui, de temps à autre, me demandoit des procurations nouvelles. J'eus les Comédiens à mon ordinaire, il ne se passa rien de nouveau à St. Fargeau que le mariage de Mlle. de Pienne avec le Marquis de Guerchy; je lui donnai de beaux pendants d'oreilles de diamants. Il s'en fit un à la Cour bien plus considérable, de Mlle. de Martinozzi, niece du Cardinal Mazarin, avec Mr. le Prince de Conti, au mois de

Février 1654, de quoi Mr. le Prince n'eut pas beaucoup de joie. Cette nouvelle & la campagne d'Arras lui furent fort désagréables, il m'en témoigna son ressentiment par ses lettres. Après l'affaire d'Arras, il me mandoit qu'il n'avoit pu m'écrire, & qu'un homme aussi inutile & aussi malheureux que lui devoit souhaiter qu'on l'oubliât, que sa plus grande douleur étoit de ne pouvoir me rendre tous les services qu'il auroit souhaité, & qu'il auroit voulu me rendre. Il m'envoya un autre chiffre, le sien étoit dans sa cassette qui avoit été prise; il m'avertit qu'il avoit brûlé toutes mes lettres, & que je ne serois point brouillée à la Cour par sa négligence.

Le premier jour de Janvier 1655, il arriva à St. Fargeau un accident qui me déplut. Monsieur & Me. de Matha s'en alloient à Paris; pour l'amour d'eux j'avois fait jouer la comédie aussi-tôt après mon dîner, parce qu'ils devoient aller coucher à Bléneau à deux lieues de St. Fargeau. Comme la comédie fut finie, ils prirent congé de moi, je m'en allai dans mon cabinet écrire un jour d'ordinaire : un moment après, il vint un petit Page effrayé, qui me dit : Mr. de la Boulenerie vient de se rompre le cou; c'étoit un vieux

Gentilhomme voiſin de Matha & de St. Fargeau. Je ſortis de mon cabinet, je trouvai Mr. de Matha qui rentroit dans ma chambre les larmes aux yeux. Il me conta qu'après que Madame de Matha étoit montée en carroſſe, ils avoient trouvé qu'il étoit trop nuit pour s'en aller, qu'ils étoient rentrés. La Boulenerie menoit Me. de Matha, ils rencontrerent le Chevalier de Charny, qui la prit par la main; ce pauvre Gentilhomme demeura derriere; &, comme on ne voyoit goute, au-lieu d'entrer ſur le pont-levis, il ſe jetta dans le foſſé, & ſe caſſa le cou. Cet accident donna beaucoup de peine & de chagrin à tout le monde: la mort, de quelque maniere qu'elle arrive, donne beaucoup d'effroi, & particuliérement quand elle vient aſſaillir des perſonnes d'une maniere ſi ſuprenante; pour moi qui la crains beaucoup, je ſuis fort tendre pour les gens. Le lendemain j'allai à la chaſſe; comme je rentrois dans St. Fargeau, le même petit Page me vint dire qu'un de mes Officiers, que j'avois vu lorſque j'étois partie pour la chaſſe, venoit de mourir d'apoplexie. Je me tournai vers Préfontaine, qui étoit derriere moi, & je lui dis: Je crains furieuſement cette année, & j'ai beaucoup de peur qu'elle ne

me ſoit pas favorable, à voir la maniere dont elle commence. Il me dit : Ces appréhenſions ſont des vapeurs de rate, qu'un ſujet mélancolique émeut, & dont vous devez vous éloigner autant qu'il vous ſera poſſible.

Madame de Guiſe m'écrivit ſi je voulois qu'elle prît pour nos arbitres & examinateurs de nos affaires, des Maréchaux de France & des Evêques. Je lui fis réponſe que je n'avois point de querelle avec S. A. R., qu'ainſi les Maréchaux de France n'étoient pas néceſſaires, non plus que les Evêques pour me donner l'abſolution, puiſque je n'avois point manqué. Elle me demanda enſuite ſi je ne voulois pas bien des Conſeillers du Grand-Conſeil, ou de ceux de la Cour des Aides, ou des Maîtres des Comptes. Je lui répondis qu'au Grand-Conſeil ils ſavoient les affaires bénéficiales parfaitement bien ; que la Cour des Aides avoit une connoiſſance particuliere des tailles ; que les comptes des tutelles n'étoient point leur métier ; que c'étoit plutôt le fait des Maîtres des Comptes, parce qu'il y a des calculs ; que néanmoins je ne croyois pas qu'il fût néceſſaire d'en prendre ; que ſi elle vouloit prendre des Conſeillers du Parlement, elle pouvoit en prendre de celui de Rouen &

de Dijon; que je n'avois du bien que daus ces reſſorts; que pour le bien que j'avois dans le pays de la coutume du Droit écrit, il n'étoit pas juſte que l'on prît un Conſeiller du Parlement de Dombes, parce que ce Parlement dépend de moi; que la même coutume s'obſervoit dans le Lyonnois; que l'on pouvoit en prendre du Préſidial de Lyon. Il me ſemble que tout ce que je mandai ſur ce ſujet étoit juſte, néanmoins elle ne me répondit point ſur cela.

La Comteſſe de Fieſque me paroiſſoit agir avec moi comme une perſonne qui croyoit que je me défiois d'elle, & elle n'avoit pas tort; je voyois ſes intrigues du côté de Flandres, où je l'aurois miſe au pis; je connoiſſois les ſentiments que Mr. le Prince avoit pour moi, & que perſonne ne les changeroit, parce qu'ils étoient fondés ſur la perſuaſion qu'il avoit de m'avoir obligation de ſa vie à la porte St. Antoine, & cela ne s'oublie jamais. Ses intrigues s'étendoient à Blois, & je m'appercevois qu'elle témoignoit plus d'affection pour les gens de Monſieur que pour moi. Quand j'en parlois à Me. de Frontenac, & que je lui défendois d'avoir commerce avec elle, elle me répondoit: Je ne ſais ce qu'elle fait, ni ce qu'elle écrit,

je ne lui demande point, & elle ne m'en parle point. Au voyage que je fis à Chambord, je me promenois dans le parc avec S. A. R. à cheval. Il me dit : Je ne ſais ſi vous ſavez qu'Apremont va & vient de Bruxelles à St. Fargeau, comme l'on fait d'Orléans à Paris. Je lui dis que c'étoit ſans ma participation ; & que pour marque de cela, il m'étoit venu faire des compliments de Mr. le Prince; que j'avois fait reproche à la Comteſſe de Fieſque de ce qu'elle l'envoyoit ainſi ſans me le dire ; qu'elle m'avoit répondu : Je ne ſavois pas qu'il y fût allé, il a été pour ſes affaires particulieres. Je contai auſſi à S. A. R. ce qu'elle avoit mandé par Beauvais, & toute cette hiſtoire : il témoigna être bienaiſe que je ne me confiaſſe point en elle, qu'il la connoiſſoit pour une créature imprudente, & dont la conduite ne lui plaiſoit pas; que je ſerois bienheureuſe ſi j'en étois défaite. Je le ſuppliai de trouver le moyen de m'en débarraſſer; je lui dis qu'il le pouvoit, qu'il n'avoit qu'à me le faire commander par la Cour, ſous prétexte que de la qualité dont j'étois, je ne devois pas avoir auprès de moi la femme d'un homme qui étoit à Madrid Ambaſſadeur de Monſieur le Prince, lequel étoit en Flandres; que cela me diſculperoit envers

ſon mari pour qui j'avois des égards, & que je n'en avois aucunement pour elle. Il me répondit : Il faut voir.

Le Carême venu, & la ſemaine-ſainte qui étoit le temps que j'avois coutume d'aller à Orléans, je me mis en chemin avec auſſi peu de joie qu'à l'ordinaire ; ces voyages me cauſoient toujours beaucoup de chagrin. J'écrivis à Madame de Guiſe pour la ſupplier de hâter nos affaires, & que j'eſpérois bientôt d'avoir l'honneur de la voir. Je ne trouvai point S. A. R. à Orléans, j'appris qu'elle avoit mal à un doigt ; je m'en allai à Blois, dont le ſéjour me déplaît fort, & où l'air m'eſt abſolument contraire ; je n'y ſuis jamais quinze jours que je n'y ſente de très-grandes douleurs de tête, & que je n'y aye de grands rhumes, bien que je ſois fort ſaine par-tout ailleurs. Le mal que S. A. R. avoit, n'étoit qu'au doigt ; il étoit cependant incommode & douloureux, je le trouvai fort changé ; ma ſœur avoit auſſi mal au doigt. S. A. R. me reçut avec beaucoup d'amitié ; il n'eſt pas chiche d'en donner des marques extérieures. J'y trouvai le Comte de Béthume, qui me dit, qu'il ſe plaignoit des longueurs que j'apportois à la concluſion de nos affaires. Je lui dis qu'il n'y avoit rien que je ne fiſſe pour

les hâter, & que je le priois de le dire à S. A. R., ce qu'il fit, & S. A. R. le chargea d'écrire à Me. de Guise de sa part & de la mienne, pour hâter les affaires autant qu'il se pourroit.

Le Mercredi de la Semaine-sainte j'arrivai à Blois. Le Samedi Mr. le Comte de Béthune me dit : S. A. R. veut vous parler aujourd'hui ; le jour se passa néanmoins sans qu'il se mît en devoir de cela : le soir il alla à confesse, ce qui me fit croire que je ne le verrois plus de ce jour-là. Le Comte de Béthune m'assura pourtant qu'il viendroit à mon appartement, je l'attendis avec beaucoup de dévotion ; je me persuadois que celle où il étoit à cause de la bonne Fête, l'obligeroit à me traiter plus favorablement qu'il n'avoit fait jusques à présent. Comme je m'entretenois avec Présontaine, il me vint une pensée : si Monsieur vouloit envoyer querir quelques gens de Messieurs du Parlement ; on ne travaille point ces Fêtes, ils viendroient avec joie, & en sa présence & en la mienne, on accommoderoit nos affaires en un moment ; Me. de Guise viendroit aussi. Présontaine, qui a un esprit de pacification, & qui souhaitoit sur-tout de me voir bien avec Monsieur, trouva ce que je lui disois admira-

ble. Dans ce moment, Monſieur entra; il me mena dans la ruelle de mon lit, & me dit qu'il ſouhaitoit fort de voir les affaires que nous avions enſemble terminées, à cauſe de l'affection qu'il avoit pour moi. Je lui répondis avec autant de tendreſſe qu'il m'en faiſoit paroître, & je lui fis la propoſition que je venois de dire à Préfontaine : à quoi j'ajoutai ce que je ne lui avois pas dit, qui étoit que je trouvois Mrs. de Nemond, le Boüe & Bignon, Avocat Général, fort propres pour cela. Il me répondit fort aigrement : Cela eſt bon à vous, Mademoiſelle, qui êtes fort habile, de faire décider nos affaires devant vous; pour moi qui ne les ſais point, & qui ne ſuis point préparé à ce que vous me dites, je ne le veux point. Je lui dis : Monſieur, ne refuſez point cela; au moins nous aurons le plaiſir vous & moi de voir ſi nos gens nous ont trompés, ſi leur intérêt particulier a prévalu ſur les nôtres; & s'ils ont eu par leur longueur intention de nous brouiller, ils ſeroient bien attrapés. Il me répondit d'une même façon : On ne me ſurprend pas ainſi. Je lui dis les larmes aux yeux : Je ſuis bien malheureuſe que tout ce que je vous propoſe avec la plus ſincere intention qu'il ſe puiſſe, vous le tourniez à mal, & que l'on vous ait

mis dans une telle diſpoſition pour moi. Il me répondit : Il eſt tard, & demain une bonne Fête ; n'en parlons plus : & il s'en alla.

Monſieur de Béthune, qui cauſoit dans un coin de la chambre avec Préfontaine, étoit dans une grande inquiétude d'entendre hauſſer la voix de Monſieur ; ils l'allerent accompagner juſqu'en ſa chambre, & au retour ils vinrent en la mienne. Le Comte de Béthune me dit qu'il lui avoit dit en chemin : Ma fille m'a fait une propoſition fort captieuſe : je vois bien qu'elle l'avoit concertée, & qu'elle me veut ſurprendre ; & il lui conta ce qui s'étoit paſſé. Le Comte de Béthune lui dit : Vous prenez cette affaire d'une maniere étrange, & lui parla vertement pour lui faire comprendre l'injuſtice qu'il me faiſoit. Ni ce diſcours, ni la bonne Fête ne lui firent point changer de penſée. L'agrément que l'on a de demeurer avec une perſonne de cette humeur n'eſt pas fort grand. Je m'allois promener avec S. A. R. pendant le ſéjour que je fis à Blois ; quand il étoit de bonne humeur, il me parloit de ce qui s'étoit paſſé pendant notre guerre, & s'étonnoit de ce que je ſavois beaucoup de circonſtances qu'il croyoit que j'ignoraſſe. Il me parloit de

Mr. le Prince avec beaucoup d'amitié, & me témoigna être persuadé qu'il en avoit beaucoup pour lui. Il disoit : Je suis la personne du monde en qui Mr. le Prince a plus de créance ; & comme il n'est pas grand politique, & que je passe pour l'être plus que lui, s'il étoit ici, il ne feroit rien sans mon conseil, & sans me le demander. Je le plains beaucoup d'être malheureux dans son domestique, d'avoir une femme faite comme il en a une, aussi peu spituelle, rien n'est si fâcheux. Il me demandoit ensuite : Si elle meurt, croyez-vous qu'il se remarie? Je lui dis que je n'en savois rien. A la fin il me fit tant de questions là-dessus, & me dit tant de fois que la femme d'un homme qui avoit fait tant de belles actions devoit être bien heureuse, & autres discours de cette nature, que je compris qu'il me vouloit faire parler, & qu'il avoit envie de se moquer de moi. Je savois qu'il avoit dit au Comte de Béthune quelque temps auparavant : Cela seroit bien ridicule que ma fille voulût de Mr. le Prince. Je me mis à lui en dire mille biens, on ne sauroit gueres en dire au-delà de la vérité, & je convins avec lui de tout ce qu'il disoit. Puis je lui dis : Si vous me promettez de ne jamais parler de ce que je vous dirai,

je vous apprendrai une particularité, savoir, que si Madame la Princesse meurt, le Roi d'Espagne lui donnera sa fille. Il demeura fort surpris, & me demanda : Le savez-vous d'original ? Je lui répondis : Je n'en puis douter. Un jour comme S. A. R. vint dans ma chambre, je reçus des lettres de Paris ; à l'ouverture de mon paquet, je trouvai une lettre qui s'adressoit à S. A. R. & une pour moi de Mr. le Prince. Je donnai à S. A. R. la sienne, & l'autre je la mis adroitement dans ma poche : S. A. R. ouvrit sa lettre, il trouva qu'elle étoit de Marigny : cette lettre a été trouvée fort jolie, & a été imprimée ; elle parloit d'une médaille qu'une Comtesse de Flandres lui envoyoit. Cette médaille étoit dans la lettre de Mr. le Prince, de sorte que le soir je la donnai à S. A. R., & lui dis qu'elle étoit dans le papier du paquet que l'on avoit ramassé. Je pense qu'il se douta bien de la vérité, quoiqu'il n'en fît pas le semblant. Toutes les fois que j'avois des nouvelles de Flandres, je lui en disois, & il me répondoit : Ce sont des gens de Paris qui ont commerce en ce pays-là, qui vous en mandent. Je lui disois : Oui, Monsieur, vous croyez bien que pour moi je n'y en voudrois pas avoir. Il pestoit souvent contre tout ce qui se faisoit à

la Cour; il avoit une grande peur que le Roi n'épousât M^{lle}. de Mancini : il en étoit fort amoureux, à ce que portoient toutes les nouvelles qui venoient de la Cour. Comme je n'y étois pas pour lors, je n'en ai rien vu. Il difoit à tout moment qu'il n'y retourneroit jamais; que fi on lui ôtoit fes prétentions, & que l'on crût le prendre par la famine, il fe camperoit à Chambord avec tout fon train; qu'il y avoit affez de gibier pour le nourrir long-temps, & qu'il mangeroit jufqu'au dernier cerf avant que d'aller à la Cour. Comme je le connoiffois, j'avois peine à croire qu'il demeurât long-temps dans cette réfolution. Il contoit un jour, qu'il croyoit que la Monarchie alloit finir; qu'en l'état où étoit le Royaume, il ne pouvoit fubfifter; que dans toutes celles qui avoient fini, leur décadence avoit commencé par des mouvements pareils à ceux qu'il voyoit: il fe mit à faire une longue differtation de comparaifons pour prouver fon dire, par les exemples paffés. Après qu'il eut tout dit, je lui dis : Si c'étoit un valet-de-pied qui eft à cette portiere, je ne m'étonnerois pas de l'entendre parler tranquillement des malheurs dont vous dîtes que la France eft menacée. Pour vous, Monfieur,

ſieur, de la qualité dont vous êtes, cela me paroît terrible ; & quand vous ſeriez dévot, il n'y a point de détachement du monde qui vous pût donner ces vues ſans beaucoup de douleur ; pour moi j'en ſuis tranſie. Il ne me tenoit jamais que des diſcours capables de mettre au déſeſpoir.

L'air de Blois me donna un rhume épouvantable, qui me dura trois ſemaines ; je ne ſortois, ne dormois, ni ne mangeois ; je m'amuſai à jouer, parce que cela m'ennuyoit moins que d'entretenir les gens que je voyois. La Comteſſe de Fieſque commença en ce voyage à ſe déchaîner contre moi ; je ne l'ai ſu que depuis pour le certain : je ne laiſſois pas de voir qu'elle alloit ſouvent chez Madame de Raré, Gouvernante de mes ſœurs ; & comme ſa chambre étoit dans la même galerie que la mienne, j'y allois auſſi. Je m'apperçus qu'il y avoit toujours un laquais à la porte, qui alloit avertir quand j'arrivois ; & quand j'entrois bruſquement, elles étoient déconcertées, & Son Alteſſe Royale tout le premier. Madame de Frontenac ne venoit point à la Meſſe avec moi, pour entretenir Monſieur pendant ce temps-là ; j'avois de grands ſoupçons de tout cela ; je diſois à Préfontaine : Il ſeroit à ſouhaiter pour moi que

mes affaires avec Son Alteſſe Royale ne fuſſent jamais finies ; je ſuis aſſurée que dès qu'elles le ſeront, il ſe déchaînera contre moi, & qu'il ajoutera encore de nouvelles perſécutions à celles qu'il me cauſe, & que je ſouffre à ſon ſujet. Préfontaine ne pouvoit croire ce que je diſois, il me répondoit : Monſieur a un fonds de bonté non-pareil, & je ſuis fort perſuadé qu'il a beaucoup d'amitié pour vous. Je lui répondois : Je le connois mieux que vous, & je vous verrai un jour détrompé de lui ; Dieu veuille que ce ne ſoit point à vos dépens & aux miens. Toutes ces circonſtances & mon rhume m'avoient miſe dans une telle mélancolie, que je pleuroit ſouvent, & cette envie me prenoit dès que je voyois Monſieur. Un jour il trouva que je pleurois chez Madame de Raré, je me jettai ſur le lit, il s'approcha de moi, & me dit : Je demande à tout le monde ce que vous avez à pleurer ſans ceſſe, & ce qui vous cauſe une ſi grande mélancolie ; on m'a dit que vous croyez mourir, parce qu'il y a ſept ou huit jours que vous ne dormez point, & que vous n'avez point d'appetit : on ne meurt pas ſi promptement & d'une ſi légere maladie, vous êtes folle d'avoir ainſi des terreurs paniques. Je ne lui répondois rien ; &

pleurois encore davantage; il me preſſoit de lui répondre, il me preſſa tant, que je lui dis : L'état où vous êtes, & celui où vous me mettez ne doivent pas faire faire des réflexions fort gayes ni ſur ma vie préſente ni ſur l'avenir, & ſurtout le peu d'amitié que vous avez pour moi. Il me dit quelque douceur; & plus on en dit quand on eſt perſuadé du contraire, plus cela fâche.

Madame de Puiſieux étoit à Blois dans les Filles Ste. Marie : c'eſt une femme d'un eſprit aſſez bizarre, & qui a des boutades plaiſantes & agréables; je la voyois ſouvent, elle étoit aimée de Goulas, & j'apprenois toujours quelques nouvelles d'elle. Vineuil revint de Flandres avec permiſſion du Roi de demeurer dans la maiſon de ſon frere, qui n'eſt qu'à deux lieues de Blois. Je feignis un jour de me trouver mal, & je dis que je voulois aller prendre l'air à Beauregard; Monſieur vint dans ma chambre, & ne me demanda point où j'allois, je ne lui dis point auſſi. Par malheur comme je dînois, il vint un vent & un orage qui rendirent le temps fort froid & fort vilain, & toutes les perſonnes qui étoient dans ma chambre diſoient : Vous vous enrhumerez de ſortir par ce temps-là. Je leur diſois : J'ai la tête étourdie, il me faut

de l'air. Après le dîner je m'en allai à Beauregard : lorfque j'y arrivai, j'y trouvai Vineuil dans la Cour : je m'écriai : Qui vous croyoit trouver ici ! je l'entretins long-temps dans le jardin, le beau temps revint ; j'avois envie de favoir des nouvelles de Mr. le Prince, & comme tout fe paffoit en Flandres. Le foir je dis à Monfieur que j'avois vu Vineuil, il me répondit : Je favois bien que vous le verriez lorfque vous êtes partie. Je lui dis : Je ne vous en avois point demandé la permiffion, parce que cela vous eût peut-être embarraffé, vous n'auriez ofé me l'accorder, & vous êtes bien-aife que j'y aye été. Pendant mon féjour à Blois, il fe paffa mille affaires défagréables pour moi, dont je ne me fouviens que par le chagrin que cela me donna, & non en détail.

Je me fouvins en ce voyage d'une penfée que j'avois eue quelque mois avant mon retour d'Orléans à Paris, dont Préfontaine avoit eu connoiffance par Me. de Frontenac ; il m'en détourna. Comme j'allois quelquefois aux Carmélites voir Mlle. d'Epernon en ce temps-là, je redoublai mes vifites, j'en fis cinq ou fix tout de fuite. J'allai un jour voir un appartement que feue Me. la Princeffe y avoit fait faire, & où elle n'avoit point logé :

Je le trouvai fort joli, & je m'informai de ce qui étoit dehors; je regardois & disois: Si on faisoit-là un parloir, cela seroit bien commode; je disposois de la place du lit, de la table, & de tout, sans songer que ceux qui étoient avec moi reconnoîtroient que je ne disois pas cela sans dessein. Il se rencontra que toutes les fois que j'allois aux Carmélites, j'en venois toujours fort mélancolique; Me. de Frontenac y avoit remarqué tout ce que j'y avois dit, & en fit le récit à Présontaine. Il parloit avec moi un jour que j'y avois été, il me demanda comment étoit fait le logement de feue Me. la Princesse; je le lui contai avec plaisir, il me dit que j'en prenois beaucoup depuis quelque temps à y aller, & qu'il me trouvoit toute mélancolique depuis ce temps-là. Je me mis à pleurer, & lui dis que le peu d'amitié que Monsieur me témoignoit ne me donnoit pas lieu d'espérer un grand établissement; que la considération où il étoit, n'étoit pas encore un fondement de grande espérance; que je considérois qu'au premier jour il feroit un accommodement bizarre, qu'il s'en iroit à Blois; que de l'y suivre ce me seroit le dernier ennui, & que j'en aurois beaucoup à aller demeurer en quelqu'une de mes maisons à la campagne. De sorte

qu'il m'étoit venu dans l'eſprit de me retirer aux Carmélites ; que ce n'étoit pas pour me faire Religieuſe ; que Dieu ne m'avoit pas fait la grace de m'en donner l'envie ; que je voulois me retirer du monde pour quelques années ; que je caſſerois mon train ; que je garderois fort peu de monde ; que j'amaſſerois beaucoup d'argent ; qu'à l'arrivée de la Cour, elle ne ſongeroit pas à m'exiler, ſi elle me trouvoit au Couvent ; qu'elle s'accoutumeroit peu-à-peu à moi ; qu'alors je pourrois quitter ma ſolitude, & retourner à la Cour avec la dignité dans laquelle je ſuis née ; que pendant ma retraite, je verrois à la grille deux fois la ſemaine le monde ; que les autres jours je les employerois à mes affaires, & à voir mes amis particuliers ; que j'irois aux Offices ; que je travaillerois & lirois. Pour ce dernier divertiſſement, je ne l'avois pas encore goûté, je faiſois un projet tout propre à ne me pas ennuyer ; quand je ſongeois aux motifs de mon deſſein & à la clôture, je redoublois mes larmes, je fus deux ou trois jours à penſer à cela.

Préfontaine, comme j'ai déja dit, fit tout ſon poſſible pour m'en détourner. Il voyoit bien que cette vie me précipiteroit dans un tel chagrin, que ma ſanté en ſeroit

en péril. S'il eût prévu, & moi auſſi, tous ceux que j'ai eus depuis, j'aurois bien pris celui-là, & il eût été ſûrement bien moindre : on ne prévoit pas tout ce qui doit arriver, & ſur-tout les événements extraordinaires. Je lui ai reproché ſouvent depuis ce qui eſt arrivé, & je lui diſois : Si j'étois dans les Carmélites, je ſerois bien heureuſe. Il me répondoit : Je ne me répentirai jamais de vous en avoir détournée, j'ai cru le devoir faire pour la conſidération de votre ſanté. M^e. de Frontenac m'en diſſuada auſſi. Préfontaine ne ſe trouvoit pas aſſez fort tout ſeul pour obtenir de moi par ſes ſupplications de changer ma réſolution, il s'unit à ce deſſein avec M^e. de Frontenac ; il ſavoit que je l'aimois fort en ce temps-là, parce que j'étois perſuadée qu'elle m'aimoit.

M^e. de Guiſe dépêcha un courier, & écrivit à S. A. R. & à moi ; elle nous ſupplioit de lui donner pouvoir de prendre telles gens qu'il lui plairoit pour examiner notre affaire, ſans que nous ſuſſions leurs noms, & d'ordonner à nos gens de lui remettre entre les mains nos papiers, & de ſigner comme les procureurs tout ce qu'elle voudroit ſans le ſavoir. Il y avoit une circonſtance dans ma lettre, qui n'étoit point dans celle de Monſieur; elle

me disoit qu'elle me promettoit après nos affaires terminées, de me rendre compte de ce qu'elle auroit fait, & pourquoi elle l'auroit fait. La proposition de signer sans voir, me parut captieuse ; & comme j'étois déja persuadée du peu de bonne foi avec laquelle on en usoit avec moi, cela me donna quelque chagrin ; j'étois néanmoins si fort assurée que, s'il y avoit des juges qui s'en mêlassent, ils ne trahiroient ni leur honneur ni leur conscience pour faire leur cour aux gens de S. A. R., que cela me rassuroit. J'envoyai demander à voir la lettre que S. A. R. avoit écrite à Me. de Guise & à Mr. de Choisy son Chancelier, pour en écrire une toute pareille à Me. de Guise & à mon Intendant : au-lieu de m'envoyer les lettres mêmes, on m'envoya les copies dans une même maison d'une chambre à l'autre. Ce procédé me parut fort bisarre ; j'en dis mon sentiment avec assez de chaleur, ce qui m'étoit ordinaire, je suis prompte, & sensible plus que personne du monde. Je ne laissai pas que de montrer mes lettres à Monsieur, avant que de les envoyer à Paris.

A cinq ou six jours de-là, Nau me manda que Me. de Guise avoit choisi Mrs. de Cumont, de Saveuse & Regnard, tous trois Conseillers du Parlement de Paris. Le pre-

mier me plut fort, parce que c'étoit un homme de beaucoup d'esprit & de mérite, fort éclairé dans sa profession, & serviteur particulier de Mr. le Prince; ainsi, s'il y eût eu quelqu'un à favoriser, c'auroit été plutôt moi que mon pere. Mr. de Saveuse a du mérite aussi, & ne passe pas pour être si habile; il est d'Eglise & dévot, cela me faisoit appréhender qu'il ne se laissât prévenir par des Moines, avec lesquels je n'ai point d'habitude, & ma belle-mere y en a beaucoup. Pour Mr. Regnard, je ne le connoissois point, je le croyois capable; & quand il ne l'auroit pas été, il étoit tout propre à suivre les sentiments de Mr. de Cumont qu'il connoissoit fort; ils étoient de la même chambre. Je fus à point nommé quand ils avoient conféré avec Me. de Guise, & ce qui avoit été résolu; ce que j'apprenois ne m'étoit point désavantageux, l'on me faisoit justice, l'on obligeoit S. A. R. à payer toutes les dettes de la maison, parce qu'il avoit joui de mon bien pendant ma minorité, & outre cela il étoit obligé à me donner des sommes considérables, & néanmoins on le déchargeoit de beaucoup d'autres qu'il me devoit. On me mandoit: il y a encore bien des articles à juger; Me. de Guise a eu mal à la tête, elle a mis sa séance à un

autre jour. Peu de jours après, elle écrivit à Monſieur, & à moi, que toutes les affaires étoient réſolues, & qu'elle viendroit à Orléans lorſque nous irions. Nous partîmes pour ce voyage ſur la fin de Mai; elle arriva à Orléans le lendemain du jour que nous y arrivâmes; j'allai au-devant d'elle avec tous les reſpects & toutes les amitiés imaginables, elle m'en fit de même, je lui donnai à dîner.

Le lendemain, qui étoit le jour de la Fête-Dieu, après vêpres, comme elle étoit chez Madame, Monſieur lui manda qu'il étoit chez elle. Elle alla le trouver, on m'envoya chercher, je témoignai qu'il étoit à propos que Madame y vînt auſſi: ce qu'elle fit. Il y avoit Monſieur & Madame, M^rs^. de Béthune & de Beaufort, auxquels Madame de Guiſe n'avoit donné aucune part de ce qui s'étoit paſſé, quoique S. A. R. & moi leur euſſions témoigné que nous en aurions été bien-aiſes; M^r^. l'Evêque d'Orléans, le Maréchal d'Etampes, & les deux Notaires. Je demandai pourquoi Goulas n'y étoit pas, que c'étoit un acteur néceſſaire à cette ſcene, qu'il avoit aſſez bien joué ſon perſonnage pendant toute l'affaire; je pouſſai cela un peu trop loin & trop vigoureuſement. Madame de Guiſe prit la tranſaction, &

dit : Voici ce que V. A. R. & Mademoiselle m'ont fait l'honneur de me confier, & je viens leur rendre compte, s'il leur plaît de l'avoir agréable. Je dis : Il n'est pas néceſſaire ; quand on a donné pouvoir à ſes agents de ſigner ſans voir, tout eſt fait, il faut que la ratification ſe faſſe de même ; de ſorte que les Notaires écrivirent que nous avions oui la lecture, & que nous avions approuvé & ratifié la tranſaction : Monſieur ſigna, & moi auſſi. Comme je ſignois, je lui dis : Dieu veuille que cela me donne du repos & l'honneur de vos bonnes graces ; j'ai bien peur cependant de n'avoir ni l'un ni l'autre. Il m'embraſſa, & me dit : Je vous demande mon repos, & aſſurez-vous de mon amitié. Je lui repliquai que je ne manquerois jamais au reſpect que je lui devois, & que je ne ſongeois plus à tout ce qui s'étoit paſſé, & qui m'avoit bien donné du chagrin ; qu'au reſte, je ne pardonnerois jamais à ceux qui m'avoient brouillée avec lui ſi injuſtement ; que je lui en demandois juſtice ; & que s'il ne me la faiſoit, je me la ferois moi-même. Il devint rouge, & dit : Voici un étrange diſcours, & s'en alla. J'achevai le reſte de mon diſcours ſur cette matiere devant toute l'aſſemblée. On me dit que Monſieur étoit

un peu ſcandaliſé de ce que j'avois dit, & qu'il falloit que je lui en fiſſe excuſe : ce que je fis très-volontiers ; je ne voulois manquer en rien envers lui, & me ſoumettre à tout ce qu'il deſireroit de moi. Je lui dis que l'amitié que j'avois pour lui, étoit capable de me faire emporter ſur des chapitres, ſur leſquels je voyois que la ſienne avoit été altérée pour moi, & que ma faute partoit de ce principe, & que j'eſpérois qu'il me la pardonneroit. Nous voilà raccommodés.

J'avois envie de lire la tranſaction, j'envoyai le lendemain Préfontaine la demander à M^e. de Guiſe ; elle m'en envoya une copie comme elle avoit fait à Monſieur. J'étois chez Madame, je m'en allai à mon logis pour l'enfermer dans ma caſſette, juſqu'au ſoir ; je ne voulois pas que Préfontaine la vît devant moi. Le ſoir comme je fus de retour à mon logis, je la lus, & je trouvai qu'elle étoit conçue en d'autres termes que ce qui avoit été réſolu ; elle me faiſoit payer la moitié des dettes que S. A. R. devoit payer. Selon elle, il ne me devoit que 800000 liv., & il avoit 4000 livres de rente à prendre ſur mon bien par les coutumes des pays où étoient mes terres, afin que pour n'avoir rien à lui payer,

je lui remiſſe les 800000 liv. Je fus fort étonnée qu'elle n'eût pas ſuivi l'avis des Conſeillers qu'elle avoit choiſis pour régler cette affaire, & tous les articles qui avoient été diſcutés; pour la coutume, en conſéquence de laquelle elle prétendoit que Monſieur devoit jouir de mon bien, elle l'avoit jugé elle-même. Je ne veux entrer ici dans le détail de cette tranſaction que le moins qu'il me ſera poſſible, rien n'eſt ſi fâcheux que les affaires des autres, & ſur-tout les affaires de chicane; il faudroit avoir avec ſoi un coutumier pour expliquer ce qui eſt dit, & la lecture n'en eſt pas agréable. La tranſaction portoit que tout ce qu'elle avoit fait étoit par l'avis de Mrs. de Cumont, Regnard & de Saveuſe. Je dis à Préſontaine : Perſonne n'eſt maître des premiers mouvements, & ſur-tout à l'égard des gens que l'on accuſe d'avoir manqué en une affaire de l'importance dont étoit celle-ci : C'eſt pourquoi il faut envoyer à Paris. A l'inſtant j'écrivis à ces Meſſieurs, & me plaignis de la maniere dont ils m'avoient traitée; aſſurée qu'ils diroient ſur cela, lorſqu'ils recevroient mes plaintes, plus qu'il ne feroient ſi on attendoit plus long-temps. J'oubliois à dire que, pour qu'il parût que Monſieur ne devoit

que 800000 livres, il avoit fallu cacher mille articles, où l'on avoit si lourdement manqué au calcul, qu'il y avoit une erreur si visible, qu'il ne falloit que savoir lire pour la voir, & je m'en étois apperçue. J'écrivis à Nau ce qui m'avoit semblé de la transaction, & l'intention avec laquelle j'écrivois à ces Messieurs, & lui ordonnois de prendre garde à leur mine lorsqu'ils liroient mes lettres. Dès qu'ils eurent lu mes lettres, ils s'écrierent tous trois qu'ils n'avoient point vu la transaction, & que M^e^. de Guise ne pouvoit diminuer les sommes qui m'étoient dues, sans que j'en fusse d'accord. M^r^. de Cumont dit à Nau: J'ai fort pressé M^e^. de Guise de me montrer la transaction, & je lui ai dit que j'avois peur qu'il n'y eût quelque erreur de calcul; parce que s'il y en avoit, la transaction ne vaudroit rien, & que dans cent ans d'ici les héritiers de Mademoiselle pourroient inquiéter les enfants de Monsieur. Il ajouta qu'il étoit tout prêt à s'en aller à Orléans, rendre compte à Monsieur & à Mademoiselle de ce qu'il avoit fait, & je crois que cela auroit été assez utile. Les deux autres dirent que si on avoit besoin d'eux, ils se transporteroient volontiers à Orléans. J'eus ces nouvelles le lendemain,

dont je fus fort aise. Je fus trois jours sans rien dire; quand quelqu'un me disoit: Quoi, aimerez-vous que Monsieur ait du bien à prendre parmi le vôtre? Je répondois: J'aurai grand soin que mes fermiers le payent bien, & j'en aurai aussi beaucoup de l'être bien de lui.

Comme ce n'étoit pas mon intention que l'affaire en demeurât-là, quelqu'un me dit que Monsieur se plaignoit de ce que je ne voulois pas faire une compensation de ses jouissances avec mes 800000 liv. J'envoyai Présontaine chez Me. de Guise, pour la supplier de me faire voir l'arrêté de ces Mrs. les Conseillers, en vertu duquel elle avoit fait dresser la transaction, ainsi qu'elle m'avoit fait l'honneur de me le promettre par la lettre, par laquelle elle avoit mandé que l'on signât sans voir. Elle dit à Présontaine que l'on n'avoit pas accoutumé à rendre compte de telles affaires. Je l'allai voir l'après-dînée, Mr. de Beaufort y étoit, le Comte de Béthune, l'Evêque d'Orléans, Mlle. de Guise, Présontaine & moi. Je lui fis la même priere que Présontaine lui avoit faite de ma part; elle me répondit que l'on ne demandoit guere compte de pareilles affaires. Je lui répondis, que si elle ne me l'avoit offert, je ne lui en parlerois pas; que comme elle

me l'avoit promis, je ne croyois pas que cela lui dût déplaire. Elle me dit, que quand elle feroit à Paris, elle verroit fi elle trouveroit encore ces papiers.

Je lui dis enfuite : Je fuis bien-aife, Madame, de vous dire devant tous ces Mrs. qu'il y a une erreur de calcul dans la tranfaction, ce qui la rendra nulle toutes & quantesfois qu'il me plaira ; & comme je veux agir de bonne foi avec Monfieur, j'en avertis afin que l'on y remédie, & pour cela il me femble qu'il feroit à propos de faire venir les trois Confeillers de qui vous avez pris avis. Apparemment cette faute n'a pas été faite de leur connoiffance, ils font trop habiles gens, & verront bien que ce feroit une faute qui ne fe pourroit couvrir ; cela vient abfolument de celui qui a fait le calcul ; fi ces Mrs. étoient ici, ils régleroient en un moment tout ce qu'il y auroit à faire, & au moins on termineroit cette affaire pour jamais. J'ai toujours fort fouhaité que Monfieur connût ce qu'il me doit, & ce que je lui remettrois : ce n'eft pas pour qu'il m'en ait obligation ; comme il a été mal fervi, & que j'ai un jufte fujet de me plaindre de fes gens, il connoîtroit que leurs intérêts particuliers les ont toujours fait agir, & les ont obligés à me rendre auprès de lui tous les mau-

vais offices qu'il m'ont rendus, & ce feroit un vrai moyen d'ôter à tous ceux qui m'en voudroient rendre à l'avenir la faculté de le faire. Me. de Guife dit que le calcul étoit fort bien fait, qu'elle répondoit de celui qu'elle en avoit chargé, & qu'elle ne vouloit point que l'on regardât à une affaire qu'elle avoit faite. Tout ce qui étoit-là entra affez dans mon fens, pour la prier de faire ce qui étoit néceffaire afin de terminer l'affaire fans retour; jamais elle ne le voulut. Mlle. de Guife prenant la parole, dit: Mademoifelle, qui eft votre petite-fille, vous demande l'explication d'une affaire que vous avez réglée avec tout l'examen & les confidérations imaginables, rien n'eft plus offenfant. On trouva Mlle. de Guife un peu emportée de dire cela; Me. de Guife parut fort fâchée de ce que l'on connoiffoit les fineffes qu'elle avoit pratiquées pour m'ôter mon bien, elle qui me l'auroit dû conferver. Je penfe que fur cela je lui dis qu'il paroiffoit bien qu'elle confidéroit la Maifon de Lorraine plus que celle de Bourbon; qu'elle avoit raifon de chercher à donner du bien à mes fœurs, parce qu'elles en auroient peu du côté de Monfieur, & que cela me faifoit voir que j'étois une grande Dame d'avoir de quoi me paffer des autres, & que la fortune

de ma famille s'établiroit ſur ce que l'on pouvoit attraper de moi; que j'étois aſſez au-deſſus d'elles, pour qu'elles puſſent recevoir des bienfaits de moi; ainſi qu'il valoit mieux les tenir de ma libéralité que de me les excroquer; que cela étoit mieux ſelon Dieu, ſelon le monde.

Nous fûmes trois heures enfermées ſans rien conclure; M^e^. de Guiſe ne répondoit rien à tout ce qu'on lui diſoit, & M^lle^. de Guiſe avoit une telle peur qu'elle ne ſe rendît à la raiſon, qu'elle parloit pour elle, & lui diſoit ce qu'il falloit qu'elle répondît. Sur la fin, chacun s'aigrit, & la conférence finit par des propos mal gracieux. Le ſoir on me vint dire que Monſieur vouloit abſolument que je paſſaſſe un acte pour compenſer les jouiſſances avec mes 800000 liv.; il eſpéroit que cela rectifieroit la tranſaction & l'erreur de calcul, puiſque je l'avois vue, & que je m'en étois plainte; que cet acte l'approuveroit. Je fis réponſe que je paſſerois tout ce que S. A. R. voudroit, & que je mettrois dans l'acte que je ſignerois (*ſauf erreur de calcul*); que je ne voulois point être dupée; que je donnerois à Madame ce qu'il deſireroit de moi de bonne volonté, & non point par force. Monſieur réſolut ſur ma réponſe de partir; ſa mai-

ſon, & celle de Madame partirent, il ne me vouloit point voir, ce fut une grande rumeur, enfin on le fit réſoudre à demeurer encore un jour à Orléans. Il ne voulut pas reſter chez lui, l'après-dîner il alla ſe promener; pour moi je m'en allai chez Madame, où je fis porter mon dîner. Elle n'avoit plus d'Officiers, & étoit fort fâchée de voir tout ce déſordre; comme elle n'entend pas les affaires, elle ne ſavoit que dire. Tout le monde étoit fort étonné que M^e^. de Guiſe voulût rompre une telle affaire par opiniâtreté. On conſulta tous les Docteurs de Droit qui ſont en grand nombre à Orléans, ſavoir, ſi je pouvois paſſer cet acte que M^e^. de Guiſe propoſoit, ſans y mettre, *ſauf erreur de calcul.* Ils dirent tous que non. Tout le monde voyoit que j'avois raiſon, & perſonne n'oſoit le dire de peur de blâmer M^e^. de Guiſe. Je ne ſais ſi on en parla à Monſieur; le matin qu'il partit, il vouloit bien me voir. J'allai dire adieu à M^e^. de Guiſe, cela ſe paſſa aſſez froidement. J'allai chez Monſieur, il n'y avoit que le Comte de Béthune, M^r^. de Beaufort, Béloy & moi. Je lui dis: Monſieur, tout ce que je fais, c'eſt pour votre avantage; ſi j'avois deſſein de vous tromper, je ne vous aurois pas fait remarquer l'erreur de cal-

cul; tout ce que j'ai à vous demander, c'eſt d'être perſuadé que j'agis de bonne foi, que je ſerai bien-aiſe de faire du bien à vos enfants, quoique vous ne m'y ayiez pas obligée : cela ſera d'autant plus glorieux pour moi. Il me dit : Vous ſavez bien que je ſuis en un état que je ne ſaurois rien faire pour vous, & qu'il ne me reſte que la bonne volonté. Je lui répondis un peu rudement, je l'avoue, & lui dis : Quand vous en aviez le pouvoir, vous n'en aviez pas la bonne volonté; c'eſt pourquoi je ne vous en ſuis pas obligée préſentement. Il me dit : Il faut que vous vous ôtiez de la tête d'aimer à plaider, & ne pas croire vos gens là-deſſus; ils vous font un procès pour un banc d'Egliſe. Je lui dis : Je n'aime point les procès, & mes gens ne m'en font point faire mal-à-propos; ſi les vôtres avoient eu autant ſoin de mes affaires, je n'en aurois avec perſonne : ils ont laiſſé uſurper mon bien de tous côtés, de ſorte que pour le retirer, il faut bien plaider; d'ordinaire on ne rend pas volontiers ce que l'on a pris : après cela vos gens vous font accroire que c'eſt pour des bancs d'Egliſe. Je ſuis bien-aiſe de vous dire, Monſieur, que la tranſaction ne me défend pas de pourſuivre l'affaire de Champigny, parce qu'elle ne le peut, &

que je m'en vais la faire pouffer fort vigoureufement ; ne le trouvez-vous pas bon? Il me dit qu'oui ; je le lui fis dire deux fois, & enfuite je dis à ces Mrs. qui étoient préfents : Vous entendez comme Monfieur le permet & y confent, parce que fi dans la fuite de l'affaire il fe rencontre quelque difficulté qui lui pût préjudicier par la faute de fes gens, au moins cela ne tomberoit pas fur moi. Monfieur me promit fort que non, & m'embraffa. Nous nous féparâmes en affez bonne amitié, & à pouvoir croire que nos affaires ne l'obligeroient pas à faire tout ce qu'il a fait depuis ; Madame me fit des amitiés non-pareilles.

Je partis pour St. Fargeau en même-temps que S. A. R. pour Blois. Comme il faifoit fort chaud, je m'en allai en quatre jours ; le dernier il faifoit un temps couvert & affez frais ; il n'y avoit que fix à fept lieues de la Buffiere où j'avois couché. A moitié chemin, je montai à cheval, & j'envoyai mon carroffe devant : comme je galoppois dans un chemin fort fec, où il avoit paffé des beftiaux pendant qu'il étoit mouillé, cela l'avoit rendu raboteux, & cela fit broncher mon cheval. J'eus peur : je rêvois : cela me furprit, & m'empêcha de lui tenir la bride ; je me

jettai de l'autre côté; je tombai ſur le bras droit, où je ſentis une extrême douleur, je crus l'avoir caſſé. On me releva, & on me coucha ſur le bord d'un foſſé; je penſai m'évanouir de douleur : par bonheur, le carroſſe de Me. de Frontenac, qui étoit demeuré derriere, paſſa : mon Chirurgien étoit dedans, il regarda mon bras, & me dit qu'il n'y avoit rien de rompu, ni de demis; que par les grandes douleurs que je ſentois, il falloit craindre que l'os ne fût fêlé; que l'on n'y pouvoit rien faire qu'à St. Fargeau. Je me couchai dans le carroſſe; & quoiqu'il n'allât qu'au petit pas, je ne laiſſai pas de ſentir des douleurs horribles : je craignois fort que l'on ne me fît des inciſions, & d'être eſtropiée. Tous les accidents fâcheux qui pouvoient arriver me vinrent dans l'eſprit : cela, & le chagrin où j'étois déja depuis mon voyage de Blois, ne contribuerent pas peu à me donner beaucoup d'inquiétude. Dès que je fus arrivée à St. Fargeau, je me mis au lit pour me faire ſaigner; le grand ſaiſiſſement que j'avois eu, fut cauſe qu'il ne vint point du ſang. Après m'être repoſée, ma douleur ſe paſſa un peu par les drogues que l'on mit ſur mon mal : le bras & la main s'enflerent conſidérablement; je fus quitte de la douleur

en deux fois vingt-quatre heures, & deux jours ſans m'aider de mon bras. J'appris que Leurs Majeſtés allant ſe promener à la Fête, ou elles étoient, elles paſſèrent ſur un pont où il n'y avoit point de gardefoux; que les chevaux s'étoient jettés dans l'eau; & que ſi l'on n'eût été bien diligent à couper les rênes, Leurs Majeſtés auroient couru riſque de ſe noyer. Cela arriva dans le même temps, & je crois le même jour que je me penſai caſſer le bras: la Maiſon Royale étoit bien menacée d'accidents, dont, Dieu merci, elle ſe ſauva heureuſement: j'envoyai en faire mes compliments à Leurs Majeſtés.

Le premier jour de Juillet, il vint un Sergent à St. Fargeau, pour ſignifier à Préfontaine de ne rien expédier pour Dombes, ni pour mes Terres de Normandie, que de concert avec les Gens de S. A. R. lequel envoya à tous les Fermiers dire que l'on ne me payât pas qu'il n'eût été payé. Je laiſſai faire tout cela le plus paiſiblement du monde; je preſſois toujours Me. de Guiſe de me montrer ce qu'elle m'avoit promis, elle temporiſoit. Un jour que Nau étoit allé voir Mr. de Cumont, pendant qu'il étoit allé parler à quelque partie, il trouva l'extrait de ce que ces Mrs. avoient arrêté avec Me.

de Guiſe, & le copia en diligence, & cela lui donna lieu de diſputer avec elle plus fortement qu'il n'avoit fait. Monſieur envoya à Paris à ces Mrs. pour ſavoir leur ſentiment ; ils lui manderent tout franc ce qu'ils avoient fait, & que la tranſaction avoit été dreſſée ſans leur participation. Cela déconcerta toutes les meſures, & donna lieu à Goulas & à tous les gens mal-intentionés pour moi de dreſſer de nouvelles batteries : ce qui leur réuſſit, comme l'on verra.

J'étois dans mon château de St. Fargeau, où, après avoir donné ordre à mes affaires, (ce que je faiſois deux fois la ſemaine) je ne ſongeois qu'à me divertir. Me. la Comteſſe de Maure & Mlle. de Vandy me vinrent voir comme elles revenoient de Bourbon ; ce me fut une viſite trés-agréable : elles étoient des perſonnes d'eſprit & de mérite, & que j'eſtime fort. Meſdames de Monglas, Lavardin, & de Sevigny, y vinrent exprès de Paris ; la premiere y étoit déja venue deux fois. Me. de Sully y vint pendant qu'elles y étoient, & Me. de Béthune, qui s'en alloient aux eaux de Pougues : tout cela faiſoit une cour fort agréable. Mr. de Matha y étoit auſſi ; il commençoit d'être amoureux de Me. de Frontenac : ſon mari,

mari; Saujon & d'autres s'y trouverent. Nous allions nous promener dans les plus jolies maiſons des environs de St. Fargeau, où l'on me donnoit de fort belles collations : j'en donnois auſſi dans de beaux endroits des bois avec mes violons, on tâchoit de ſe divertir. Le Comte de Béthune me témoigna que Monſieur étoit fort étonné de tout ce qu'il voyoit, & qu'il avoit grande paſſion de finir ſon affaire avec moi; qu'il lui avoit dit: Il y a des gens qui m'ont conſeillé d'agir de violence avec ma fille; de la mettre dans le château d'Amboiſe, & que là je lui ferois faire tout ce que je voudrois & à ma mode : pour moi qui n'ai pas l'eſprit violent, je n'en veux pas uſer ainſi. Le Comte de Béthune me dit qu'il l'avoit fort loué de n'avoir pas écouté de ſi mauvais conſeils; & dans la crainte qu'il eut que l'on ne lui en donnât de pareils pendant qu'il ſeroit aux Eaux, il lui dit: Puiſque V. A. R. me fait paroître tant de deſir de ſortir d'affaire avec Mademoiſelle à l'amiable, je m'en vais la trouver, & je ſuis aſſuré que je la trouverai dans la même diſpoſition, & que je rapporterai à V. A. R. toute ſorte de ſatisfaction. Je la ſupplie auſſi que pendant mon abſence il ne ſe paſſe rien, & que V. A. R. ne ſe

laiſſe aller à aucuns mauvais conſeils qu'on lui pourroit donner. S. A. R. donna ſa parole au Comte de Béthune, que même il ne m'écriroit qu'à ſon retour. Le Comte de Béthune lui écrivit de St. Fargeau, & lui manda : J'ai parlé à Mademoiſelle de ce que V. A. R. m'avoit ordonné, je l'ai trouvée dans toutes les diſpoſitions poſſibles de lui plaire en tout, & de tâcher d'avoir ſes bonnes graces, & en deſſein de favoriſer M[lles]. ſes Sœurs; & comme le détail de tout ce qu'elle m'a dit ſur les affaires que vous avez enſemble ſe peut mieux dire qu'écrire, j'en rendrai compte à V. A. R. Je la puis encore aſſurer qu'elle aura toute ſatiſfaction de Mademoiſelle : juſqu'à ce que j'aye l'honneur devoir V. A. R., je la ſupplie très-humblement de ſe ſouvenir de la parole qu'elle m'a donnée, de ne ſe point laiſſer prévenir par des gens qui ne veulent que la diſcorde dans ſa famille, & qui ſont fort mal-intentionnés pour l'un & pour l'autre.

Comme le Comte de Béthune eut écrit cette lettre, j'eus l'eſprit en repos, après les paroles que S. A. R. lui avoit données, & celles que le Comte de Béthune lui donnoit de ma part. Pendant qu'il étoit à St. Fargeau, je reçus des nouvelles de

Paris, que j'avois gagné mon procès contre Mr. de Richelieu. Il étoit dit que je rentrerois dans la Terre de Champigny, que je lui rendrois Bois-le-Vicomte & la Vernaliere ; que Mr. de Richelieu me payeroit les démolitions de ma maiſon, & qu'il auroit ſon recours contre Monſieur qui s'étoit engagé à la garantie en ſon propre & privé nom ; que dans quinze jours le Duc de Richelieu opteroit s'il feroit rebâtir ma maiſon, ou s'il me donneroit de l'argent pour cela ; que le Rapporteur, qui étoit Mr. de la Madelaine, iroit ſur les lieux, & prendroit des Experts pour eſtimer les bâtimens & les lieux dégradés ; qu'il iroit auſſi au Bois-le-Vicomte pour les réparations qui y étoient à faire & qui me regardoient ; que je ne répondrois point de celles dont la cauſe venoit des mauvais fondements & de la mauvaiſe ſituation du lieu. Cet arrêt me donna une joie infinie ; le recours de Mr. de Richelieu contre Monſieur me déplut fort, je jugeois bien que ce ſeroit une ſemence de diviſion nouvelle. Pour Chaunant, qui étoit un fief que Me. de Guiſe avoit vendu au Cardinal de Richelieu pendant la minorité de ma mere, & pendant qu'on parloit de ſon mariage avec Monſieur, (il auroit été bien difficile

dans cette conjoncture de ne le pas donner) comme il fut incorporé au Duché de Richelieu, qui eſt tout de pieces & de morceaux, & qu'il y a un côté de la baſſe-cour bâti dans ce fief; Mr. de Richelieu me le devoit auſſi payer, eu égard à la commodité qu'il apporteroit au Duché, & à l'incommodité que j'en recevrois, laquelle, à dire le vrai, n'eſt pas grande; Chaunant étoit à une lieue de Champigny.

On apprit en ce temps-là que l'on n'avoit point ſu que Goulas avoit excédé ſon pouvoir, & avoit fait Monſieur garant en ſon propre & privé nom: c'eſt ce qui fit que les Juges donnerent à Mr. de Richelieu la garantie contre S. A. R. On dit en ce temps-là que ſon affaire avoit été mal défendue, & que Mr. de Choiſy ne l'avoit point ſollicité pour faire déplaiſir à Goulas. La vérité eſt que Goulas ne s'étoit point vanté de ce qu'il avoit fait, & que s'il l'eût dit, on y auroit pu remédier; il tenoit cela caché. La rage qu'il eut de cette affaire, fit que pour couvrir ſa faute il la jetta ſur Préfontaine & ſur Nau, & dit à Monſieur que c'étoient eux qui avoient embarqué l'affaire, & qui étoient cauſe que je l'avois remuée. Monſieur étoit prévenu fauſſement que c'étoient eux qui

me mettoient dans la tête le compte de tutelle ; Me. de Guife fe joignit à Goulas, & ils lui firent prendre la réfolution de les ôter de mon fervice.

Le 9 de Septembre l'on me vint éveiller pour me dire que de St. Frique étoit arrivé de la part de S. A. R. Je le fis entrer, il me donna une lettre qui étoit affez aigre pour moi, par laquelle S. A. R. me commandoit d'ôter Nau de mon fervice, & de lui obéir. Dans l'inftant je m'en allai dans la chambre de Me. de Frontenac, où étoient fon mari & la Comteffe de Fiefque : j'envoyai chercher Préfontaine, je leur lus la lettre, & je pleurois. Je leur dis : Elle eft bien différente de celle qu'il m'écrivit à Orléans, il avoit befoin de moi en ce temps-là, & à cette heure je lui fuis très-inutile ; je fus fort touchée de ce mauvais traitement, & affurément il eft inoui qu'à une perfonne qui a 25 ans paffés on lui chaffe fes Domeftiques, & qu'il ne lui foit pas permis de fe fervir de qui il lui plaît. Nau eft un homme qui ne fait ce que c'eft que le monde ni la Cour, il n'a jamais fréquenté que le Palais; auffi je ne l'avois pas pris pour un homme d'intrigue, c'étoit feulement pour débrouiller les procès qu'il avoit plu aux gens de Monfieur de me laiffer. On l'ac-

cusoit, le plus faussement du monde, de m'avoir portée à pousser mes affaires contre S. A. R. & Mr. de Richelieu, ainsi que je l'ai déja dit. L'affaire fut commencée par l'ordre de Monsieur, & toutes les semaines Nau me mandoit ce qui avoit été résolu sur cela en mon Conseil; je lui écrivois moi-même ce que je voulois que l'on fît, & il arrivoit souvent que ce que je lui mandois étoit tout opposé à son avis. Je lui disois dans mes lettres: Vous êtes plus habile que moi; cependant ce sont mes affaires, c'est mon bien, je veux que l'on agisse à ma mode. Il me semble après cela qu'il est bien injuste de se prendre à des Domestiques de ce qu'ils font pour le service de leurs maîtres, quand les maîtres font tout eux-mêmes, & que l'on ne suit que leurs ordres: c'est pourquoi le mauvais traitement qu'il recevroit à cause de moi, je le pris comme fait à moi-même.

Je voulus faire réponse à S. A. R., & St. Frique me dit: J'ai ordre de ne point recevoir de réponse que je ne l'aye vue, parce que Monsieur n'en veut point, si vous ne lui mandez pas que vous lui obéirez sans y rien ajouter. Je lui voulus envoyer une lettre pour Madame, il crut qu'il y en avoit une pour Monsieur, il la refusa. J'envoyai à Blois un Gentilhomme

nommé l'Epinai, Monſieur ne le voulut pas voir. Je dis ce jour-là à Préfontaine : Je crains fort que cela ne vienne juſqu'à vous pour me réduire dans la derniere néceſſité; S. A. R. & ſes gens voudront que je n'aye plus perſonne à me ſervir dans mes affaires. Préſontaine, qui eſt ſage, & qui me voyoit ſenſiblement touchée de la perte de Nau, voulut me détourner de l'apréhenſion où j'étois pour lui, il voyoit bien que j'en ſerois fort fâchée : il me diſoit : Mademoiſelle, ne voyez-vous pas que Monſieur me fait l'honneur de me parler lorſque vous allez à Blois, comme il me traite bien? Il s'eſt toujours plaint de Mr. Nau, il lui faut obéir, dans peu les affaires changeront, vous ſerez bien avec lui, & vous obtiendrez ſon retour. Je lui diſois : Je ſais bien qu'il ne ſe plaint point de vous, il dira cependant que vous êtes ami de Nau, & que c'eſt vous qui l'avez mis à mon ſervice; que vous avez toujours agi de concert enſemble; que vous étes perſuadé qu'il eſt habile, & que par cette raiſon l'on prendra toujours ſes conſeils tant que vous ſerez à moi. Ne ſavez-vous pas comme on en uſe quand on veut faire des querelles d'Allemand aux gens? Je connois Monſieur, il eſt pour moi d'une maniere qu'il n'y a mauvais traitement

que je n'en doive attendre. Je fus depuis le jeudi jusqu'au dimanche à pleurer.

Lorsque les lettres de Paris arriverent, j'ouvris un paquet de Mr. le Roi, frere de Présontaine, à qui il envoyoit une lettre qu'il avoit reçue de Monsieur. Avant que de l'ouvrir, je lui dis : Voici votre congé, nous fûmes quelque temps lui & moi sans la pouvoir lire ; enfin je la lus, & je vis que S. A. R. mandoit à Mr. le Roi, que la considération qu'il avoit pour lui & pour son frere, faisoit qu'il ne vouloit pas le traiter de la même maniere que Nau ; qu'il le prioit de faire que son frere se retirât de mon service. Il y avoit ensuite des discours obligeants pour Mr. le Roi, & rien de rude & de désobligeant pour Présontaine. Je redoublai mes pleurs, j'avois double sujet d'en verser, & cela avec une telle véhémence, que les Comtesses de Fiesque & de Frontenac vinrent dans mon cabinet : elles savoient bien ce que c'étoit, & n'en faisoient pas semblant ; elles se mirent à pleurer avec moi. Je dis à Présontaine : C'en est trop, il ne faut point que vous me quittiez ni Nau non plus, voilà le procédé le plus étrange du monde. Il me vint en pensée d'écrire à la Reine, & même à Mr. le Cardinal Mazarin, pour leur demander

leur protection, & d'envoyer le Comte d'Escars à la Cour, & de Frontenac à Blois, & mander que dans la crainte que l'on ne continuât à porter Monsieur à en user aussi violemment jusqu'à ma personne, j'allois me mettre au Val-de-Grace jusqu'à ce que mes affaires avec lui fussent finies, puisqu'elles étoient la cause de ma persécution. Ces Dames trouverent mon dessein fort bon, & dirent que je ne pouvois mieux faire : Préfontaine ne fut point de cet avis, & dit que les personnes de mon âge & de ma qualité ne devoient point en user comme tous les particuliers ; que de se mettre dans un couvent, cela tire à de grandes conséquences ; que si j'y étois une fois, on seroit peut-être bien-aise de m'y laisser lorsque j'en voudrois sortir ; que cela fâcheroit davantage Monsieur ; qu'il n'y avoit point de parti à prendre pour moi que celui de l'obéissance en tout, & de tâcher d'obtenir par-là de S. A. R. l'honneur de ses bonnes graces. Je trouvai qu'il avoit raison, & je fus de son avis.

Je dépêchai à l'instant au Comte de Béthune, & lui mandois ce qui étoit arrivé, pour le prier de me venir trouver, ce qu'il fit deux jours après. Il fut fort étonné de ce que Monsieur avoit fait

après les paroles qu'il lui avoit données ; il me parut être fort ſcandaliſé de ce qu'on lui avoit manqué de parole. Préfontaine demeura dix jours à Saint-Fargeau, après avoir reçu ſon ordre ; parce qu'il en avoit beaucoup à donner pour moi, & pour laiſſer tous mes papiers en état que je m'en puſſe ſervir. Puis il s'en alla à l'Abbaye de Grammont en Limouſin, chez l'Abbé qui étoit de ſes amis.

Il cherchoit le déſert le plus éloigné qu'il put, pour montrer qu'il ne ſe vouloit point mêler des affaires du monde. On peut croire avec quel déplaiſir il me quitta, & celui que je reſſentis de le voir partir. Tout ce qui étoit à St. Fargeau en fut fort fâché, hors les Comteſſes de Fieſque & de Frontenac, & quelques-uns de mes gens qui étoient de leur cabale. Le Comte de Béthune demeura encore huit jours à Saint-Fargeau & ſa femme auſſi, pendant leſquels je fus malade ; j'eus une fluxion horrible à la gorge avec la fievre : il eût été aſſez difficile que je n'euſſe pas eu quelque mal, je m'étois fâchée, & c'étoit la ſaiſon de l'automne, où j'avois toujours mal à la gorge depuis quelques années.

Quand le Comte de Béthune fut parti, je ne parlois plus qu'au Comte d'Eſcars :

j'étois persuadée, & avec raison, que les Dames qui étoient avec moi, n'étoient pas fâchées de tout ce qui m'étoit arrivé; ainsi je n'avois pas grand commerce avec elles.

Depuis la fin de Septembre, jusqu'à Noël que d'Escars s'en alla à Paris, je fus sans parler qu'à lui, à moins qu'il ne vînt du monde de dehors. Le matin dès que j'étois éveillée, & pendant que je m'habillois, on lisoit jusqu'à la messe; après-dîner je travaillois à mon ouvrage, on lisoit encore jusqu'à ce qu'on ne vît plus goute. J'allois me promener aux flambeaux dans la galerie, puis je venois travailler jusqu'à souper, après lequel je me promenois encore avec le Comte d'Escars. Je parlois au Commis de Préfontaine, que j'avois voulu qu'il me laissât pour compter toutes les semaines avec mes ouvriers, & pour écrire dans mes terres, & expédier ce qu'il falloit; de sorte que tous les jours il me rendoit compte de ce qu'il faisoit. Comme on écrivoit à Paris deux fois la semaine, ces jours-là je ne travaillois point; j'allois m'enfermer pour écrire. Nous avons souvent remarqué, d'Escars & moi, que pendant que je dînois ou soupois, j'avois quelquefois envie de pleurer, les larmes me venoient

aux yeux : les Comteſſes me regardoient, & me rioient au nez. Comme Mr. le Comte de Béthune fut arrivé chez lui, S. A. R. lui manda d'aller à Blois, il y alla, & le trouva fort emporté contre moi : il étoit en colere dès qu'on lui nommoit mon nom, & revenoit toujours à dire : Elle n'aime point ſes ſœurs ; elle dit que ce ſont des gueuſes ; qu'après ma mort elle leur verra demander l'aumône ſans leur en donner. Il ajoutoit encore d'autres diſcours que la colere lui faiſoit dire, qui ne ſignifioient rien, & qui faiſoient cependant connoître ſon principe. Il ſe plaignoit auſſi d'une particularité qu'il prétendoit que j'avois dite, & que je trouvois fort plaiſante ; que Madame n'avoit eu en mariage que des piques & des mouſquets pour armer deux régiments. Enſuite il diſoit : Cela eſt vrai, & elle n'a pas bonne grace de le dire & de ſe moquer, parce qu'en ce temps-là je faiſois la guerre, & cela m'étoit fort conſidérable alors.

Mr. le Comte de Béthune m'envoya une grande relation de tout ce qu'il avoit dit : les diſcours d'un homme en colere ne ſont pas pour l'ordinaire fort agréables à redire. Ils étoient ſi peu avantageux pour lui & pour moi, qu'il vaut mieux les

paſſer ſous ſilence. Il témoigna au Comte de Béthune trouver mauvais que le commis de Préſontaine fût demeuré près de moi : dès que je le ſus, je le renvoyai, & demeurai ſans qui que ce ſoit qui me pût ſervir en maniere de Secretaire. Je recevois toutes les lettres des Officiers de mes terres & de mes fermiers, & j'y faiſois réponſe ; je faiſois faire les expéditions par le premier qui ſe trouvoit, je les dreſſois, & on les copioit : j'écrivois à Paris à mes Avocats pour toutes mes affaires. Il n'a pas tenu aux gens de S. A. R. que je n'aye été bien habile, ils m'ont miſe en état de la devenir. Je connus bien en ce temps-là que Préſontaine avoit eu raiſon de vouloir que je ſuſſe mes affaires, & de me perſécuter de les voir lorſque je n'en avois point d'envie ; parce que ſi je les euſſe ignorées, elles auroient bien plus dépéri qu'elles n'ont fait : on eſt bien heureux, de quelque qualité que l'on ſoit, d'avoir des ſerviteurs fideles; outre qu'ils ſont utiles dans le temps que l'on les a, on s'apperçoit toujours qu'on les a eus. Qui m'auroit dit du temps que j'étois à la Cour, que je ſaurois combien vaut la brique, la chaux & le ſable, le plâtre, les voitures, les journées d'ouvriers, & tout le détail d'un bâtiment, & que tous les ſamedis j'arrêterois leur compte ?

cela m'auroit bien ſurpris : néanmoins j'ai fait ce métier-là un an & plus, parce que je n'avois perſonne à qui je m'en vouluſſe confier.

Lorſque Préfontaine vint à mon ſervice, ce fut la premiere année que Monſieur me donna la jouiſſance de mon bien; je fus ſi aiſe de l'avoir, que je dépenſois au-delà de plus de trois cents mille livres de mon revenu : je ne diminuai point pour cela ma dépenſe ordinaire les années ſuivantes, ni même pendant mon exil. Je l'augmentai, j'avois des chiens & des chevaux plus qu'à l'ordinaire ; il venoit beaucoup de compagnies me voir, je bâtiſſois, & cependant pour tout cela mon Tréſorier n'étoit point ou peu en avance, lorſque Préfontaine a quitté mon ſervice. On peut attribuer cela à ſa bonne conduite. Mr. d'Erbigny, Conſeiller au Parlement, n'a été que deux ans mon intendant, & agiſſoit peu. Pour Nau, il n'agiſſoit que par les ordres de Préfontaine, & pour ces ſortes d'affaires domeſtiques il s'en mêloit peu ; il entendoit mieux celles du Palais dont Préfontaine ne ſe mêloit guere ; il n'en avoit pas de connoiſſance, & n'étoit pas d'humeur d'agir dans des affaires dont il ne ſe croyoit pas tout-à-fait capable. Voilà donc où Préfontaine & Nau laiſſerent

mes affaires quand ils s'en allerent ; j'étois prête de conclure avec Mr. le Duc de Mantoue l'acquisition du Duché de Nevers ; je lui en offris huit cents mille écus, & je pense que je l'aurois eu pour ce prix. Me. de Guise me pressoit d'acheter le Comté d'Eu, que j'aurois aussi acheté la même somme. Il faut être en bon état pour faire de telles acquisitions. Voici de quoi je les prétendois payer : premiérement de beaucoup de bois que j'ai, de l'argent de l'affaire de Champigny que Mr. de Richelieu me devoit donner ; & comme Me. de Guise avoit soixante-dix ans, je regardois sa succession comme un bien assuré dans peu d'années ; & quand on se veut régler, le revenu de deux grandes Terres paye tous les ans de grands intérêts, & en rachete : ainsi je trouvois que cela se pouvoit faire sans m'incommoder.

Le départ de mes gens renversa tous mes desseins, & me réduisit à conserver ce qui me restoit le mieux qu'il me fut possible, & avec beaucoup de peine, sans songer à en acquérir davantage. On signifia l'arrêt de Champigny à Me. d'Aiguillon aussi-tôt après qu'il fut donné, & ce fut deux ou trois jours après que Monsieur eut donné ordre à Nau de se retirer de mon service. S. A. R. envoya à Paris lui

en faire le commandement avec beaucoup de rudeſſe. Me. d'Aiguillon répondit au ſergent : Les gens de Mademoiſelle ſongent encore à cette affaire, comme ſi on ne les avoit pas fait chaſſer pour cela? Ce qui me parut bien imprudent à elle, & un grand manque de reſpect envers une perſonne comme moi. J'appris auſſi qu'elle avoit dit à quelques perſonnes de ſes amis, qui lui avoient été faire des compliments ſur la perte de ſon procès : Je ne m'en mets pas en peine, les gens de Mademoiſelle qui ont agi dans cette affaire en pâtiront ; & comme elle ne les aura plus, elle ſera bien embarraſſée dans la ſuite ; j'ai aſſez d'amis auprès de S. A. R. pour y maintenir mes intérêts, je penſe que lui & Mademoiſelle ne ſe raccommoderont jamais enſemble que je n'y trouve mon compte. Ce diſcours eſt encore moins prudent que le premier, & part d'un eſprit élevé dans une fortune inſolente, & né dans une grande baſſeſſe. J'apprenois de tous ceux qui avoient vu S. A. R. qu'il ne ſe plaignoit de Préſontaine que parce qu'il n'avoit pas voulu ſe ſéparer des intérêts de Nau ; & Préſontaine me dit, devant que de ſortir de mon ſervice, que pendant mon ſéjour à Blois, Me. de Puiſieux lui avoit dit de la part de S. A. R., qu'elle ſe

plaignoit de ce qu'il étoit des amis de Nau, & qu'il le maintenoit auprès de moi; que S. A. R. desiroit qu'il s'en séparât, parce qu'il avoit de l'estime & de l'amitié pour lui; que c'étoit la seule circonstance qu'il trouvoit à redire en lui. Présontaine lui répondit : il est vrai que c'est moi qui ai donné Mr. Nau à Mademoiselle, parce que j'ai cru qu'il étoit capable de la bien servir, & je le crois encore : du moment que je verrai le contraire, je serai le premier à dire à Mademoiselle qu'il faut qu'elle le chasse; je ne vois rien en lui contre son devoir, je le servirai comme mon ami : tout le défaut qu'il a, c'est de déplaire à Mr. Goulas; il est bien malheureux que cela lui ait attiré la haine de S. A. R. Je ne sais pas ce qu'elle veut que je fasse sur son sujet; pour moi je ne conseillerai jamais à Mademoiselle de chasser un homme qui la sert bien, pour faire ma cour auprès de Monsieur : vous connoissez assez Mademoiselle pour ne prendre conseil de personne; & si elle en demande, c'est pour avoir le plaisir de ne le pas suivre, & personne du monde ne lui peut faire faire ce qu'elle n'a pas dans la tête. Je m'étonne que Monsieur qui la connoît, telle qu'elle est, s'en prenne à quelqu'un de ce qu'elle fait. Je grondai

Préfontaine de ne m'avoir pas dit cela plûtôt. Il me dit : Cela n'auroit servi qu'à vous faire déchaîner de nouveau contre Goulas, & tenir des discours qui auroient aigri Monsieur, & qui n'auroient servi de rien. J'ai toujours cru qu'à faire mon devoir, Monsieur connoîtroit tôt ou tard que j'étois un homme de bien qui va son chemin, & ne se mêle de rien. Cette plainte de S. A. R. sur Préfontaine étoit assez extraordinaire; qu'est-ce qu'il pouvoit faire contre Nau quand je l'aurois voulus garder à mon service ? Quand il m'en auroit dit du mal, je ne l'aurois pas cru ; je ne suis point comme les autres personnes de ma condition, auprès de qui les mauvais offices font effet contre les gens de bien ; quand je suis prévenue de bonne opinion pour quelqu'un par la connoissance que j'en ai, je ne change point, s'il ne se comporte de maniere à me donner occasion de le faire.

Au mois de Février de cette année, j'allai à Lesigny, à six lieues de Paris ; cette maison étoit à vendre, & j'avois envie d'en acheter une : j'allai la voir à ce dessein, & je ne la trouvai pas à ma fantaisie. Il y vint du monde de Paris me voir, j'eus néanmoins plus de compliments que de visites : j'avois fait tout le

monde malade ; tous ceux qui n'osoient me mander qu'ils craignoient de se brouiller avec la Cour, feignirent d'être malades, ou qu'il leur étoit arrivé quelque accident. J'envoyai faire un compliment à Leurs Majestés, & j'avois chargé celui que j'y avois envoyé, de dire, sans qu'on lui demandât, que je m'en retournois dans deux jours. Tout le séjour que je fis à Lesigny ne fut que de trois ou quatre jours ; j'envoyai quérir M^rs^. Guenaut & Braye, Médecins célebres de la Faculté de Paris, pour les consulter sur mes maux de gorge & de tête. Ils s'étonnerent, à voir mon visage, & lorsqu'ils apprirent que je dormois & mangeois bien, que je pusse être malade. Ils me dirent que ces maux me feroient vivre cent ans, & que c'étoit tout le mal qui m'en arriveroit, qu'ils me conseilloient de prendre des eaux de St. Mion cinq ou six jours, & ensuite de celles de Forges. Lorsque je fus de retour de ce malheureux voyage de Blois, je me purgeai pour me mettre en état de prendre des eaux ; j'en envoyai quérir : je commençai par celles de St. Mion, je les trouvai si âcres, que je n'en bus qu'un verre.

Il arriva à Paris une aventure assez nouvelle. Bartet, Secretaire du Cabinet du Roi, qui étoit tant célebre par ses voya-

ges pendant que le Cardinal Mazarin étoit en Allemagne, dit un jour dans les Tuileries, comme on parloit de Mr. de Candale & de sa bonne mine : Je le voudrois voir sans canons & sans moustaches, je crois qu'il ne seroit pas mieux qu'un autre. Mr. de Candale sut cela, & s'en tint offensé. Des ennemis de Bartet furent bien-aises de le pousser par Mr. de Candale, ils ne l'osoient faire eux-mêmes, prévenus qu'il devoit faire un éclat. Un jour dans la rue St. Thomas du Louvre, quatre ou cinq hommes à Mr. de Candale, sans masques & fort connoissables, firent arrêter le carrosse de Bartet, dans lequel il étoit, lui couperent les cheveux d'un côté, une moustache, & lui déchirerent les canons de sa culotte, & lui dirent que c'étoit pour lui apprendre à parler d'une personne de la qualité de Mr. de Candale. Cette affaire fit beaucoup de bruit; les uns l'approuvoient, les autres la blâmoient; ainsi dans tout ce qui arrive dans le monde, il y a des partisans pour & contre. Bartet n'étoit pas aimé, on étoit bien-aise qu'il lui fût arrivé quelque insulte; on s'étonnoit aussi que Mr. de Candale eût fait un tel éclat pour si peu. Cela eut son temps; il partit peu après pour la Catalogne : il passa par St. Fargeau, &

me conta qu'à chaque pas qu'il faisoit il rencontroit des gens qui lui disoient: Prenez garde à vous, Bartet vous attend. On lui donna un pareil avis à St. Fargeau, il envoya un Gentilhomme connoître ce qui se passoit, qui lui rapporta qu'on y avoit vu des Cavaliers qui avoient demandé s'il y avoit passé; de sorte qu'à son départ de St. Fargeau, Mrs. de Matha, d'Escars, Saujon, & force de Gentilshommes, tant à moi que du pays, l'allerent accompagner, & ils ne rencontrerent personne.

Je reviens à mes affaires. J'en étois accablée & du chagrin qu'elles me causoient : dès que je fus tout-à-fait brouillée avec S. A. R., je l'écrivis à Mr. le Prince, qui m'en témoigna beaucoup de déplaisir & de ressentiment contre les gens de Monsieur qui agissoient contre moi, & m'offroit de se porter contre eux à toutes extrêmités, sans nul égard pour S. A. R., si je ne jugeois que cela me fût utile, & qu'il n'en auroit jamais pour personne où il iroit de mes intérêts, après les obligations qu'il m'avoit. Je lui fis réponse que ce que l'on feroit à présent ne me feroit point utile; que j'étois bien-aise de connoître sa bonne volonté; qu'en l'état où j'étois, brouillée avec la Cour &

avec mon pere, il me sembloit que si on me vouloit persécuter, on prendroit occasion sur le commerce que j'avois avec lui; que je le priois de ne me plus écrire; que si je le pouvois servir, je ne lui ferois pas cette priere; qu'il savoit bien que tant que j'avois pu, j'avois tenu bon; que maintenant il falloit se rendre; & que si je pouvois avec honneur, & sans faire des bassesses, prendre des mesures avec le Cardinal Mazarin, je le ferois pour me tirer des persécutions de S. A. R.; que je croyois qu'il trouveroit cela à propos, & que je le souhaitois, parce que je voyois que la nécessité m'obligeoit à le faire.

Peu après le Comte de Béthune passa à St. Fargeau comme il revenoit de Blois, il s'en alloit à Paris. Je lui dis que l'exil de mes gens ne dureroit que deux mois; il y en a trois de passés, sans qu'il y ait espérance de retour. Il me répondit: Il faut patienter, le temps amene tout. Je lui fis de grandes plaintes de la mauvaise conduite de la Comtesse de Fiesque & de Me. de Frontenac: cette derniere l'alla trouver les larmes aux yeux, & lui témoigna le déplaisir qu'elle avoit que je ne la traitasse plus comme à l'ordinaire. Il se laissa si bien duper par ce qu'elle lui dit, & moi aussi, qu'il nous raccommoda; elle

pleura encore beaucoup, & me fit paroître une grande tendresse pour ma personne, blâma la conduite de Me. de Fiesque, & me dit qu'elle renonçoit à tout commerce avec elle, hors celui à quoi la bienséance l'obligeoit. Le Comte de Béthune s'en alla à Paris, & m'écrivit que Mr. le Cardinal lui avoit parlé de moi avec des témoignages d'estime, & qu'il étoit bien fâché de ne me pouvoir pas servir, de crainte que S. A. R. ne voulût engager la Cour à me persécuter sur le commerce que j'avois avec Mr. le Prince; qu'il falloit que je le fisse cesser. Le Comte de Béthune lui donna sa parole qu'il finiroit, & m'en écrivit. Je lui fis réponse d'une maniere à montrer à Mr. le Cardinal, que je ne désavouois point mon commerce passé, & je promettois positivement de n'en plus avoir à l'avenir; & même je disois que je l'avois mandé à Mr. le Prince.

On jugea à propos que Préfontaine allât à Paris. Nau, pour témoigner à S. A. R. qu'il n'avoit aucune pensée de revenir à mon service, voulut acheter une Charge de Conseiller au Parlement de Metz. Je voulois que Préfontaine en eût une de Maître des Comptes, parce qu'il n'avoit pas étudié, & qu'il n'en pouvoit avoir une de Conseiller au Parlement de Paris.

Cette occaſion ſe préſentoit de leur faire du bien. J'envoyai à Préfontaine un blanc-ſigné pour emprunter de l'argent pour avoir cette Charge ; mon intention étoit de lui donner vingt mille écus pour cela, & dix mille à Nau. Préfontaine me renvoya mon blanc-ſigné déchiré, & me ſupplia très-humblement de n'en donner de ma vie de cette maniere, parce que l'on en pouvoit abuſer : auſſi n'en donnerai-je jamais. Il ne voulut point de mon argent, & me manda qu'il ne m'avoit pas aſſez bien ſervie ni aſſez long-temps, pour mériter une telle récompenſe ; & qu'en l'état où étoient mes affaires, il ſavoit bien que j'avois beſoin d'argent ; qu'il m'étoit autant obligé que ſi je lui avois donné cette ſomme. C'eſt un garçon ſans intérêt & fort reconnoiſſant. Pour Nau, il accepta les dix mille écus, & acheta la Charge de Conſeiller au Parlement de Metz. S. A. R. y fit oppoſition au Sceau ; ce qui le mit au déſeſpoir. Préfontaine ne ſongea plus à être Maître des Comptes ; c'eſt-à-dire, il n'en avoit nulle envie, à ce que j'ai pu connoître ; ſes amis l'avoient pour lui.

Il courut alors un bruit que Mr. de Lorraine étoit en liberté. J'écrivis à Monſieur & à Madame pour m'en réjouir ; ils

ils ne voulurent recevoir ni mon Gentilhomme qui en étoit le porteur, ni mes lettres. Dans tout ce temps-là, je m'informois peu de ce qui se passoit à la Cour, à peine lisois-je les Gazettes & les Relations que l'on m'envoyoit : elle se divertissoit à l'ordinaire à des Bals, Comédies & Ballets : le Roi qui danse fort bien, les aime extrêmement. Tout cela ne me touchoit point; je songeois que j'en verrois encore assez à mon retour. Les Comtesses de Fiesque & de Frontenac n'en étoient pas de même, rien n'égaloit leur chagrin de n'être pas à toutes ces fêtes : elles en faisoient sans cesse des lamentations sur un ton fort désobligeant pour moi, qui m'étoit assez rude à souffrir, & qui les mettoit petit à petit dans mon esprit de la maniere qu'elles y sont, pour que je ne change jamais de sentiments pour elles.

Monsieur se raccommoda à la Cour; Mlle. de Guise & Mr. de Montrésor firent cette négociation. Quand j'en appris la nouvelle, j'en fus fort fâchée, je l'avoue. Les Comtesses de Fiesque & de Frontenac en témoignerent des transports de joie inouis. Elles me disoient : Vous voyez en quel état vous êtes d'être mal avec S. A. R. Vous ne retournerez jamais à Paris, & mille douceurs de cette force. Elles

louoient Goulas d'avoir travaillé à cet accommodement, & que c'étoit un bon & fidele serviteur. Je leur disois : Je ne conviendrai point de tout ce que vous dites; tous les accommodements dont Goulas s'est mêlé jusqu'à présent ont été si désavantageux à Monsieur, qu'il faut voir la suite de celui-ci pour en bien juger : je crains bien qu'il ne soit de la force des autres. Je leur appris qu'une fois après un traité que Goulas avoit fait, dont Monsieur n'étoit pas content, il le traita de traître & perfide, & le vouloit faire jetter par les fenêtres. Ce que je leur disois étoit un fait, & même public; ainsi elles ne savoient que répondre. On peut en cela remarquer leur audacieux procédé avec moi, d'oser me disputer & me tenir tête en faveur d'un homme qu'elles savoient m'être odieux avec beaucoup de raison. Les gens de Monsieur crurent que son accommodement me feroit trembler, & que je leur envoyerois faire des offres admirables; néanmoins je ne fis aucune démarche. Le Comte de Béthune, qui étoit à Paris, en qui S. A. R. avoit témoigné beaucoup de confiance, n'en eut aucune connoissance, dont il fut un peu scandalisé, & il s'en consola sur la maniere dont étoit fait son traité.

S. A. R. n'alla pas d'abord à la Cour; elle abandonna Mr. le Duc de Beaufort, Me. de Montbazon, & les Conseillers exilés pour l'amour de lui: il ne s'est jamais fait un si pauvre accommodement. On lui avoit promis une récompense pour Louviers, fils de Mr. Broussel, qui avoit le Gouvernement de la Bastille dès la premiere guerre, & qui en étoit pourvu du Roi; il n'en est pas encore payé présentement, & si S. A. R. a fait plusieurs voyages à la Cour.

L'accablement où mes affaires me mettoient, m'obligea à me résoudre à prendre un Secretaire. Je jettai les yeux sur un garçon nommé Guilloire, qui avoit été long-temps employé pour les affaires du Roi en Allemagne, de quoi il s'étoit acquitté avec beaucoup d'honneur & de fidélité: il me fut proposé par des personnes en qui j'avois beaucoup de confiance, & qui m'en répondoient comme d'eux-mêmes. Je fus assez sotte pour dire devant les Comtesses de Fiesque & de Frontenac que j'avois ce dessein; elles ne manquerent pas de le mander à Blois. Me. de Guise avoit écrit à S. A. R. pour avoir son agrément pour Guilloire à la priere de Mr. de Turenne, qui l'avoit connu en Allemagne, & avec qui il avoit

ſervi ; je n'oſois propoſer perſonne à Monſieur, & je n'avois pas de commerce avec lui. S. A. R. répondit qu'il étoit ami de Préfontaine, & par-là il eut l'excluſion ; après quoi je me réſolus à ne prendre perſonne : ce qui me donnoit beaucoup de fatigue & de peine. Sur la fin du Carnaval, il vint une méchante troupe de Comédiens à St. Fargeau ; quoique j'euſſe aſſez de chagrin pour que rien ne me pût réjouir, je crus que quand je témoignerois ne me ſoucier de rien, cela feroit dépit à ceux qui étoient bien-aiſes de m'inquiéter : je les fis jouer peu de temps, parce qu'on me manda que Me. de Guiſe étoit malade, & que deux jours après elle avoit reçu l'Extrême-Onction ; ce qui me fit réſoudre d'aller à Paris. J'envoyai à l'inſtant des relais & un Gentilhomme en poſte, pour en avoir des nouvelles ſur le chemin. Je partis le matin dès la pointe du jour, je fis ce jour-là vingt-deux lieues ; c'eſt une aſſez grande diligence au mois de Février. Le jour d'après je ſerois arrivée de bonne heure à Paris, ſi je n'avois trouvé le Gentilhomme que j'avois envoyé, qui me dit près de Fontainebleau, qu'il avoit trouvé Me. de Guiſe ſans connoiſſance, & que ſûrement elle étoit morte à l'heure qu'il me

parloit. Je m'en allai jufqu'à Fontainebleau, où je m'arrêtai : mon deffein étoit, fi j'euffe été à Paris, de n'y féjourner que jufqu'à la mort de Me. de Guife, où jufqu'à ce qu'elle fût hors de danger, & de n'y voir qui que ce foit, de crainte que la Cour ne crût que j'euffe envie d'y demeurer, pour ne lui pas donner le plaifir de m'en chaffer.

Monfieur & Mlle. de Guife m'envoyerent faire un complîment après la mort de Me. de Guife. Mlle. de Guife s'excufa fort de ce qu'elle ne m'avoit rien mandé de fa maladie, fur fon affliction. Je crois que la plus véritable raifon qu'elle avoit, étoit la crainte qu'elle eut qu'en cet état elle ne fe fût repentie de tout ce qu'elle avoit fait pour nous brouiller Monfieur & moi, & même des difpofitions de fon teftament qui n'étoient pas fort juftes. Le lendemain de la mort de Madame de Guife, Mlle. fa fille envoya querir tout ce qu'elle avoit de parents à Paris, pour être à l'ouverture de fon teftament, & pour voir à faire élire un Tuteur au petit de Joyeufe. Elle manda quelques-uns de mes gens que j'avois à Paris, pour y affifter. Un Pere Capucin apporta le teftament de la part de la Mere Supérieure des Capucines, à qui

elle l'avoit donné à garder. On lut le teſtament; enſuite on me l'envoya : il étoit écrit de ſa main, & derriere il y avoit une évaluation de ſes biens, pour montrer la juſtice & l'équité avec leſquelles elle en avoit fait le partage à ſes enfants. Je me trouvai déshéritée : ce qui me ſurprit fort; je ne croyois pas qu'après m'avoir ôté tant d'effets dans mes affaires avec S. A. R., elle fût encore d'humeur à faire des libéralités à mes depens à ſes autres héritiers. Je réſolus bien de chercher les moyens de n'en demeurer pas à une diſpoſition ſi peu favorable pour moi. La conjoncture de la mort de M^e^. de Guiſe me fit croire que j'avois beſoin d'un Intendant; j'écrivis à M^r^. le Bon, Conſeiller au Parlement de Paris, pour le prier de s'attacher à mon ſervice : c'eſt un homme d'eſprit, de capacité, & de beaucoup de réputation; c'étoit ce qui m'avoit donné envie de le prendre, je ne le connoiſſois point. Il me fit réponſe qu'il recevoit avec beaucoup de reſpect l'honneur que je lui faiſois, & qu'il en écriroit à S. A. R. pour avoir ſon agrément.

Après avoir été quatre jours à Fontainebleau, je m'en retournai à St. Fargeau, où je reçus des lettres & des envoyés de tout le monde, hors de Leurs A. R.; cela

me fut une grande fatigue d'avoir à répondre à tant de lettres, & de tant mentir. Il falloit parler de mon affliction, & j'en avois fort peu : la conduite de M^{e}. de Guise ne m'y avoit pas obligée; j'en pris néanmoins le deuil tout aussi régulier que si je l'avois eu dans le cœur : en ce monde il faut toujours sauver les apparences autant que l'on peut. Deux jours après mon arrivée à St. Fargeau, M^{r}. le Bon y vint pour me remercier de la confiance que j'avois témoigné avoir en lui, & de le vouloir prendre à mon service, & en même-temps pour me dire la réponse qu'il avoit eue de Monsieur au sujet de son agrément. Elle étoit qu'il étoit ami de Nau, & que c'étoit par sa participation que je le prenois, & que cela empêchoit qu'il n'y donnât son consentement. M^{r}. le Bon fut scandalisé de cette réponse. Il entra en matiere avec moi sur mes affaires, & nous eûmes sur cela une longue conversation, dans laquelle je connus que j'avois eu lieu de me réjouir que S. A. R. ne l'eût pas agréé, & que ce n'étoit pas mon fait. Il me dit : Vous savez trop vos affaires, ce n'est pas le métier des Dames de s'en mêler. Il faut que les personnes de votre qualité jouent, se divertissent, & n'entendent jamais parler de

leurs affaires. Pour moi, ſi j'avois l'honneur de me mêler des vôtres, je ne vous en parlerois jamais; & ſi vous m'en demandiez des nouvelles, je changerois de diſcours. Cela ne me plut pas du tout, & je conclus, ce que j'ai dit, qu'il n'étoit point mon fait. J'aime à commander aux gens qui dépendent de moi, & je veux que l'on me rende compte de tout. Après que Mr. le Bon m'eut fait ſa cour un jour ou deux, il s'en retourna fort ſatisfait de moi.

Lorſque le Chevalier de Charny eut achevé ſes études, je lui dis : Vous êtes en âge de choiſir la profeſſion qui peut mieux vous convenir; je ne veux point vous contraindre, j'eſpere que vous réuſſirez mieux en celle qui vous plaira le plus, & où penche votre inclination. Si vous voulez être d'Egliſe, il faut étudier en Théologie, je vous envoyerai en Sorbonne. Si vous voulez demeurer dans le monde, il eſt temps d'aller à l'académie. Si la fortune vous eſt favorable, vous pouvez être heureux en toute condition, choiſiſſez celle que vous aimerez le mieux. Il me témoigna qu'il n'avoit point d'inclination pour l'Egliſe, qu'il eſpéroit ſe faire honnête homme, qu'il feroit de belles actions dans la guerre, que cela obligeroit S. A. R. à l'a-

vancer. Je mandai à ſon oncle, frere de ſa mere, de venir à St. Fargeau, d'où il le mena à l'académie, de peur que, ſi je l'y envoyois par quelqu'un de mes gens, S. A. R. ne le trouvât mauvais. Il eut beaucoup de déplaiſir de me quitter, il s'en conſola aiſément, il conſidéroit qu'il alloit en un lieu pour tâcher d'apprendre à ſe rendre digne de me ſervir.

Madame la Princeſſe-Royale, veuve du Prince d'Orange, vint à Paris voir la Reine d'Angleterre ſa mere; elle arriva avec un équipage très-magnifique. Elle la parut fort ſur ſa perſonne tant qu'elle fut à la Cour, elle avoit quantité de belles pierreries; tout le monde diſoit qu'elle venoit dans le deſſein de donner dans la vue du Roi, & l'on croyoit que la Reine n'en ſeroit pas fâchée, & que ſi elle leur plaiſoit, elle ſeroit bientôt catholique. On diſoit que c'étoit une grande Princeſſe, il y avoit à redire qu'elle étoit veuve d'un Gentilhomme : la Principauté de la Maiſon de Naſſau n'eſt pas fort ancienne, quoique la Maiſon ſoit fort illuſtre. La conjoncture n'étoit pas trop favorable pour elle; dans ce même temps la France fit alliance avec le Protecteur d'Angleterre ; il envoya un Ambaſſadeur à la Cour : on témoigna au Roi d'Angleterre qu'il feroit

plaiſir de s'en aller, ce qu'il fit ſans retarder. On peut auſſi aiſément juger qu'il ne pouvoit demeurer pour voir tous les jours un Ambaſſadeur de Cromwel. La Reine donna des aſſemblées à la Princeſſe Royale, & même des particulieres, parce qu'elle ne vouloit pas ſe trouver aux publiques parce qu'elle étoit veuve. On la régala fort, & il n'y eut que du Roi qu'elle ne le fut pas, je penſe même qu'il ne lui parla point. On me manda tout cela à St. Fargeau, où je menois ma vie ordinaire. J'envoyai à Blois faire des tentatives pour ſavoir ſi Monſieur auroit agréable que je lui rendiſſe mes reſpects; il me refuſoit toujours. Je fis un tour à Auxerre, qui eſt une ville à neuf lieues de St. Fargeau, pour entendre un bon Prédicateur à la Notre-Dame de Mars: en même-temps je pris occaſion de faire reconnoître par un Notaire les proteſtations que j'avois faites & écrites de ma main, pour tout ce que l'on me pourroit obliger de faire par force au préjudice de mes intérêts. Aſſurément une perſonne ſous l'autorité d'un Pair fils de France qui s'eſt accommodé à la Cour, doit tout craindre, & on eſt bien-aiſe au moins, quand on fait des affaires de cette maniere, que ceux qui vous les font faire n'en profitent pas à l'avenir, eux ou leurs

descendants. Je pense néanmoins que je fis en cela une faute; l'état où j'étois, la maniere dont Monsieur me traitoit, étoient des circonstances assez publiques pour que toute la France me fût témoin. L'affaire de soi-même étoit une protestation perpétuelle, & celle que je fis par écrit ne servoit qu'à aigrir S. A. R. qui le sut tôt après; il avoit gagné des personnes à qui je m'étois fiée sur cette affaire.

Quelque jours avant qu'il me fût venu dans l'esprit d'aller à Auxerre, j'avois envoyé l'Epinay (qui étoit celui que j'envoyois presque toujours à Blois, j'avois confiance en lui, aussi ne m'a-t'il jamais manqué) chez Mr. le Duc de Beaufort, pour le prier de le mener à Blois, & d'obtenir de Monsieur la permission que je l'allasse trouver, & que nous verrions ce qui se pourroit faire pour accommoder nos affaires. Monsieur de Beaufort l'y mena, Monsieur le vit dans sa chambre; c'étoit beaucoup qu'il le souffrit, il commanda à Monsieur de Beaufort de m'écrire la lettre suivante.

LETTRE de Mr. de BEAUFORT, A MADEMOISELLE:

MADEMOISELLE,

Auſſi-tôt que Mr. de l'Epinay a été arrivé à Vendôme, & que j'ai reçu par lui les ordres de Votre Alteſſe Royale, je ſuis parti ſur l'heure. Je me rendis le ſoir même ici. Je me ſuis acquitté le plus ponctuellement qu'il m'a été poſſible de ce que vous me commandiez auprès de S. A. R. qui m'a commandé de vous écrire qu'il recevoit avec joie & tendreſſe vos ſoumiſſions, deſquelles il eſpere une bonne ſuite; qu'il deſire (pour n'avoir qu'à vous embraſſer paternellement quand elle vous verra) qu'auparavant vos gens d'affaires & les ſiens regardent enſemble d'ajuſter & faire un projet d'une compenſation, afin de conclure une fois pour toutes les différends entre S. A. R. & la Vôtre : que cela arrêté entr'eux & paraphé, vous viendrez recevoir de S. A. R. les amitiés & careſſes d'un bon pere; puis vous vous en retournerez quand il vous plaira pour ſigner ledit arrêté. Voilà en ſubſtance ce que je dois avoir l'honneur de répondre à V. A. R.; je remets, avec votre permiſſion, au porteur

le reste : ce qui me fait finir avec soumission & respect, & me dire de même,

MADEMOISELLE,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble & très-obéissant & très-fidele serviteur,

LE DUC DE BEAUFORT.

De Blois, le 25 Mars 1656.

Il chargea l'Epinay d'une lettre que Monsieur ne vit point, & en écrivit une au Comte de Béthune par ordre de S. A. R., laquelle il m'envoya ensuite.

LETTRE de Mr. le Duc de BEAUFORT, A MADEMOISELLE.

MADEMOISELLE,

Ce fidele porteur rendra compte à V. A. R. d'un ordre exprès de quoi je ne me suis pu tenir de promettre de donner part à V. A. R.; c'est que Monsieur veut très-absolument que vous lui donniez une indemnité, en cas que Mr. le Duc de Richelieu ait son recours sur lui des démolitions de Champigny. J'ai fait de grandes instan-

ces tant ſur cela que ſur le reſte où il y a eu de votre ſervice, où j'ai pu manquer de capacité, & non de zele & de fidélité. Cela eſt très-connu de Mr. de l'Epinay, qui eſt inſtruit de tout ceci; il ne manquera pas d'avoir l'honneur de vous en entretenir ponctuellement. Il a laiſſé le tout en état que vous en êtes la maîtreſſe, & moi je demeurerai en celui d'attendre vos ordres auſſi ponctuellement. Je ſuis,

MADEMOISELLE,

De Votre Alteſſe Royale,

Le très-humble, très-obéiſſant & très-fidele ſerviteur,

LE DUC DE BEAUFORT.

Et à côté : *Si vous renvoyez, je tiens néceſſaire que ce ſoit le porteur, qui eſt déja inſtruit.*

LETTRE de Mr. le Duc de BEAUFORT, à Mr. le Comte de BÉTHUNE.

De Blois ce 27 de Mars 1656.

MONSIEUR MON COUSIN,

Enfin, l'Epinay s'en eſt retourné. La réponſe qui lui a été faite, eſt que S. A. R.

reçoit les ſoumiſſions de Mademoiſelle avec joie & tendreſſe, qu'il en eſpere une heureuſe ſuite. Il trouve à propos avant qu'elle vienne ici, que ſes gens & ceux de Mademoiſelle ajuſtent, ſi elle le veut, enſuite de la tranſaction, un projet de compenſation, lequel paraphé d'eux, S. A. R. trouve bon que Mademoiſelle le vienne trouver où il lui plaira. Puis, lorſqu'elle ſera retournée, elle ſignera l'acte ſuſnommé. Son Alteſſe-Royale auſſi m'a commandé, de quoi je ne me ſuis pu dégager, de déclarer à Mademoiſelle qu'il veut ſortir d'affaire ſans en avoir plus avec elle; qu'il veut être déchargé de la garantie des démolitions de Champigny; qu'elle ne laiſſera pas de pourſuivre ſon affaire au Parlement de toutes ſes forces; qu'il eſpere la gagner; que du reſte il deſire être déchargé. Quoique j'aye pu dire & repréſenter aſſez raiſonnablement, je ne l'ai ſu faire changer, à mon grand regret. Je crois que cet article gâtera tout. S. A. R. m'a très-fortement recommandé de vous témoigner qu'il eſt très-perſuadé que vos ſoins & preſſantes raiſons réitérées à Mademoiſelle l'on miſe en bon chemin. Madame me donne le même ordre; c'eſt pourquoi je m'en ſuis chargé d'autant plus volontiers, que nombre de perſonnes croyent ici

la vérité de ce que j'ai commandement de vous faire savoir. L. A. R. ne doutent pas que vous ne fassiez votre possible, afin de réduire Mademoiselle à leur intention; & je leur déclare que je ne crois pas que nous en venions à bout facilement. Je trouve de vous à moi, l'article de Champigny un peu rude, & mis hors d'œuvre. S. A. R. dit que ce seroit un levain de discorde. S. A. R. à voulu lire cette lettre, dont je n'ai fait aucune difficulté. C'est, Monsieur mon Cousin, votre très-affectionné serviteur,

LE DUC DE BEAUFORT.

L'Epinay arriva à St. Fargeau le même jour que je revins d'Auxerre; je ne lui en avois donné aucune part, afin que si on lui en parloit à Blois lorsque je l'y envoyerois, il pût jurer & protester n'en avoir aucune connoissance. Je fus fort aise de la bonne réponse de S. A. R. Je ne doutai pas que si j'y allois moi-même, je n'y fusse bien reçue. J'envoyai à Vendôme l'Epinay trouver M^r^. le Duc de Beaufort, pour le mener encore à Blois, & dire à S. A. R. que je n'avois point de gens qui pussent faire mes affaires, ni en qui je me voulusse confier; que j'allois moi-même le trouver; qu'il pouvoit faire

venir les ſiens, que nous accommoderions les affaires ainſi qu'il l'ordonnoit. Monſieur dit à Mr. de Beaufort qu'il ne vouloit pas que je le vinſſe trouver. Mr. de Beaufort lui dit qu'il croyoit que j'étois partie pour cela. Il lui ordonna de me mander que je retournaſſe à St. Fargeau, qu'il avoit eu des nouvelles du Roi; que les affaires avoient changé de face; qu'un de ſes ordinaires l'étoit venu trouver pour lui porter un arrêt de ſon Conſeil, avec une lettre qui portoit qu'il vouloit prendre connoiſſance de nos affaires; que nous lui étions ſi proches, qu'il ne deſiroit pas que d'autres terminaſſent nos différends que lui. J'étois partie pour Blois, pendant que l'Épinay y étoit allé avec Mr. de Beaufort. Je trouvai l'Epinay à une lieue de Châteauneuf. L'ordinaire du Roi arriva, qui me rendit ſa lettre qui contenoit le même diſcours que celle de S. A. R. & le même arrêt. Je connoiſſois l'ordinaire du Roi qui s'appelloit de Seve d'Aubeville, qui eſt un fort honnête garçon. Je lui demandai : à quoi eſt bon ce parchemin ? Que voulez-vous que j'en faſſe ? il me dit, tout ce qu'il vous plaira. J'écrivis au Roi : Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il nous faiſoit, de ſe vouloir mêler

de nos affaires; que ſi j'avois oſé, je l'aurois ſupplié de faire ce qu'il faiſoit à préſent; qu'il y avoit long-temps que j'avois ce deſſein, que le reſpect m'en avoit retenue. Je lui dis du mieux que je pus, & renvoyai Aubeville.

Je rêvai fort à ce que j'avois à faire là-deſſus, & pris mes réſolutions toute ſeule; je n'avois perſonne de qui prendre conſeil. J'envoyai un courier à Paris querir Mr. le Comte de Béthune; je penſois que régler nos affaires de la maniere que Monſieur le vouloit, il ne m'en ſauroit point de gré, qu'il auroit mon bien, & me perſécuteroit encore; qu'il valoit mieux faire les affaires de façon que cela me réconciliât avec lui, & que je puſſe avoir du repos. Je gardai le lit, & fis ſemblant d'être malade, afin que ſi Monſieur m'envoyoit dire de m'en retourner, j'euſſe un prétexte pour demeurer. J'envoyai à Blois pour lui dire que j'aurois obéi à ſes ordres, ſans que je m'étois trouvée mal. Celui que j'y envoyai trouva un Enſeigne de ſes Gardes avec de ſes Gardes à Clery, qui avoit ordre, ſi j'y paſſois, de m'arrêter, & de me conduire juſqu'à St. Fargeau. Il alla à Blois, S. A. R. ne le voulut point voir. Je fus cinq ou ſix jours à Châteauneuf devant la Semaine-ſainte. Monſieur ar-

riva à Orléans le mercredi ſaint au ſoir ; lorſqu'il arriva, on lui dit que mon Maréchal-des-Logis y étoit. Il y étoit allé pour ſes affaires particulieres ; cela fit croire à S. A. R. qu'il y étoit allé pour faire mes logements. Le voilà dans une furie & dans un tranſport violent ; de ſorte qu'il ne ſavoit ce qu'il diſoit. Il commanda à un Lieutenaut de ſes Gardes de me venir trouver, pour me dire que ſi je penſois aller à Orléans, il m'en feroit fermer les portes. Ce Lieutenant arriva à Châteauneuf, comme je ſoupois, ſi hors de lui, le pauvre garçon, de l'état où il avoit vu ſon maître, qu'il ne put preſque parler. Je lui dis que Monſieur ſe pouvoit aſſurer que je ne ſongeois en façon du monde à aller à Orléans, puiſque cela ne lui étoit pas agréable ; que quelque indiſpoſition, comme je le lui avois mandé, m'avoit fait reſter à Châteauneuf ; & que de plus, j'y étoit demeurée pour gagner le Jubilé qui ne devoit pas être ſitôt à St. Fargeau.

Le Jeudi-ſaint, comme je m'habillois, on me dit que l'ordinaire du Roi étoit-là. Je le fis entrer, il me donna une lettre de S. M. par laquelle elle m'ordonnoit de dire au Sr. d'Aubeville tout ce qui étoit néceſſaire pour informer Mr. le Chancelier de mon affaire. Je fis réponſe à S. M.

que je n'avois jamais ſouhaité d'avoir de l'habileté, & de ſavoir bien mes affaires, comme je faiſois préſentement pour les dire à Aubeville; que je n'avois maintenant perſonne à mon ſervice qui fût informé de l'affaire dont il étoit queſtion; que les gens de Monſieur m'avoient ôté tous mes papiers, que je ne ſavois où ils étoient; & mille ſoumiſſions, & mille reſpects. Enſuite le Comte de Béthune arriva le ſoir fort tard. Il me conta comme il avoit été prendre congé de ſon Eminence, qui lui avoit témoigné être bien-aiſe que les affaires priſſent le chemin de s'accommoder, & qu'il lui avoit parlé d'une maniere fort obligeante pour moi; qu'il lui avoit marqué que l'envoi de l'ordinaire du Roi ne devoit point empêcher que nous ne nous accommodaſſions, Monſieur & moi, ſans y avoir égard, puiſque l'intention du Roi n'étoit que de nous voir bien enſemble. Mr. de Beaufort arriva le lendemain, jour du grand Vendredi, & nous dit qu'il avoit vu Monſieur, lorſqu'il avoit paſſé à Orléans, qu'il ne lui avoit point témoigné être fâché de ce qu'il me venoit trouver. Ils demeurerent tout le Vendredi à Châteauneuf, & le Dimanche ils firent leur Jubilé auſſi-bien que moi, & après Vêpres, nous nous enfermâmes, Mr. de

Beaufort, Mr. de Béthune & moi, pour voir ce qu'ils diroient à Monſieur. Ils furent d'avis que je les chargeaſſe de deux écrits que le Comte de Béthune me dicta. Voici celui que tout le monde vit, l'autre étoit en pareils termes, il y avoit peu de différence : cela ne ſervit de rien, je n'en ai pas eu grand ſoin, il s'eſt égaré.

Mr. le Duc de Beaufort & Mr. le Comte de Béthune ſont chargés de moi de demander à Monſieur, pour le bien de mes affaires & ma ſatisfaction particuliere, tous les articles dont je me ſuis expliquée avec eux, & qu'eux-mêmes ont trouvé ſi juſtes & ſi raiſonnables, que j'oſe eſpérer, & me promets que Monſieur, par ſa bonté paternelle, les eſtimera tels, d'autant plus que ce que j'en fais eſt pour ſon contentement & l'avantage de ſa Maiſon. Fait à Château-neuf-ſur-Loire, ce jour de Pâques dix Avril 1656.

ANNE-MARIE-LOUISE
D'ORLÉANS.

Je jettai bien des larmes lorſque je fis cet écrit : le ſouvenir de tout ce que l'on a ſouffert pour une affaire que l'on croit finie, & qui l'auroit pu être ſans tant de perſécutions, afflige beaucoup. Je diſois à ces Meſſieurs : Qui m'auroit dit en 52,

lorfque j'étois à Orléans, pour récompenfe de ce que par ordre de Monfieur j'ai empêché le Roi d'y entrer, dans quatre ans Monfieur y fera, il vous en fera fermer les portes, & vous fera du pis qu'il pourra; on m'auroit donné un bon avis, alors j'euffe pu faire un accommodement à la Cour; de maniere que je me ferois mife hors d'état d'être à jamais maltraitée, ni de mon pere, ni de perfonne, & peut-être me trouverois-je préfentement en pofte où ma protection lui auroit été utile? Tous ces fouvenirs coupent la gorge: je ferois trop heureufe de n'avoir point de mémoire. Ces Meffieurs voyoient bien que ce que je difois étoit véritable, parce qu'ils en avoient une connoiffance particuliere. Ils fe mirent à pleurer avec moi de la miférable condition où Monfieur m'avoit mife, & du peu de bonne intention qu'il avoit de m'en procurer une meilleure: nonobftant tout cela, mon devoir me faifoit aller au-devant d'un accommodement. Ils partirent le lendemain de Pâques dès la pointe du jour, & arriverent à Orléans où Monfieur étoit. Quoiqu'il les fût arrivés, il ne laiffa pas de s'en aller à la promenade, pour montrer combien il négligeoit toutes les propofitions qui lui venoient de

ma part ; ce commencement étoit peu favorable. Le ſoir à ſon retour on lui dit que ces Meſſieurs étoient venus ; il témoigna avoir envie de les voir, ils vinrent, & lui parlerent, ſans d'abord montrer l'écrit. Monſieur s'emporta, cria, & jetta feu & flamme contre moi comme il avoit accoutumé. Après le premier emportement, il revint ; il ne ſouhaitoit rien avec tant de paſſion que d'être hors d'affaire avec moi, & il vouloit que ce fût à ſa mode. On lui montra l'écrit que j'avois donné, qui ſervoit comme de pouvoir à ces Meſſieurs : après avoir bien crié & diſputé, il dit que je voudrois voir ſes enfants à l'hôpital, que je les mépriſois, que je croyois être plus grande Dame que mes ſœurs, & que j'avois dit : Ma mere étoit de la Maiſon de Bourbon, & a apporté quatre cents mille livres de rente en celle de mon pere, & ma belle-mere eſt de celle de Lorraine, & n'a rien eu en mariage. Sur cela Monſieur ne ſe pouvoit tenir. Après avoir tout dit, il cria un peu ſur Champigny. Ces Meſſieurs lui dirent qu'il ne falloit point parler de cette affaire, qu'elle étoit diſtraite de l'autre, qu'il falloit en finir une, & qu'après, lorſque nous ſerions bien enſemble, S. A. R. & moi nous ſolliciterions tous

deux contre Mr. de Richelien. Mr. l'Evêque d'Orléans étoit présent à toutes ces conférences, où Madame fit merveille, à ce qu'ils me dirent. S. A. R. appella Mr. de Choisy son Chancelier, & lui ordonna de s'assembler avec les gens que Mr. le Comte de Béthune lui meneroit pour conclure cette affaire. Il sortit, & publia cela tout haut avec grande joie. Ces Mrs. firent leurs instances pour l'obliger à me voir, il ne le voulut pas; il disoit : Je m'en vais à Bourbon, le temps me presse, je n'ai pas seulement le loisir d'aller à la Cour, c'est pourquoi je ne puis retarder : au retour nos affaires seront finies, je repasserai même à St. Fargeau, si ma fille le veut. Ce retardement à me voir ne parut pas tendre pour moi; il ne me surprit pas beaucoup ; je n'avois jamais été gâtée de trop de tendresse de sa part. Quantité de ses gens me vinrent voir : cela me parut des effets de réconciliation. Ces Mrs. me conterent tout ce qu'ils avoient fait, & dont j'ai dit la substance. S. A. R. coucha à Sully, à 3 lieues de moi, la riviere entre-deux, il n'en passa qu'à un quart de lieue. Ces Mrs. envoyerent le soir la Hiliere, homme de qualité, attaché à Mrs. de Beaufort & de Béthune, pour prier S. A. R. de trouver bon
que

que j'allasse le lendemain matin à Sully le voir, ce qu'il n'eut pas agréable. S. A. R. m'avoit écrit une lettre fort douce par ces M^rs^., & elle est demeurée entre les mains de M^r^. le Comte de Béthune, qui fait grand cas des manuscrits. Depuis ce temps-là, la Hiliere s'est attaché à mon service; & à la priere de ces M^rs^, je lui ai donné une pension; c'est par eux que je l'ai connu. J'envoyai Colombier à Cône, faire des compliments à S. A. R.; je lui écrivis: elle me fit réponse, & me manda qu'elle avoit grande impatience d'être de retour pour me voir.

Avant que de passer plus avant, il est bon de mettre ici quelques particularités assez considérables pour moi, que j'avois oubliées en leur temps. Les disgraces continuelles, & les chagrins qu'elles causent, sont capables de diminuer la mémoire, quelque bonne qu'elle soit, bien que pour l'ordinaire on n'en ait que trop pour se souvenir de ce qui est désagréable. Au fort de mes affaires avec S. A. R. & un peu avant notre rupture entiere, on envoya des troupes en quartier d'hyver dans ma Souveraineté de Dombes, ce qui ne s'est jamais fait. J'en écrivis à la Cour; je suppliai S. A. R. de joindre ses prieres aux miennes: elles n'eurent aucun

effet; on y mit le Régiment de Canillac le borgne, & celui de son fils le Comte du Pont-Château. Ce sont des personnes de qualité, & dont je connoissois quelques-uns. Je crus que leur procédé seroit égal à leur condition, & qu'ils connoîtroient le respect qu'ils me devoient. Au-lieu de cela, il n'y a ni pillerie ni volerie qu'ils ne fissent; & quand on leur disoit ce que j'étois, le fils de Canillac (le pere n'y étoit pas) répondoit : Je vais tous les ans à la guerre, je serai tué avant que Mademoiselle vienne à la Cour. Après avoir reçu l'ordre du Roi pour loger, & avoir marché à une lieue hors de mon Pays, ils vinrent assiéger une Ville. Lors mes sujets prirent les armes, & leur coururent sus, comme sur des gens sans aveu. Ils en prirent de prisonniers, à qui le Parlement de Dombes fit le procès, & les condamna à la mort. Mes sujets furent assez malhabiles pour ne les pas exécuter sur le champ, ils m'envoyerent demander comment ils en useroient. Celui qui avoit été condamné étoit un Officier, natif de Moulins. Me. de Longueville, qui y étoit pour lors, m'écrivit, & me demanda sa grace; je la lui accordai. Je pense qu'en cela elle me fit plaisir : en l'état où étoient les affaires, si on eût exécuté l'Officier,

après m'avoir demandé ſa grace, cela eût cabré la Cour. Au moins par cet expédient la dignité de ma Souveraineté & des arrêts de mon Parlement étoit ſauvée : en conſéquence de la grace que j'accordai, on élargit l'Officier condamné, & quelques Cavaliers auſſi priſonniers.

Il ſe rencontra dans tous ces déſordres un Garde de Mr. l'Archevêque de Lyon, lequel eſt auſſi Lieutenant de Roi en la Province de Lyonnois, que l'on arrêta. Mr. l'Archevêque de Lyon, ſans avoir envie de demander ſon Garde, ni faire des plaintes qu'on l'avoit arrêté, envoya à l'inſtant querir deux Conſeillers du Parlement de Dombes, qui l'allerent trouver; ils croyoient qu'il avoit à faire d'eux : il les envoya à l'inſtant priſonniers dans le château de Pierre Encize, & puis il fit ſavoir à la Compagnie que c'étoit pour repréſailles de ſon Garde. Ils n'y furent que vingt-quatre heures, & le temps ne fait rien en cela. J'avoue que lorſque je l'appris, j'en fus fort en colere, & j'écrivis une lettre à l'Archevêque, par laquelle il put reconnoître mon reſſentiment. L'année ſuivante on y mit encore des troupes compoſées de plus honnêtes gens que n'étoient celles de l'année précédente: c'étoit le régiment du Chevalier d'An-

lesy, une compagnie du Prince Maurice de Savoye, & le régiment de Givry. Ils envoyerent à St. Fargeau, savoir si j'avois agréable qu'ils suivissent les ordres du Roi, & qu'ils aimeroient mieux laisser périr leur régiment que de loger chez moi. Je les remerciai de leur civilité, & consentis qu'ils logeassent dans ma Souveraineté. Je ne pouvois pas faire autrement. Ils furent trois jours campés pour attendre de mes nouvelles; pendant tout l'hyver, ils ne voulurent toucher qu'à ce qu'on a coutume de donner aux troupes par l'ordre du Roi. Givry, qui commandoit ces troupes, écrivoit toutes les semaines à Préfontaine pour avoir mes ordres.

Il ne vouloit rien prendre sans cela; j'eus autant de sujet de me louer de ces Mrs. que j'en avois eu de me plaindre des autres. J'écrivis à S. A. R. aussi-tôt qu'ils y furent arrivés, que je m'en allois à Dombes pour empêcher que l'on n'y fît les mêmes désordres que l'année précédente, pour voir ce qu'il me répondroit; je n'en avois aucun dessein. Il me manda que je me gardasse bien de le faire, que l'on en feroit un mystere à la Cour. Il en fut tout-à-fait en peine; ce qui me réjouit un peu.

Au retour de la campagne, le Roi alla à Fontainebleau, où l'on ſe divertiſſoit fort. Il continuoit à ſe plaire à la converſation de Mlle. de Mancini; les Comédiens & les Violons y étoient, à ce que j'ai appris, & beaucoup de monde. Ces plaiſirs furent interrompus par quelque indiſpoſition qui ſurvint à Sa Majeſté; ce qui obligea à lui donner les eaux de Forges, dont l'uſage ne lui fut pas bon, & lui donna la fievre, & à la Reine beaucoup d'inquiétude, parce qu'elle ne peut trouver les maladies du Roi petites, ſa perſonne lui eſt très-chere. Monſieur ſon Frere fut auſſi un peu malade. J'envoyai apprendre l'état de leur ſanté. Mr. de Candale revint dans ce temps-là, il trouva Bartet à la Cour, cela lui déplut de le trouver en ſon chemin, il en fit des plaintes à Mr. le Cardinal, ce qui fut cauſe que Bartet l'évitoit, & n'alloit plus chez le Roi, chez la Reine & chez Mr. le Cardinal, lorſque Mr. de Candale y étoit; lequel ne ſe contenta pas de cela: il deſira que Bartet fût exilé, on l'envoya à Corbeil, où il fut ſix mois. Il y en avoit qui diſoient que c'étoit avoir une grande déférence pour Mr. de Candale, que d'éloigner un Officier du Roi des fonctions de ſa Charge pour lui avoir déplu, bien qu'il en eût ſouffert les

outrages que Mr. de Candale lui avoit faits. D'autres trouvoient que l'on devoit bien cela à une perſonne de la qualité de Mr. de Candale qui ſe croyoit offenſé. Chacun prenoit cela ſelon ſa paſſion, & l'amitié ou la haine que l'on avoit pour l'un ou pour l'autre. Tout ce qui ſe paſſe dans le monde ſe regarde plutôt par-là que par la juſtice, tant il y en a peu.

Le Duc de Mantoue vint à la Cour cet hyver-là; il m'envoya faire un compliment. Celui de Modene y étoit venu l'hyver précédent, qui ne m'avoit point envoyé viſiter. La niece de Mr. le Cardinal, Mlle. de Martinozzi, ſœur de la Princeſſe de Conti, fut mariée à Compiegne cette année-là avec le Prince de Modene: le Prince Eugene, fils de la Princeſſe de Carignan, femme du Prince Thomas de Savoye, l'épouſa pour lui. Mr. le Comte de Noailles & ſa femme l'allerent mener à Modene; ils ne virent ni la Cour de ce Pays-là, ni Modene: le Prince Almeric, ſecond fils de Mr. de Modene, vint querir la Princeſſe à l'entrée de ſes Etats, qui ne ſont pas de fort grande étendue. Mr. & Me. de Noailles crurent que le Duc de Modene n'auroit pas envie qu'ils viſſent le peu de magnificence que l'on feroit en cette occaſion. Me. Martinozzi y étoit avec ſa fille, qui

n'eſt pas revenue en France depuis. Me. de Noailles ramena encore avec elle la petite niece de Mr. le Cardinal, nommée Marianne, & ſon petit neveu nommé Alphonſe. Madame de Mancini, ſon fils, Marie & Hortenſe ſes filles, étoient venues avec Me. de Martinozzi, & ſa fille qui eſt Madame de Modene. Le Prince Thomas de Savoye mourut, & ſon ſecond fils auſſi, dont Madame la Princeſſe de Carignan fut fort affligée. Je lui écrivis en Piémont où elle étoit allée en grande diligence ſur l'avis qu'elle reçut de la maladie de ſon mari.

Lorſque le Comte de Béthune partit de Châteauneuf, je lui voulus donner une procuration; il me dit que rien ne preſſoit, & que je la lui envoyerois de St. Fargeau. Elle contenoit les différends mus & à mouvoir pour le compte de tutelle, & je réſervois l'affaire de Champigny, dont l'action m'étoit reſtée libre par la tranſaction. Mr. le Comte de Béthune s'aſſembla plusieurs fois avec les gens de mon pere, & des Avocats, tant des miens ordinaires, que d'autres. On attendoit à tout moment la procuration de S. A. R. Mr. de Choiſy lui dépêcha pour l'avoir, elle ne vint point; au-lieu de la lui envoyer, il écrivit une lettre à Mr. de Choiſy, qui n'étoit point

écrite de ſa main ; il l'avoit ſeulement ſignée, & ſûrement il ne l'avoit pas lue. Elle étoit, comme on le pourra voir par la ſuite, plûtôt pour établir le droit de Mr. le Duc de Richelieu contre S. A. R., que pour autre fin, quoique par la même lettre il fût bien-aiſe de me dauber, & mes gens auſſi. Pendant qu'on travailloit à cet accommodement, qui eût ſi peu d'effet, S. A. R. retourna de Bourbon, & ne paſſa pas par le même chemin par lequel il étoit allé ; ainſi je ne fis point de tentative pour avoir l'honneur de le voir. Le Comte de Béthune me manda que tout étoit rompu. J'en eus beaucoup de déplaiſir. Les Comteſſes de Fieſque & de Frontenac n'en firent point paroître ; au contraire, par tous leurs diſcours, elles laiſſoient juger qu'elles étoient bien-aiſes de la déſunion de S. A. R. & de moi. Le Comte de Béthune m'envoya la copie de la lettre que voici.

Lettre de S. A. R. à Mr. de Choisy, ſon Chancelier.

Mr. de Choisy,

Après avoir vu dans le projet de la tranſaction qui m'a été préſenté par le Sieur de Maſcarany, Secretaire de mes

commandements, qu'on y a inseré une clause touchant le procès de Champigny, bien qu'il m'eût été fait instance à ce qu'il n'en fût plus parlé, & que j'y eusse consenti parce que cela est inutile & superflu, à cause que selon les propositions qui en avoient été faites de la part de mon cousin le Duc de Richelieu, cette affaire se pouvoit accommoder à son égard, s'il laisse à ma fille le patronnage de la Ste. Chapelle de Champigny, qui est la sépulture de ses ancêtres du côté maternel, & la collation aux bénéfices de ladite Ste. Chapelle sa vie durant : il étoit vraisemblable que ma fille agréeroit cette proposition, pour se libérer de la perte qu'elle fait par la rupture de cet échange, s'il n'y a quelqu'autre raison qui l'ait engagée à la desirer que celle d'avoir en sa possession lad. sépulture de ses ancêtres. A l'égard de ce qui me touche, pour le retour de garantie qui a été donné par arrêt du Parlement à mon cousin contre moi, je m'en tenois assez à couvert & assuré par l'action que j'ai intentée au Conseil du Roi mon Seigneur & neveu, en cassation dudit arrêt qui ne peut pas se sontenir en ce fait-là particulier, vu que mond. cousin le Duc de Richelieu profite de 11000 liv. de rente en fonds de terres par la rupture du-

dit échange, & qu'il acquiert la mouvance de Champigny, à cause de l'isle Bouchard dont cette terre releve, & que la justice & l'équité veulent qu'il soit bien plutôt chargé de faire rétablir le bâtiment de Champigny, dont la démolition avoit été stipulée par feu mon cousin le Cardinal de Richelieu, comme une condition préalable aud. échange, & sans laquelle il étoit porté expressément par le contrat qu'il n'eût pas été fait, que de me charger de cette dépense. Je n'ai agi en cela que comme un tuteur, qui a fait la condition de sa mineure très-avantageuse; outre cela quand même je n'aurois pas été assuré d'être déchargé de recours de la garantie, je me souviens bien de la parole qui m'a été donnée par l'Evêque d'Orléans de la part de ma fille, lorsqu'elle me fit dire qu'elle desiroit faire rompre ledit échange, qu'il ne m'en coûteroit rien; de sorte qu'une innovation si opiniâtre au contraire de ce qu'on étoit convenu, m'a vérifié les avis qui m'avoient été donnés, que les gens que j'ai exclus du service de ma fille avoient fait près d'elle, que cette clause fût insérée dans la transaction pour fomenter la division qu'ils ont causée, & laisser un sujet de nouvelles brouilleries. Ils ont engagé ma fille à se dédire de la parole qu'elle m'a fait donner; & pour parvenir à ce mauvais effet, & en

persuader ma fille, ils avoient empêché plus de trois semaines entieres que le Comte de Béthune n'eût sa procuration qu'il croyoit avoir avant que de partir de Châteauneuf, où étoit alors ma fille. La sincérité avec laquelle il agissoit fut reconnue par l'artifice de ces gens-là, qui trompent en cette occasion pour la seconde fois dans la même affaire. Et comme lesdits gens n'en sont pas demeurés-là, & qu'ils se sont confiés à quelques personnes qui ne leur ont pas gardé le secret, j'ai su les conseils qu'ils ont donnés à ma fille, tant à l'égard des précautions qu'elle avoit prises contre tous les actes qu'elle passeroit ci-après, de la maniere qu'elle en devoit user pour satisfaire en quelque façon à la déclaration qu'elle avoit faite, & demeurer néanmoins toujours dans ses sentiments; & que l'un d'eux s'est vanté aux mêmes personnes d'avoir donné avis des réponses que ma fille avoit à faire en cas qu'on lui proposât pour exemple l'indemnité qu'elle donna à Me. de Guise ma belle-mere sur le même sujet, pour l'avertir d'en user à mon égard, & de satisfaire à la parole qu'elle m'avoit donnée par le Sr. Evêque d'Orléans. Joint aussi plusieurs particularités importantes, dont j'ai eu des avis certains, & sur lesquelles je ne veux pas m'expliquer à pré-

ſent, & qui me font connoître très-clairement les deſſeins qu'ont leſd. gens, d'entretenir la diviſion entre ma fille & moi, pour ſe rendre néceſſaires à notre réconciliation, & par ce moyen, trouver leur rétabliſſement près d'elle, auquel je déclarai à Orléans ne vouloir jamais conſentir : de ſorte que je connois la mauvaiſe foi dont on continue d'uſer à mon endroit par la ſuggeſtion & les artifices de ces gens. J'ai jugé qu'il étoit inutile de faire une tranſaction ſur un chef, & d'en laiſſer un autre qui donneroit ſujet à quelque nouveau démêlé entre nous, & que celui que cauſeroit l'affaire de Champigny ſeroit d'autant plus capable de nous altérer, qu'il n'y a aucune apparence de croire que ma fille ſe ſeroit portée d'elle-même à me faire une telle vexation que celle qui lui a été conſeillée par ſes gens, & de perdre 11000 *liv. de rente en fonds de terre de ſon aveu même, & de devenir vaſſale de mon couſin le Duc de Richelieu pour me faire compter de l'argent, au-lieu de me ſavoir gré de cet échange ſi avantageux que j'avois fait pour elle. Et auſſi, pour ôter auxdits gens tous les moyens dont ils prétendent ſe ſervir pour effectuer leurs mauvaiſes intentions, & etretenir notre diviſion juſqu'à ce que leurs intérêts s'y rencontrent, je me ſuis confirmé dans la réſolution que j'ai tou-*

jours eue de faire terminer tous les différends en même-temps, ſans qu'il m'en puiſſe reſter aucun avec ma fille, ni qu'il ſoit au pouvoir de ces gens-là de trouver aucun moyen d'en faire naître à l'avenir ſur quelque ſujet que ce puiſſe être. Et puiſque par leur inſtigation ma fille veut pourſuivre le cours de cette affaire de Champigny, ſans même s'expliquer ſur la parole qu'elle a donnée à Mr. l'Evêque d'Orléans, ni ſur led. recours de garantie, en la décharge duquel conſiſte le même intérêt que j'y prends; j'ai jugé qu'il vaut mieux différer la tranſaction juſqu'à ce que l'action que j'ai au Conſeil de S. M. en caſſation dud. arrêt du Parlement, ait été jugée. Si l'échange eſt maintenu, & que je ſois déchargé du recours de garantie, l'affaire ſera entiérement vuidée à mon égard; & ſi j'en ſuis chargé, ce ſera lors à ma fille à s'expliquer ſur la parole qu'elle a donnée au Sr. Evêque d'Orléans: & lors je pourrai juger de la ſincérité des intentions de ma fille dans cette réconciliation, & des véritables motifs qui l'ont portée à la deſirer. Cependant, comme je ſuis bien réſolu de ne perdre aucun temps en cette affaire, je vous fais cette lettre pour vous dire de faire toutes les diligences poſſibles pour la faire juger au Conſeil. Vous m'avez déja donné

en tant de rencontres des preuves de votre zele & de votre ſoin pour mes intérêts, que je me répoſe entiérement ſur celui que vous prendrez pour la faire à la ſatisfaction, Mr. de Choiſy, de votre bon ami,

GASTON.

De Blois, ce 15
de Juin 1656.

Je me trouvai fort offenſée de quantité d'articles qui étoient dans cette lettre; & comme c'étoit une maniere de manifeſte que l'on vouloit faire courir contre moi, je jugeai à propos d'en écrire un au Comte de Béthune qui y répondit de point en point. Je lui mandai que je le priois de la montrer. Je penſe qu'il ne le fit pas, de peur de fâcher S. A. R., qui, au-lieu de chercher à s'éclaircir de tout ce qu'on lui diſoit, fuyoit tout ce qui pouvoit être à mon avantage, & qui auroit pu lui donner de la ſatisfaction de moi. J'ai cru devoir mettre ici ma lettre.

LETTRE à Mr. LE COMTE DE BETHUNE, écrite à St. Fargeau le 4 Juillet 1656, par MADEMOISELLE.

J'Ai lu avec attention & ſans aucun plaiſir la lettre que Goulas à écrite à Mr. de Choiſy, ſous le nom de Monſieur. Ce n'eſt pas pour en dire mon ſentiment

plus librement que je me le persuade, c'est parce que je crois que c'est la vérité. Monsieur, avec autant d'esprit qu'il a, & avec la maniere dont il écrit aussi-bien qu'il fait, cette lettre ne peut être de lui, & je jurerois qu'il y a dedans, mille circonstances qu'il n'a jamais sues que dans le moment qu'on la lui a lue; & encore je doute qu'il l'ait écoutée toute entiere. Il faut bien du temps pour faire un aussi long écrit, & S. A. R. ne donne guere son attention à de telles affaires. Cette lettre n'est ni divertissante par son sujet, ni éloquente par son style & ses belles expressions: ainsi je suis toute persuadée que S. A. R. n'aura pas contraint son naturel inquiet pour ce sujet si peu digne de son application. Elle commence par la proposition que Mr. le Duc de Richelieu m'a fait faire de me laisser ma vie durant le patronnage de la Ste. Chapelle de Champigny: c'est de quoi je n'ai jamais entendu parler; cela ne me paroît pas suffire pour réparer le tort que je prétends avoir été fait à la mémoire de mes prédécesseurs, lorsqu'on a ruiné leur maison. Je dis mes prédécesseurs du côté de ma mere, comme le marque la lettre, que je ne dois pas désavouer par la naissance, non plus que par les avantages que j'en ai, puisqu'ils sont Bourbon

aussi-bien que les autres. Je prétends le rétablissement de tout comme il étoit; & c'est ce qui peut ici me satisfaire, & non pas me contenter d'une partie. Pour le préjudice que je puis recevoir du revenu, je suis assez grande Dame, & ces Mrs. qui gissent à Champigny m'ont assez laissé de bien pour en pouvoir sacrifier à mon devoir, & pour faire mon plaisir de ce qui a fait le leur tant qu'ils ont vécu, puisque Champigny étoit leur principale demeure.

Quant à ce qui releve de Mr. le Duc de Richelieu par quelques acquisitions qu'avoit faites Mr. le Cardinal de ce nom, c'est une affaire qui m'importe si peu, que je ne m'en étois pas informée. Il me semble que de la qualité dont je suis, personne ne s'avisera de me venir disputer quelque droit dans mon Village, & que je passerai devant bien des gens comme je fais à la Cour. Je ne dis rien sur l'espérance que S. A. R. a sur un Arrêt du Conseil; je souhaite avec passion qu'elle gagne son procès contre Mr. de Richelieu. Il est à craindre que la fin de l'affaire n'aille comme le commencement, & que S. A. R. ne soit aussi mal servie, puisque ce sont les mêmes gens qui s'en sont mêlés, & qui agissent par le même principe de leurs intérêts. Quand S. A. R. auroit desiré de chercher mon avantage dans l'é-

change de Champigny contre Bois-le-Vicomte, (ce qu'elle ne pensa point alors très-assurément) il seroit difficile de le faire croire. Monsieur le Cardinal de Richelieu & lui étoient trop mal ensemble. Cette maniere de parler ne convient pas à leurs qualités, elle convenoit seulement à la maniere dont on traitoit Monsieur; ainsi je pense qu'il est permis de le dire : ils étoient donc ensemble d'une façon à ne se pas persuader que Monsieur le Cardinal de Richelieu cherchât l'avantage de Monsieur ni de personne qui eût l'honneur de lui appartenir. La conjoncture du temps de la prison & de la mort de Puilaurent dans laquelle cet échange fut fait, & l'éloignement de Monsieur de la Cour, montrent assez que la seule raison qui le lui fit faire fut la force à laquelle il n'étoit pas en état de résister : & même si Mr. le Cardinal de Richelieu eût vécu, il vouloit avoir le Duché de Châtelleraut, à ce que me dit Monsieur peu après sa mort; & lorsqu'il me le dit, il ajouta : Il l'eut bien fallu faire comme de Champigny, nous n'étions pas les plus forts. Après cela on pourroit se passer de me vouloir faire croire que l'on ne s'étoit avisé de faire cet échange que pour mon avantage. On devoit y ajouter que Mr. le Cardinal ne le vouloit pas, & que Mon-

ſieur, par ſes inſtantes prieres & par le crédit qu'il avoit auprès de lui, avoit obtenu de lui cette grace, & que Mr. le Cardinal avoit été bien-aiſe de ſe conſerver les bonnes graces de Monſieur par ce bienfait; cela ſe croiroit comme le reſte. Goulas auroit pu mettre l'obligation que je lui ai, pendant qu'il a gouverné mon bien, de l'avoir bien conſervé & augmenté des acquiſitions que l'on a faites de l'argent de quantité de bois que l'on a coupés, & de tous les autres bons ménages que l'on a faits dans mon bien pendant ma minorité, dont je tire des profits admirables préſentement: j'en ai auſſi la reconnoiſſance que je dois. S'il ſe fût aviſé de me procurer beaucoup d'avantages comme celui de Champigny, il l'eût fait; mais Mr. le Cardinal mourut trop tôt. S'il ne l'a pu faire en des effets ſemblables, parce qu'il n'avoit plus de maiſon à faire démolir, on voit qu'il fait ce qu'il peut auprès de Monſieur pour me ſervir, & maintenir ce qu'il a ſi bien fait par le paſſé. Je ſuis aſſez ſurpriſe de la parole que l'on dit que j'ai donné à Mr. l'Evêque d'Orléans. Je lui en ai beaucoup dit, je l'ai vu ſouvent & même pour le ſervice de Monſieur pendant que j'étois à Orléans en 1652; *je n'ai cependant aucune connoiſſance ni ſouvenir de lui en avoir donné*

aucune. Je n'avois garde de rien offrir à Monſieur pour faire ſa ſûreté dans cette affaire. Les tuteurs qui n'ont pas le pouvoir d'agir, ne font rien contre eux, non plus que contre les autres; & comme S. A. R. ne ſavoit pas, non-plus que moi, que Goulas l'eût engagée en ſon propre & privé nom, puiſque c'avoit été à ſon inſu & contre ſon ordre, elle ne ſe ſeroit pas aviſée de ſe précautionner contre une affaire qu'elle ne ſavoit pas. Pour ce que l'on dit que S. A. R. vous aſſura, lorſque l'on étoit à Orléans, que je conſentois à quelques circonſtances touchant Champigny, vous le ſavez mieux que moi, & pouvez ſur cela répondre à ceux qui vous en demanderont des nouvelles, comme auſſi des deux affaires dans leſquelles les gens que Monſieur a ôtés de mon ſervice vous ont ſurpris. Pour moi je puis répondre qu'ils ne m'ont jamais donné de conſeils qui puſſent déplaire à Monſieur; & que s'ils avoient été ſi mal aviſés pour cela, ils m'auroient déplu, & je ne les aurois pas gardés à mon ſervice un moment. Il vous ſouviendra que je vous ai envoyé ma procuration peu de jours après avoir été de retour ici de Châteauneuf; il me ſemble qu'il eſt aſſez inutile de m'en reprocher le retardement, puiſque ce n'eſt pas faute d'avoir donné tout pou-

voir que l'affaire a manqué. Je suis bien malheureuse que Monsieur explique mal l'intention avec laquelle je me voulois accommoder; elle étoit très-bonne, & je vous en ai parlé avec toute la sincérité possible. Je connoissois la vôtre, ainsi vous me pouvez servir de témoin, & je ne pense pas que la probité si connue de Goulas soit capable de décrier la vôtre, ni d'empêcher d'ajouter foi à ce que vous direz de moi. Pour les précautions que l'on dit que j'ai prises, les gens de Monsieur ont une conduite qui m'ôte la peine de me servir d'aucune, ce sont eux qui en prennent pour moi. J'ai bien oui parler d'une indemnité que l'on a trouvée dans les papiers de Madame de Guise ma grand'mere, que feu Mr. le Cardinal de Richelieu lui avoit donnée; & je pense que c'est assez pour faire croire qu'elle ne m'en a pas demandé. Si les gens de Monsieur avoient été aussi habiles qu'elle, ils en auroient autant tiré; toutefois comme Mr. le Cardinal ne faisoit cela que pour mon avantage, l'on n'avoit garde de songer que je ne fusse pas d'humeur à le trouver bon; & 4000 liv. de rente sont une somme si considérable, que l'on n'a pas pu croire que les mânes des gens qui m'en ont laissé trois cents mille, m'eussent été plus cheres que la conserva-

tion de cette rente. J'oubliois de vous dire que lorſque j'eus envie de retirer Champigny, je ne priai point Mr. l'Evêque d'Orléans d'en parler à Monſieur, je lui en parlai moi-même ; il l'eut très-agréable, & même il me dit qu'il avoit toujours bien cru que je le retirerois, que l'on ne pouvoit préjudicier aux droits des mineurs, & il me témoigna approuver le reſpect que je rendois à Mrs. de Montpenſier. Il ne ſe ſouvint pas alors d'alléguer l'avantage de cet échange, ni de me conſeiller de le tenir. Je crois que c'eſt qu'il ne ſavoit pas l'un & l'autre qui avoient été fait contre ſon gré: il étoit bien-aiſe de voir qu'avec juſtice & raiſon il fût obligé d'agir d'une maniere qui le vengeoit d'un homme qui lui en avoit bien fait d'autres pendant ſa vie. Depuis de temps en temps, il me demandoit des nouvelles de mon procès ; & ce qui prouve aſſez que mon droit eſt bon, c'eſt que dans la tranſaction que fit Mad. de Guiſe l'année paſſée, qui, au ſu de tout le monde, ne m'étoit point avantageuſe, bien au contraire, l'action de Champigny m'étoit laiſſée libre, & vous étiez dans le cabinet de Monſieur, & Mrs. de Beaufort & de Beloi, lorſque je lui demandai quelques jours après que l'on eût ſigné la tranſaction, s'il n'auroit pas agréable que je pourſuiviſſe le jugement de

cette affaire : il me le permit sans me parler de ce que la lettre me fait avoir dit à Mr. l'Evêque d'Orléans. Il me semble qu'il eût été bien à propos de m'en parler dans ce moment. Quand S. A. R. auroit eu cette parole de ma bouche, & Mr. de Beaufort & vous pour témoins, cela auroit valu plus que tous les actes du monde. Comme on n'a dit cela à S. A. R. que depuis, il eût été difficile qu'elle m'en eût parlé alors. Enfin, la lettre de Goulas n'est fondée que sur des circonstances dont personne n'a de connoissance que lui, d'intentions venues après les affaires faites, d'avantages qui ne se trouvent point pour les gens à qui il en veut procurer. Pour l'épreuve de ma bonne volonté, j'ose dire en avoir donné des marques essentielles à Monsieur, qui me coûtent assez cher, puisqu'elles me privent de repos, de biens & de plaisirs. Croyez-moi, ce n'en est pas un de passer quatre ans à St. Fargeau. Si tout cela n'est compté pour rien, je dois craindre avec raison que tout ce que je pourrois faire sur Champigny ne seroit pas compté. C'est pourquoi je n'ai rien à dire, sinon qu'à une Demoiselle qui est Bourbon de tous les côtés, c'est assez dire, & qui avec cela a du naturel, la douceur & la tendresse la gagnent plus que les rigueurs : il faut que les unes soient de durée

aussi-bien que les autres, pour pouvoir par le bien réparer le mal que l'on a souffert. Les vexations que j'ai faites à S. A. R. ne sont pas grandes; c'est pourquoi je n'ai que faire de m'en justifier; & celles que l'on m'a faites sont si publiques, qu'il seroit inutile que j'en fisse des plaintes, puisque tout le monde en a fait pour moi.

Cette lettre est bien longue, je ne sais quand je vous verrai; j'ai été bien-aise de vous faire souvenir de toutes les circonstances dont parle la lettre de Goulas comme il lui plaît, & que j'explique comme elles sont, afin que vous ayiez lieu d'exercer envers moi la générosité avec laquelle vous en usez envers vos amis, pour les défendre quand on les accuse injustement.

Madame la Duchesse de Savoye fut malade à l'extrémité, on lui envoya même un Médecin de la Cour. S. A. R. disoit souvent qu'elle s'étonnoit que je ne songeasse point à me marier, & que je ne témoignasse pas un grand desir d'épouser le Duc de Savoye, que je savois qu'il marquoit pour moi la plus grande passion du monde. Il est vrai que de tous côtés cela m'étoit rapporté. S. A. R. ajoutoit que je n'avois dans la tête que des desseins chimériques pour le mariage, & qui

ne pouvoient réuſſir. Je répondois à ceux qui m'en parloient : Je ſuis d'une qualité que je ne puis me marier ſans que la Cour y travaille ; pour qu'elle prenne ce ſoin, il faudroit que S. A. R. y fût mieux qu'elle n'y eſt. Quoique ſon accommodement fût fait, il n'avoit point été encore à la Cour ; de plus, quelque paſſion que Mr. de Savoye témoigne pour cela, il ne fait aucune démarche ſur ce ſujet, & je ne ſuis pas d'une maniere que la Cour, quand j'y ſerois bien, m'offrît. Il ne me convient en façon du monde de m'offrir moi-même, ni de faire aucune avance, & ce ſeroit en faire que de témoigner le deſirer, outre que tout cela ſeroit inutile ; Madame de Savoye témoigne la derniere frayeur de voir ſon fils marié avec une perſonne capable d'agir, dans la crainte qu'elle ne fît connoître à ſon fils qu'il eſt en âge d'agir & de gouverner ſes Etats, & non pas de dire, plaît-il maître, depuis le matin juſqu'au ſoir. Dans cette extrêmité où elle fut, je ſongeois ; ſi elle meurt, Monſieur aura contentement ſûrement, Mr. de Savoye me fera demander ; & bien que je n'euſſe jamais témoigné trop de penchant pour ce parti, j'en aurois peut-être eu pour lors. Ce n'a jamais été par mépris, comme beaucoup ont cru : je ſais bien que

dans

dans une Maiſon où ont toujours été mariées des Filles de France & d'Eſpagne, & où ma tante eſt encore maintenant, cela ſeroit fort ſot à moi de l'avoir pris de cet air-là : ce que j'entendois dire de l'humeur & de la conduite de ma tante, & du peu d'amitié qu'elle témoignoit pour moi, ne me faiſoit pas juger que je puſſe vivre fort heureuſement avec elle. Le Médecin que la Cour y avoit envoyé fit merveille, & la guérit, dont je fus aiſe, comme d'un événement indifférent : je n'avois fait aucun deſſein ſur ſa mort ni ſur ſa vie.

Madame la Ducheſſe de Vantadour qui s'en alloit à Bourbon, me vint voir comme elle paſſoit ; elle avoit avec elle M^lles^. d'Harcourt qui ſont ſes parentes, leſquelles n'avoient point de mere, elles demeuroient avec elle. M^lle^. de Vandy m'avoit mandé qu'elles viendroient à St. Fargeau, qu'elles étoient de ſes amies, & d'un mérite extraordinaire ; elle me ſupplioit d'avoir de la bonté pour elles, & qu'elle m'en auroit la derniere oligation. Ce ſont des filles de qualité & d'eſprit ; la cadette eſt aſſez jolie, elle l'étoit davantage avant qu'elle eût la petite-vérole. Je les entretins fort, & ſur-tout la cadette qui me plut extrêmement ; nous parlâmes beau-

coup de Mlle. de Vandy, elle me témoigna avoir bien de l'amitié pour elle, & de la reconnoissance de la maniere dont elle jugeoit que je la traitois à sa priere. Quoique l'on soit fort civile à tout le monde, on ne laisse pas de distinguer les personnes quand on veut les favoriser. Il me sembloit que Mlle. de Vandy avoit sujet de l'aimer; je la trouvois moi-même fort aimable. Me. la Duchesse de Vantadour eut une grande hâte de s'en aller, je fis tout mon possible pour l'obliger à séjourner un jour seulement, elle ne le voulut pas. La Comtesse de Fiesque qui étoit amie de Mlles. d'Harcourt, fut fort aise qu'elles me plussent, & qu'elles eussent envers moi le mérite d'être amies de Mlle. de Vandy; elle ne jugeoit pas que sa considération leur en acquît beaucoup auprès de moi; elle me proposa de dire à Me. de Vantadour de me les envoyer, qu'elles devoient venir à Langeron, qui n'est qu'à deux journées de St. Fargeau, où je leur envoyerois un carrosse. Quoique ce ne fût pas le moyen de me faire agir, que de me faire des propositions par Me. de Fiesque, je ne laissai pas de faire celle-là: cela donnoit trop dans mon sens, j'étois entêtée de Mlle. d'Aumale: j'en priai donc Me. de Vantadour, qui

en eut bien de la joie. Le soir je dis au Comte d'Escars qu'elles reviendroient, & qu'elles étoient de fort aimables personnes, & sur-tout la cadette. Il me dit : Si j'osois gager avec vous qu'elles n'auront pas été ici trois jours avec vous qu'elles vous déplairont au dernier point, je gagerois. Je lui demandai pourquoi ; il me dit : Elles sont anciennes amies de M^{e}. de Fiesque qui leur fera faire amitié avec M^{e}. de Frontenac ; elles seront toujours ensemble, & cela ne vous plaira pas : si vous vous en plaignez, au-lieu d'entrer dans vos sentiments & dans les justes sujets que vous aurez de vous plaindre, elles tâcheront à les justifier, & c'est assez pour vous déplaire, & ne vous être pas agréable long-temps. Je lui dis : Vous avez raison, si cela se passe ainsi ; elles sont si amies de Vandy, que je ne puis croire qu'elle eût souhaité qu'elles vinssent ici, si elles ne les eût connues d'humeur à en bien user avec moi.

Peu de jours après, la Comtesse de Maure arriva à St. Fargeau, où elle ne séjourna point ; la saison d'aller aux Eaux de Bourbon la pressoit. M^{lle}. de Vandy me remercia de la bonté que j'avois témoignée à M^{lles}. d'Harcourt à sa considération. Je lui dis comme elles m'avoient

plu, & ſur-tout la cadette; elle en eut bien de la joie. La Comteſſe de Fieſque me dit: Mlle. de Vandy ne prendra point d'eaux; ſi vous la voulez retenir, Me. la Comteſſe de Maure la reprendra à ſon retour. J'en fus fort aiſe, je la demandai à la Comteſſe de Maure, qui me la laiſſa: on trouva plaiſant, vu l'état où j'ai dit que la Comteſſe de Fieſque étoit avec moi, & tout ce qui s'eſt paſſé depuis, que ce fût elle qui me fît toujours les propoſitions. Si on la connoiſſoit, on ne s'en étonneroit point : c'eſt une femme qui vous chante pouille, & un moment après elle eſt au déſeſpoir, & vous dit rage de ceux qui le lui ont fait faire. Mlle. de Vandy demeura à St. Fargeau; je cauſois avec elle, je fus quelques jours ſans lui conter mes griefs contre les Dames, elles me prévinrent; elles lui parlerent de mes affaires avec Monſieur, lui dirent que j'avois le plus grand tort du monde, & s'emporterent fort ſur ma mauvaiſe conduite, lui dirent que je n'avois pas voulu croire leurs bons avis & conſeils, que je m'étois amuſée à en prendre de gens incapables & malhabiles; elles nommerent Préfontaine, Nau, & enſuite elles en diſoient le pis qu'elles pouvoient. Mlle. de Vandy fut aſſez étonnée de ce procédé;

& comme elle eſt fort ſage, elle ſe retira doucement de leur converſation particuliere, & ſans les dauber, trouva occaſion de me faire connoître combien elle entroit dans mes ſentiments, & me plaignoit de la perſécution que je recevois de la part de S. A. R., & auſſi de la domeſtique, & de voir tout le monde dans ma maiſon partagé, en ſorte que le parti le plus foible fût le mien. Elle s'y jetta, & s'attacha fort à parler à ceux à qui je témoignois de la confiance, comme au Comte d'Eſcars, à Colombier, d'Epinay, & à un autre homme du Pays qui agiſſoit dans mes affaires à St. Fargeau. Cela déplut aſſez à ces Dames, elles ne comprenoient pas comme on me pouvoit ſouffrir; & ſur les plaintes qu'elles firent de Mlle. de Vandy, Madame de Maure diſoit d'une maniere fort plaiſante : Les Comteſſes ſont bonnes de croire que Mlle. de Vandy ſoit partie tout exprès de Paris pour s'en venir dire des injures à la petite-fille d'Henri le Grand dans ſa maiſon : quand il ne s'agiroit que de voir une Demoiſelle de ſes amies avec qui on voudroit paſſer quelque temps, on auroit quelque complaiſance pour elle ; à plus forte raiſon pour une grande Princeſſe comme Mademoiſelle, pour laquelle on eſt obligé d'en avoir.

Le Comte d'Efcars dit un jour une chofe fort plaifante à la Comteffe de Fiefque. Il étoit venu beaucoup de gens de qualité me voir, & d'Efcars leur avoit donné à fouper en fon logis; je penfe qu'ils avoient un peu bu, ce qui n'eft pas extraordinaire aux gens qui ont été à la guerre : comme il entra dans ma chambre, la Comteffe de Fiefque alla pour l'entretenir, & efpéroit qu'en l'état où il étoit, il lui en diroit plus qu'elle ne voudroit, & que par ce moyen elle feroit quelque découverte. Comme il la vit approcher, il lui dit : Ma coufine, n'efpérez pas favoir rien de moi, mon vin eft plus fidele que votre fang-froid. Elle fe mit à rire, & ne s'en offenfa pas, quoique ce fût une vérité. Peu après l'arrivée de Mlle. de Vandy, il vint des Comédiens à St. Fargeau, qui y furent quinze jours ou trois femaines : la Marquife de Mefni, qui en eft voifine, & qui y venoit fouvent, y arriva : il y vint encore beaucoup d'autres perfonnes; de forte qu'elle trouva ma Cour fort jolie, & que les Dames qui fe plaignoient fans ceffe de s'ennuyer n'avoient pas raifon.

Il paffa à St. Fargeau une certaine femme de Dombes qui y étoit déja venue pour une affaire qu'elle avoit, & qui depuis

avoit été à Paris, où elle s'étoit mariée avec un nommé Apremont qui étoit à la Comteſſe de Fieſque. Elle dit à une de mes femmes qu'elle ſouhaitoit de m'entretenir en particulier; je la fis venir un ſoir dans mon cabinet, elle me dit: J'ai l'honneur d'être votre ſujette, je ſuis au déſeſpoir d'avoir épouſé un homme qui a tant agi contre votre ſervice, je tâcherai de le retirer de celui de Me. la Comteſſe de Fieſque. J'ai cru être obligée de vous avertir de ce que je ſavois; vous ſaurez donc, Mademoiſelle, que mon mari a penſion de Monſieur votre pere, qu'il écrit & reçoit tous les ordinaires des lettres de Blois, leſquelles il envoye à Me. la Comteſſe de Fieſque; que Mr. de Frontenac le vient voir preſque tous les jours; qu'il laiſſe ſon carroſſe au bout de la rue, & vient le manteau ſur le nez; & quand ils parlent de vous, ils diſent: Elle n'eſt pas où elle penſe, on la mettra bien à la raiſon. Je fus bien-aiſe que quelqu'un lui entendît tenir ce diſcours: le lendemain je l'envoyai querir, je fis cacher le Comte d'Eſcars, lui fis redire ce qu'elle m'avoit dit le ſoir précédent: de ſorte qu'il l'entendit: elle me promit de tâcher d'attraper des lettres de Goulas à la Comteſſe de Fieſque, & des ſiennes à Goulas; de détour-

ner son mari de son service, & l'obliger à me dire tout ce qu'il avoit fait contre moi. La Comtesse de Fiesque me parut être fort inquiete de savoir ce qu'elle me disoit: Je ne comprends pas, disoit-elle, ce que Mlle. d'Apremont vous peut tant dire. Je lui répondis : Ce sont des avis qu'elle me donne sur mes affaires de Dombes.

Mlles. d'Harcourt me firent savoir qu'elles étoient à Langeron. Je leur envoyai un carrosse. Mlle. de Vandy en eut la plus grande joie du monde, & étoit dans une impatience très-grande de leur arrivée. Lorsqu'elles arriverent, après m'avoir saluée, elles allerent à Me. de Frontenac avec un empressement non-pareil, & ne regarderent pas presque Mlle. de Vandy: cela dura tout le soir. Je croyois que c'étoit qu'elles faisoient plus d'honneur à une personne qu'elles connoissoient moins, & que c'étoit une marque de la familiarité qu'elles avoient avec Mlle. de Vandy. Comme je vis qu'elles continuoient deux ou trois jours, j'en fus assez surprise, je le dis à Vandi; elle me répondit fort amiablement, & avec une mine honteuse de leur conduite, que je ne voyois pas tout. Je me tins là, & ne voulus pas pousser l'affaire plus loin. Comme je m'enfermois toutes les après-dinées pour écrire, & tra-

vailler à mes affaires, chacun prenoit parti; je croyois qu'elles alloient toutes ensemble, il me prit curiosité de savoir comment cela se passoit : j'allai dans la chambre de M^{lle}. de Vandy, je la trouvai toute seule. Je lui demandai pourquoi elle n'étoit point avec les autres, elle me répondit qu'elles avoient affaire. Je lui dis, à ce coup je parlerai; la premiere fois je n'osai rien dire; je commence à connoître que la mauvaise compagnie gâte les gens, & que M^{lles}. d'Harcourt ont autant d'ingratitude pour vous que les autres en ont pour moi. Deux jours après, je m'en allai dans l'appartement de la Comtesse de Fiesque, où je trouvai ces Demoiselles avec elle & M^{r}. & M^{e}. de Frontenac. Je leur demandai où étoit M^{lle}. de Vandy; elles se regarderent, & me dirent qu'elles n'en savoient rien; je m'adressai à M^{lle}. d'Aumale, & je lui dis : Vous abandonnez vos anciennes amies pour de nouvelles, cela ne m'encourage pas trop à faire amitié avec vous; cela me surprend. Elle ne répondit rien. Le soir elle prit Vandy, m'appella & me tint de longs discours, dont je fus aussi peu satisfaite que de son procédé. Vandy étoit honteuse de la faute de la cadette : M^{lle}. d'Harcourt, qui étoit l'aînée, prenoit plus de soin de m'entrete-

nir, & me paroiſſoit meilleure fille, ſe moquoit ſans ceſſe de tout le monde, & ſouvent de moi. M^{e}. de Frontenac & elle ſe mettoient à table l'une auprès de l'autre, & rioient continuellement. Il m'eſt arrivé quelquefois de leur demander de quoi elles rioient. A cela elles redoubloient leur ris. Ce procédé n'étoit pas trop reſpectueux, & continua pendant leur ſéjour à St. Fargeau.

M^{r}. de Candale, qui s'en alloit en Catalogne, y vint me dire adieu. Comme il paſſoit, il me parla du divertiſſement que l'on avoit eu tout l'hyver à ſe maſquer : l'envie prit à tout ce que nous étions de prendre cette mode, quoique ce ne fût pas la ſaiſon ; nous nous déguiſâmes ; & comme nous allions danſer, il arriva un Courier à la Comteſſe de Fieſque, qui lui apporta la nouvelle de la levée du ſiege de Valenciennes, que M^{r}. le Prince avoit attaqué les lignes, défait ou mis en déroute l'armée de M^{r}. le Maréchal de la Ferté, lequel étoit priſonnier, que beaucoup de perſonnes de qualité étoient priſonnieres, ou mortes, & que M^{r}. le Prince étoit entré dans Valenciennes en triomphe. M^{r}. de Candale & moi nous fûmes fort embarraſſés. Il me dit : Si l'on va dire à la Cour que nous avons danſé en réjouiſſance de

cette nouvelle, tout ſera perdu; il faut maintenir qu'elle n'eſt pas véritable. Nous en uſâmes ainſi; pour moi j'en étois fort aiſe dans mon ame; c'étoit une fort belle action pour Mr. le Prince, & qui l'accréditoit extrêmement parmi les Eſpagnols.

Le lendemain la confirmation en vint. L'Abbé Fouquet envoya un courier à Mr. de Candale, & manda comment Mr. le Prince avoit attaqué le quartier du Maréchal de la Ferté, qu'il étoit priſonnier avec les Comtes de Grandpré, d'Etrées, Moret, & quantité d'autres Officiers; le Marquis d'Etrées mort, dont on n'avoit point trouvé le corps; qu'on avoit pris un bataillon des Gardes tout entier. Ce fut une grande affaire pour Mr. le Prince. On s'étonna de ce que Mr. de Turenne avoit été aſſez heureux de ne recevoir aucun échec; la vérité eſt qu'il ſe retira promptement, pendant que le déſordre ſe mettoit dans le quartier de la Ferté. Il dit qu'il ne l'avoit pu ſecourir, à cauſe de quelques marais qui étoient entre le quartier de la Ferté & le ſien. Ce fut un avantage pour le ſervice du Roi, que d'avoir conſervé une armée, pendant que l'autre fut défaite, & ce n'eſt pas une des moins belles retraites de Mr. de Turenne : je ne ſais ſi c'eſt une des plus glorieuſes.

La vie ſédentaire que j'avois menée tout l'hyver, & la grande attache que la néceſſité m'avoit obligée d'avoir à mes affaires, n'avoit point ſervi à ma ſanté, que le chagrin avoit fort altérée. Je me réſolus d'aller à Forges, dans la crainte de tomber malade. Je jugeai que le changement d'air & les eaux répareroient tout le mal que tout ce que je viens de dire m'avoit pu cauſer. J'envoyai un Valet-de-pied à Blois, & j'écrivis à Maſcarani, Secretaire des commandements de S. A. R. Je n'écrivois pas à elle pour lui demander la permiſſion de faire ce voyage, que S. A. R. ſavoit bien m'être néceſſaire, qu'il m'avoit été ordonné dès l'autre année de prendre les eaux des Forges. S. A. R. vit mon valet-de-pied, elle ſe mit en colere contre lui, & lui dit mille injures : ce garçon en eut ſi grande peur, qu'il s'en vint à la courſe ; c'étoit un Baſque qui ne parloit pas trop bon François. Il me dit : S. A. R. m'a parlé de tranſaction, que vous manquez de parole, qu'il me feroit jetter par les fenêtres. J'avoue que j'étois au déſeſpoir de voir que S. A. R. s'amuſât à parler de nos affaires à des gens comme cela : il eſt vrai que je devois avoir ſouvent cette douleur, il ne paſſoit qui que ce fût à Blois à qui il n'en parlât ;

& tous ceux à qui il en parloit me le venoient dire, & hauſſoient les épaules, fort étonnés de voir les emportements qu'il avoit contre moi. Il marquoit par-là le grand deſir qu'il avoit d'avoir mon bien, & les voies qu'il prenoit pour y parvenir; s'il me l'avoit demandé amiablement, je le lui aurois donné, comme je lui avois offert, ſans me tant tourmenter & perſécuter.

Après le retour de mon valet-de-pied, je ne jugeai pas à propos, par le rapport qu'il me fit, de renvoyer à Blois. C'étoit un devoir dont je m'étois acquittée; il avoit été mal reçu, ce n'étoit pas ma faute, c'eſt pourquoi je réſolus de partir. La Comteſſe de Fieſque me propoſa de mener M^lles^. d'Harcourt à Forges; je lui dis que je ne le pouvois pas, que mes carroſſes étoient remplis : s'ils euſſent été vuides, j'aurois pris une autre excuſe, je ne les voulois pas mener. M^lle^. de Vandy faiſoit état de s'en retourner à Bourbon rejoindre M^e^. de Maure, & devoit partir avec M^lles^. d'Harcourt; ſon chemin étoit de paſſer à Langeron où elles alloient. Il ſe trouva que la calêche de Frontenac étoit trop petite, qu'il n'y pouvoit tenir que quatre perſonnes, & elles étoient quatre ſans elle : ainſi la néceſſité, ou plutôt le

destin voulut que Mlle. de Vandy vînt à Forges, dont je fus bien-aise, & dont je crois que celles qui s'en allerent furent fort fâchées. Je ne voulois point dire par quel chemin j'irois, quoique l'on me le demandât souvent, de peur de donner espérance aux Comtesses de Fiesque & de Frontenac de voir du monde, ce qu'elles desiroient avec empressement. Je disois que j'irois passer la riviere de Seine à Mante. Je les mettois au désespoir. J'allai coucher à Montargis; lorsque j'y arrivai, j'entendis battre le tambour proche de mon logis, & je vis des soldats en haye, cela me surprit; je vis à la porte un Capitaine, je ne comprenois point ce que c'étoit; je le demandai, on me dit que c'étoit le régiment de la Couronne. Un moment après, les Officiers vinrent demander à me faire la révérence: le Lieutenant-Colonel me dit, que puisqu'il s'étoit trouvé dans un lieu où je devois passer, il avoit cru que je ne trouverois pas mauvais qu'il me rendît le respect de faire garde devant mon logis. Je leur témoignai que j'en étois bien-aise, & les remerciai. J'aime tout ce qui m'est honorable, & on ne sauroit trop me rendre d'honneur à ma fantaisie.

Je reconnus le Lieutenant-Colonel,

nommé la Sannye, pour l'avoir vu lorsque je passai au quartier de Mr. de Turenne à mon retour d'Orléans. Nous nous mîmes à parler de ce temps-là avec plaisir, au moins moi; ce chapitre m'est fort agréable. A Fontainebleau la Comtesse de Fiesque me dit : Au moins on saura où on couchera demain. Je lui répondis là-dessus fort mal gracieusement; elle ne vouloit pas se fâcher, parce qu'elle ne vouloit pas me quitter. J'allai de Fontainebleau dîner à Corbeil, où je vis beaucoup de monde.

Ce jour même la Reine d'Angleterre me manda que je lui donnasse un jour & un lieu pour me venir voir, & m'amener sa fille la Princesse-Royale, veuve du Prince d'Orange, qui mouroit d'envie de me voir. Je jugeai que Chilly étoit un lieu plus propre à la recevoir que Corbeil où j'étois mal logée. J'y séjournai pourtant un jour : Mr. le Duc d'Yorck m'y vint voir, je le trouvai fort crû & fort fait : il y vint mille gens, entr'autres Mad. d'Olonne, dont la beauté commençoit à faire du bruit. Me. la Princesse de Saltzbourg, maintenant de Lixein, y vint aussi; elle me parut bien dissemblable de ce qu'elle avoit été; on tenoit qu'elle avoit été fort belle, & présentement elle est presque affreuse.

Elle me fit mille amitiés & proteſtations de ſervices. Eſſelin, Maître de la Chambre aux Deniers de chez le Roi, m'avoit fait prier d'aller faire collation à ſa maiſon d'Eſſonne, qui n'eſt qu'à 200 pas de Corbeil, & je demandai à la Princeſſe de Lixein ſi elle vouloit y venir, ce qu'elle accepta. Comme nous nous promenions, j'allois plus vîte qu'elle, Mr. de Guiſe me menoit : dès que je fus paſſée dans une grotte, on lâcha des fontaines qui ſortent du pavé ; tout le monde s'enfuit ; Madame de Lixein tomba, & mille gens tomberent ſur elle. Quand je fus dans le jardin, je dis à Mr. de Guiſe : Je ne vois point Me. de Lixein, allons la chercher ; nous la vîmes que l'on menoit à deux, ſon maſque crotté, ſon viſage de même, ſon mouchoir, ſes manchettes & ſes habits déchirés en la plus plaiſante maniere du monde. Je ne puis même m'en ſouvenir ſans rire, je lui ris au nez, elle ſe mit auſſi à rire, elle trouvoit qu'elle étoit en état d'en donner ſujet. Elle prit cet accident en perſonne d'eſprit, elle ne fit point collation, & s'en alla auſſi-tôt ſe coucher dans un couvent qui eſt à Corbeil. A mon retour, j'allai la viſiter, nous rîmes bien encore elle & moi ; elle fut fort ſatisfaite de ma civilité.

Le lendemain elle vint dîner avec moi, ensuite nous nous enfermâmes dans un cabinet. Elle me témoigna la passion qu'elle auroit de voir les affaires que j'avois avec Monsieur finies, & que cela se pourroit faire par Madame, de la bonne volonté de laquelle elle m'assura fort, & me témoigna entrer dans les justes ressentiments que j'avois des mauvais traitements que j'avois reçus, & trouvoit qu'il étoit inoui de m'avoir ôté mes gens d'affaires, & même la liberté d'en avoir d'autres; elle trouvoit que cela faisoit tort à Monsieur, & qu'il sembloit ne vouloir pas que personne défendît mes intérêts, & qu'une nécessité forcée m'obligeât de les abandonner. Je la trouvai la meilleure personne du monde de dire tout cela, & d'y ajouter que Monsieur me devoit rendre mes gens; qu'il étoit impossible qu'il ne le fît lorsque nous nous raccommoderions, que pour m'adoucir & m'obliger à en user mieux avec lui, il falloit qu'il commençât par-là, & que ce fût Madame qui me ménageât cette satisfaction. Mr. le Comte de Béthune fut un tiers en cette conversation, il convenoit de tout ce qu'elle disoit. Mlle. de Guise vint aussi ce jour-là dîner avec moi; elle se plaignit toujours de la migraine, & étoit fort rou-

ge ; je ne l'avois pas vue depuis Orléans, ni depuis la mort de Me. de Guise, où elle avoit bien fait des siennes en mon endroit : j'appris que sa rougeur venoit de colere, d'une action que j'avois faite bien innocemment, & dont elle n'avoit aucun sujet d'être fâchée. Lorsque j'arrivai à Montargis, je reçus une lettre où on me mandoit que Mlle. de Guise m'avoit fait faire quelques significations ; ainsi que si je n'y répondois, elle agiroit contre moi, & qu'il étoit nécessaire que j'écrivisse à Mr. le Premier Président pour demander quelque temps. Je lui écrivis à l'instant, & lui mandai : Je ne sais point si j'ai de quoi me défendre contre Mlle. de Guise du mal qu'elle m'a voulu faire lorsqu'elle m'a fait deshériter ; Mr. de Montpensier mon grand-pere ne s'est point marié par amour, & il a épousé une Demoiselle qui n'étoit point niece d'un favori régnant ; Mr. de Joyeuse l'avoit été sans songer aux avantages de ses enfants. Cette lettre étoit sur la table du Premier Président, & quelqu'un la vit, qui la rendit à Mlle. de Guise ; elle en fut dans une furie terrible contre moi, je ne trouvai point que cela pût l'offenser. Je maintenois qu'un Prince du Sang n'épousoit point une Demoiselle sans y trouver son compte,

& sur cela j'établissois mon droit au Premier Président, jusqu'à ce que je fusse mieux informée de mon affaire.

Je ne dis pas que Me. la Comtesse de Béthune étoit avec moi, son mari ne va guere sans elle. Mr. de Matha vint aussi à Corbeil; la connoissance de la campagne faisoit qu'il avoit beaucoup d'assiduité à ma Cour. Je crois que l'inclination qu'il avoit pour Me. de Frontenac n'y nuisoit pas : je crois qu'elle le trouvoit fort honnête-homme, comme il l'est, & elle ne se contraignoit pas à témoigner combien sa conversation lui étoit agréable. Je me souviens que ce même jour elle fut continuellement à lui parler à une fenêtre, sans songer qu'il étoit de son devoir de se tenir avec les Dames qui me vinrent voir, & à faire l'honneur de mon logis. Il fallut que je l'appellasse, & que je lui en fisse réprimande : ce qui l'embarrassa fort, elle ne savoit que me répondre; jamais personne ne l'a tant été en bonne compagnie, & elle est naturellement décontenancée. Après le départ de Me. de Lixein & de Mlle. de Guise, je montai en carrosse pour m'en aller coucher à Chilly, où je trouvai un monde infini qui m'y attendoit. Après m'avoir fait leur compliment & leur cour, il ne

demeura que Madame la Marquiſe de Thianges à coucher. Je ſus bien-aiſe de la voir, c'eſt une fort plaiſante créature: c'eſt Mlle. de Mortemar; elle m'étoit venu voir à St. Fargeau l'année qu'elle fut mariée, lorſqu'elle s'en fut en Bourgogne qui eſt le pays de ſon mari.

Le lendemain la Reine d'Angleterre arriva ſur le midi, j'allai au-devant d'elle à ſon carroſſe, elle me montra la Princeſſe Royale ſa fille, & me dit: Voici une perſonne que je vous préſente qui avoit fort envie de vous voir. La Princeſſe-Royale m'embraſſa avec beaucoup d'amitié, pour une perſonne que je n'avois jamais vue. Madame la Princeſſe d'Angleterre étoit auſſi avec elle, Mr. le Duc d'Yorck, & Me. d'Epernon que je n'avois point vue depuis mon départ de Paris; ce nous fut à toutes deux une ſenſible joie de nous voir, & Me. la Ducheſſe de Roquelaure, dont j'avois oui vanter la beauté, & que je n'avois vue que petite-fille. La Cour de la Reine d'Angleterre étoit fort grande; elle avoit dans ſon carroſſe, outre ce que je viens de nommer, ſa Dame-d'Honneur, celle de la Princeſſe-Royale, & beaucoup de femmes & de filles, & quantité d'Anglois & d'Irlandois à ſa ſuite. J'étois en un

lieu le plus propre du monde pour recevoir une telle compagnie : Chilly eſt une fort belle, grande & magnifique maiſon, il y avoit force hommes & femmes de Paris. Je fis paſſer la Reine d'Angleterre dans une grande ſalle, anti-chambre & cabinet, enſuite dans une galerie ; le tout meublé, comme la maiſon d'un Maréchal de France, Sur-Intendant des Finances ; tout cela étoit fort plein. La Reine d'Angleterre s'aſſit ſur un lit de repos, & ſon cercle fut plus grand qu'il n'avoit jamais été ; tout ce qu'il y avoit de Princeſſes & Ducheſſes à Paris y étoient : elle dîna dans une ſalle-baſſe. On peut croire que je la régalai autant magnifiquement qu'il ſe put ; il ne mangea avec elle que ce qui étoit venu dans ſon carroſſe, & Meſdames de Béthune & de Thianges.

Comme on remonta en-haut après le dîner, ce fut en ce temps que ſe tint ce beau cercle dont j'ai parlé. La Princeſſe Royale m'entretint ſans ceſſe, me témoigna l'envie qu'elle avoit eue de me voir, & la douleur que ce lui auroit été d'être partie de France avant que d'y parvenir ; que le Roi ſon frere lui avoit parlé de moi avec tant d'amitié, qu'elle m'en aimoit ſans me connoître. Je lui demandai comme elle étoit contente de la Cour

de France. Elle me dit qu'elle s'y plaisoit fort, qu'elle avoit une aversion horrible pour la Hollande ; & que dès que le Roi son frere seroit rétabli, elle iroit demeurer avec lui. La Reine d'Angleterre me dit : Je n'ai pas vu tant parler ma fille, depuis qu'elle est en France, qu'elle a parlé avec vous ; vous avez un grand pouvoir sur elle, je vois bien que si vous étiez long-temps ensemble, vous la gouverneriez. Elle ajouta : Remarquez que ma fille est habillée de noir, & porte une pommette, parce qu'elle est veuve, & ne vous a jamais vue ; j'ai voulu que sa premiere visite fût fort réguliere. Je lui répondis qu'il sembloit que ce n'étoit pas avec moi avec qui il falloit faire des cérémonies. Elle avoit des pendants d'oreilles les plus beaux du monde, de fort belles perles, des fermoirs, des bracelets, de gros diamants, & des bagues de même. La Reine me disoit : Ma fille n'est pas comme moi, elle est magnifique, a des pierreries & de l'argent, elle aime la dépense ; je lui dis tous les jours qu'il faut être ménagere, que j'ai été comme elle, & encore mieux ; qu'elle voit l'état où je suis.

Après avoir été quelque temps au cercle, la Reine d'Angleterre dit : On veut bien

que j'aille entretenir ma niece : elle me témoigna le déplaisir qu'elle avoit de toutes les persécutions que Monsieur me faisoit, & la joie qu'elle auroit de nous voir hors d'affaire; tout cela le plus tendrement du monde. Ensuite elle me dit : & ce pauvre Roi d'Anngleterre, vous êtes si ingrate que vous ne m'en demandez pas des nouvelles. Je lui répondis : Il m'appartient d'écouter votre Majesté quand elle parle, & non pas de l'interroger; ainsi j'attendois à prendre mon temps pour lui en demander. Hélas, dit-elle, il est si sot, qu'il vous aime toujours; & lorsqu'il s'en est allé, il m'a priée de vous faire savoir qu'il étoit au désespoir d'être parti de France sans prendre congé de vous. Je ne vous l'ai pas voulu mander, de peur de vous donner trop de vanité; quand je vous vois, je ne puis tenir ces bonnes résolutions : songez que si vous l'eussiez épousé, vous n'en seriez pas où vous êtes avec votre pere; vous seriez maîtresse de vos volontés, vous vous serviriez de qui il vous plairoit, & vous seriez peut-être bien rétablie en Angleterre. Je suis persuadée que ce pauvre misérable ne sauroit avoir de bonheur sans vous; si vous l'aviez épousé, nous serions mieux ensemble que nous ne sommes, vous auriez contribué à le faire

bien vivre avec moi. Je lui répondis : Puisqu'il ne vit pas bien avec votre Majesté, peut-on croire qu'il le puisse faire avec un autre ? Elle me repartit sur cela avec beaucoup d'amitié pour lui, & me dit : N'avez-vous pas pris garde que Me. de Châtillon me fait la mine ? Je lui dis que je ne m'en étois pas apperçue, & qu'il ne me pouvoit pas venir dans l'esprit que cela pût être. Elle me répondit : C'est que Crasf avoit une petite maison auprès de Marlou où le Roi mon fils alloit souvent chasser, & il alloit voir Me. de Châtillon. Elle s'est mise dans l'esprit qu'il la vouloit épouser, & que c'étoit moi qui l'en empêchois ; de sorte qu'elle a discontinué de me voir, & en a dit la raison à tout le monde. Je dis à la Reine d'Angleterre que j'avois oui dire que lorsque Me. de Ricousse la coëffoit, & la regardoit dans un miroir, elle lui avoit dit : Vous seriez une belle Reine, & je ne crois pas qu'il y eût à cela autre réponse à donner qu'un souhait. Après cette conversation, la Reine d'Angleterre s'en alla : la Princesse Royale me fit mille amitiés, & me dit qu'elle seroit encore assez de temps à Paris pour me voir à mon retour de Forges.

Rien n'étoit plus pompeux que Me. de Châtillon ce jour-là. Elle avoit un habit

bit de taffetas aurore, bordé d'un cordonnet d'argent : elle étoit plus blanche, & plus incarnate que je l'aye jamais vue; elle avoit force diamants aux oreilles, aux doigts & aux bras; elle étoit dans une derniere magnificence : qui voudroit compter toutes les aventures qui lui sont arrivées, on ne finiroit jamais, ce seroit un Roman où il y auroit plusieurs Héros de différentes manieres. On disoit que Mr. le Prince étoit toujours amoureux d'elle, comme aussi le Roi d'Angleterre, Mylord Digby Anglois, & l'Abbé Fouquet. On disoit qu'elle étoit bien-aise de donner de la jalousie à Mr. le Prince du Roi d'Angleterre, & que les deux autres étoient utiles à ses affaires & à sa sûreté. On roua deux hommes, un nommé Bertaut, & l'autre Ricousse, frere d'un homme qui est à Mr. le Prince, & dont la femme est à Me. de Châtillon, pour des menées contre l'Etat, où on disoit que Me. de Châtillon avoit beaucoup de part, & que c'étoit pour le service de Mr. le Prince. Dans le même temps j'ai oui-dire qu'il ne savoit ce que c'étoit. Me. de Châtillon se sauva de sa maison de Marlou, elle fut cachée en beaucoup d'endroits, puis elle alla à l'Abbaye de Maubuisson. Il y avoit un Ecclésiastique, nommé Cambiac, mêlé

dans tont cela, de qui l'on dit que l'on trouva force lettres données à Me. de Châtillon, & les réponses ; ce fut Digby qui les prit, & les montra. On disoit que c'étoit elle qui avoit découvert à l'Abbé Fouquet l'affaire de ces deux homme roués : on s'étonnoit comment ce commerce de l'Abbé Fouquet s'accommodoit avec celui de Monsieur le Prince, lequel avoit fait pendre deux hommes qui étoient allés en Flandres pour l'assassiner ; qu'à la question ils déposerent qu'ils y étoient allés par ordre de Mr. l'Abbé Fouquet. Je ne me souviens pas bien en quelle année ce fut ; je me souviens que des gens qui venoient d'auprès de Mr. le Prince, me le conterent.

L'habitude de Digby avec Me. de Châtillon étoit venue de ce qu'il étoit Gouverneur de Mante & de Pontoise pendant la guerre, où il demeura quelque temps après ; il n'étoit pas éloigné de Marlou, il alloit visiter Madame de Châtillon, il jouoit à la boule & aux quilles avec elle, & on dit qu'à ces jeux-là elle lui avoit gagné 25 ou 30 mille livres. On tenoit de beaux discours, & les histoires que l'on racontoit étoient difficiles à débrouiller. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elle me fit grand'pitié, quand tous ces bruits-

là coururent, & j'admirai quand je la vis si belle à Chilly, qu'elle eût pu conserver tant de santé & de beauté parmi de tels embarras.

Comme je n'avois séjourné à Chilly que pour y voir la Reine d'Angleterre, & que sans cela je n'aurois fait que passer dans la crainte de déplaire à la Cour de séjourner aux environs de Paris, & d'y être visitée de toute la terre; quand on est exilé, cela est assez agréable, je ne sais si cela l'est autant pour ceux qui nous exilent; ainsi il faut avoir de la considération. Je partis le lendemain : le Comte & la Comtesse de Béthune, Me. de Thianges & Matha, me vinrent conduire jusqu'à St. Cloud, puis j'allai coucher à Poissy. Je vis Paris depuis les côtes de Verriere jusques à Ruel, sans nulle peine de n'y pouvoir aller, & je me sais le meilleur gré du monde d'être si maîtresse de moi-même. Je trouvai dans la forêt de St. Germain Mr. de Guise qui m'y attendoit; comme j'étois partie tard de Chilly, il faisoit déja clair de lune, je vis de loin des chevaux les plus beaux du monde, (Mr. de Guise en a d'admirables,) comme échappés dans le bois, & des hommes couchés aux pieds des arbres. Cela me parut une aventure, & j'eusse juré que ce ne pouvoit être un autre que

Mr. de Guise. Je le fis mettre dans mon carrosse, j'avois été fort brouillée avec lui lorsque j'étois partie de Paris. Sa femme Me. la Comtesse de Bossu étoit venue à Paris, & s'étoit logée dans un Couvent de Religieuses que Madame a fondé à Charonne; les Religieuses depuis la guerre avoient loué une maison dans le fauxbourg St. Germain. Aussi-tôt qu'elle fut arrivée, je l'appris par Madame, à qui la Mere Madeleine, Supérieure de cette Maison, l'avoit mandé; elle ne l'avoit pas voulu prendre sans sa permission. Madame le lui permit, & promit aussi sa protection à Mr. de Guise. J'avois beaucoup de curiosité de la voir, j'allai un matin chez ces Religieuses dans le carrosse de Me. de Frontenac; je la trouvai au lit, elle me parut fort agréable, elle est flatteuse, a de l'esprit, & dans une conversation son peu de jugement ne paroît pas. Elle me conta ses miseres, son mariage, l'amitié que Mr. de Guise avoit eue pour elle, & tout ce qu'elle avoit souffert pour lui, avec des larmes en abondance; elle m'attendrit, je lui promis de la servir, je la fis lever pour voir sa taille, elle l'a assez belle. J'en parlai l'après-dîner à Madame, qui dit: Il la faut faire venir un de ces jours céans, & qu'elle se jette aux pieds de Mr. de Guise.

J'entrai fort dans ces propofitions; on les exécuta : elle vint dans la chambre de Madame fort ajuftée, & elle étoit fort bien ce jour-là. Comme il n'y eut plus de perfonnes dans le cabinet que Madame, Mr. de Guife & moi, elle entra & fe jetta aux pieds de Mr. de Guife. Elle lui dit: Ayez pitié de moi; fongez à l'état où je fuis, & à celui où vous devez être; l'amitié que vous avez eue pour moi, & tout ce que l'on peut dire en pareille occafion. Il lui dit: Madame, levez-vous, je fuis votre ferviteur, que voulez-vous de moi? Je vous fervirai en tout ce qui me fera poffible; & tout cela fort civilement, mais d'un air fort froid & peu attendri. Elle lui difoit : Je ne demande que votre amitié, & de retourner avec vous; je ne bougerai de vos pieds que je n'aye obtenu cette grace : elle fe leva, & la converfation dura long-temps. Elle lui difoit: Vous m'avez aimée, vous m'avez trouvé belle. Il lui répondit : Oui, & je ne vous aime plus, parce que vous êtes changée. Il lui dit affez de duretés; après ils fe retirerent à une fenêtre, ils rirent enfemble, & cauferent en apparence de la meilleure amitié du monde. Je parlai affez long-temps à Mr. de Guife en fa faveur contre Mlle. de Pons; je penfe que cela lui dé-

plut; ainsi je fus jusqu'à la mort de Me. de Guise sans entendre parler de lui; lors il m'envoya un Gentilhomme, comme j'ai déja dit, & m'écrivit une lettre fort tendre. Peu de temps après que je fus partie, il eut un grand démêlé avec Me. sa mere. Pendant sa prison en Espagne, elle l'avoit fort abandonné. Elle lui avoit une fois envoyé de l'argent; mais ce n'avoit été qu'après bien des prieres : à sa liberté même elle fut long-temps sans en renvoyer. Mr. le Prince, lequel s'en étonna, disoit : Je n'ai trouvé personne que Mlle. qui m'ait parlé depuis que j'ai fait sortir Mr. de Guise : à la fin on le dit à Me. sa mere & à Mlle. sa sœur : elles allerent voir Mr. le Prince; Me. de Guise logeoit pour lors à l'Hôtel de Guise, ils entrerent en quelque sorte d'accommodement, dont je n'ai pas oui parler, ni eu de connoissance, parce que je n'y étois pas. Je ne sais s'il se rompit, ou si Me. sa mere lui fit quelque avantage. Il alla un soir chez Me. de Guise, il entra dans sa chambre, & la supplia de défendre à Mr. le Comte de Montrésor son logis; & que s'il y mettoit les pieds, il le feroit jetter par les fenêtres; qu'il ne pouvoit plus souffrir tous les contes que l'on faisoit de Mlle. de Guise & de lui. Sur ce chapitre il

tint des discours désobligeants à Madame & à Mlle. de Guise, ce qui les obligea à sortir de l'hôtel de Guise. Il fut long-temps après cela sans voir Me. sa mere, puis il se raccommoda avec elle, & la voyoit quand elle est morte.

Comme Madame de Guise étoit tutrice de Mr. le Prince de Joinville, Mr. de Guise consentit après sa mort, que Mr. de Montrésor le fût : il fut ensuite quelque temps bien avec Mlle. de Guise, après il se brouilla, & ne la vit plus. Il me vint voir trois mois après la mort de Me. de Guise à Saint Fargeau, il me conta qu'il alloit tous les jours voir sa sœur, qu'il la voyoit souper tête à tête avec Mr. de Montrésor, que le carême il mangeoit de la viande ; c'est un homme fort goutteux, & elle qui jouoit, ne faisoit que collation ; que Montrésor le venoit conduire à son carrosse, & qu'il lui disoit : Mon cousin, cela est bon aux autres de leur faire l'honneur de céans, vous nous êtes assez proche ; pour moi, personne n'a droit de me faire celui du logis de ma sœur. Il étoit fort déchaîné contre Mr. de Montrésor ; il faisoit sur cela des contes dont il se seroit bien passé. Lorsqu'il vint à St. Fargeau, il venoit de Blois, & me conta que S. A. R. lui avoit fait beaucoup de plain-

tes de moi, & entr'autres une dont je n'avois pas entendu parler, qui étoit que j'avois fais mon teſtament, & que je donnois tout mon bien à Mr. le Duc d'Enguien, parce que Mr. ſon pere étoit condamné, & ne pouvoit hériter de perſonne; que je donnois des ſommes conſidérables au Comte d'Eſcars & à Préſontaine, & à quelques autres de ma Maiſon; que je témoignois par-là la mauvaiſe volonté que j'avois pour lui & pour mes ſœurs. Je dis à Mr. de Guiſe que je n'étois pas en état de ſonger à mourir; que ſi j'y étois, Monſieur ne m'avoit pas traitée d'une maniere à croire que je lui donnaſſe mon bien, ni à ſes enfants; & que quand on faiſoit du bien, c'étoit à nos amis & aux gens qui nous avoient bien ſervi; que je n'étois pas en âge de ſonger à faire un teſtament.

Il me conta comment Me. de Guiſe & Mlle. ſa ſœur avoient fait venir Me. de Boſſu à Paris dans l'intention de prendre les moyens de la faire conſentir à ſe démarier, qu'il l'avoit ſu, & qu'il l'avoit trouvé bon; que d'abord Me. ſa mere lui avoit donné de grandes eſpérances de la raccommoder avec lui; que l'on l'avoit miſe à Montmartre, dont la ſœur de Mr. de Guiſe eſt Abbeſſe, & qu'au-lieu d'a-

juſter les affaires, Me. ſa mère & ſa ſœur avoient tout gâté. A dire vrai Me. de Boſſu avoit mené depuis ſon retour en Flandres une vie ſi abandonnée, que Mr. de Guiſe n'avoit garde de ſonger de retourner avec elle : elle lui avoit même avoué, tant elle étoit peu prudente, pendant qu'elle fut à Montmartre, que Guitaut, qui eſt à Mr. le Prince, lui envoyoit tous les jours un courier dont la Comteſſe de Fieſque étoit au déſeſpoir ; & comme je m'en apperçus, j'en parlois ſans ceſſe devant elle. Cette honnête Dame ſortit de Montmartre, & s'en alla à Charonne, d'où une belle nuit elle ſortit & s'en alla en Flandres. Mr. de Vandy, qui en avoit été amoureux, lorſqu'il étoit priſonnier en Flandres, la fit ſauver : Mr. de Guiſe le conta à Mlle. de Vandy, auſſi-bien qu'à moi à St. Fargeau ; je ne ſais même s'il ne lui en reparla point encore ſur le chemin de Poiſſy, où j'eus quelques viſites. Le lendemain j'allai à Pontoiſe coucher, le chemin n'eſt pas grand, le pont de Poiſſy n'avoit point été raccommodé depuis la guerre, il falloit aller paſſer le bac à Conflans, & cela tient aſſez de temps pour un grand équipage.

Mr. de Flavacourt, qui étoit Gouverneur de Giſors, m'y reçut le lendemain,

avec toute la bourgeoifie fous les armes. Le jour d'après j'allai dîner dans fa maifon, qui s'appelle Cerfontaine, qui n'eft qu'à deux lieues de Gifors. On me dit qu'il n'y en avoit que huit petites jufqu'à Forges, je fis mon compte d'y arriver à huit heures, & de partir à cet effet à quatre heures, je me mécomptai; quoique j'euffe pris un guide, je me perdis dans le bois, & vis coucher le foleil, lever & coucher la lune fans y prendre aucun plaifir. Après avoir bien marché, vers la pointe du jour on entendit des chiens, & je me trouvai à un hameau proche de Forges, où j'arrivai à quatre heures du matin. Je jugeai plus à propos de m'en aller entendre la meffe que de me relever exprès. Je croyois faire ouvrir l'Eglife; je trouvai en chemin le Pere Gardien des Capucins, qui me vint faire une harangue : j'en fus fort furprife, je ne penfois pas qu'on en eût jamais fait à telle heure. Après avoir oui la meffe, je m'en allai voir la fontaine, où je trouvai force buveurs, que le bruit de mon arrivée avoit éveillés plutôt que de coutume, quoique celle de Forges foit de fe lever matin. Je goûtai de l'eau, que je ne trouvai pas mauvaife, puis je m'en allai me mettre en état de recouvrer le repos que j'avois perdu.

Le lendemain je reçus des visites de tout ce qui étoit à Forges, il y avoit assez de monde. Les Dames avec qui je fis le plus d'habitude furent Me. la Comtesse de Noailles, Me. d'Estrades, Me. l'Abbesse de Caen, fille de Me. de Montbazon, qui y étoit aussi, & quantité d'autres Religieuses. La vie de Forges est fort douce, & bien différente de celle que l'on mene ordinairement: on se leve à six heures au plus tard, on va à la fontaine; pour moi je n'aime pas à prendre mes eaux au logis: on se promene pendant qu'on les prend, il y a beaucoup de monde, on parle aux uns & aux autres, le chapitre du régime & de l'effet des eaux est souvent traité aussi-bien que celui des maladies qui y font venir les gens, & du progrès que l'on fait à les détruire. On sait tous ceux qui sont arrivés le soir; quand il y a des nouveaux venus on les acoste, c'est le lieu du monde où l'on fait le plus aisément connoissance. Quand on a achevé de boire, ce qui est ordinairement sur les huit heures, on s'en va dans le jardin des Capucins, qui n'est point fermé de murailles, parce que c'est le seul lieu où l'on puisse se promener; & si la clôture y étoit, les femmes n'y entreroient qu'avec des personnes de ma qualité, & il y en a si peu qu'il n'y

en a pas toujours à Forges. Ce jardin eſt petit, les allées ſont aſſez couvertes, il y a des cabinets avec des ſieges pour ſe repoſer. Pour moi, je me promenois toujours, parce que dès que j'étois aſſiſe, les vapeurs de l'eau me donnoient envie de vomir. Perſonne ne pouvoit réſiſter à ſe promener quatre heures; ainſi on ſe relayoit. Je parlois ſouvent à deux Gentilshommes qui y étoient; l'un nommé Bonville qui avoit infiniment d'eſprit & de délicateſſe; il lui avoit paſſé beaucoup d'affaires par les mains : une attaque d'apoplexie qu'il avoit eue lui avoit épaiſſi la langue; ainſi il bégayoit, & ſa mémoire étoit un peu altérée; les jours qu'il ſe portoit bien il ne laiſſoit pas d'être de bonne compagnie. L'autre eſt un nommé Brays, qui étoit Lieutenant-Colonel en Hollande, qui y a ſervi trente ans : c'eſt un homme de guerre qui a de l'eſprit, & moins de politeſſe que l'autre. Ces deux M^rs^. & Dames, que j'ai nommés, étoient mon entretien le plus ordinaire. Je ne laiſſois pas de me promener avec le reſte du monde, il y avoit aſſez de temps pour cela. Forges eſt un lieu où il vient de toutes ſortes de gens, des Moines de toutes couleurs, des Religieuſes de même, des Prêtres, des Miniſtres huguenots, & des gens de

tous pays, & de toutes professions : cette diversité est assez divertissante. Après qu'on s'est promené, on va à la messe, puis chacun va s'habiller; les habits du matin & ceux de l'après-midi sont fort différents; le matin on a de la ratine, & de la fourrure, & l'après-dinée du taffetas. La meilleure saison pour prendre les eaux c'est la canicule, qui, pour l'ordinaire, est assez chaude; quand on a beaucoup d'eau dans le corps, on a grand froid. On dîne à midi avec beaucoup d'appetit, ce qui m'est nouveau; hors les eaux, ou que je sois fort long-temps sans manger, je n'ai jamais faim. L'après-dînée on me venoit voir, à cinq heures j'allois à la Comédie, une des troupes de Paris étoit à Rouen, je la fis venir à Forges, ce qui étoit d'un grand sécours pour le divertissement. A six heures on soupe, & après l'on va se promener aux Capucins, où l'on dit des Litanies; presque tout le monde les entend avant la promenade, puis à 9 heures chacun se retire. J'y fus fort visitée, Mr. de Longueville me vint voir, Me. sa femme, & tout ce qu'il y a de personnes de qualité dans la Province, beaucoup de Dames de Rouen, & de Mrs. du Parlement y vinrent aussi; de sorte que ma Cour étoit toujours fort grosse. Les eaux me profiterent

beaucoup : Me. de Frontenac & Mlle. de Vandy qui ne prenoient point d'eau, ne venoient point à la fontaine : la Comteſſe de Fieſque en prenoit, elle y venoit tard : ainſi nous n'y allions point enſemble. Leur conduite envers moi fut bientôt connue de tout le monde, & blâmée en même-temps; & comme j'avois toujours de nouveaux ſujets de m'en plaindre, je fus aſſez contente d'avoir remarqué que ces deux Gentilshommes n'en étoient pas ſatisfaits : ils s'aperçurent que, parce que je leur parlois, elles les fuyoient; ainſi je leur contai tous mes griefs, ce me fut une conſolation d'en parler avec eux. Ils s'attacherent d'acord à faire connoiſſance avec Mlle. de Vandy, Bonville la connoiſſoit de chez Me. la Comteſſe de Maure, & ce fut lui qui lui fit connoître Brays. Je leur dis : Cela eſt admirable que je compte ici mes affaires à ceux que je n'ai jamais vus, il me ſemble que les honnêtes gens, quand on en rencontre, ſont les meilleurs amis que l'on ait au monde, on en trouve fort rarement. Ils s'en allerent tous deux devant moi, le temps de mes eaux n'étant pas achevé, j'en fus bien fâchée : le pauvre Bonville fit un grand voyage, il mourut deux jours après être parti de Forges de ſon apoplexie, j'en eus beaucoup de

regret. Me. de Longueville ne me vint voir que lorſque je fus prête à partir. J'eus une grande joie de la voir, & encore plus de l'entretenir; elle me témoigna tant d'amitié, qu'il ne ſe peut pas plus; & comme c'eſt la perſonne du monde la plus aimable, il eſt facile de l'aimer. Nous parlâmes de Mr. ſon frere, puis de mes miſérables affaires avec S. A. R. & de la conduite des Comteſſes en mon endroit, qu'elle déſapprouva fort. Elle me dit qu'elle feroit une réprimande à la Comteſſe de Fieſque. Nous nous éclaircîmes ſur la peine qu'elle nous avoit faite à toutes deux; Me. de Longueville me fit avouer que j'avois eu tort de juger ſi peu ſavorablement d'elle, & ſur cela d'avoir écrit d'une maniere déſobligeante à Mr. ſon frere. Je lui en demandai pardon. Me. de Fieſque l'alla voir, & lui fit des plaintes de moi; à quoi elle répondit le mieux du monde, de maniere que la Comteſſe de Fieſque en fut fort mal-ſatisfaite. Mlle. de Vandi qui a l'honneur d'être connue d'elle, & ſa ſervante particuliere, lui conta tout ce qu'on me faiſoit, elle en fut pénétrée de douleur, elle connoiſſoit par expérience que les embarras domeſtiques ſont cent fois plus rudes que les affaires les plus importantes; elle lui fit ſes plaintes du traite-

ment qu'elle recevoit aussi de ces Dames, parce qu'elle ne s'étoit pas voulu déchaîner contre moi avec elles. Mᵉ. de Longueville fut dans un telle étonnement de toutes ces affaires, qu'elle ne savoit qu'en dire.

Comme je fus prête à quiter mes eaux, je marchandai en moi-même si je m'en retournerois par le même chemin, ou si je passerois la riviere à Mante ou à Vernon pour éviter Paris ou le monde, dans la crainte que cela ne me donnât plus de chagrin dans la solitude. Après m'être examinée, je me trouvai peu sensible aux joies; & quoique fort abattue de mes déplaisirs, plus forte que jamais à les soutenir, parce que ma santé étoit meilleure. Je me résolus à prendre la même route; je croyois que je pouvois avoir encore quelque ordre à donner à mes affaires; je dis à Mᵉ. de Longueville la pensée que j'avois eue, elle la trouva fort raisonnable: elle me dit: Vous avez bien fait de vous examiner; si vous vous étiez trouvé sensible au plaisir de voir le monde, vous auriez dû vous en priver volontairement, dans la crainte que cela ne vous augmentât vos chagrins. La veille que je devois partir, d'Ambeville vint encore de la part du Roi m'apporter une lettre, par laquel-

il m'ordonnoit de parler à Mr. le Chancelier, qui jugeoit que je devois paſſer à 3 ou 4 lieues de Paris; que je n'avois qu'à lui faire ſavoir le jour de mon paſſage; qu'il m'y viendroit trouver; que ſi St. Cloud ne me détournoit point, & que je vouluſſe y paſſer comme j'avois déja fait, je n'avois qu'à le dire à d'Ambeville; que Mr. le Chancelier s'y trouveroit, & que je pourrois moi-même l'informer de mes affaires que j'avois avec S. A. R., tant de celle du compte de tutelle, que de celle du Duc de Richelieu, dont S. M. vouloit auſſi prendre connoiſſance. Je fis réponſe que je paſſerois à St. Cloud, & que je ſerois fort aiſe d'y voir Mr. le Chancelier, & qu'il pût terminer mes affaires avec S. A. R.; que pour celle du Duc de Richelieu qui concernoit Champigny, c'étoit une affaire finie; que j'avois gagné le procès que j'avois contre lui, & qu'ainſi je n'avois rien à dire là-deſſus à Mr. le Chancelier. Enſuite je remerciai S. M. de ſes bontés, & de l'honneur qu'elle me faiſoit en des termes les plus reſpectueux qu'il me fut poſſible. D'Ambeville partit le même jour que moi de Forges: je quittai Me. de Longueville avec déplaiſir, je me plaiſois fort avec elle, j'étois ſi ſenſiblement touchée de ſes bontés, & de la

maniere dont elle avoit parlé à ces Dames, qu'il ne se pouvoit pas plus.

Je m'en allai coucher chez M^e^. de Flavacourt, & le lendemain à Pontoise, où je trouvai les Comtes de Béthune & d'Escars, & le Chevalier de Charni. J'y séjournai un jour pour y attendre un habit de deuil; ma sœur de Chartres étoit morte à Blois. Comme je ne l'avois jamais vue, mon affliction fut médiocre; celle de Leurs A. R. fut grande, parce qu'ils aiment fort leurs enfants. Je leur envoyai Colombier, ils reçurent mes lettres, Madame me fit réponse, je fus fort surprise de cette grace, il y avoit long-temps que je n'en avois reçu de pareille. Le soir à minuit, & comme je m'allois coucher, d'Ambeville arriva pour me dire que M^r^. le Chancelier viendroit à St. Cloud, & qu'il venoit savoir mon heure: voyez si vous voulez y coucher, il ne tiendra qu'à vous. Je lui dis: S'il est nécessaire, j'en serai bien-aise, sinon je ne m'en soucie point du tout, & l'approche de Paris m'est fort indifférente; je serai demain à dîner à St. Cloud, c'est tout ce que je vous puis dire. Je m'y rendis à midi; tous mes mulets demeurerent chargés, & le reste de mon équipage attelé jusqu'au soir, comme une personne qui croit passer che-

min. J'y fus fort visitée : Mr. le Chancelier vint sur les quatre heures, nous entrâmes dans ma chambre. D'abord il me dit : j'ai amené Fanchon, si vous voulez la faire chanter : c'étoit une petite fille qui avoit été à Me. la Princesse, & ensuite à Me. sa belle-fille, & qui étoit de retour de Flandres depuis peu. Je lui répondis que je n'étois point venue pour entendre chanter Fanchon, que c'étoit pour lui parler de mes affaires.

J'entrai en matiere sur celle de mon compte de tutelle, & je lui fis voir & comprendre sans beaucoup de peine les raisons que j'avois de me plaindre de la mauvaise conduite des gens d'affaires de S. A. R. en l'administration de mon bien pendant ma minorité, & du soin qu'ils prenoient aussi pour lors de m'embarrasser dans des procès pour leurs seuls intérêts, & pour cacher la vérité à leur Maître ; que pour Champigny, c'étoit une affaire finie ; que je n'avois que faire pour cela d'Arrêt du Conseil, que j'en avois un du Parlement. Il me répondit : Quoi, vous n'aimez pas mieux les Arrêts du Conseil? Je lui dis que non, qu'on les donnoit trop légérement. Sur cela il se mit à me parler des affaires qui sont pour ce sujet entre le Parlement & le Conseil, & ne

me parla plus des miennes. Comme il étoit tard, je résolus de coucher à Saint-Cloud ; & comme j'avois dîné chez Des Noyers, qui est un honnête cabaret, je m'en allai coucher chez M^e^. de Launay-Grané. J'appris que la Reine de Suede étoit à Fontainebleau ; & comme je la devois trouver sur mon chemin, je dépêchai à la Cour, qui étoit alors à la Fere, pour demander si le Roi trouveroit bon que je la visse ; qu'il étoit de ma dignité, quoiqu'exilée, de ne pas voir une Princesse étrangere sans la permission du Roi. La Maison de M^e^. de Launay-Grané a une fort belle vue, il faisoit clair de lune, les Comtesses de Fiesque & de Frontenac faisoient de grandes lamentations lorsqu'elles regardoient Paris ; pour moi je le regardois sans aucune envie, & comme la personne du monde la plus détachée de tout. Le lendemain le Duc d'Yorck me vint dire adieu, & me fit les excuses de la Reine d'Angleterre de ce qu'elle ne me venoit pas voir, & me dit qu'elle étoit malade, & la Princesse-Royale aussi. Le Duc d'Yorck s'en alloit en Hollande trouver le Roi d'Angleterre son frere ; pour moi je m'en allai à Chilly, où je trouvai M^e^. d'Epernon & la Comtesse de Béthune ; j'y séjournai un jour. J'ap-

pris que la Reine de Suede devoit partir de Fontainebleau, j'avois grande impatience que mon Envoyé à la Cour fût de retour; je craignois que la Reine de Suede ne partît. Il arriva dans le moment que j'en étois en peine, & me dit que le Roi trouvoit bon que je visse la Reine de Suede.

J'envoyai à l'instant un Gentilhomme à Fontainebleau lui faire compliment, & savoir où je pourrois avoir l'honneur de la voir, & aussi pour lui faire demander comment elle me traiteroit. Le Comte de Béthune qui étoit à Chilly, me dit : Il faut que vous disiez ce que vous desirez : je lui répondis que je voulois une chaise à bras : il s'écria que je me moquois. Je me moquai de sa réponse, & lui dis : Puisque je n'ai point d'ordre du Roi de la maniere dont je dois vivre avec elle, je ne saurois trop demander, il vaut mieux manquer de ce côté-la que de demander peu, & assurément elle n'en sera pas étonnée. On s'adressa à Mr. de Guise pour le savoir d'elle; il étoit auprès d'elle de la part du Roi, il avoit été la recevoir à Lyon. Lorsqu'on lui demanda comme elle me traiteroit, elle répondit : Tout comme elle voudra; quoique l'on doive beaucoup à sa qualité, il n'y a point

d'honneur que je ne veuille rendre à sa personne. On lui proposa la chaise à bras, elle n'en fit aucune difficulté; ensuite elle demanda : Voudra-t-elle passer devant moi? De la maniere dont j'en ai oui parler, il est bon de le savoir, parce que si elle se trouvoit à la porte, elle ne se retireroit pas. On lui dit que je n'avois garde de le prétendre, que j'étois obligée de faire l'honneur de la France. J'étois partie de Chilly, & j'étois allée à Petitbourg, maison de Mr. l'Evêque de Langres, ci-devant l'Abbé de la Riviere, laquelle maison n'est qu'à une lieue d'Essonne. On m'apporta en ce lieu-là cette réponse à 7 heures du soir : je m'habillai, & m'y en allai. J'avois avec moi Mesdames de Béthune, de Bouthillier, & de Frontenac, Mesdemoiselles de Vandy & de Segur, sœur du Comte d'Escars. La Comtesse de Fiesque, qui étoit allée à Paris, n'étoit pas de retour, ce qui étoit assez mal à elle. Comme j'arrivai, Mr. de Guise, Comminges qui étoit de la part de la Reine, & tous les Officiers du Roi qui étoient à la servir, vinrent au-devant de moi. Elle étoit dans une belle chambre à l'Italienne, qui est chez Anselin, elle y alloit voir un Ballet; ainsi elle étoit entourée d'un nombre infini de gens, il y avoit

des bancs à l'entour de ſa place, de ſorte qu'elle ne pouvoit faire que deux pas pour venir au-devant de moi. J'avois tant oui parler de la maniere bizarre de ſon habillement, que je mourois de peur de rire lorſque je la verrois. Comme on cria *gare*, & que l'on me fit place, je l'aperçus ; elle me ſurprit, & ce ne fut pas d'une maniere à me faire rire : elle avoit une jupe griſe avec de la dentelle d'or & d'argent, un juſte-au-corps de camelot couleur de feu, avec de la dentelle de même que la juppe ; au cou un mouchoir de point de Gênes noué avec un ruban couleur de feu, une perruque blonde, & derriere un rond, comme les femmes en portent, & un chapeau avec des plumes noires qu'elle tenoit. Elle eſt blanche, a les yeux bleux, dans des moments elle les a doux, & dans d'autres fort rudes ; la bouche aſſez agréable quoique grande ; les dents belles, le nez grand & aquilin ; elle eſt fort petite, ſon juſte-au-corps cache ſa mauvaiſe taille : à tout prendre elle me parut un joli petit garçon. Elle m'embraſſa, & me dit : J'ai la plus grande joie du monde d'avoir l'honneur de vous voir, je l'ai ſouhaité avec paſſion : elle me donna la main pour paſſer ſur le banc, & me dit : Vous avez aſſez de diſpoſition pour ſauter. Je me

mis dans la chaiſe à bras, il y avoit une porte par où on voyoit un enfoncement pour voir un ballet. Elle me dit : Je vous ai attendue. Je me voulois excuſer de voir ce ballet, parce que je portois le deuil de ma ſœur de Chartres qui étoit morte il n'y avoit que quinze jours ; elle me pria de demeurer, ce que je fis : ce ballet fut fort joli.

Je m'amuſai aſſez à cauſer avec les gens qui étoient autour de moi. Comminges s'y trouva ; je fus fort aiſe de le voir, & d'entretenir M^r. Servien & le Maréchal d'Albret. La Reine me demanda combien j'avois de ſœurs, des nouvelles de mon pere, & où il étoit ; elle me dit : Il eſt le ſeul en France qui ne m'ait pas envoyé viſiter. Elle me demanda de quelle Maiſon ma belle-mere étoit, me fit pluſieurs queſtions, & des cajoleries infinies : elle me louoit en toute occaſion ; puis elle me diſoit ſur le ſujet du ballet auquel elle voyoit que je n'avois pas grande attention : Quoi ! après avoir été ſi long-temps ſans en voir, vous vous en ſouciez ſi peu ? Celà m'étonne fort. La Comteſſe de Fieſque arriva avec M^e. de Monglas, je les préſentai à la Reine de Suede, comme j'avois fait les autres Dames qui étoient avec moi ; elle me dit :

La

La Comtesse de Fiesque n'est pas belle, pour avoir fait tant de bruit ; le Chevalier de Grammont est-il toujours amoureux d'elle ? Quand je lui présentai Mr. le Comte de Béthune, elle lui parla de ses manuscrits : elle étoit bien-aise de lui faire paroître qu'elle connoissoit tout le monde, & qu'elle en savoit des nouvelles. Après ce ballet, nous allâmes à la Comédie, là elle me surprit pour louer les endroits qui lui plaisoient. Elle juroit Dieu, se couchoit dans sa chaise, jettoit ses jambes d'un côté & de l'autre, les passoit sur les bras de sa chaise ; elle faisoit des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin & à Jodelet qui sont deux bouffons, l'un Italien, l'autre François. Elle répétoit les Vers qui lui plaisoient ; elle parla sur beaucoup de matieres, & ce qu'elle dit, elle le dit assez agréablement : il lui prenoit des rêveries profondes, elle faisoit de grands soupirs, puis tout-d'un-coup elle revenoit comme une personne qui s'éveille en sursaut : elle est tout-à-fait extraordinaire. Aprés la Comédie on apporta une collation de fruits & de confitures ; ensuite on alla voir un feu d'artifice sur l'eau : elle me tenoit par la main à ce feu, où il y eut des fusées qui vinrent fort près

de nous, j'en eus peur; elle se moqua de moi, & me dit : Comment une Demoiselle qui a été aux occasions, & qui a fait de si belles actions, a peur? Je lui répondis que je n'étois brave qu'aux occasions, & que c'étoit assez pour moi. Elle parla tout bas à Mlle. de Guise, qui lui dit : Il faut le dire à Mademoiselle : elle disoit que la plus grande envie qu'elle auroit au monde, seroit de se trouver à une bataille, & qu'elle ne seroit point contente que cela ne lui fût arrivé, qu'elle portoit une grande envie au Prince de Condé de tout ce qu'il avoit fait. Elle me dit : C'est votre bon ami. Je lui répondis : Oui, Madame, & mon parent très-proche. C'est le plus grand homme du monde, dit-elle; on ne lui sauroit ôter cela. Je lui répondis qu'il étoit bien heureux d'être si avantageusement dans son esprit.

Quand le feu fut fini, nous allâmes dans sa chambre; elle me dit : Passons plus loin, je veux vous entretenir : elle me mena dans une petite galerie qui en est proche, & ferma la porte. Nous demeurâmes toutes deux; elle me demanda ce que c'étoit que l'affaire que j'avois à démêler avec S. A. R. Je la lui contai; elle trouva que j'avois grande raison, &

lui beaucoup de tort. Elle me dit qu'elle ſouhaitoit le voir pour lui en parler, & qu'elle ſeroit bien-aiſe de nous raccommoder ; qu'il étoit injuſte de m'avoir ôté des gens qui me ſervoient bien ; qu'elle vouloit s'employer par toute voie pour me les faire rendre, & me raccommoder à la Cour & avec S. A. R. ; que je n'étois pas faite pour demeurer à la campagne ; que j'étois née pour être Reine ; qu'elle ſouhaitoit avec paſſion que je la fuſſe de France ; que c'étoit le bien & l'avantage de l'Etat ; que j'étois la plus belle & la plus aimable & la plus grande Princeſſe de l'Europe ; que la politique vouloit cela ; qu'elle en parleroit à Mr. le Cardinal. Je la remerciai de tant d'honnêtetés qu'elle me faiſoit, & de la maniere obligeante dont elle parloit de moi ; que pour ce dernier article, je la ſuppliois très-humblement de n'en point parler. Après elle me fit des plaintes d'un Gentilhomme que j'avois envoyé à Auxerre lui faire des compliments, lequel, en débauche dans une hôtellerie, avoit dit pis que pendre d'elle. Je fus fort ſurpriſe de ſon impertinence, je lui en fis toutes les excuſes imaginables, & je lui dis que je le chaſſerois : elle me répondit : Vous ſerez bien, & j'en ſerai bien-aiſe. Elle me dit : Vous

ſavez tout le bien que je vous ai dit de Mr. le Prince, & l'affection que j'ai toujours eue pour lui; maintenant je ſuis au déſeſpoir d'avoir ſujet de m'en plaindre: on m'a dit que lorſque j'étois à Bruxelles, & depuis que je ſuis partie, il a fait des railleries & des diſcours de moi les plus outrageants du monde. Je me flatte que ce ſont ſes gens, & que ce n'eſt pas lui, afin de diminuer ſa faute à mon égard, quoiqu'elle ſoit toujours aſſez grande d'avoir ſouffert que l'on m'ait déchirée, moi qui l'ai toujours eſtimé & honoré plus que tous les hommes du monde. Je juſtifiai Mr. le Prince auprès d'elle autant qu'il me fut poſſible; elle me ſembla être fort touchée de ce diſcours. On lui vint dire que la viande étoit ſervie, je pris congé d'elle, & m'en retournai à Petitbourg. Il étoit deux heures après minuit; & avant que j'euſſe ſoupé & que je fuſſe couchée, il étoit grand jour. Le lendemain j'envoyai ſavoir de ſes nouvelles: elle me manda qu'elle me viendroit voir; comme elle alloit de l'autre côté de l'eau, & qu'elle eut retourné pour paſſer ſur le pont de Corbeil, elle m'envoya faire des excuſes, & me manda que les gens du Roi qui la conduiſoient l'avoient empêchée de me

venir voir, dont elle étoit fort fâchée.

Mr. de Vardes revint de Paris avec la Comteſſe de Fieſque; il s'étoit depuis peu marié avec Mlle. de Nicolaï, fille du feu Premier Préſident de la Chambre des Comptes, perſonne de qualité & de grand bien. Il y eut bien du bruit pour ce mariage, la mere le vouloit, & tout le reſte de ſa famille n'en étoit pas trop d'accord: je penſe que les parents n'étoient pas ſatisfaits du procédé de Vardes, qui avoit pris l'affaire de haut avec eux. Me. de Champlatreux alla un matin chez Me. de Nicolaï, & fit demander ſon fils le Préſident & ſa ſœur, (la mere étoit allée à la Meſſe) elle prit Mlle. de Nicolaï dans ſon carroſſe, & la mena à ſon logis. Quand Mr. de Vardes le ſut, cela l'allarma, il ſavoit que le Préſident de Champlatreux n'étoit pas pour lui; il le dit à Monſieur l'Abbé Fouquet qui étoit ſon ami intime: l'Abbé Fouquet ſans grande réflexion le dit à Mr. de Candale, & ils réſolurent enſemble de faire entourer le logis du Préſident de Champlatreux des Compagnies des Gardes. Elles y vinrent tambour battant, & prirent leurs poſtes aux environs du logis de Mr. de Champlatreux, & poſerent des ſentinelles aux portes: il logeoit à la Place-Royale.

Cela fit un fort grand bruit, le Parlement pensa s'assembler pour se plaindre de ce que l'on traitoit ainsi un de leurs confreres; le Cardinal Mazarin en fut promptement averti, il envoya lever les Gardes, & gronda l'Abbé Fouquet. Tout le monde cria contre le procédé de l'Abbé, de commetre ainsi le Cardinal Mazarin, & on le trouva bon de souffrir de tels emportements. M^r^. de Candale fut blâmé, il ne devoit point faire prendre les armes aux Gardes sans les ordres du Roi.

M^e^. de Bouthillier qui m'étoit venu voir à Chilly, m'offrit Pons pour m'aller baigner; elle savoit que mon Médecin me l'avoit ordonné; pour moi j'avois plus d'envie de m'en retourner à Saint-Fargeau que de m'amuser aux environs de Paris. Le Comte de Béthune me dit: Puisqu'on vous a ordonné de vous baigner à Pons, vous serez plus près de la Cour, je ferai la guerre à l'œil, puis je vous irai trouver; il me donnoit par-là quelque espérance de voir quelque fin à mes affaires. Je n'étois pas trop d'humeur d'en prendre, je ne voulois pas que l'on pût me reprocher que je m'en étois allée en course à Saint-Fargeau, & que j'évitasse les occasions de m'accommoder.

Ainſi de Petitbourg je m'en allai à Pons, je couchai à Melun & à Provins. Madame de Bouthillier me reçut avec beaucoup de joie, Madame de Brienne ſa petite-fille y étoit : ce n'eſt pas loin de Paris, il y vint beaucoup de monde me voir. Mr. de Matha n'y manqua pas, on ſavoit aſſez ce qui l'y amenoit. Me. de Thianges y vint, ſon mari l'y amena, il alloit en Bourgogne, & l'y laiſſa. J'appris enſuite qu'à ſon retour de l'armée où il avoit perdu tout ſon équipage, il lui dit : Mes affaires ne ſont pas en état d'en faire un autre; il faut que le vôtre me ſerve; ainſi venez-vous-en en Bourgogne avec moi. Cette propoſition lui déplut fort; il lui dit : Si vous ne voulez pas venir avec moi, mettez-vous dans un couvent. A quelques jours de-là, elle lui propoſa de la mener à Pons où j'étois; qu'elle me ſuivroit à St. Fargeau, & paſſeroit avec moi le temps qu'il ſeroit en Bourgogne. Il accepta la propoſition, & lui témoigna être fâché de ce qu'elle ne la lui avoit pas faite plutôt, qu'il étoit plus honorable pour lui qu'elle préférât de demeurer auprès de moi que d'aller dans un couvent. Elle logeoit au-deſſus de ma chambre, & je me levois matin pour m'aller baigner, je me couchois de bonne heure;

elle aime fort à veiller; elle étoit le ſoir dans la chambre de Madame de Fieſque, & à ſon retour faiſoit grand bruit. Je pris la liberté de lui en faire une réprimande, & ſur cela les Comteſſes de Fieſque & de Frontenac diſoient : On voit bien l'humeur de Mademoiſelle, qui veut que l'on ſoit toujours en contrainte, qui ne peut ſouffrir les plaiſirs des autres; jamais il n'y eut une telle créature. Elles parloient de moi de cette maniere à tout le monde, & ſe déchaînoient contre ma conduite à l'égard de Son Alteſſe Royale; elles louoient la ſienne au mien, prenoient le parti de ſes gens, & trouvoient que j'étois trop heureuſe que l'on me laiſſât de quoi vivre. Je penſe que ces diſcours ne donnent guere bonne opinion de leur jugement, étant auprès d'une perſonne de ma qualité. Quand j'aurois eu autant de défauts que ceux qu'il leur plaiſoit me donner, on n'a guere accoutumé de les publier, & encore Mᵉ. de Frontenac, qui étoit ma Dame-d'honneur, & à qui j'avois fait aſſez de bien & d'honneur pour en avoir de la reconnoiſſance. Elle faiſoit ſans ceſſe des pieces à Mˡˡᵉ. de Vandy, pour me déplaire: c'étoit une guerre domeſtique qui me donnoit beaucoup de chagrin.

Me. l'Abbesse de Jouarre m'envoya visiter, & me prier de l'aller voir : le Comte de Béthune m'écrivit sans cesse de ne me point éloigner ; je fus bien-aise d'avoir ce prétexte d'allonger mon séjour. Je lui mandai que j'irois passer la Toussaints chez elle. Me. de Brienne accoucha d'une fille, laquelle je tins avec Mr. de Pons son frere : son mari vint à ses couches, Me. de Brienne sa belle mere, & Me. de Gamache. Me. de Brienne, qui est fort de la Cour, & qui ne bouge d'avec la Reine dans tous les couvents, qui la suit toujours à toutes les dévotions, me parla de toutes mes affaires, & entr'autres qu'elle mouroit d'envie de me voir mariée avec Monsieur frere du Roi, qu'il avoit cela tout-à fait dans la tête, & que comme il avoit confiance en elle, il lui avoit conté qu'à Compiegne, lorsqu'il avoit parlé au Roi de lui donner un appanage, il lui avoit répondu : Je vous marierai avec ma cousine ; elle est fort riche ; elle fera votre fortune, & que depuis ce temps il n'avoit autre affaire dans la tête. Cela me fit souvenir qu'un jour que je me promenois avec Préfontaine à St. Fargeau, que je raisonnois avec lui de mon établissement, & sur les gens qui m'étoient propres, il me dit : Voici un parti qui vous

vient; Monsieur croît, dans peu il sera un homme; quoique vous soyez plus âgée que lui, entre des personnes de vos qualités on n'a pas d'égard aux âges. Nous n'en parlâmes plus davantage. Me. de Brienne me disoit mille biens de lui. Je compris assez que ce parti étoit sortable, j'avois assez de plaisir d'entendre dire qu'il souhaitoit cette affaire. La Toussaints venue, je mandai au Comte de Béthune que je serois la veille à Jouarre, & qu'il m'y vînt trouver. Je partis de Pons la veille de la Toussaints; & comme je ne voulois être à Pons qu'un jour à mon retour, je fis partir ma maison en même-temps que moi pour St. Fargeau: j'allai coucher au Marais, chez Me. Desmarais, où il y avoit beaucoup de monde du pays: elle me reçut à son ordinaire avec beaucoup de joie & de magnificence: j'y vis un de mes anciens amis, que je pris grand plaisir à entretenir; c'étoit la Salle, sous-Lieutenant des Gendarmes du Roi.

J'arrivai un peu tard à Jouarre, on m'y attendoit; j'y trouvai les portes ouvertes, je couchai dans le couvent. Mr. l'Evêque d'Amiens y étoit arrivé un peu devant moi; nous eûmes une conversation très-agréable en attendant matines. C'est un Prélat qui a beaucoup d'esprit; &

quoiqu'il ait été Cordelier, il n'a rien qui tienne du Moine; il a été long-temps à la Cour : il nous donna un très-beau sermon le jour de la Toussaints; on fait admirablement bien le Service à Jouarre, comme je crois l'avoir dit ailleurs. Mr. & Me. de Béthune arriverent le jour de la Toussaints après la messe : ils ne m'apprirent rien de nouveau. Les Religieuses de Jouarre firent une plaisante remarque : il y a eu de mes grandes tantes Abbesses de Jouarre, Anne & Jeanne de Bourbon; je passai dans une tribune, je frappai de la main sur le bord pour faire lever les yeux aux Religieuses; les vieilles dirent que mes tantes faisoient tout de même. Je me promenai dans les jardins qui sont grands & spacieux. Cette maison a beaucoup de dignité; l'Abbesse est de la Maison de Lorraine, fille de Mr. le Duc de Chevreuse. Pendant que j'étois à Jouarre, on parla de Nanteuil, & on dit qu'il n'y avoit que dix lieues; cette terre étoit à vendre : il me prit envie d'y aller, je séjournai le jour des morts à Jouarre, & celui d'après j'allai à Nanteuil; je passai par Meaux, où j'allai voir la fille du Comte de Béthune qui étoit dans Notre-Dame. Quand je fus dans une de ces grandes plaines de l'Isle de France, il avoit plu;

le carrosse de Mr. le Comte de Béthune qui n'étoit pas bien attelé s'embourba; de sorte que j'arrêtai, je mis pied à terre : le Comte de Béthune me vint parler pendant qu'on retiroit son carrosse du bourbier : il me demanda si j'avois mes pierreries. Je lui dis que je les avois; il me fit presque une réprimande de ce que j'étois si peu accompagnée, je n'avois pas même des Pages à cheval; je n'avois que mon Ecuyer qui étoit en carrosse; c'étoit celui que la Reine de Suede m'avoit priée de chasser, depuis elle me pria de le garder. Je trouvai que le Comte de Béthune avoit raison, & je résolus de ne plus faire de voyages si mal accompagnée : il étoit tard. Il me dit : Si l'on étoit avec d'autres qu'avec vous, on seroit en inquiétude de ne pas souper, d'arriver si tard; il n'y a rien à craindre, vos Officiers sont devant : je me mis à rire, & je luis dis : J'ai envoyé dès Pons ma maison à St. Fargeau; & comme je n'ai pas prévu que je ferois ce voyage, je n'ai gardé aucun Officier, j'ai envoyé Vernon devant, qui nous fera apprêter à manger.

Nous arrivâmes à une heure de nuit à Nanteuil; par bonheur la maison étoit meublée, je couchai dans un lit fort propre, je soupai fort bien, à la vérité dans

des plats d'étain ; j'y séjournai le vendredi pour voir les maisons & les promenoirs, il plut tout le jour, je n'eus pas beaucoup de plaisir, cela m'obligea à ne partir que le lendemain après le dîner, afin de voir mieux la maison par le beau temps ; il fit le plus beau du monde. Me. du Plessis-Guenegault & Me. de Martel, & le Boulai qui est à S. A. R., me vinrent voir. Boulay fut un peu embarrassé d'une affaire qui lui étoit arrivée, dont il ne fit pas semblant ni moi. Son fils avoit été pris prisonnier à Valenciennes par les troupes de Mr. le Prince : il m'écrivit pour me supplier de lui écrire pour sa liberté ; il me mandoit : Je sais bien que vous dites à tout le monde que vous n'avez point de commerce en Flandre ; mais à un vieux domestique du papa comme moi, on ne lui fait pas de ces finesses ; j'ai prié le pauvre Préfontaine, mon cher ami, de vous en supplier, & de joindre ses prieres aux miennes. Je trouvai cette lettre fort artificieuse & méchante, & je ne doute pas que Goulas, qui est son ami particulier, n'eût aidé à faire cette lettre : il croyoit me tendre un panneau, & que j'y donnerois sûrement. Je lui fis réponse qu'il étoit fort mal informé ; que je n'avois plus de commerce avec Mr. le Prince ; qu'il

avoit mal pris ses mesures de s'adresser à Préfontaine, & de le prier de m'écrire de cette affaire ; que je n'avois point entendu parler de lui, ni reçu de ses nouvelles depuis que S. A. R. avoit desiré qu'il quittât mon service ; que je m'étonnois qu'après avoir été nourri à la Cour, il fût si dupe de croire ce que les autres lui disoient, parce que j'aime mieux le croire tel, que méchant, & qu'il falloit être l'un ou l'autre pour m'écrire une telle lettre.

Goulas croyoit qu'il tireroit quelque aveu de moi, pour me brouiller ou à la Cour ou avec S. A. R. M^rs^. de Béthune & d'Escars, & M^e^. de Béthune s'en allerent à Paris, & moi je m'en retournai à Jouarre fort satisfaite de Nanteuil, & en dessein de l'acheter. J'allai coucher à Meaux dans l'Evêché, où M^r^. l'Evêque n'étoit pas ; je trouvai la maison fort belle, toute neuve & fort proprement meublée. Je fus fort aise de revoir de la vaisselle d'argent ; & comme les hôtelleries sont meilleures à Meaux qu'à Nanteuil, j'y fis meilleure chere : les violons de la ville vinrent à mon souper, M^e^. de Thianges proposa de danser, je fis entrer dans ma chambre sept ou huit fort jolies filles de la Ville, qui m'étoient venues voir souper ; nous dansâmes jusqu'à minuit. Le

degré de l'Evêché eſt fort extraordinaire, on le pourroit plus proprement nommer une montée; il n'y a point de marches, il eſt de brique, on y monte inſenſiblement, je n'en avois jamais vu de cette maniere, cela me le fit remarquer. Le matin avant que de partir, je me promenai dans le jardin qui eſt très-beau, & j'y cueillis quantité d'oranges & de citrons doux dans une belle orangerie qui y eſt; j'allai à la meſſe deux lieues de-là à St. Fiacre, qui eſt une grande dévotion, & où j'en ai une particuliere : j'ai été guérie de la dyſſenterie fort promptement; on attribua ma guériſon à une neuvaine que l'on fit pour moi à St. Fiacre. J'allai voir Monceaux, parce que l'on diſoit que l'on vouloit vendre cette maiſon : je la trouvai fort ruinée, & en ſi mauvais état, qu'elle ne donnoit nullement envie. J'appris à mon retour que Me. de Chevreuſe & Mr. de Noirmoutier y avoient été : Me. de Jouarre me fit de grandes excuſes de ce qu'ils ne m'avoient point attendue, que Me. de Chevreuſe avoit à Paris une affaire fort preſſante. Je ne voulois ſéjourner qu'un jour à Jouarre, Me. l'Abbeſſe me pria tant que j'y demeurai deux jours.

La veille du jour que je devois partir, il me prit une colique bilieuſe la nuit, qui

me dura huit heures la plus violente du monde; j'avois heureusement mon Médecin, je n'avois point de Chirurgien, ce qui étoit fort nécessaire; dans ces maux-là il faut beaucoup saigner. Les commencements en furent si violents, qu'il y avoit apparence qu'elle dureroit long-temps; je dis à mon Médecin : Je suis jeune & forte, je viens des eaux où j'ai fait beaucoup de remedes; c'est pourquoi mon mal ne sauroit long-temps durer, ainsi je ne veux point faire de remedes, je veux laisser agir la force de mon tempérament. Après avoir été malade le temps que j'ai dit, je m'endormis, & à mon réveil je fus guérie. Mr. de Guise arriva le soir, je me levai pour l'aller entretenir à la grille; il m'apprit une nouvelle qui me fâcha, que Mr. le Prince avoit fait arrêter le Comte de Holac. Je séjournai un jour à Jouarre plus que je n'avois cru, & ensuite je m'en allai coucher à Montglas où il n'y avoit personne; je ne laissai pas d'y trouver bien à souper & à coucher, & le lendemain je gagnai Pons. Lersque j'y arrivai, j'y trouvai un valet-de-pied de Me. de Longueville qui m'y attendoit il y avoit un jour ou deux, par lequel elle me mandoit par écrit, que son frere l'avoit chargée de m'écrire. Il n'osoit le faire lui-même, de peur de

m'embarraffer pour fe juftifier auprès de moi de la prifon du Comte de Holac; & le Préfident Viole envoya une grande relation à Me. de Longueville, qui contenoit les fujets que Mr. le Prince avoit eus de fe plaindre de lui, & de le faire arrêter. Ce que Mr. de Guife m'avoit dit m'avoit affligée, je ne pouvois croire cette nouvelle; je la fus encore davantage quand je vis que cela étoit très-fûr par la lettre de Me. de Longueville, qui m'en témoignoit beaucoup de déplaifir. Elle jugeoit bien que j'en ferois fâchée, & je lui témoignai le reffentiment que j'en avois; je la priai de mander à Mr. fon frere que toute la terre favoit que c'étoit moi qui avois engagé le Comte de Holac à fon fervice; qu'il étoit ma créature; que les fujets qui l'avoient obligé à le faire arrêter n'étoient point publics; qu'il paroîtroit dans le monde qu'il avoit perdu la confidération qu'il avoit pour moi; que cela ne me feroit pas avantageux; que j'ofois dire auffi, que peut-être cela ne le feroit pas pour lui; que pour les plaintes que j'avois vues dans les lettres du Préfident Viole, j'en avois fouvent entendu parler; que moi-même j'avois raccommodé le Comte de Holac avec Mr. le Prince, & que j'avois encore de fes lettres, par lefquelles il me

témoignoit être satisfait. Je n'oubliois rien de ce que je pouvois de pressant dans la lettre de Me. de Longueville, pour qu'elle témoignât à Mr. son frere que je me sentois fort blessée de la prison du Comte de Holac, & que je desirois sa liberté.

Je trouvai à Pons un attelage de petits chevaux isabelles avec des crins noirs & raye noire sur le dos, que le Comte de Holac m'envoyoit; il y avoit long-temps qu'ils étoient partis d'Allemagne, ils ne venoient pas de Flandres. Je restai un jour ou deux à Pons, il y vint un Gentilhomme qui est à S. A. R. nommé Grandry, lequel a du bien en Nivernois, & habitude dans la Maison de Mantoue. Il me vint proposer de la part de Mr. de Mantoue d'acheter le Duché de Nevers, qu'il me le donneroit pour sept cents mille écus, que je n'avois qu'à signer, & que cela seroit fait. Je lui demandai quinze jours de temps, parce que de la qualité dont j'étois, je n'osois faire un traité avec un Prince étranger sans la permission du Roi, & sur-tout dans un temps où l'on disoit que le Duc de Mantoue se séparoit de ses intérêts. Il me dit qu'il viendroit à St. Fargeau où je m'en allai. Je passai à Chevillon chez Me. de Courtenay, qui m'y re-

eut fort magnifiquement; rien n'eſt plus propre que ſa maiſon, ni plus ajuſté : elle a tout-à-fait l'air de celle d'une Dame de grande qualité, & qui a été nourrie à la Cour.

A mon arrivée à St. Fargeau, j'eus la plus grande joie du monde; je trouvai ma ſolitude fort agréable. Je n'ai point parlé de la réception que l'on fit à Paris à la Reine de Suede, parce que les Gazettes dont on fait des recueils en parlent aſſez; je dirai ſeulement qu'elle étoit, diſoit-on, pareille à celle que l'on fit à l'Empereur Charles-Quint, hors qu'il étoit accompagné de plus d'hommes qu'elle de femmes : elle n'en avoit aucune : elle fit ſon entrée à cheval, elle n'étoit pas bien vêtue, elle avoit le même habit que lorſque je la vis à Eſſonne. Le jour qu'elle arriva à Paris, elle avoit couché à Conflans, où beaucoup de gens l'avoient été voir; la curioſité y mena Préfontaine & Nau : elle demanda qui ils étoient; & comme elle le ſut, elle leur dit qu'elle avoit entendu parler de leur mérite, & qu'elle ſavoit qu'ils avoient été chaſſés d'auprès de moi pour m'avoir bien ſervie, & leur fit mille civilités. Pendant qu'elle fut à Paris, elle viſita toutes les belles maiſons & les Bibliotheques; tous les

gens ſavants l'allerent viſiter ; elle alla communier à Notre-Dame, où ceux qui la virent furent mal édifiés de ſa dévotion pour une nouvelle Catholique, qui devoit être encore dans le premier zele : elle cauſa tout le temps de la Meſſe avec des Evêques, & fut toujours debout. L'Evêque d'Amiens qui la confeſſa, m'a conté que l'Abbé le Camus, Aumônier du Roi, qui la ſervoit, lui avoit demandé à qui elle vouloit ſe confeſſer ; elle lui dit à un Evêque, choiſiſſez-m'en un ; il alla querir Mr. d'Amiens : il étoit dans ſon cabinet avec ſon bonnet quarré & ſon rochet ; elle y entra, ſe mit à genoux, & le regarda toujours entre deux yeux, ce qui eſt aſſez extraordinaire ; il falloit au moins un extérieur auſſi pénitent que le cœur pour approcher de ce Sacrement. Mr. d'Amiens dit qu'elle ſe confeſſa fort bien & avec beaucoup de dévotion, & qu'il fut plus édifié de ſes ſentiments que de ſa mine. Elle vit Madame de Thianges à Paris, qu'elle prit en grande amitié.

Après y avoir été quelques jours, elle s'en alla à Compiegne, & coucha à Chantilly, où Mr. le Cardinal Mazarin l'alla viſiter ; il mena avec lui le Roi & Monſieur, ils avoient ôté tous deux leur Ordre. Le Cardinal lui dit : Voilà deux Gentils-

hommes de qualité que je vous présente : ils lui baiserent la robe, elle les releva, les baisa, & dit : Ils sont de bonne Maison, & elle les entretint : elle appella le Roi mon frere, & Monsieur aussi, lesquels après avoir fait leur visite retournerent toute la nuit au galop à Compiegne. Le lendemain ils revinrent avec la Reine à la maison du Maréchal de la Motte-Houdancourt, nommée le Fayel, & au-devant de la Reine de Suede : c'étoit une maison nouvellement bâtie & fort agréable. Leurs Majestés attendirent la Reine de Suede sur une terrasse qui sépare la moitié de la Cour, laquelle étoit remplie de beaucoup de monde. La Reine, qui m'a conté cette entrevue, me l'a dépeinte d'une maniere fort belle, je n'y étois pas ; la Reine de Suede descendit au milieu de la cour : la Reine dit qu'elle ne fut jamais si surprise que de la voir ; & que quoiqu'on lui eût bien dit qu'elle n'étoit pas faite comme les autres, elle ne pouvoit se l'imaginer faite comme elle la trouva. Le Maréchal & la Maréchale donnerent une fort belle collation ; cette maison étoit magnifiquement meublée : le Maréchal avoit eu en Catalogne les plus beaux meubles du monde, avec des buffets de vermeil doré, & même des pierreries dont sa femme

étoit parée aussi-bien que de ses graces naturelles. C'est une fort belle femme, & qui paroît bien ce qu'elle est : toutes ces raretés venoient du Duc de Cardonne. Après cela la Reine de Suede alla à Compiegne ; le temps qu'elle y fut on tâcha de lui donner tous les divertissements possibles ; elle eut les Comédiens François & Italiens, & les 24 violons du Roi : elle ne voulut pas danser ; elle eut aussi toutes sortes de musiques & de chasses. Elle se plaisoit fort à la Cour ; comme elle n'y plaisoit pas tant, on lui fit dire qu'elle y avoit été assez long-temps, & cela fort honnêtement. Il se rencontra que les Jésuites de Compiegne firent jouer une tragédie par leurs Ecoliers, on la convia d'y aller, ce qu'elle fit, & Leurs Majestés aussi : elle se moqua fort de ces pauvres Peres, les tourna en ridicule au dernier point, & fit les postures que je lui avois vu faire à Essonne, dont la Reine fut fort surprise. Elle avoit entendu parler de l'amour du Roi pour Mlle. de Mancini ; de sorte que pour faire sa cour, elle alloit toujours se mettre entre le Roi & elle, & leur disoit qu'il falloit se marier ensemble, qu'elle vouloit être la confidente ; & elle disoit au Roi : Si j'étois à votre place, j'épouserois une personne que j'aimerois. Je crois que

ces diſcours ne plurent ni à la Reine ni à Mr. le Cardinal, & qu'ils contribuerent à hâter ſon départ : à la Cour on n'aime pas les gens qui entrent en matiere ſans qu'on les en prie.

J'étois à Pons lorſqu'elle partit de Compiegne; je croyois qu'elle y dût paſſer, parce que c'étoit ſon chemin, ſi elle eût pris celui de Bourgogne. J'envoyai à Melun lui faire compliment; elle me manda qu'elle vouloit me venir voir à Pons, qu'on lui avoit dit que j'étois à St. Fargeau, que c'étoit ſon chemin d'y paſſer, & qu'elle étoit au déſeſpoir de ne me point voir. Le Gentilhomme que j'envoyai me dit qu'elle coucheroit le lendemain à Montargis; la fantaiſie me prit de la voir encore une fois, j'envoyai des relais, je partis à la pointe du jour, & j'arrivai à dix heures du ſoir à Montargis. Je n'avois avec moi que Madame de Thianges & Madame de Frontenac, la Comteſſe de Fieſque & Mlle. de Vandy n'avoient pas aſſez de force pour ſoutenir une telle fatigue.

A mon arrivée, je deſcendis chez la Reine de Suede; on me dit en Italien qu'elle venoit de ſe coucher : je fis ſemblant de n'entendre pas l'Italien, & je diſois que l'on dît à la Reine que c'étoit moi. Enfin,

après l'avoir dit plusieurs fois, on me vint dire de monter seule; je la trouvai couchée dans un lit où mes femmes couchoient toutes les fois que je passois à Montargis; une chandelle sur la table, & elle avoit une serviette autour de la tête comme un bonnet de nuit, & pas un cheveu : elle s'étoit fait raser il n'y avoit pas long-temps; une chemise fermée sans collet, avec un gros nœud couleur de feu; ses draps ne venoient qu'à la moitié de son lit, avec une vilaine couverture verte; elle ne me parut pas jolie en cet état. Elle me salua d'abord, & me dit qu'elle étoit bien fâchée de la peine que j'avois prise, que j'avois eu bien de la fatigue de me lever si matin, puis me demanda qui étoit venu avec moi. Je lui dis Mesdames de Thianges & de Frontanac : elle me dit de les faire appeller, elle fit assez bon accueil à Madame de Thianges; je lui demandai comment elle avoit trouvé le Roi. Elle me dit, fort bien fait & fort honnête-homme; que c'étoit dommage qu'il n'aimât une plus belle personne que Mademoiselle de Mancini; qu'elle trouvoit Monsieur fort joli; qu'il avoit été honteux avec elle; que cela l'avoit surprise, parce qu'elle avoit cru le Roi plus farouche. Puis elle me demanda des nouvelles du Comte de Holac;

lac; je ne lui dis pas qu'il étoit prisonnier; je ne le savois pas pour lors. Elle me parla encore de Mr. le Prince, elle demanda si je lui écrivois; je lui dis que non, que cela m'étoit défendu : puis je m'en allai, & je jugeai bien que ma visite avoit été trop longue. Si elle eût été plus civile, elle me seroit venue voir le lendemain avant que de partir; ce seroit trop demander à une Reine des Goths. Je me levai matin, & m'en allai à son logis; je la trouvai jolie avec un juste-au-corps neuf bien brodé, & en belle humeur : elle proposa à Madame de Thianges de s'en aller à Rome avec elle, & que c'étoit une sottise de s'amuser à son mari; que le meilleur ne valoit rien, & qu'il étoit fort à propos de le quitter; elle pesta fort contre le mariage : & me conseilla de ne me jamais marier, elle trouvoit abominable d'avoir des enfants. Elle se mit à parler des dévotions de Rome d'une maniere assez libertine. Elle me dit : Je passe à Turin, que voulez-vous que je dise si on m'y parle de vous? Je lui dis que je ne doutois pas que ce ne fût de la bonne maniere, parce que Madame de Savoye étoit ma tante, & m'avoit toujours témoigné beaucoup d'amitié : à quoi elle répliqua : Son fils vous aime plus qu'elle, il vous

defire fort, & il a raifon; pour elle elle vous craint, parce qu'elle veut gouverner. On la preffa de partir, parce qu'elle avoit une affez longue journée à faire : elle me difoit : Vous me donnez le plus fenfible déplaifir que j'étois capable de recevoir de me féparer de Mademoifelle, je ne la verrai peut-être jamais ; elle me fit mille cajolleries de cette façon. Je la vis monter en carroffe, avec Sentinelly, un autre, & un Gentilhomme qui étoit au Roi, nommé Leiflein : rien n'eft fi bizarre que de voir une Reine fans pas une femme. Je m'en allai coucher à Egreville chez Madame la Ducheffe de Vitry, & de-là je m'en retournai à Pons, où je fus le temps que j'ai dit.

Apremont arriva à St. Fargeau peu de temps après mon retour; fitôt que l'on me l'eut dit, je lui envoyai dire par un de mes Ecuyers, nommé Darrêts, fils de la Tour qui alloit fouvent chez Madame de Fiefque, qu'il fortît à l'inftant de St. Fargeau, ou qu'autrement je le ferois jetter par les fenêtres. Ce garçon avoit beaucoup de peine à fe réfoudre à exécuter cet ordre, il s'en défendit tant qu'il put, & cependant il fallut bien le faire. La Comteffe de Fiefque étoit dans fon lit, elle envoya querir un de mes gens pour

ſavoir ce qu'avoit fait Apremont, ſi je voulois dire le ſujet que j'avois de me plaindre de lui, qu'elle le chaſſeroit; qu'elle ſeroit au déſeſpoir d'avoir quelqu'un qui me pût déplaire; que d'en uſer comme je faiſois, elle croyoit avoir quelque ſujet de ſe plaindre de moi. Je lui mandai que je le lui dirois quelque jour, que je ne le pouvois préſentement, & que je la priois de ne m'en point parler. Je montai à ſa chambre, elle cauſa avec moi de différentes affaires, à la vérité il y avoit du monde; elle avoit la mine un peu en colere, elle ne m'en témoigna rien, & ma viſite fut courte

Il me vint de Paris une nouvelle que je n'avois point ſue dans le temps qu'elle s'étoit paſſée, au voyage que j'avois fait à Forges l'été. Il s'étoit rencontré que Mademoiſelle de Vandy étoit à ma portiere, où l'on met ordinairement ma caſſette aux pierreries : après avoir pris une fois cette place, elle continua à s'y mettre tous les jours. Madame de Frontenac s'aviſa, au retour de Nanteuil, d'en parler à Pons à Maulevrier, qui y vint avec la Maréchale d'Etrées, qui étoit alors à Villenos. Lorſque Maulevrier y fut retourné, il conta à Me. l'Evêque de Laon que cela étoit fort plaiſant qu'elle fût juchée ſur un

coffre comme un coq de bagage, & qu'elle y eût été l'hyver & l'été. Voilà le plaisir que Madame de Frontenac donna, sur lequel ils firent deux couplets de Chansons fort plaisants, en intention de tourner Mademoiselle de Vandy en ridicule, à quoi ils ne parvinrent pas. Quand je sus cette plaisanterie, je m'en fâchai d'abord, puis je jugeai que ce seroit leur faire plaisir que de traiter cela sérieusement; je les chantai à leur nez, elles en furent embarrassées, & les désavouerent.

L'accommodement de S. A. R. à la Cour, dont ces Dames avoient eu tant de joie, ne produisit pas grand effet; le voyage qu'il fit à la Fere, dans le temps que j'étois à Forges, n'avança ni ses affaires ni celles de toutes les personnes qui étoient bannies & qui souffroient pour ses intérêts. Le Cardinal Mazarin feignit d'avoir la goutte pour n'aller pas au-devant de lui, & pour que toute la France vît qu'il l'avoit été voir le premier; j'avois toujours bien jugé que cela arriveroit de cette sorte. Me. de Fiesque me disoit: Cela ne se peut, je gagerois que le Cardinal ira au-devant de S. A. R.: & moi je trouvois qu'il avoit raison; & si j'eusse été en sa place, j'en aurois fait autant; il lui avoit fait assez de mal pour être bien-aise

de ſe faire faire cette maniere d'amende honorable. Après que S. A. R. eut vu le Roi & la Reine, il alla à la chambre de ſon Eminence; lorſqu'il repaſſa par Paris, il y fut deux ou trois jours ſeulement, & à ſon retour à Blois, il envoya querir Mr. le Duc de Beaufort, à qui il n'avoit donné nulle part de ſon voyage. Je penſe qu'il ne ſe rendit pas à l'inſtant, & qu'il s'excuſa ſur ce qu'il n'étoit pas utile pour le ſervice de S. A. R., & que lorſqu'il avoit été queſtion de le ſervir, il avoit toujours été des premiers. Le fils de la Tour, dont j'ai parlé, étoit un jeune garçon de 16 ans, à qui ſon pere avoit deſiré que je donnaſſe la ſurvivance de ſa Charge, ce que j'avois fait; il eſt aſſez bien fait. Peu après ſon arrivée à St. Fargeau, il s'amuſa à cauſer avec Mlle. de Pienne, fille de Me. de Fieſque, & en étoit devenu amoureux. Un jour il lui avoit écrit un billet, & il l'avoit donné à ſon frere, qui étoit mon Page, pour lui rendre: ce petit Page le lui voulut donner, elle le refuſa; il en avoit chargé un petit valet-de-pied qui n'avoit que 6 ans. Comme il vit que Mlle. de Pienne ne le voulut pas recevoir, il le jetta ſur la table de ma chambre, & lui dit: Quand il ſera-là il faudra bien que vous le preniez; on peut juger de l'âge

des Amants quand je ne l'aurois pas dit, par leur prudente conduite & par le choix de leurs confidents. Me. de Frontenac & Mlle. de Bourdeille venoient de dîner, elles entrerent dans ma chambre, & virent une lettre sur ma table; elles la prirent & coururent au-devant de moi, & me dirent : Voici un poulet : nous le lûmes, il étoit fort d'un enfant; personne ne douta d'où il partoit. La Comtesse de Fiesque au-lieu d'en être fâchée, n'en fit que rire, & dit : Qu'ils sont plaisants! Cela ne leur peut nuire, & leur fera l'esprit. Comme c'étoit dans le temps que l'on parloit du mariage de sa fille, il me semble que cela ne devoit pas éclater. Je dis à Darrêts : Si l'on vous accuse d'avoir écrit ce poulet, & que l'on vous en parle, niez-le. Quoi qu'il en soit, l'affaire en demeura-là, & fut étouffée par le soin que j'en pris. La Comtesse de Fiesque trouva cela fort joli, qu'elle eût été toute propre à le conter à tout le monde. Elle croyoit louer sa fille, & sûrement cela n'eût pas plu à Guerchy qui la recherchoit; depuis ce temps on n'en parla plus. Guerchy rioit le jour de ses noces de voir qu'il m'avoit menée à l'Eglise, & qu'il n'avoit su y demeurer. Cette amitié diminua peu-à-peu. L'habitude qu'avoit

eue Darrêts d'aller chez Me. de Fiefque continua, elle lui donnoit des avis; les jeunes gens en ont befoin, & particuliérement fur fon habillement & fur fa coëffure; il avoit les cheveux frifés d'une maniere qu'ils ne croiffoient point; elle lui confeilla de mettre des coins, il faut un foin bien grand pour les ajufter. Je penfe qu'elle lui dit de faire venir fon perruquier parler à elle; de forte qu'un jour comme il étoit à table avec moi à Pons, il lui vint dire tout bas: Vons ne me gronderez plus de mes coins, le perruquier eft venu, & vous les ferez accommoder à votre fantaifie. Je ne fais fi ce fut enfuite ou un autre jour qu'elle les ajufta devant le monde; ce qui fit rire les fpectateurs. Quand on a commencé à parler d'une affaire, quelque petite qu'elle foit, on en fait une grande: Madame de Thianges qui aime à rire, & qui n'eft pas plus charitable pour les autres qu'on l'eft pour elle, s'en divertit, & fe mit à faire valoir tout ce qu'elle faifoit. Vantelet, dont j'ai parlé ailleurs, & qui eft affez étourdi, étoit fâché contre Me. de Fiefque, je ne fais pour quelle raifon: il étoit d'humeur à fe fâcher fouvent pour une bagatelle. Son chagrin le porta à dire: Si elle me fâche, je conterai que l'autre jour au retour

de jouer de la Ville à deux heures après minuit, j'avois envoyé mon laquais pour me faire ouvrir la porte : il me dit qu'il avoit trouvé que l'on l'ouvroit ; lorſque j'entrai, je vis un homme qui ſe cachoit dans le bâtiment qui n'étoit point achevé, je ne fis pas ſemblant de le voir, je montai & demeurai à la fenêtre ; je vis paſſer Darrêts, je lui demandai d'où il venoit ; il me parut aſſez interdit. Il me répondit : Je viens d'écrire. Comme je ſus cela, & que la Comteſſe de Fieſque ſe plaignoit de lui, & qu'elle en avoit fait des plaintes à Me. de Thianges & à Mlle. de Vandy, j'envoyai querir Vantelet, & lui défendis de rien dire qui pût déplaire à Me. de Fieſque ; que c'étoit une femme de qualité que je conſidérois, & dont le mari étoit mon parent. Il me conta l'hiſtoire que je viens de dire, & me dit qu'il n'en parleroit à perſonne, & qu'il prioit Madame de Thianges & Mlle. de Vandy de dire à Madame de Fieſque qu'elles n'en avoient jamais oui parler. Je fus fort ſatisfaite de lui ; contre ſon ordinaire, il en uſa très-ſagement. Me. de Thianges & Mlle. de Vandy parlerent à Me. de Fieſque, elle reçut les compliments de Vantelet fort mal, & dit qu'elle lui feroit donner des coups de bâton. Ce ne ſont pas

des menaces à faire à un Gentilhomme, quand on n'eſt qu'une Demoiſelle : les Princes ne ſe portent à ces menaces qu'en de grandes extrêmités; & on n'en fait guere aux gens qui appartiennent à des perſonnes comme moi, de qui on doit reſpecter juſqu'au moindre marmiton. Je ne pris nulle connoiſſance de cette affaire, ſur laquelle j'avois voulu que Vantelet l'eût ſatisfaite : c'étoit la raiſon, & il le vouloit auſſi : je ne voulois venir à aucun éclairciſſement avec elle, crainte de l'éclat où elle ſe porta. Madame de Sully vint à St. Fargeau, elle eſt ſon amie, & Vantelet eſt de ſa connoiſſance; elle voulut faire un accommodement; Madame de Fieſque ſe déchaîna toujours contre lui, ce qu'elle ne devoit pas faire, il ne faut pas pouſſer à bout les foux. J'admirois la patience de Vantelet; plus elle s'emportoit, & plus il étoit ſage; elle en écrivit à Paris : je fus toute étonnée que Madame de Brienne me manda qu'elle étoit ſurpriſe que je ſouffrois que l'on eût fait un tel conte de la Comteſſe de Fieſque, & qu'elle avoit mandé qu'il étoit vrai que Darrêts avoit été ce jour-là tard dans ſa chambre à lire des Vers, & qu'il y avoit auſſi d'autres gens. Ce fut la veille de Noël que je reçus cette lettre, à laquelle je répondis, & je man-

dai à Mᵉ. de Brienne que l'on étoit bien plus ſavant à Paris de ce qui ſe paſſoit à S. Fargeau, que ceux qui y étoient; que je n'avois point entendu parler de cette hiſtoire, & que je la croyois fauſſe. La Comteſſe de Fieſque commença à dire le jour de Noël qu'elle vouloit aller à Guerchy voir ſa fille, perſonne ne la diſſuada de ce voyage.

Mes affaires avec S. A. R. qui étoient demeurées, dont je n'avois point entendu parler depuis St. Cloud, vinrent à ſe manifeſter. On m'envoya un arrêt du Conſeil, par lequel le Roi confirmoit la tranſaction que Mᵉ. de Guiſe avoit faite, & qu'elle nous avoit fait ſigner à S. A. R. & à moi. Je reçus cet arrêt par l'ordinaire, j'en ris un peu, cela me paroiſſoit traiter notre affaire avec bien du mépris de n'envoyer pas un exprès. Je croyois que d'Aubeville auroit pu faire un quatrieme voyage pour cela. Comme S. A. R. avoit toujours dit que dès que nos affaires ſeroient finies, il me verroit, je lui écrivis que j'avois reçu un arrêt du Conſeil qui terminoit nos affaires; que je croyois que S. A. R. auroit agréable de me voir; que ſans un rhume que j'avois, je ſerois partie; que je ſuivrois de près Colombier qui étoit porteur de ma lettre.

Au voyage que fit Mᵉ. de Sully à S.

Fargeau, elle me dit que la Comteſſe de Fieſque lui avoit témoigné le déplaiſir qu'elle avoit de ne m'être pas agréable, qu'elle lui avoit conſeillé de s'en aller chez elle. Je lui fis connoître que j'en ferois fort aiſe; que je connoiſſois la Comteſſe de Fieſque prompte; que je me ſentois fort mal-ſatisfaite d'elle; qu'il étoit bon que cela ſe fît ſans éclairciſſement, afin de ne nous pas brouiller pour jamais. De ſorte que, ſur les diſcours qu'elle continuoit de tenir tous les jours de ſon voyage de Guerchy, & de l'impatience qu'elle avoit d'y aller, j'écrivis à Me. de Sully, je lui mandai ce qu'elle diſoit, & qu'il me ſembloit que c'étoit une belle occaſion pour nous ſéparer; qu'elle ne me diroit adieu que pour aller à Guerchy, & qu'elle ne reviendroit plus. Quelque menace que Me. de Fieſque fît, je craignois qu'elle ne vint point à l'exécution. Frontenac qui étoit à St. Fargeau, partit pour s'en aller chez lui; ſa femme ce jour-là ne deſcendit point de ſa chambre, elle feignit d'être malade, je l'allai voir; elle me parut avoir un grand étouffement. Le lendemain qui étoit le dernier jour de l'année 1656, elle vint à la meſſe, & de mes gens remarquerent qu'elle avoit toujours pleuré : Me. de

K vj

Thianges me le dit : cela me donna quelque eſpérance du départ de Mᵉ. de Fieſque. La crainte que j'avois qu'elle ne pût prendre une telle réſolution, la diminuoit pourtant ; je ne ſavois à quoi attribuer les pleurs de Mᵉ. de Frontenac qui n'eſt pas d'un naturel fort tendre ; elle pouvoit être ſenſible à cette ſéparation : c'eſt un préjugé terrible pour elle, que la liaiſon que je reconnoiſſois que ces deux femmes avoient enſemble, & l'averſion que je témoignois pour elles en toutes rencontres, & cela avec aſſez de fondement. Le premier jour de l'an, la Comteſſe de Fieſque entra dans ma chambre avec un habit magnifique, poudrée & ajuſtée au dernier point ; elle diſoit : J'ai un grand deſſein, je ne lui demandai point ce que c'étoit. Le ſoir j'étois dans mon cabinet, où je faiſois écrire des Vers & des chanſons dans un livre. J'allai querir Mᵉ. de Fieſque pour me dire celle qu'elle ſavoit ; je heurtai à la porte de la chambre de Mᵉ. de Frontenac, on fut quelque temps à m'ouvrir, & après on s'excuſa ſur ce qu'elle avoit pris un remede. Mᵉ. de Fieſque vint avec moi, puis elle ſortit & revint ; elle avoit les yeux égarés beaucoup plus qu'à ſon ordinaire. Mademoiſelle de Vandy qui la

regardoit, lui dit : Je ne ſais ce que vous avez aujourd'hui, vous n'êtes pas comme les autres jours ; elle alloit & venoit. Il y avoit dans ma chambre Madame de Thianges, Mademoiſelle de Vandy & Segrais, qui écrivoit avec un Conſeiller de Dombes ; tout d'un coup elle entra d'une furie terrible, & avec un air évaporé, elle me dit : Je viens de recevoir des nouvelles de Paris qui m'obligent d'y aller pour mes affaires, & en même-temps on m'en envoye la permiſſion, dont j'ai la plus grande joie du monde : je ſuis ravie de vous quitter. Je lui répondis : Je ſuis ravie que vous ayiez cette liberté, c'eſt un bon ſigne pour Mr. le Comte de Fieſque ; & comme je l'aime & l'eſtime fort, je lui ſouhaite toutes ſortes d'avantages. Elle me répondit : Il y a long-temps que je ſouhaite ſortir d'ici, je ne ſavois où aller. ſans cela je n'y ferois pas demeurée ; je me déplais fort auprès de vous, & ne trouve pas que vous m'ayiez traitée comme je méritois. Je lui dis : Quand vous avez deſiré de venir céans, je vous ai fort bien reçue : elle reprit. Cela eût été fort ridicule que vous ne m'y euſſiez pas bien reçue, je vous ai fait l'honneur de venir ici ; & moi, lui dis-je, je vous en ai fait beaucoup de vous y recevoir & de vous y

garder, vu la conduite que vous avez tenue envers moi : on ne vivroit pas chez une ſimple Dame comme vous avez fait ici, qu'elle ne vous eût priée de vous en aller chez vous ; la conſidération de Mr. de Fieſque m'a fait tout ſouffrir. Elle me dit : Vous m'accuſez d'avoir été dans les intérêts de Monſieur contre vous ; il eſt vrai, je vous ai fait tout du pis que j'ai pu, & le ferois encore ſi j'étois à recommencer. Je trouve que Monſieur vous a trop bien traitée ; & s'il m'avoit crue, il vous auroit fait pis : Monſieur, qui eſt l'homme du monde le plus décrédité, ne ſauroit plus ſe racréditer s'il ne vous maltraite ; c'eſt moi qui ſuis cauſe qu'on vous a ôté Préfontaine & Nau ; j'ai dit tout ce que j'ai pu contre eux, & il me ſuffit que vous aimiez les gens pour me les faire haïr ; je ferai plus, je manderai à Monſieur qu'il eſt honteux que des gens qui lui déplaiſent ſoient ſur le pavé de Paris, afin qu'il les faſſe chaſſer, & il n'y a rien qui ſe puiſſe faire contre vous que je ne faſſe, & je ſerois fort fâchée ſi vous ne vous plaigniez pas de moi : je ferai des manifeſtes qui courront par tout le monde contre vous. Je lui répliquai avec beaucoup de douceur : Si vous me déclarez la guerre vous n'y aurez au-

cun avantage ; tout ce qu'il y a de Princes dans l'Europe me font fi proches, qu'ils n'abandonneront pas mes intérêts pour les vôtres. Elle parla une heure entiere de cette force, & dit toutes les extravagances qui fe peuvent imaginer, à quoi je répondis fimplement ce que j'ai dit. A la fin j'eus peur que la longueur de fes impertinents difcours ne laffât ma patience, je lui dis : Avez-vous tout dit? C'eft n'eft pas pour vous répondre que je vous le demande, j'ai oui dire qu'à de certaines gens il faut les laiffer parler ; c'eft pour vous envoyer coucher. Elle me dit : J'aurai l'honneur demain de prendre congé de vous, je ne partirai qu'après-midi.

J'avoue que l'effort que j'avois fait fur moi de m'empêcher de parler, me fit un peu de mal, & que j'étouffois : tout ce qui étoit dans mon cabinet étoit extrêmement étonné ; j'avois envoyé un de mes gens au-devant de Colombier, qui devoit revenir de Blois, pour lui dire que fi S. A. R. trouvoit bon que j'y allaffe, il ne m'en dît rien lorfqu'il arriveroit, de peur que cela ne fît changer le deffein que la Comteffe de Fiefque avoit d'aller à Guerchy. Cet homme revint fur fes pas me dire qu'il avoit rencontré Frontenac à 5 lieues de St. Fargeau, qui avoit le manteau fur le

nez, qu'il avoit paſſé à toute bride, & mis le piſtolet à la main pour ſe faire moins connoître; qu'il avoit jugé m'en devoir avertir tout auſſi-tôt. Je jugeai à ce récit que c'étoit lui qui étoit dans la chambre de ſa femme lorſqu'on m'avoit fait attendre, & qu'il vouloit ſe cacher; ſa femme vint coucher dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé. Je lui dis: Que dites-vous de l'extravagance de votre amie la Comteſſe de Fieſque? Elle me répondit qu'elle étoit fort fâchée qu'elle m'eût déplu. Je lui demandai ſi elle n'avoit point de nouvelles de ſon mari, que l'on m'avoit dit qu'il étoit venu: elle m'aſſura que non. Elle pleura toute la nuit, & ſe leva fort matin; quand je m'éveillai, l'on me dit qu'elle étoit levée il y avoit long-temps.

Comme je me coëffois, Frontenac entra dans ma chambre comme un homme condamné à mort; jamais je n'ai rien vu de ſi affligé, & cependant il faiſoit le réſolu. Il me dit qu'il avoit appris de Madame de Sully le deſſein qu'avoit la Comteſſe de Fieſque de s'en aller, qu'il en avoit été fort ſurpris; que Madame de Sully l'avoit envoyé pour l'empêcher de faire ce qu'elle avoit fait; que par malheur il étoit venu trop tard; qu'il s'étoit perdu la nuit dans le bois, & qu'il n'étoit

arrivé qu'à cinq heures du matin. Je savois qu'il mentoit; outre ce que j'appris de l'heure que l'on l'avoit trouvé en chemin, on l'avoit vu arriver à dix heures du soir un manteau sur le nez dans le château, & en sortir à deux heures après minuit. Il fit la meilleure mine qu'il put, on ne laissoit pas de connoître sa douleur par son visage; Madame de Frontenac ne descendit point dans ma chambre, & dîna avec Madame de Fiesque. Après dîner elle envoya prier Mademoiselle de Vandy de l'aller voir, & elle lui dit de me demander si j'aurois pour agréable qu'elle vînt prendre congé de moi. J'hésitai à lui donner cette permission, je craignois qu'elle ne me dît autant de sottises qu'elle m'en avoit dit le soir, & ne me fiois pas à ma patience, je ne voulois pas m'exposer. Mademoiselle de Vandy m'assura qu'elle seroit sage, je lui permis de me voir : elle l'alla querir : Mr. de Courtenai s'y trouva, elle me dit : J'avois oublié de dire à V. A. R. que je ne me serois jamais résolue à la quitter, si Madame de Sully ne m'avoit écrit que vous lui aviez mandé de me le conseiller, & ce conseil m'a paru un ordre de votre part. Je lui dis que je ne l'avois point écrit à Madame de Sully, qu'elle pouvoit montrer ma

lettre; qu'il falloit que Frontenac, ou elle, ne dit pas vrai, parce que Frontenac m'avoit dit qu'il n'étoit arrivé qu'à 5 heures du matin, & qu'elle m'avoit parlé à minuit. Elle fut un peu embarrassée, elle me baisa ma robe, & elle me dit qu'elle me supplioit très-humblement de croire qu'elle ne manqueroit jamais au respect qu'elle me devoit, quelque traitement que je lui fisse. Je lui répondis qu'elle feroit son devoir, & que la considération que j'aurois pour elle seroit à cause de son mari pour lequel j'en avois beaucoup; nous nous séparâmes ainsi. Tout le monde étoit effarouché dans ma maison : ceux qui étoient dans ses intérêts ne savoient où ils en étoient, & croyoient avoir perdu leur protection, les autres ne savoient que dire : ceux qui étoient dans ma confiance, n'étoient pas fâchés de ce départ. Je laissai Madame de Frontenac & son mari pleurer ensemble, & je passai ma journée à écrire à Paris cette aventure : j'écrivis à tous les proches de la Comtesse de Fiesque, à son mari, à Madame de Bréauté sa belle-sœur, à Messieurs de Beuvron ses oncles, & au Marquis de Pienne son beau-frere, comme à des gens que je considérois. Ils reçurent tous fort bien mes civilités, qui, à la vérité, étoient

grandes : je me pouvois passer d'en user de cette sorte, j'étois bien-aise de les mettre tous de mon côté; cela réussit comme je l'avois espéré, ils blâmerent fort la Comtesse de Fiesque.

Colombier revint le soir même: il me dit que Monsieur & Madame ne l'avoient pas voulu voir, & que Beloy lui avoit dit que S. A. R. étoit résolue de pousser son affaire contre le Duc de Richelieu pour Champigny; & que lorsque cela seroit fini, elle me verroit; que pour lui il étoit mon très-humble serviteur, & me serviroit en tout ce qui lui seroit possible. Frontenac ne fut qu'un jour ou deux à St. Fargeau, puis il s'en alla à Blois. Madame de Frontenac ne pouvoit se consoler de la perte de *son camarade*; j'ai dit ci-devant pourquoi elles s'appelloient ainsi; toute sa consolation étoit de lui écrire, & d'en avoir des nouvelles. Elle fut huit ou dix jours à Guerchy, elle n'avoit pas encore permission d'aller à Paris, l'Abbé Fouquet la lui fit avoir, & sa connoissance avec lui fut faite par de Vardes. Un jour Madame de Frontenac dit à Mademoiselle de Vandy: J'ai eu des nouvelles de mon camarade, elle me prie de vous faire ses compliments; je m'approchai, elle continua de parler d'elle, & dit: Quantité de

gens ſont venus au-devant d'elle à Fontainebleau, c'eſt de-là d'où elle m'écrit: elle me mande qu'elle n'eût pas cru trouver tant d'amis comme elle a fait dans cette rencontre. Je ne dis mot, je trouvai Madame de Frontenac fort ſotte, comme en effet elle l'étoit; il ſemble que ſon intention étoit de me faire connoître que ſa camarade avoit plus d'amis que moi; Madame de Thianges remarquoit fort bien ce que diſoit Me. de Frontenac mal-à-propos, elle ne manquoit pas de me le dire. J'étois auſſi allerte qu'elle, elle nous faiſoit rire Mademoiſelle de Vandy & moi fort ſouvent; quelquefois Mademoiſelle de Vandy & elle avoient des démêlés, parce que Vandy vouloit qu'elle fût fort prudente à cauſe qu'elle étoit niece du Comte de Maure, & elle ne la vouloit point être. Elle menoit à St. Fargeau la plus plaiſante vie du monde; elle ne ſe levoit que lorſque l'on lui diſoit que j'avois demandé ma viande, elle venoit dîner déshabillée, & ſouvent échevelée. Elle me diſoit: Je ne me ſoucie pas que les perſonnes qui viennent voir Mademoiſelle me voyent ainſi, les honnêtes gens attribueront cette familiarité à faveur, les ſots me prendront pour une folle, dont je ne me ſoucie guere. Elle arrivoit aſſez de maniere à cela; il

falloit l'envoyer querir vingt fois pour manger, & tout ce qu'il y avoit de Pages & de valets-de-pied dans le logis venoient après elle, & quelquefois 3 ou 4 Pages lui portoient la robe; elle rioit de tout cela. Elle aime extrêmement à veiller les soirs; après que j'étois couchée, qui n'étoit pas de bonne heure, elle me faisoit quelquefois veiller jusqu'à deux heures à l'écouter, elle s'en alloit dans sa chambre, & se mettoit à jouer à de petits jeux avec ses femmes, mes Pages & mes valets-de-chambre jusqu'à 4 ou 5 heures du matin, & quelquefois elle faisoit de petits repas, & nous contoit cela le matin comme les plus belles actions du monde. A cela M^{lle}. de Vandy faisoit une mine prude qui me faisoit rire.

Quelques jours après l'arrivée de Madame de Fiesque à Paris, elle écrivit une lettre à Mademoiselle de Vandy, où il y avoit force nouvelles. Elle lui mandoit qu'elle étoit accablée de monde, & qu'elle n'avoit jamais eu tant d'amis, à la tête desquels l'Abbé Fouquet étoit, comme si elle m'eût menacée de lui : elle parloit de moi d'une maniere qui n'étoit pas aussi respectueuse qu'elle le devoit, & aussi en façon qu'on ne devoit pas trop s'en soucier. Mademoiselle de Vandy lui fit ré-

ponſe comme il le falloit; je fis la lettre, elle l'écrivit; elle connoiſſoit mon ſtyle, elle pouvoit aiſément juger que je l'avois faite, auſſi elle n'y manqua pas: elle y répliqua d'une maniere que le Herſe, & tout ce qu'il y a de plus célebres foux dans le ſiecle paſſé n'euſſent pas écrit autrement. D'abord elle diſoit qu'elle avoit connu mon ſtyle, & que c'étoit à moi qu'elle répondoit; & à moins qu'elle ne l'eût dit, perſonne ne l'eût cru: elle menaçoit que jamais je n'irois à Paris; il faudroit être auſſi folle qu'elle pour s'en ſouvenir. Cette lettre étoit ſi mal-faite & ſi peu complaiſante, (la folie ne l'eſt point) que je ne l'ai pas voulu mettre ici; elle diſoit cent injures à Mademoiſelle de Vandy. Le jour que cette ridicule miſſive arriva, Vandy étoit à Saint-Fargeau qui m'étoit venu voir. Comme j'eus lu mes lettres, je demandai à Mlle. de Vandy: Que vous mande-t-on? Je la trouvai fort effarouchée, elle me mena dans mon cabinet, & me montra ſa lettre, parce que je l'avois ſurpriſe; ſans cela je ne l'aurois pas pu voir: Mademoiſelle de Vandy auroit eu peur de rendre de mauvais offices à quelqu'un, elle eſt bonne & prudente, quoique ces gens-là ne l'obligeaſſent point à les ménager. Après que j'eus vu cette lettre, Ma-

demoiſelle de Vandy me pria de ne la pas montrer à ſon frere, de peur qu'il ne ſe fâchât de ce qu'elle diſoit contre elle, parce que c'eſt un homme aſſez emporté. Je lui dis qu'il falloit lui en parler : je lui montrai la lettre, qu'il trouva fort terrible, & il dit à ſa ſœur : Vous n'en devez pas rire, bien que je vous eſtime heureuſe d'être traitée comme Mademoiſelle: voilà la premiere & la derniere fois que vous irez de pair avec elle. J'étois dans une colere terrible, & telle qu'il me fallut ſortir de table d'un mal de cœur qui me prit. Madame de Frontenac, qui avoit reçu une copie de la lettre, rioit ſous cape, & étoit ravie de ce que j'étois fâchée; j'écrivis à Blois pour en faire des plaintes à S. A. R.; j'écrivis à Mr. de Guiſe, & le priai d'aller dire à la Comteſſe de Fieſque que ſi je n'étois plus ſage qu'elle, je lui ferois faire un affront; que la conſidération de ſon mari me faiſoit lui pardonner pour cette fois; que ſi elle nommoit jamais mon nom, il n'y auroit point de quartier. Je ne me couchai qu'à deux heures après minuit; après que je me fus couchée, je me ſouvins que j'avois oublié à dire encore quelques circonſtances à celui que j'envoyois à Paris. Je ſongeois, ſi je le fais venir, Me. de Frontenac qui

eſt couchée dans ma chambre, entendra ce que je lui dirai. Je me levai, il faiſoit un froid enragé, & il n'y avoit plus de feu dans ma chambre. Je m'étonne que je ne m'enrhumai.

Un jour ou deux jours après, il arriva une grande affaire; le Chevalier de Charny donna à ſouper dans ſa chambre à Vandy & aux Chevaliers de Béthune & de Brigueuil; je penſe que Frontenac qui étoit arrivé ce jour-là, y étoit, & Mondevergue, qui eſt à M^r. le Cardinal, qui m'étoit venu voir comme il paſſoit, & des Gentilshommes à moi. C'étoit le jour de carême-prenant. Après que j'eus ſoupé, je dis à Madame de Thianges: Allons les voir ſouper. Lorſque j'entrai ils ſe mirent à boire à ma ſanté & à celle de tous mes fideles ſerviteurs, ils dirent qu'il falloit noyer les traîtres; M^e. de Thianges dit au Chevalier de Béthune: Il faut boire du vin tout pur. Il lui répondit: Je ferai effort pour l'amour de Mademoiſelle. C'eſt un garçon fort ſobre: comme on lui apporta le verre, Madame de Thianges le lui caſſa ſur le nez avec ſon buſque, & il eut tous ſes cheveux pleins de vin, ce qui le fâcha fort, parce qu'il étoit très-propre: il penſa s'emporter, la civilité que l'on doit aux Dames le retint, de crainte

crainte qu'elle continuât, je m'en allai. Ils descendirent aussi-tôt à ma chambre; Madame de Thianges se mit à jouer à de petits jeux: je n'avois pas vu Mondevergue depuis la guerre, je m'en allai me promener dans la galerie avec lui, & je laissai tout le monde dans ma chambre pour jouer avec Madame de Thianges. Dans le jeu la conversation s'échauffa, le Chevalier de Béthune & Me. de Thianges se prirent de paroles; elle est prompte, sa colere la fit emporter & pleurer: je fus toute étonnée qu'elle me vint interrompre, & me dire devant Mondevergue, toute éplorée, qu'elle me venoit demander justice de l'insolent procédé du Chevalier de Béthune, & que si je ne la lui faisois, il falloit que tous ses proches se coupassent la gorge avec lui. Je fus fort surprise: le Chevalier de Béthune est un garçon fort sage, & son défaut est d'être trop gracieux envers les Dames. Je lui dis qu'elle s'allât reposer, qu'elle ne pleurât point, & que j'y donnerois ordre. Au même moment on me vint dire que le Chevalier de Brigueuil avoit eu parole avec celui de Béthune sur ce qui se venoit de passer; je les envoyai querir, je priai de Vandy de les accommoder, ce qui fut promptement fait. J'envoyai à la chambre

de Me. de Thianges, elle étoit dans un déchaînement horrible contre le Chevalier de Béthune; toutes les allées & venues que ce désordre causa durerent tant, qu'au sortir de la chambre de Me. de Thianges, où je menai le Chevalier de Béthune lui demander pardon, je fis dire la Messe, & pris des Cendres. Sa belle humeur revint, & elle nous dit qu'elle sacrifioit à Dieu son ressentiment, & que c'étoit ce qui l'obligeoit à pardonner : elle nous dit des merveilles sur la dévotion, elle en eut un accès admirable : j'appelle ce bon mouvement ainsi, parce qu'il ne dura pas davantage. Je priai Mondevergue qui s'en alloit à Paris, de conter cette difficulté à Mr. de Béthune, parce que je savois qu'il en seroit inquiet. Il craignoit que son fils n'eût fait quelque action mal-à-propos; & comme Monsieur & Madame de Maure sont fort de ses amis, il auroit été fâché qu'il eût manqué envers une personne qui leur est si proche.

Je fus 7 ou 8 jours sans avoir réponse de Mr. de Guise, ce qui me donnoit beaucoup d'inquiétude. Pendant ce temps-là Madame de Fiesque écrivit à Me. de Frontenac, & lui manda que Mr. de Guise faisoit le malade, parce qu'il n'osoit l'aller voir. Madame de Frontenac étoit

ravie de parler de M^e. de Fiefque, qu'elle admiroit en tout ce qu'elle faifoit & difoit, & par-deffus cela elle étoit bien-aife de tenir des difcours qui puffent me déplaire, & elle faifoit part volontiers des nouvelles qu'elle recevoit. M^r. de Fiefque écrivit à Segrais qu'elle avoit fait donner une Charge de Lieutenant de la Venerie de S. A. R. à Apremont pour le mettre à couvert de mes menaces, pour que je fuffe que j'aurois toujours les mains liées à l'égard d'elle ou des fiens par S. A. R. Celui que j'avois envoyé à M^r. de Guife revint, il me fit de grandes excufes d'avoir différé à exécuter fes ordres: il étoit malade, & en effet, fa maladie n'étoit point feinte, il avoit des cloux; que dès qu'il avoit été guéri, il avoit été chercher Madame de Fiefque qui s'étoit fait céler; qu'il y étoit retourné une feconde fois, & s'étoit fait encore céler; qu'il n'avoit pas laiffé de monter; qu'il l'avoit trouvée dans fon lit, & lui avoit dit ce que je lui avois ordonné; qu'elle lui avoit répondu que fon intention ne feroit ni n'avoit jamais été de me déplaire; qu'il faudroit être folle pour cela, & qu'elle lui juroit que de fa vie elle ne nommeroit mon nom puifque je lui défendois; que fi elle en ufoit autrement,

elle convenoit qu'elle méritoit d'être châtiée. Enſuite Monſieur de Guiſe me faiſoit mille belles proteſtations, dont je fus contente.

Je diſois à Me. de Frontenac : J'avois été bien honteuſe de ſavoir que la Comteſſe de Fieſque reçoit le monde depuis le matin juſqu'au ſoir ſans avoir égard à l'état de la fortune de ſon mari, & ſans ſonger à ce qu'elle devoit faire, vous qui nous prôniez ſans ceſſe ſa retraite & la maniere dont elle vivoit. Elle répondit : Les perſonnes auſſi aimées & auſſi conſidérées qu'elle eſt, ne ſauroient ſe diſpenſer de voir leurs amis. Elle étoit ſi ſotte qu'elle croyoit que l'on louoit Me. de Fieſque. Auſſi-tôt après le retour de Frontenac, on ne parla que de leur voyage à Paris. Comme je vis que ce bruit étoit public, je lui demandai quand elle partoit ; elle me dit, Lundi, ſans ajouter ſi je lui permettois. Il eſt bien vrai qu'un an devant, Frontenac parlant du procès que lui & ſa femme avoient avec leur belle-mere, me dit : V. A. R. permettra bien à ma femme, lorſqu'il ſera prêt d'être jugé, d'aller à Paris ; je lui dis qu'oui ; cela n'empêchoit pas qu'il ne m'en dût reparler. Le Dimanche au ſoir elle me demanda ſi je n'avois rien à lui commander ; je la

chargeai de me faire faire quelques juppes, & lui donnai quelques commissions de cette sorte : elle me salua, & nous n'en dîmes pas davantage. Pendant que son mari étoit à St. Fargeau, il tenoit table, & beaucoup de mes gens alloient manger avec lui ; il affectoit d'avoir une cour, il en usoit comme si on lui eût de grands devoirs : toutes les conversations étoient toujours sur mes affaires avec S. A. R., à louer sa conduite envers moi, & blâmer la mienne ; à dire du mal de Préfontaine, & tout ce qu'il savoit qui me pouvoit déplaire, & tâcher de révolter tous mes gens contre moi. Il trouvoit que je faisois la plus méchante chere du monde, & disoit qu'il étoit honteux que je vécusse si mesquinement, parce que j'avois congédié le Contrôleur qu'il m'avoit donné. Sa femme disoit : On ne peut plus manger avec Mademoiselle, toute la viande que l'on y sert sent le relan, & elle a de si mauvais Officiers que l'on ne peut pas vivre, à cause que je ne mangeois pas de ragoûts. D'ordinaire les tables des personnes de ma qualité ne sont pas servies comme celles des Bourgeois ; & comme elle en avoit le goût, tout ce qu'il ne l'étoit pas lui déplaisoit. Frontenac louoit tout ce qui étoit à lui, il ne venoit point

de souper ou dîner qu'il ne parlât de quelque ragoût ou de quelque confiture nouvelle qu'on lui avoit servie, & il attribuoit cela à la bonté des Officiers : même la viande qu'il mangeoit, selon son dire, avoit un autre goût sur sa table que sur celle des autres. Pour sa vaisselle d'argent elle étoit du bon Ouvrier, & ses habits d'invention particuliere ; dès qu'il lui en étoit venu quelques-uns, il les étaloit comme font les enfants. Un jour il m'en apporta voir deux ou trois ; & ne les pouvant tenir, il les mit sur ma toilette ; j'étois pour lors à Chambord. S. A. R. entra dans ce temps-là dans ma chambre ; je pense qu'il trouva cela assez plaisant de voir des chausses & des pourpoints sur ma toilette : Préfontaine & moi nous en rîmes fort. Tous ceux qui venoient à St. Fargeau, il les menoit voir son écurie ; & pour bien faire sa cour auprès de lui, il falloit admirer des chevaux très-médiocres qu'il avoit ; enfin il est comme cela sur tout. Il fit un fort plaisant tour à Chambord au même voyage auquel il mit des habits sur ma toilette : il y avoit un cabinet où l'on avoit mis un lit pour coucher Madame de Fiesque & sa femme : il fallut en faire tendre un dans ma chambre pour M^{e}. de Fiesque, parce qu'il vouloit coucher

avec ſa femme, rien n'étoit ſi ridicule; ce cabinet tenoit à ma chambre, & la porte qui étoit entre deux ne fermoit pas tout-à-fait : le monde trouva fort à redire à cela; la Comteſſe de Fieſque alloit les matins s'habiller dans ce cabiner, & ils s'y habilloient tous enſemble. A Blois il fit encore pis; il coucha avec ſa femme, quoique Mlle. de Pienne fût dans la même chambre, & deux de mes femmes, ce qu'il ne continua pas : on lui donna une chambre. Si un autre eût fait une telle ſottiſe, S. A. R. auroit crié; Goulas & Me. de Raré alloient au-devant, & tournoient tout cela en plaiſanrerie.

De Vandy partit de St. Fargeau, & s'en retourna à Troyes, où il commandoit les troupes qui étoient en quartier d'hyver dans la généralité : il y reſta peu, & s'en alla à Paris, où il ſe plaignit de la méchante plaiſanterie qu'on avoit faite de ſa ſœur, & entr'autres un proverbe qui dit, *néceſſité n'a point de loi.* On ſait bien que la plupart des filles de qualité, qui ne ſont pas héritieres, n'ont pas beaucoup de bien, & il n'eſt pas honteux d'en recevoir d'une perſonne de ma qualité; on lui dit que ce n'étoit pas Madame de Fieſque qui s'en étoit aviſée, que c'étoit un homme qui avoit trouvé ce bon mot;

aussi-tôt le voilà en quête, & il disoit: S'il est d'épée, je me battrai contre lui : s'il n'en est pas, je lui donnerai sur les oreilles. Quelqu'un lui dit que c'étoit l'Abbé de Bellebat qui avoit proposé ce proverbe à Madame de Fiesque. Voilà de Vandy en campagne: Madame de Choisy le sut qui est sœur de cet Abbé, elle fut en inquiétude, elle envoya chercher le Comte de Maure, lequel alla voir de Vandy avec le Marquis d'Humieres pour désavouer l'affaire de la part de l'Abbé; ainsi tout fut pacifié.

Lorsque Me. de Frontenac fut arrivée à Paris, elle ne fut pas contente de la mauvaise conduite qu'elle avoit tenue à mon égard; elle voulut encore l'empirer si cela se pouvoit, elle alla descendre chez Madame, de Fiesque & y logea. Quelqu'un lui dit que j'y trouverois à redire; elle répondit que je ne lui avois pas défendu. Il y a certaines circonstances que l'on se défend soi-même quand on a le sens commun; elle m'entendoit dire depuis le matin jusqu'au soir que Madame de Fiesque étoit la personne du monde que je haïssois le plus, & méprisois de même; que je ne la verrois jamais; & quand j'envoyois des valets-de-pied à Paris, je leur défendois d'aller chez elle, ni de parler

à pas un de ſes gens : c'étoit aſſez lui apprendre ſa leçon. Il y a des obſervations générales dont perſonne ne doit être exempte, je lui faiſois aſſez connoître par-là mon intention pour qu'elle n'en doutât point. Je penſe que le vacarme que fit Vandy ne leur plut point ; & comme elles étoient bien-aiſes d'avoir toujours quelque nouveauté à mander à Blois, elles y écrivirent que Vandy m'avoit offert d'enlever Goulas, & que Madame de Frontenac l'avoit oui : ce qui étoit faux. Vandy me dit ſeulement un jour à St. Fargeau, comme je lui demandois qui étoit un Gentilhomme qui étoit avec lui, & qui avoit un collet de buffle & une mine brave, il me répondit : C'eſt un Capitaine de Carabins ; j'ai vingt Officiers de cette taille, les plus braves gens du monde, que je vous offre : ils feront paſſer mal le temps à qui il vous plaira. Ce ſont de ces offres qui ne regardent perſonne : ce bruit ne plut pas à Blois, Goulas eſt fort aiſé à allarmer. Lorſque Préfontaine s'en alla, St. Germain lui avoit écrit pour lui demander ſi je n'avois pas beſoin de ſon ſervice, Ce ſont encore de ces offres qui ſe font : je trouvai ſa lettre ſur la table de Préfontaine, qui ne l'avoit pas ouverte : je la lus, & lui dis de mander à St.

Germain de venir; on le ſut à Blois, & Goulas montra une lettre à S. A. R. par laquelle on lui donnoit avis que j'avois mandé St. Germain pour le poignarder. Ceux qui m'accuſeront d'une telle violence me connoîtront bien mal; je ſuis capable de menacer dans la colere, & de ne rien exécuter dans le ſang froid; je ſuis ennemie de toutes les méchantes actions: je penſe que cet avis pouvoit bien venir du même lieu.

Il ſe paſſa une plaiſante affaire à Orléans au voyage que S. A. R. y fit en 1655. Vilandry, duquel je crois avoir parlé, fit courir le bruit que comme j'étois mal-ſatisfaite de lui, je voulois que d'Eſcars le fît appeller; on dit cette nouvelle à S. A. R., & que pour l'éviter, il falloit qu'il lui demandât ſa parole lorſqu'il s'en iroit à Paris. Saumery qui eſt à S. A. R. ſe mit à rire, & dit à Monſieur: V. A. R. ne doit rien craindre, le Comte d'Eſcars n'a rien à démêler avec Villandry, il ne l'attaquera pas, ſi ce n'eſt pour l'amour de Mademoiſelle qu'il lui en veuille; il commencera par lui donner des coups de bâton, & enſuite ſe battra. Toute la compagnie demeura ſurpriſe.

Madame de Frontenac me fit l'honneur de m'écrire pour me rendre compte

des commiſſions que je lui avois données ; je lui répondis là-deſſus préciſément, & quand mes lettres étoient plus longues, elles étoient pleines de picoteries, & pour elle & pour la Comteſſe de Fieſque. Saumery, qui eſt ami particulier du Comte de Béthune, lui écrivit que Madame lui avoit dit, que puiſque je n'en uſois pas autrement, elle étoit d'avis que S. A. R. en uſât d'une autre maniere qu'elle n'avoit fait juſqu'alors ; qu'après avoir tenté les voies de douceur ſans pouvoir réuſſir, il en falloit prendre d'autres. Je mandai au Comte de Béthune comme S. A. R. avoit refuſé de voir Colombier : tout le monde le trouva fort étrange à Paris ; & ſur ce que l'on le ſut à Blois, Beloy écrivit cette lettre au Comte de Béthune.

LETTRE de Mr. DE BELOY, Capitaine des Gardes de S. A. R.

A Mr. LE COMTE DE BÉTHUNE.

De Blois le 11 de Janvier 1655.

JE me crois obligé de vous dire que S. A. R. m'envoya hier querir, & me commanda de vous mander qu'il avoit été fort ſurpris de ce qu'on lui avoit mandé que vous aviez été chez le Roi & chez S. E. publier qu'il n'avoit pas voulu voir Mr.

du Colombier, ni recevoir la lettre de Mademoiselle ; que S. A. R. avoit beaucoup de dureté de ne vouloir pas permettre à Mademoiselle de venir auprès de lui, puisqu'elle se met à son devoir. S. A. R. ne demeure pas d'accord que Mademoiselle se soit mise à son devoir, puisqu'elle n'a rien exécuté des articles dont on étoit convenu à Orléans ; de plus, il a toujours dit qu'il ne la verroit point que toutes les affaires ne fussent terminées, ce qui n'étoit pas fait ; & de plus, S. A. R. dit que vous & Monsieur de Beaufort vous étiez mêlés de leurs affaires, que Mademoiselle pourroit bien employer l'un & l'autre pour ménager ce qu'elle avoit à desirer de lui ; & très-assurément si vous fussiez venu ici, les affaires se seroient passées autrement. Monsieur a cru que Mademoiselle devoit employer une personne de plus grand prix que Mr. du Colombier pour ce sujet. Ce n'est pas qu'il n'estime Mr. du Colombier qui est Gentilhomme de condition ; il a ses raisons, & Monsieur de Mascarani dit à Mr. du Colombier, qu'assurément, Monsieur, si vous fussiez venu, S. A. R. en auroit usé d'une autre maniere, & il est vrai que S. A. R. le lui avoit dit. Je ne sais si on vous l'aura mandé de St. Fargeau. S. A. R. m'a aussi commandé de vous mander

qu'il retire ſa parole au ſujet de Préfontaine & Nau, & qu'il ne peut plus ſouffrir leur inſolence, & véritablement il eſt plus emporté contre eux que jamais. Faites-moi l'honneur de me continuer vos bonnes graces, & de croire que je ſerai toute ma vie avec reſpect, &c.

Colombier m'avoit bien dit que Maſcarani lui avoit demandé pourquoi je n'avois pas envoyé le Comte de Béthune; il me ſembloit que cela n'étoit pas néceſſaire: & d'envoyer querir à tout moment le Comte de Béthune qui étoit à Paris, ou à Selle, cela étoit un embarras. Pour l'emportement où étoit S. A. R., je ne pouvois l'attribuer qu'à quelques mauvais offices que Me. de Fieſque avoit rendus à Préfontaine & à Nau, ainſi qu'elle me l'avoit promis au départ de St. Fargeau. Cet emportement alla à leur faire envoyer des lettres de cachet pour faire aller Préfontaine à Arras, & Nau à Perpignan. Comme ils en furent avertis, ils s'abſenterent, & ne reçurent pas les ordres.

J'appris avec beaucoup de ſatisfaction que quantité de perſonnes leur avoient offert des retraites; cela ne m'étonna pas pour Préfontaine; en ma conſidération, il a beaucoup d'amis, & ſon frere en a auſſi

beaucoup. Pour Nau il connoiſſoit peu de monde, ainſi tout étoit pour moi. Le Maréchal de Mondejeu m'écrivit pour m'offrir de les recevoir à Arras, & me manda que quand on lui envoyeroit des ordres du Roi ſur ce ſujet, il les croiroit de S. A. R., & qu'ils ſeroient dans Arras avec toute la ſûreté poſſible. Le Comte de Grandpré m'écrivit pour m'offrir Mouſon. Je connus en cette occaſion que j'avois beaucoup d'amis, entre leſquels je me ſuis plutôt ſouvenue de ceux-là que d'autres. J'étois aſſez d'avis que Préfontaine allât à Arras, ſon frere y étoit Abbé de St. Eloi, qui eſt un bénéfice aſſez conſidérable. Nau étoit réſolu de ne bouger de quelque cave ou de quelque grenier à Paris. Quelques perſonnes me propoſerent que Préfontaine allât voyager en Italie. Je trouvai cela fort à propos, je le lui fis dire; il craignit que s'il ſortoit une fois du Royaume, il n'y pût plus rentrer. J'avois fort envie qu'il fît ce voyage, parce que je croyois que cela faciliteroit ſon retour auprès de moi; aſſurément cela auroit ôté l'occaſion à ceux qui lui en vouloient, de lui rendre de mauvais offices auprès de Monſieur, qui de lui-même n'avoit point d'aigreur contre lui: on ne peut éviter ſa deſtinée.

Monfieur obtint une requête civile contre l'avis de Goulas, fur l'arrêt que j'avois obtenu le 26 d'Août 1654; cela me parut un moyen de voir finir mes malheurs. J'étois auffi dans l'incertitude de l'événement qui pourroit les continuer s'il n'étoit pas avantageux. Si Son Alteffe Royale eût été déboutée de fa requête, jamais je n'aurois pu faire exécuter mon arrêt, & jamais auffi il ne m'auroit vue. Je ne voulois pas convenir de le décharger de la garantie; d'un autre côté j'avois à craindre que la Grand'Chambre, pour le favorifer, ne caffât mon arrêt, quoique rarement on enfreigne ces arrêts: de forte que toutes ces circonftances me donnoient de grandes inquiétudes. J'envoyai un Gentilhomme pour folliciter en grande diligence, parce que l'on me mandoit que l'affaire feroit jugée dans quatre jours: j'eus fort la migraine lorfque je reçus ces avis; je ne laiffai pas d'écrire à 35 Juges des lettres affez longues, il falloit leur repréfenter l'intérêt de S. A. R. & le mien. Je fus obligée d'en écrire d'autres à mes amis & à mes gens; j'écrivis quarante lettres, avec une migraine épouvantable.

J'écris ceci avec complaifance pour moi-même: je veux que ceux qui liront

les maux que l'on m'a faits & que j'ai soufferts, en ayent compassion. On me mandoit sans cesse de Paris que l'audience seroit au premier jour; il y avoit néanmoins des affaires publiques qui arrêtoient les autres. Dans ce temps-là on parla plus que jamais du mariage de Mancini avec le Prince Eugene de Savoye, il y avoit long-temps que Me. de Carignan la demandoit à Mr. le Cardinal sans qu'il voulût conclure; la recherche lui en fut permise, & on l'appella le Comte de Soissons. La mort de Me. de Mancini, sœur de Mr. le Cardinal, arriva en ce temps-là, ce qui retarda le mariage; ensuite Me. de Mercœur, sœur de Mlle. de Mancini, mourut. Cette mort effraya la famille, elle ne fut que 24 heures malade; elle étoit belle, jeune, & on disoit que son pere, Mr. de Mancini, qui étoit grand Astrologue, avoit prédit la mort de sa femme & de sa fille; on y ajoutoit qu'il avoit dit, que Mr. le Cardinal étoit menacé dans la même année de mort ou de disgrace, & que cette raison causoit le déplaisir qu'il témoignoit de la mort de ses deux parentes. On fut long-temps sans le voir. Me. de Mancini dit à la mort à Mr. le Cardinal, qu'elle le prioit de mettre sa fille dans un couvent, & que feu son mari lui avoit

ſouvent dit que cette créature lui cauſeroit de grands embarras; néanmoins Monſieur le Cardinal ne ſuivit pas ſon conſeil.

Après que Madame la Comteſſe de Soiſſons fut mariée, qui fut dix ou douze jours après ces morts, il fit venir ſes trois nieces à la Cour. Pour moi je m'informois peu de ce qui s'y paſſoit. Je ne ſongeois qu'à mon affaire de Champigny, laquelle ne fut point jugée en Carême comme je l'avois eſpéré. La maladie, enſuite la mort de Mr. le Premier Préſident de Bellievre arriverent vers Pâques, & les fêtes ſuivirent; de ſorte que mon affaire fut remiſe aux premieres entrées. On conſeilla à S. A. R. d'aller à Paris; & comme il n'y avoit encore point vu la Cour, il prit le temps que ſon affaire ſe devoit juger pour s'y rendre. Aſſurément ſa préſence y ſervit beaucoup; mais ma conſidération donna quelque poids à l'affaire. Il voyoit qu'il ne pouvoit y avoir aucun accommodement à nos affaires tant que cela dureroit, parce que S. A. R. ne vouloit point porter la faute de ſes gens, & elle ne ſe ſoucioit point que je pâtiſſe de celle-là auſſi-bien que de beaucoup d'autres. Pour moi je m'y trouvois engagée d'honneur par les ſentiments de re-

connoiſſance, & les obligations que j'ai à la mémoire de M^{rs}. de Montpenſier, & un peu par les perſécutions que l'on m'a faites ſur ce ſujet. Il me ſembloit que, venger l'outrage fait aux mânes de mes peres, c'étoit repouſſer en quelque façon celui que les gens de S. A. R. m'avoient fait. Monſieur recommanda ſon affaire à tous les Juges qui le vinrent voir, avec beaucoup de chaleur. On fit un *factum* que l'on m'envoya à St. Fargeau, dont je fus fort contente; il défendoit très-bien les intérêts de S. A. R., & cependant il n'y avoit rien contre moi qui me pût déplaire. Il fallut alors annoncer que Goulas avoit paſſé ſon pouvoir: ce qui me donnoit une grande ſatisfaction. Après avoir lu le *factum*, il me prit une inquiétude terrible; je me ſouvins que dans la lettre que Goulas avoit écrite au nom de S. A. R., il y avoit des circonſtances toutes contraires au *factum*. Pour m'en éclaircir mieux, je la relus, & je trouvai ce dont je m'étois ſouvenue. Comme cette lettre avoit été publique, je ne doutois point que Madame d'Aiguillon ou le Duc de Richelieu ne la puſſent avoir, & ne la fiſſent imprimer pour répondre au *factum*, & pour montrer que pour une lettre ſignée de S. A. R.,

elle ne parloit point de la force avec laquelle on disoit dans le *factum* qu'on lui avoit fait faire l'échange, que cette lettre étoit devant le *factum*, & qu'elle le détruisoit. Comme il y avoit beaucoup d'apparence à cela, que les gens accoutumés au malheur comme j'étois, voyent toujours de la certitude dans leur crainte, & qu'elle fait plus d'impression dans leurs esprits que l'espérance, j'étois au désespoir. Je disois : Voilà un trait de Goulas, lequel voyant que Monsieur se pouvoit faire relever de sa faute, à cause de la violence de feu Monsieur le Cardinal de Richelieu, trouva le moyen de lui faire signer cette lettre pour me nuire. J'écrivis à Paris à un de mes Avocats tout ce que j'avois dans la tête sur ce sujet, pour qu'il le communiquât à celui de S. A. R. qui devoit plaider la cause. Il se nommoit Petit-pied, qui étoit fort honnête homme; il trouva que ma crainte étoit bien fondée, & il n'en eut pas moins que moi jusqu'au jugement de l'affaire. On ne pouvoit pas savoir si Mr. le Duc de Richelieu garderoit cela pour la fin.

S. A. R. alla voir Me. d'Aiguillon, il vit beaucoup d'autres gens. Le lendemain ses gens d'affaires dirent que Son Altesse-Royale avoit été l'assurer du dé-

plaiſir qu'il avoit d'avoir affaire à elle, & qu'il n'avoit entrepris cette affaire que pour m'obliger à lui céder ce qu'il donneroit, & qu'à ſon égard il la ſerviroit en tout ce qu'il pourroit à mon préjudice. On vint rapporter ce diſcours à S. A. R. qui en fut dans une grande colere, il vouloit aller au Palais pour dire que cela n'étoit point; on lui dit que c'étoit aſſez d'y envoyer Mr. de Choiſy ſon Chancelier, & de lui donner un billet pour déſavouer toutes ces impoſtures. J'étois cependant dans des inquiétudes non-pareilles, j'écrivois ſans ceſſe au Préſident de Nemond & à l'Avocat-Général Talon, j'avois écrit à tous mes Juges, & je ne crois pas qu'il y ait des propoſitions que je ne leur aye faites, pour nous donner ſatisfaction à Monſieur & à moi. Quand on n'a qu'une affaire, cela ouvre l'eſprit, & donne des lumieres que les autres n'ont pas : Mr. de Nemond trouvoit que j'entendois bien mon affaire, & que je donnois de bons expédients. On me manda le jour que l'on devoit plaider, je fus fort en impatience de celui dont je devois recevoir la nouvelle; on me vint éveiller à quatre heures du matin, & on me dit que mon affaire étoit gagnée. L'Avocat-Général Talon fit des merveil-

les, & tout d'une voix on alla aux conclusions, qui furent, que l'arrêt qui adjugeoit à Mr. de Richelieu la garantie de Champigny contre S. A. R., fût caffé, & qu'il subsisteroit à mon égard. Le plaidoyer de l'Avocat-Général fut admirable, j'espere que quelque jour on le verra. Il éleva fort la Maison Royale, & blâma l'audace des favoris, n'oublia pas d'exagérer l'ingratitude du Cardinal de Richelieu envers la Reine ma grand'-mère, sa tyrannie envers Monsieur & envers la Compagnie ; leur dit qu'il n'y avoit aucun de tous ceux qui la composent, qui n'eussent été exilés ou leurs proches. Comme c'étoit une chose extraordinaire que ce qui se faisoit, il établissoit les raisons pour lesquelles on le devoit faire ; & ensuite il cita deux exemples, quoique l'affaire n'en demandât point, puisqu'elle étoit inouïe. Il donna sur les doigts aux gens de mon pere, & dit qu'il étoit honteux à ceux qui avoient traité pour lui, d'avoir craint les menaces, & encore plus s'ils avoient été gagnés ; qu'il ne pouvoit y avoir qu'une de ces deux raisons qui leur eût pu faire faire ce qu'ils avoient fait.

Cette nouvelle me donna une grande joie ; je me levai & allai éveiller Madame

de Courtenai qui étoit à St. Fargeau, & ensuite Mademoiselle de Vandy ; nous allâmes à l'Eglise remercier Dieu. J'appris que quand l'on vint dire cette nouvelle à S. A. R., elle alloit & venoit de chambre en chambre comme elle a accoutumé, & attendoit avec impatience & inquiétude le jugement de cette affaire, parce qu'il n'y avoit que cela qui l'empêchât de s'en retourner. Elle eut beaucoup de joie que l'affaire eût réussi à son contentement. S. A. R. entra dans son cabinet, où étoit le Cardinal Mazarin, qui étoit venu prendre congé de lui, & lui dit : Mr. le Cardinal, j'ai gagné mon procès. Il lui répondit : Mes neveux n'auront jamais de pareilles affaires avec les enfants de Monsieur ; je sais le respect que nous devons à nos maîtres. Le Roi n'alla point voir S. A. R. ; ce qui fut remarqué avec étonnement ; S. A. R. en fut fâchée. Le gain de ce procès fit fort parler le monde, les uns en étoient bien-aises, les amis du feu Cardinal de Richelieu en étoient fâchés, personne ne trouva que l'on eût trop fait à mon égard ; on trouvoit l'arrêt injuste à l'égard de Monsieur. Pour moi qui avois mon compte, il m'importoit peu des discours que l'on faisoit là-dessus. Son A. R. envoya querir l'Avocat-Général Talon, & le re-

mercia fort : c'étoit sûrement lui qui avoit fait gagner l'affaire. S. A. R. lui en témoigna aussi une extrême reconnoissance. Il y eut des gens dans le monde qui le blâmerent, & qui trouverent que sa modestie le devoit obliger à s'excuser de rendre ses devoirs à Monsieur, pour éviter toutes les louanges & les remerciments qu'il devoit attendre de recevoir de moi. Je lui écrivis dans des sentiments fort reçonnoissants, & je ne pus m'empêcher de lui marquer dans ma lettre, que parmi tant d'essentielles obligations que je lui avois, dans cette rencontre, je n'avois pas laissé de ressentir encore le coup de patte qu'il avoit donné dans son plaidoyer aux gens de S. A. R., & qu'il me paroissoit qu'il l'avoit fait exprès pour justifier ma conduite qu'on avoit voulu blâmer. Je voulois faire passer l'affaire de Champigny pour une chicane : l'Avocat de Mr. de Richelieu fit la plus grande sottise du monde. Il dit : Si Mademoiselle aime tant les corps de ses perès, & qu'elle soit d'un si bon naturel qu'elle veut que l'on la croye, que ne va-t-elle à St. Denis où sont enterrés tous les Rois ses prédécesseurs, cela lui seroit bien plus commode que Champigny ; il n'y a que deux lieues de Paris à l'un, & à l'autre il y en a quatre-vingts? C'est foiblement soute-

nir une cauſe que de la ſoutenir par des railleries auſſi frivoles que celles-là : la dignité des ſujets rend la raillerie plus baſſe, quand elle n'eſt pas traitée avec tout l'éclat & le reſpect qui leur eſt dû.

Il ſe paſſa une grande affaire pendant que S. A. R. étoit à Paris. Le Comte de Montrevel, qui eſt Lieutenant de Roi en Breſſe, eut quelque démêlé avec Mr. d'Epernon, qui eſt Gouverneur de Bourgogne & Breſſe. Ce Comte en avoit toujours agi du temps que Mr. le Prince étoit Gouverneur de la Province, comme il faiſoit pour lors. Mr. d'Epernon voulut en uſer autrement, de ſorte qu'ils en vinrent preſque aux mains. Le Comte de Montrevel fit une aſſemblée de ſes amis; Mr. d'Epernon y envoya ſes gardes, & même y fit marcher du canon. On leur envoya ordre de la Cour de s'y rendre pour accorder leur différend. Comme ils y furent, au-lieu de les terminer, on n'y ſongea plus; l'affaire demeura-là & tira en longueur. Comme Monſieur de Montrevel ſe ſentit outragé, ſon fils le Chevalier envoya le Marquis du Garo parler à Mr. de Candale : il y fut le matin, & monta dans ſon carroſſe avec lui, il lui dit qu'il lui vouloit parler. Comme ils furent tous deux ſeuls, du Garo lui dit, qu'il étoit bien fâché d'avoir été obligé de

de lui parler de la part du Chevalier de Montrevel, qu'il n'avoit pu refuser son ami, que le Chevalier de Montrevel desiroit qu'il lui donnât satisfaction des mauvois traitements que son pere avoit reçus de Mr. d'Epernon. Mr. de Candale lui répondit qu'il étoit fort fâché de ce qui s'étoit passé entre leurs peres, qu'il avoit beaucoup d'estime pour lui, qu'il ne donnoit point de rendez-vous, qu'il alloit toujours dans les rues. Comme du Garo n'étoit point ami particulier de Mr. de Candale, on s'étonna de le voir avec lui, cela donna quelque soupçon; tout le monde en parla, on n'y donna point d'ordre, non plus qu'à l'affaire qui causoit tout le mal. Un jour que Mr. de Candale passoit derriere l'hôtel de Guise proche une fontaine qui est vis-à-vis l'hôtel de St. Denis, le Chevalier de Montrevel accompagné seulement du Chevalier de la Palisse, fit arrêter son carrosse, & lui dit qu'il le vouloit voir l'épée à la main. Mr. de Candale n'avoit avec lui que Rambouillet, qui n'est point d'épée; il se jetta à bas du carrosse, sauta à son épée qu'un de ses Pages tenoit: pendant cela les petits Pages & des laquais de Mr. de Candale coururent à son logis qui étoit proche, & crierent qu'on assassinoit Mr. de Candale: en

même-temps il ſortit du logis des gens de toutes façons, & un Gentilhomme, nommé la Berte, qui donna un coup d'épée par derriere au Chevalier de Montrevel. Il ſortit auſſi-tôt des gens de l'hôtel de Guiſe ; de ſorte que Mr. de Candale remonta dans ſon carroſſe, & on porta le Chevalier à l'hôtel de Guiſe. S. A. R. alla voir Mr. de Candale, Monſieur y voulut aller auſſi, & le Roi le lui défendit : tous les parents du Chevalier de Montrevel étoient au déſeſpoir de l'état où il étoit : ſon mal ne dura pas long-temps, il en mourut en bref. On publioit par-tout que l'on l'avoit aſſaſſiné, & l'on fit décréter contre la Berte, que Mr. de Candale chaſſa : il fut au déſeſpoir de cet accident. Ses ennemis ont dit qu'il devoit empêcher que l'on tuât le Chevalier ; ceux qui l'avoient connu, ne croyoient pas qu'il eût aucune part en cette action ; c'étoit un garçon plein d'honneur & de douceur, & incapable d'aucune mauvaiſe action. Mr. de de Guiſe, qui étoit fort ami du Chevalier de Montrevel, ſe déchaîna au dernier point contre Mr. d'Epernon & contre Mr. de Candale, & en tint des diſcours très-fâcheux : ce qui obligea le Roi de mettre un de ſes Gentilshommes ordinaires auprès de Mr. de Candale, pour empêcher que

perſonne lui portât aucune parole. Sur ce ſujet je me ſouviens que l'on renouvella les édits des duels au retour du Roi en 1652, avec une rigueur la plus grande du monde ; & en effet c'étoit fort bien fait : les Loix divines nous le défendent auſſi-bien que celles de nos Rois, & ceux qui les font obſerver exactement attirent ſur eux la bénédiction de Dieu. Pour pouvoir les maintenir, & les faire durer plus long-temps qu'ils n'ont fait par le paſſé, on dreſſa des projets de peines impoſées ſur tous les ſujets de plaintes que les Gentilshommes pouvoient avoir les uns contre les autres pour leur donner ſatisfaction, & même on propoſa de faire ſigner que l'on ne ſe battroit plus. D'abord cette propoſition fut tournée en ridicule, parce qu'elle avoit été faite par certains Dévots qui étoient aſſez ridicules eux-mêmes, & qu'il n'y avoit eu que des eſtropiés qui avoient ſigné. On diſoit, c'eſt qu'ils ne ſont pas en état de marcher, quand on leur a donné ſur les oreilles ; c'eſt pourquoi ils ont trouvé cet expédient. Néanmoins la propoſition étoit bonne en ſoi, elle trouva des partiſans, elle fut autoriſée, & elle a très-bien réuſſi, on ſe bat fort peu.

Le pauvre Comte d'Aubigeon, le ſeul qui reſtoit de la Maiſon d'Amboiſe, qui

a eu tant d'éclat, avoit quelque démêlé avec un Gentilhomme de ſon pays, lequel le rencontrant dans la rue lui fit mettre l'épée à la main : d'Aubigeon avoit avec lui un Gentilhomme, nommé Prebon, Lieutenant de Roi de Montpellier, qui fut tué. On informa de ce combat, & d'Aubigeon fut condamné, & ainſi obligé de ſe retirer. Mrs. de Fénelon & d'Albon allerent ſolliciter ſes Juges contre lui de porte en porte, & ils diſoient : Nous ſollicitons un exemple pour la gloire de Dieu ; ils en furent extrêmement blâmés, & on s'étonna que des Gentilhommes de qualité inſultaſſent ainſi à un malheureux, & on ne trouva point qu'il y eût de charité à en uſer comme ils faiſoient. Le Comte d'Aubigeon avoit été toute ſa vie à S. A. R. qui lui avoit fait donner la Lieutenance de Languedoc, & lui avoit donné ſous elle le Gouvernement de Montpellier ; & tout ce qu'elle put faire en cette occaſion, fut de le retirer à Blois. Quand la Cour lui eut fait ſavoir qu'elle ne l'avoit pas agréable, elle lui dit de chercher ſûreté ailleurs. J'avoue que je voyois avec douleur le miſérable état où S. A. R. s'étoit miſe de ne pouvoir protéger ſes ſerviteurs ; il me vint voir un ſoir à Orléans ; je pleurai preſque de la honte que ce nous

étoit de ne le pouvoir protéger. Le Roi donna la Charge de Lieutenant de Roi à Montpellier, à un Gentilhomme domestique de Mr. de Candale, lequel vint à Orléans, comme j'y étois, prendre l'attache de S. A. R. comme Gouverneur du Languedoc. Ce ne fut pas sans mortification qu'elle la lui donna, elle ne devoit plus être sensible à de telles affaires, on lui en faisoit tous les jours; & la maniere dont elle étoit résolue de vivre, lui devoit aussi faire prendre la résolution d'avoir bien des mortifications. S. A. R. eut encore celle que Mr. le Prince de Conti parla de l'affaire du Comte d'Aubigeon, qu'il retira de la persécution des Dévots, ou du moins de ceux qui font semblant de l'être; les véritables ont un peu plus de charité.

Aussi-tôt que je sus l'affaire de Mr. de Candale, je lui écrivis; je plaignis aussi le Comte de Montrevel d'avoir perdu son fils. En pareille occasion on ne peut pas le témoigner publiquement. Le Comte de Béthune m'écrivit pour se réjouir du gain de mon procès, & me mandoit qu'il voyoit de grands acheminements à un accommodement avec S. A. R. On me manda de Paris que Mr. le Cardinal Mazarin avoit écrit un billet à Madame d'Aiguillon, pour lui dire qu'elle ne se mît point

en peine de chercher de l'argent pour me payer, & que les obligations qu'il avoit au feu Cardinal de Richelieu l'engageoient en cette rencontre à lui offrir tout ce qui dépendoit de lui, & qu'il se chargeoit de payer cette somme. Cela ne m'épouvanta point; je trouvai la finesse la plus mauvaise du monde, elle croyoit par-là me faire faire quelque avance pour m'accommoder, & lui relâcher beaucoup pour avoir peu, dans la crainte de n'avoir rien : cela ne me fit point détourner de mon chemin. Huit ou dix jours après le gain de ce considérable procès, & duquel j'espérois toute sorte de bonheur dans la suite, le Comte de Béthune m'écrivit, & me manda qu'il me supplioit d'aller à Fontainebleau, où il me viendroit trouver pour affaire qui m'importoit, sans s'expliquer davantage. Il me manda par cette même lettre la mort de M^e^. la Duchesse de Montbazon, qui n'avoit eu que six heures à donner à ses affaires & à sa conscience; la rougeole qu'elle avoit lui étoit rentrée. J'eus pitié d'elle, & en fus fâchée; elle avoit toujours fort bien vécu avec moi, je la trouvois fort bonne femme à mon égard. Rien n'est si pitoyable qu'une telle mort à une personne attachée au monde & à ses pompes comme elle;

elle aimoit sa beauté, & faisoit son idole de soi-même : c'est bien peu de temps que six heures pour songer à soi & pour faire pénitence. Pour moi je crains la mort plus que toutes les personnes du monde, & je n'entends jamais parler de celle de quelqu'un, que je ne tremble, & avec raison; je sens que je ne suis point encore en état de la regarder sans beaucoup de frayeur; pour m'accoutumer & m'apprivoiser à un événement si certain, je demande tous les jours à Dieu de me donner les sentiments qu'il faut avoir en ce dernier moment, & autant d'attachement à le servir que j'en ai peu maintenant.

Je partis un jour après avoir reçu la lettre du Comte de Béthune, je ne le trouvai point à Fontainebleau, ce qui me surprit; j'y vis Mademoiselle de Vertus lorsque je passai à Montargis, elle étoit fort affligée de la mort de sa sœur Me. de Montbazon. Le Comte de Béthune arriva le lendemain; sa femme étoit fort affligée de ce que son carrosse avoit passé sur le corps d'un de ses chiens; elle les aime beaucoup, & ses lamentations sur ce sujet durerent si long-temps, que je ne pus d'abord parler à son mari. Lorsque je le pus, il me dit que son retardement

avoit été parce que la Cour n'étoit pas partie le jour qu'on l'avoit dit, & qu'il avoit voulu voir partir le Cardinal Mazarin auquel il avoit beaucoup d'obligation, qui lui avoit donné depuis peu une Abbaye de 30000 liv. de rente pour un de ses enfants. Je ne crois pas que pour s'être mêlé de mes affaires cela lui ait nui; au contraire, je suis persuadée que cela lui avoit facilité les entrées chez Mr. le Cardinal Mazarin, & donné lieu de le voir plus souvent : ce qui n'est pas aisé. Il me conta mille nouvelles du monde, & comme il avoit rencontré Madame de Fiesque & Madame de Frontenac dans la rue; qu'elles lui avoient dit : Hé bien, Mr. le Comte, l'affaire de Champigny est jugée, & cependant Monsieur & Mademoiselle ne sont pas raccommodés, & selon ce que Monsieur nous en a parlé, le raccommodement n'est pas prêt. Le Comte leur dit qu'il n'avoit rien à dire là-dessus, & qu'elles étoient bien mieux informées que lui. Pendant le séjour de S. A. R. à Paris, elles allerent deux ou trois fois au Luxembourg, & elles le firent prier de les aller voir; ce que S. A. R. fit; ensuite elles le firent mettre dans la gazette, pour me faire dépit. J'avoue que je fus assez sotte pour ne pas tromper en cela leur ef-

pérance. S. A. R. fit un tour à Goulas qui me plut bien : il avoit fait faire une fontaine dans un petit jardin du Luxembourg, qui est devant les fenêtres de sa chambre, & une porte pour entrer de sa chambre au jardin. S. A. R. le trouva mauvais, fit boucher la porte, & combler la fontaine : ce fut dans le premier voyage qu'il fit à Paris. Je m'en souviens, parce que j'eus le plaisir de le conter à ces Comtesses qui étoient encore avec moi, qui en furent fort fâchées. Je la suis bien de mettre quelquefois des digressions qui m'éloignent de mon sujet ; cela me vient dans l'esprit, je ne puis m'empêcher de le placer. Le Comte de Béthune me dit que Monsieur avoit plus d'impatience de se raccommoder avec moi que je n'en avois ; que le jour que l'affaire de Champigny fut jugée, il l'entretint le matin dans sa galerie au Luxembourg ; qu'il lui disoit : Si je perds mon procès, nous ne nous raccommoderons jamais ma fille & moi, & ceux qui en feront cause devroient avoir bien du déplaisir. Le Comte de Béthune ajoutoit qu'il lui avoit fait connoître que c'étoit Goulas, & qu'il en étoit presque demeuré d'accord ; qu'il n'avoit rien obmis pour me rendre de bons offices à ma mode ; qu'il croyoit avoir par-

lé d'une maniere que cela ne nuiroit pas à mes gens, & qu'il lui étoit venu dans l'esprit de laisser croire à S. A. R. sur le vent du bureau qu'il voyoit pour nous, qu'il avoit entre les mains des pieces considérables.

Lorsque l'affaire fut jugée, le Comte de Béthune dit à S. A. R.: J'ai entre mes mains l'indemnité que vous desirez, dont Monsieur fut fort aise; je n'en ai pas voulu parler, de crainte que si vos gens le savoient, ils ne sollicitassent cette affaire avec moins d'ardeur. S. A. R. lui demanda à la voir; il lui dit que cela étoit serré dans une petite cassette, & qu'il la lui porteroit à Blois. S. A. R. fit venir Petit-pied, & lui dit: Dressez-moi présentement une procuration telle qu'il faut pour trouver mes sûretés avec ma fille: ce qu'il fit, & la mit entre les mains du Comte de Béthune, & lui dit: Attendez encore quelques jours à en écrire à ma fille. Le lendemain je me levai de bonne heure, & je m'en allai dans la chambre du Comte de Béthune, qui me dit qu'il avoit aussi un projet de lettre, qu'il falloit que je la copiasse, & que S. A. R. m'en sauroit bon gré. Je le fis, parce qu'il me dit que cela étoit nécessaire en ce qu'il s'y étoit engagé; pour moi qui n'aime pas les mé-

chantes finesses, en mille ans je ne m'en serois pas avisée, & il me sembloit que j'avois dit tant de fois & si hautement que je ne donnerois point d'indemnité à Monsieur, que personne ne croyoit que j'eusse eu l'intention de la lui donner, & sur-tout dans un temps qu'elle n'étoit bonne à rien. Je ne mettrai pas ici cette lettre, elle est du Comte de Béthune, & non de moi. Ensuite il me montra la procuration de S. A. R., laquelle confirmoit la transaction, & parloit d'erreur de calcul : ce qui faisoit assez connoître que ce n'étoit pas une chimere comme on l'avoit fait accroire à Orléans. Il me disoit que c'étoit de ma pure & libre volonté, sans que j'en eusse été pressée ni requise ; & pour la rendre plus authentique, elle portoit que la transaction seroit homologuée au Parlement. Comme tout ce qui étoit dans la procuration me faisoit souvenir de mes maux & de mes persécutions inouies, que j'avois souffertes pour tout ce que je viens de dire, je me mis à pleurer amérement ; cela dura assez long-temps. Le Comte de Béthune envoya querir un Notaire ; & comme il fut arrivé, je le fis attendre que mes larmes fussent essuyées ; & après avoir signé, je lui dis : Monsieur me fait acheter son amitié bien

chérement, & ſi elle ne m'eſt pas trop bien aſſurée. Le Comte de Béthune me dit : Quoi, avez-vous regret à ce que vous venez de faire? Je lui dis : On y a apporté tant d'agrément, & cela a été précédé de tant de bons traitements & de circonſtances obligeantes, que l'on ne peut pas après cela donner ſon bien que de bonne volonté. J'ajoutai : On a oublié de mettre dans la procuration, que j'ai contraint mon pere à accepter mon bien, & que la violence eſt de mon côté : je pleurai encore beaucoup, & dis au Comte de Béthune : Si après cela on ne me rend point mes gens, il n'y a plus d'eſpérance de les avoir, on n'aura plus affaire de moi. Le Comte me diſoit : Il faut tout eſpérer de S. A. R.; pour moi je ne déſeſpere de rien, & il me le diſoit d'un ton par lequel il me vouloit donner toute ſorte d'eſpérance.

Madame de Béthune me dit que Madame de Frontenac l'avoit priée de me demander ſi je trouverois agréable qu'elle me vînt trouver; je lui dis que puiſqu'elle avoit des affaires à Paris, elle feroit bien d'y demeurer. Le Comte de Béthune me dit qu'il falloit qu'il allât à Blois, & que pendant ce temps je pourrois m'approcher de Paris; que la Cour ni S.

A. R. ne le trouveroient pas mauvais; je lui donnai un de mes carroſſes pour aller à Blois. Lorſqu'il partit, je lui dis: J'ai fait une remiſe ſi conſidérable à Monſieur, qu'il pourroit bien achever de payer les dettes à quoi il eſt obligé, & dont Madame de Guiſe l'a déchargé fort injuſtement. Il me dit: Madame, dire cela à moi qui ſuis un homme ſans intérêts, pourrois-je croire qu'une grande Princeſſe comme vous en eût? Je lui répondis: Je ne crois pas que S. A. R. le trouvât mauvais, vous faites une affaire toute pour lui, l'avantage eſt entiérement de ſon côté, & moi je n'y en ai nul. Il me répondit: Il ne ſera pas dit que dans une affaire dont je me ferai mêlé, on regarde à l'intérêt.

Je vis à Fontainebleau Mr. le Comte de Rochefort, fils de feue Me. de Montbazon, qui venoit de conduire ſon corps à Montargis. Le jour que le Comte de Béthune partit pour Blois, je m'en allai à Juviſy dans la maiſon de Mr. de Roches; je mandai à Paris à la Comteſſe des Marais, de me venir voir. La plus grande hâte que j'eus, dès que je fus arrivée, fut de loger toutes les Dames qui étoient avec moi dans le logis, afin de l'occuper entiérement; en ſorte qu'il ne demeurât au-

cune chambre pour M^e^. de Frontenac si elle y venoit. Je trouvai aussi à Juvisy des Avocats que j'avois mandés pour me rendre compte du détail de mon affaire de Champigny, & pour donner mes ordres à travailler à l'exécution de l'arrêt que j'avois obtenu. Me. de Frontenac vint le matin : elle se coëffa dans son carrosse : je la regardois par la fenêtre, & je disois à ceux qui étoient près de moi : Elle s'étrange déja de la maison, elle n'ose s'y coëffer. Elle entra dans ma chambre comme une personne qui sentoit bien que sa mauvaise conduite la rendoit indigne de me voir : elle étoit beaucoup plus décontenancée qu'à son ordinaire : elle me salua : je ne lui dis mot. Elle demanda à la Comtesse de Béthune, dois-je demeurer ici sans que Mademoiselle me le dise ? Elle lui répondit qu'elle n'en savoit rien. Me. de Frontenac commanda à mon Tapissier de tendre son lit, qu'on avoit toujours accoutumé de porter avec le mien. Il lui dit que l'on ne l'avoit pas apporté, & que je l'avois defendu. Elle demanda au Maréchal-des-Logis où étoit sa chambre ? Il lui dit : Toutes les chambres sont remplies ; Mademoiselle a voulu loger elle-même toutes ses Dames, & il n'y en a point pour vous. Elle ne laissa

pas de demeurer & de coucher dans ma chambre comme elle avoit accoutumé; je ne pouvois pas l'empêcher. Il vint beaucoup de monde me voir; Mr. le Duc François de Lorraine y vint, & ſes enfants: je ne les avois point vus depuis qu'ils étoient en France. J'y vis auſſi Me. de Roquelaure, dont la beauté faiſoit grand bruit; aſſurément c'étoit une belle créature. Frontenac diſoit à de mes gens: Vous voilà bien près de Paris, je ne crois pas que vous y entriez ſitôt; quoique l'on diſe, on n'eſt pas prêt à Blois à s'accommoder avec Mademoiſelle. L'occaſion ſe préſenta cette fois de parler de Me. de Fieſque devant Frontenac & ſa femme, & j'en parlai d'une maniere à faire connoître que je n'approuvois pas leur conduite, ſans néanmoins leur en dire un ſeul mot ouvertement: ce qui offenſe bien plus que lorſqu'on reprend les gens en bonne amitié. C'étoient des perſonnes que je ne voulois pas ménager, & j'étois bien-aiſe qu'ils le connuſſent.

Mrs. de Beaufort & de Béthune me dépêcherent de Blois pour me dire que S. A. R. les avoit reçus le plus agréablement du monde; le Comte de Béthune avoit paſſé à Vendôme pour mener Mr. de Beaufort avec lui à Blois; & qu'il témoignoit

autant d'impatience que je pouvois avoir, qu'il feroit dans deux jours à Fontainebleau, où il m'en diroit davantage. Je fus bien-aife de voir mon accommodement affuré, quoique je n'en duffe pas douter après ce que j'avois fait : ma joie ne m'étoit point fi fenfible que m'avoit été la douleur de tous les maux que l'on m'avoit faits ; tous les pas que je faifois & qui avançoient mon affaire, m'en faifoient fouvenir, & le temps ne diminuoit point le reffentiment que j'en avois. Je témoignai pourtant être fort gaye ; & comme j'ai le vifage affez égal, & que la joie ni la trifteffe ne me changent pas, on ne remarquoit point tout ce qui m'agitoit dans cette conjoncture. La feule penfée que les Comteffes de Fiefque & de Frontenac en feroient fâchées, me réjouiffoit. Pour en donner des marques publiques, j'envoyai querir des violons & des Comédiens à Paris : je retins force Dames pour danfer & fouper avec moi ; ce font de ces circonftances auxquelles il ne faut pas manquer, & qui font de politique. Me. de Roquelaure entr'autres y demeura : Frontenac & fa femme n'avoient point la mine gaye, & ni l'un ni l'autre n'oferent me faire des compliments fur mon accommodement avec S. A. R., parce qu'ils fa-

voient bien que je ne croirois pas que cela partît du fond du cœur. Sa femme me demanda si j'avois agréable qu'elle revînt avec moi à St. Fargeau? Je lui dis, que puisque son procès l'avoit fait aller à Paris sans moi, il falloit qu'elle y demeurât jusqu'à ce qu'il fût jugé.

Je vis à Juvisy un homme qu'il y avoit long-temps que je n'avois vu, c'étoit l'Evêque de Langres; nous y eûmes ensemble une longue conversation, puis je m'en allai à Fontainebleau, où Madame de Béthune vint avec moi. J'y menai aussi Madame des Marais, sa fille, & Mlle. de Segur, sœur du Comte d'Escars. Me. de Frontenac avoit les larmes aux yeux lorsqu'elle me vit partir. Mrs. de Beaufort & Béthune vinrent au-devant de moi dans la forêt. Mr. de Beaufort portoit le deuil de Madame de Mercœur. Je crois que la mort de Me. de Montbazon étoit cause qu'il le portoit plus austere; il monta dans mon carrosse, nous parlâmes presque toujours de la mort de Me. de Montbazon jusqu'à Fontainebleau, où lorsque nous y fûmes arrivés, ils me conterent, le Comte de Béthune & lui, la bonne réception que S. A. R. leur avoit faite, & comme elle les avoit traités de la même maniere que l'on traite les Ambassadeurs

étrangers. Ils trouverent leurs chambres bien accommodées, & on les traita magnifiquement; ce qui n'avoit pas accoutumé d'être. Toutes les fois que Mr. de Beaufort alloit à Blois, il dînoit chez l'un ou chez l'autre, & jamais aux dépens de S. A. R.; ce que je trouvai très-mal. Ce bon traitement en pareille rencontre me parut très-bifarre; c'étoit témoigner trop de joie de voir des gens qui facrifioient une pauvre victime innocente. Ils m'apporterent des lettres de Monfieur & de Madame, en réponfe de celles que je m'étois donné l'honneur de leur écrire, les plus tendres du monde. Je difois à Mrs. de Beaufort & de Béthune : Préparez-moi, avant que je life mes lettres, pour qu'un tel honneur, & une telle joie, que l'on m'a fi long-temps refufée, ne me faffent point mourir. Il me dirent : Quoi ! vous tenez encore de ces difcours? Je leur répondis : Je puis bien parler pour mon argent. Ils me dirent donc que le Comte de Béthune feroit dreffer la tranfaction, & l'homologuer au Parlement; & dès que cela feroit fait, j'irois à Blois où l'on me recevroit comme le Meffie. Je leur parlai toujours fur le même ton : ils me conterent cent inutilités fur les mines de Goulas, & des perfonnes qui n'étoient pas de mes amis :

ils me difoient cela pour tâcher à me fatisfaire de ces bagatelles ; & comme je leur demandai ce qu'ils avoient fait pour mes gens, ils me répondirent, que Monfieur étoit un homme avec qui il ne falloit point faire de condition, qu'il agiroit de lui-même. Je leur répondis : Il y va furieufement de votre honneur de travailler à leur retour ; il n'y a perfonne en vos places qui ne l'eût obtenu. Vous cédez à Monfieur tout ce qu'il demande, même ce qu'il y a de plus injufte au monde, & vous n'en obtiendrez pas une jufte & raifonnable pour moi? Il n'y a perfonne qui ne vous en blâme. Pour moi, de la maniere dont on me traite, & qu'on m'a fait faire tout ce qu'on a voulu, on voit bien que je n'ai point été en liberté de rien demander. Pour vous autres, Meffieurs, vous me devriez cela, & à vous-mêmes. Ils me dirent que rien ne leur tenoit tant au cœur, & qu'ils avoient une affection particuliere à procurer le retour de mes gens. Mr. de Beaufort dit que Monfieur lui avoit reproché que lorfqu'il avoit fait envoyer la lettre de cachet à Préfontaine, il lui avoit offert de le retirer à Vendôme, & qu'il lui avoit avoué, & lui avoit dit : Je n'ai pas cru vous déplaire ; c'eft un honnête-homme qui eft de mes amis, à qui

je n'ai jamais vu rien faire contre votre ſervice; pour n'être pas agréable à vos gens, ce n'eſt pas une raiſon pour m'empêcher de ſervir mes amis quand ils auront beſoin de moi. Je ne ſais s'il diſoit vrai; il eſt certain qu'il avoit offert retraite à Vendôme à Préſontaine. Le Comte de Béthune me dit : Pour moi, vous croyez bien que je ſuis de cet avis, & vous auriez tort de ne le pas croire; lui-même en eſt bien perſuadé; c'eſt pourquoi je n'ai rien à vous dire là-deſſus : laiſſez-nous faire Mr. de Beaufort & moi, & ne vous inquiétez point. Je leur diſois : Tout le monde croira que je ſuis comme mon pere, qui en toute occaſion a ſacrifié ceux qui l'ont bien ſervi : pour moi je n'en uſerai jamais ainſi. Ce n'étoit pas ſans jetter des larmes que je diſois cela; à quoi ils me répondirent ce que l'on dit aux gens que l'on veut flater d'une vaine eſpérance : je ne le croyois pas alors, & la ſuite me l'a fait connoître.

Je parlai fort avec ces Meſſieurs d'une aventure qui m'étoit arrivée. La Guériniere, l'un de mes Maîtres-d'hôtel, & qui l'eſt auſſi de ma belle-mere, alla à Blois pour ſervir ſon quartier d'Avril; Monſieur lui dit : Ma fille qui haïſſoit tant Goulas, s'adreſſe à lui pour ſe raccom-

moder avec moi. La Guériniere demeura ſurpris, & répondit à S. A. R. : C'eſt donc depuis que je ſuis parti de St. Fargeau ; le ſoir que j'ai pris congé de Mademoiſelle, elle me parla de Mr. Goulas d'une maniere qu'elle me fit connoître que ce n'étoit pas ſon deſſein de ſe ſervir de lui. On appella Goulas, qui montra une lettre, par laquelle je lui faiſois de grandes excuſes de ce que j'avois dit contre lui, & louois Dieu de m'avoir deſſillé les yeux, & de m'avoir fait connoître ſon mérite & ſa fidélité au ſervice de S. A. R. & au mien. Par la même lettre, je le priois de travailler à mon accommodement avec S. A. R., à l'affaire de Champigny, & au retour de mes gens. La Guériniere dit à S. A. R. & à Goulas, qu'il s'étonnoit que l'on pût ajouter foi à une lettre qui n'étoit pas écrite de ma main. Goulas dit, que pour lui il croyoit qu'elle étoit écrite de moi, & que je l'avois fait écrire ; qu'il ſe le perſuadoit plus aiſément par le deſir qu'il avoit que cela fût, & ſouhaitoit de rentrer dans mes bonnes graces, & de me pouvoir ſervir. Goulas me fit réponſe à cette prétendue lettre : je fus toute étonnée qu'un matin à mon réveil je vis entrer la Guériniere. Je lui demandai : Qui vous amene ? Vous n'avez

guere été à votre voyage. Il me donna une lettre : je regardai le dessus, & je reconnus l'écriture de Goulas : je la jettai, & lui dis : De quoi vous êtes-vous chargé ? Il me dit que son Altesse-Royale lui avoit commandé de me l'apporter, & qu'il falloit que je la lusse. Je la fis passer par-dessus le feu, de crainte qu'il n'y eût quelque poison subtil. Elle commençoit par la joie qu'il avoit d'être rentré dans mes bonnes graces, & des remerciments de l'honneur que je lui faisois de lui donner la part qu'il avoit eue dans ma confiance, & qu'il avoit perdue sans l'avoir mérité ; puis il entroit en matiere sur tous les chefs de cette prétendue lettre : il ne se contraignoit point sur mes affaires, il en parloit avec autant d'emportement qu'il avoit jamais fait. Pour celle de Champigny, il en parloit en homme coupable, & son embarras le faisoit bien connoître tel, quand on ne l'auroit pas su. Il se déchaînoit contre Nau, & parloit avec plus de douceur de Présontaine : il m'offroit de le servir. J'écrivis à Beloy, & lui mandai que j'étois fort étonnée que Goulas fût si hardi que de supposer avoir reçu une lettre de moi ; qu'il pouvoit assurer S. A. R. que je souhaitois fort de pouvoir être bien avec elle ;

que ce ne feroit jamais par l'entremife d'un homme que je n'aimois ni n'eftimois comme Goulas. Je voulus en écrire à Mrs. de Beaufort & de Béthune lorfque cette lettre arriva. Mais comme on fe fait mieux entendre foi-même que par des lettres, où on ne fauroit mettre tout le détail, je me contentai de leur demander, quand je les vis, d'où ils croyoient que cela venoit? Ils me répondirent qu'il falloit que ce fût Goulas qui eût fait écrire cette lettre, dans le deffein d'entrer en commerce, & que ne fachant comment s'y prendre, il avoit cru cette invention bonne pour reuffir. Pour moi je crus qu'il avoit communiqué cette lettre à la Guériniere; ce font de ces gens qui fauvent la chevre & les choux.

Après que je l'eus lue, avant que d'écrire à Beloy, la Guériniere me dit: Je fuis fort effrayé de tout ce que j'ai appris à Blois. Monfieur eft dans des coleres contre vous qui ne ceffent point, fes emportements augmentent à tout moment, on ne parle que de prifon perpétuelle ou un Couvent; on dit qu'on vous donnera le choix & une médiocre penfion; S. A. R. jouira de votre bien. Je lui dis: Je ne fuis point un enfant, je me moque de ces menaces. Il me répliqua: Si vous

les aviez ouïes de la bouche de S. A. R., vous y ajouteriez foi; & quand il m'a parlé de cette maniere, je lui ai dit que vous étiez si résolue, que quand on vous metroit sur une colonne comme St. Siméon Stylite, vous ne vous relâcheriez pas de Champigny. A cela Monsieur m'a dit que l'on vous donneroit occasion d'exercer votre patience, & de faire voir la force de votre esprit, dont vous vous piquez tant. Il alla donner les mêmes allarmes à M^lle de Vandy; elle vint toute en pleurs se mettre à genoux devant moi, & craignoit qu'il n'y allât de ma vie. Cela ne m'empêcha pas d'écrire à Blois. Messieurs de Beaufort & de Béthune me dirent que Monsieur savoit toutes les protestations que j'avois faites, leur date, le lieu où je les avois faites, & toutes leurs circonstances, & que lorsque j'irois à Blois, je ne manquasse pas de les porter pour les brûler, parce qu'elles ne pouvoient pas me servir; elles étoient toutes spécifiées dans la procuration qui devoit être insérée dans la transaction. Je dis à ces Messieurs que je les porterois. Ils me dirent que j'avois été trompée, & que S. A. R. leur avoit dit qu'il avoit gagné quelqu'un en qui je me confiois; ce que je reconnus aisément, & à l'instant je soupçon-

ſoupçonnai mes gens, & je ne le leur dis pas : peut-être me ſuis-je trompée ; je ne le crois cependant pas : je le dis à Colombier & à l'Epinai, qui furent fort étonnés ; ce ſont des gens d'honneur & fort fideles.

Je ſéjournai deux jours à Fontainebleau, où il y avoit bonne compagnie, beaucoup de gens de Paris qui y étoient venus pour chaſſer, & entr'autres Mr. de St. Romain qui a toujours été attaché à Mr. le Prince. C'eſt un homme d'eſprit & de capacité, qui a été long-temps Réſident pour le Roi en Allemagne & en pluſieurs Cours, où il a été fort employé. Je le connoiſſois fort de réputation par Mr. de Fouquerolles, à qui j'en avois entendu parler, & à Préfontaine. Je l'avois vu quelquefois pendant la guerre, le temps que Mr. le Prince fut à Paris : il demeura malade ; de ſorte que je pris ſoin de l'entretenir, & j'eus beaucoup de plaiſir à l'entendre parler du paſſé, dont nous avions eu connoiſſance.

Ce fut à Fontainebleau où l'on s'apperçut de l'amour du Chevalier de Béthune pour Mademoiſelle des Marais ; il ne l'avoit jamais vue qu'à Juviſy, & il me ſuivit à cauſe d'elle à St. Fargeau. Mrs. d'Epernon & de Candale m'envoyerent

faire des excuses de ce qu'ils ne me venoient pas voir à Juvisy. Ils avoient eu ordre du Roi de sortir de Paris sur leur démêlé avec Mr. de Vendôme : lui & Mr. d'Epernon, trois ou quatre jours avant le départ du Roi, se trouverent à la porte de la chambre du Roi; l'un entroit, & l'autre sortoit; ils se poussérent. Cela fut vu, on le dit au Roi qui les envoya tous deux à la Bastille, où ils coucherent une nuit ou deux, puis eurent ordre de sortir de Paris. Mr. de Beaufort s'en approcha, cela fit grand bruit. Comme nous étions à Fontainebleau, Mr. le Comte de Vitry y vint voir Mr. de Beaufort, & nous dit que Mr. de Candale devoit passer, & Mr. d'Epernon aussi. Je dis à Mr. de Beaufort, que si cela arrivoit, il falloit que je les accommodasse, à quoi je le trouvai disposé.

Je m'en retournai à St. Fargeau avec la joie accoutumée, & avec le regret en même-temps d'être sûre de le quitter bientôt, & en vérité, je n'en ressentois pas tant de joie que l'on eût cru. Je cherchois mille circonstances à regretter, entr'autres je m'affligeai de ne m'être pas remise à l'Italien que j'ai appris autrefois pour lire le Tasse; & la vérité est que le jour que j'écrivis la lettre du Comte de

Béthune, j'avois tiré des Livres Italiens pour me mettre en état de parvenir à ce grand dessein. Quoiqu'il fît fort beau, peu de gens auroient été fâchés d'aller à Paris pour ne pas lire le Tasse. Quand on sort d'une misere égale à la mienne, le souvenir en dure si long-temps, & la douleur se fait un si fort calus contre la joie, que l'on est long-temps sans qu'elle le puisse ou pénétrer ou amollir pour la rendre sensible. Je n'entendois parler que de prisons perpétuelles, que de Couvents, que de mourir de faim, & des discours aussi rudes que ceux-là. Goulas en fit un à Blois le plus extraordinaire du monde; comme on lui proposoit tout ce que je viens de dire, il dit à S. A. R.: Monseigneur, les Romains avoient droit de vie & de mort sur leurs enfants; n'êtes-vous pas assez grand Prince pour en user ainsi qu'il vous plaira envers Mademoiselle? A un tel discours on croiroit que S. A. R. l'auroit fait jetter par les fenêtres, il se contenta de ne lui rien répondre: ce qui ne me plut pas quand on me le dit. Dans des rêveries mélancoliques, je songeois que S. A. R. n'avoit dit mot au discours de Goulas, & qu'il étoit fils d'une Médicis. Quoiqne la Reine ma grand'mere ait été une fort bonne-fem-

me, & qu'elle n'ait point eu les défauts de ſa race & de ſa Nation, les maladies paſſent quelquefois ſur une génération ſans qu'on le ſente. De moindres appréhenſions que celles-là effrayent les gens en l'état où j'étois; car la nature & le ſang en ces rencontres n'attendriſſent pas. Je penſois en moi-même que le venin des Médicis pouvoit être venu en moi, de me donner de telles penſées. Cela venoit pour me détromper; mais à l'inſtant mon malheur faiſoit agir le foible des Bourbons, pour me flatter que leur bonté prévaudroit en moi. Ainſi je ne pouvois trouver à me flatter, ni à me conſoler de rien. J'admirois tous les jours la Providence de Dieu ſur moi, & la grace qu'il m'a faite de me conſerver de la ſanté & du jugement: du tempérament ſanguin & mélancolique que je ſuis, je devois mourir, ou du moins devenir folle. Quittons ceci qui eſt ſi fâcheux, pour parler du Chevalier de Béthune & de M^lle^. des Marais.

Le Chevalier eſt l'homme du monde qui ſe prend le plus aiſément; je l'avois vu déja dans de grands emportements, & j'avois entendu parler de quelques autres. Madame des Marais en rioit, & traitoit cela de bagatelle; il lui donnoit des col-

lations dans le jardin, des férénades, & faifoit tout ce qu'il pouvoit faire en un lieu comme St. Fargeau. Mr. de Candale y vint comme il alloit en Catalogne; il y refta deux jours; je le trouvai dans un fort grand chagrin contre fon ordinaire; je lui parlai de Monfieur de Beaufort, & qu'il falloit les raccommoder, & avec Monfieur de Guife auffi; que ce feroit pour moi des embarras non-pareils, de voir des perfonnes qui m'étoient fi proches & de mes amis, mal enfemble, & qui fe rencontreroient tous les jours en mon logis. Je le trouvai fort éloigné de fe raccommoder avec l'un & l'autre: il me conta que l'Abbé Fouquet l'avoit prié de ne point aller chez Madame de Châtillon, & qu'il n'y avoit pas été depuis. Il fe paffa une grande affaire entre le Maréchal d'Hocquincourt & elle; je n'en fais pas le détail, ainfi je n'en dirai rien, finon, que l'on menaça Madame de Châtillon de la mettre en prifon: l'on difoit que c'étoit pour quelques intelligences que l'on prétendoit qu'elle avoit avec Monfieur le Prince; l'Abbé Fouquet répondit d'elle, & lui fit donner fa maifon pour prifon, & elle demeura avec la bonne-femme Madame Fouquet.

Pendant le féjour que je fis à St. Far-

geau, je chaſſai deux de mes gens; un valet-de-pied, parce qu'il avoit été porter à Madame de Fieſque une lettre que le Comte de Béthune m'écrivoit. Elle fut ſi prudente que de dire au Comte de Béthune ce qu'il m'avoit écrit par ſa lettre, & je trouvai comme cela s'étoit paſſé: c'étoit elle qui m'avoit donné le valet-de-pied. Je chaſſai auſſi un valet-de-garderobe qui rendoit compte de tout ce que je diſois aux Comteſſes de Fieſque & de Frontenac: ce qui n'eſt pas fort agréable, & même il ne ſeroit pas néceſſaire de mettre ici le détail de mon domeſtique, ſi ce n'étoit pour faire voir les intrigues de ces femmes qui corrompoient tout ce qu'elles pouvoient contre moi. La Comteſſe de Fieſque s'aviſa de rendre un mauvais office, pour l'amour de moi, au Chevalier de Charny. Le Roi avoit remis ſur pied la Compagnie de ſes Mouſquetaires; qui avoit été caſſée les premieres années de la Régence; le Roi aimoit les Mouſquetaires avec grand empreſſement; Mancini, neveu de Mr. le Cardinal Mazarin, en étoit Capitaine, & on ne parloit que des Mouſquetaires. Le Chevalier de Charny étoit ſur le point de ſortir de l'Académie; je chargeai le Comte d'Eſcars d'en parler à Bas, qui étoit Sous-Lieutenant de

cette Compagnie, pour demander au Roi une place pour lui. S. A. R. le ſut par ces femmes, il fit prier le Roi de me refuſer ſi je lui faiſois cette priere; de ſorte que Bas dit au Comte d'Eſcars, lorſqu'il lui en parla, que le Roi lui avoit dit qu'il ne le pouvoit faire par cette raiſon-là, qu'il en étoit bien fâché, parce que c'étoit un garçon bien fait. Il avoit eu l'honneur de lui faire la révérence pendant qu'il étoit à l'Académie; & il en avoit été fort bien reçu. Ces Dames ne perdoient aucune occaſion de me fâcher & de me déplaire, depuis les plus petites juſqu'aux plus grandes affaires. Comme je vis cela, j'envoyai le Chevalier de Charny porter le mouſquet au Régiment des Gardes, & je lui donnai deux lettres, l'une pour le Maréchal de Turenne, & l'autre pour le Maréchal de la Ferté, afin qu'il allât dans l'armée où il y auroit le plus d'occaſions: je le recommandai à tous deux.

Le Comte de Béthune, qui étoit à Paris à travailler à l'affaire de S. A. R. avec moi, conclut tout ce qui avoit été projetté; il envoya le Notaire me faire ratifier la tranſaction; le Notaire me la voulut lire; je lui dis que cela étoit inutile, que cette lecture me ſeroit trop déſagréable, que le ſouvenir de tout ce qui s'étoit paſſé ne

me l'étoit pas moins ; qu'il falloit achever comme on avoit commencé. Je signai. Peu de temps après, Mr. de Béthune me manda que je pouvois partir pour aller voir S. A. R. & le jour qu'il se trouveroit à Orléans. Je l'y trouvai lorsque j'y arrivai ; Monsieur de Beaufort m'y vint voir, le Comte de Béthune ne m'apprit rien de nouveau, il me fit force contes des Comtesses, & de leur déplaisir de me voir aller à Blois. Je ne séjournai point à Orléans, dès le lendemain j'allai à Blois, d'où on m'envoya des relais. Je trouvai mes sœurs à deux lieues de Blois, qui vinrent au-devant de moi, & Saujon qui me fit des compliments de Leurs A. R. & de l'impatience qu'elles avoient de me voir. Madame de Raré, qui a de l'esprit, & qui est flatteuse, me fit quantité de narrations, comme si elle n'eût point été amie des Comtesses. Ma sœur de Valois me baisoit les mains, & me disoit qu'elle étoit ravie de me voir ; je le croyois aisément, elle a toujours eu une tendresse particuliere pour moi. Pour l'aînée on ne l'a pas élevée dans ces sentiments. Lorsque j'arrivai à Blois, je sentis un grand saisissement, tout le monde me vint recevoir au bas du degré, j'allai droit dans la chambre de Monsieur : il me salua, & me dit qu'il étoit bien-aise

de me voir ; je lui répondis que j'étois ravie d'avoir cet honneur. Il étoit embarrassé au dernier point ; pour moi je pense que l'on connut bien à mon visage que je suis sensible, & que les bons & les mauvais traitements font impression sur moi. S. A. R. alla ensuite saluer la Comtesse de Béthune, & Mademoiselle de Vandy. Je vis Goulas & Vilandry de loin, je changeai de visage lorsque je les vis, & je pense qu'il n'y eut personne qui ne s'en apperçût. S. A. R. ne savoit que dire ; & sans mes chiens, dont l'un s'appelle Reine, & l'autre Souris, toutes deux levrettes, on n'auroit dit mot. S. A. R. se mit à les caresser. Tout ce qu'il faisoit en intention de me plaire me mettoit au desespoir, j'avois envie d'en pleurer ; il me dit : Allons chez Madame. Elle me reçut fort civilement, & me fit assez d'amitiés ; ensuite j'allai dans ma chambre. Dès que j'y fus, Monsieur m'y vint voir, & m'entretint comme si rien ne s'étoit passé entre lui & moi. Vilandry y vint, il me salua du bout de l'anti-chambre à l'autre, je lui fis la révérence, & puis j'entrai dans ma chambre. Il alla dire à S. A. R. que je ne l'avois pas salué, & y ajouta : Voyez, Monsieur, avec quel esprit elle vient ici, & comme elle traite le monde. Avant que je le susse, cela

fut vérifié ; il y avoit eu beaucoup de monde qui avoit été témoin de ce qui s'étoit passé ; quand Monsieur de Béthune & Monsieur de Beaufort me le conterent, je leur dis : Quoi ! on est encore ici sujet aux contes de Vilandry ? Je pensois être au-dessus de cela pour mon argent : Quoi ! il ne me servira de rien ?

Tant que je fus à Blois, on servit une table pour Messieurs de Beaufort & de Béthune ; on eut le même soin d'eux que l'on avoit eu lorsqu'ils firent leur ambassade pour moi. Monsieur de Beaufort mangeoit souvent avec moi, & souvent je lui parlois & au Comte de Béthune du retour de mes gens. Ils me dirent : Laissez faire, Monsieur se raccoutumera avec vous, & tout ira bien. Je leur disois : Il oubliera que vous lui avez fait donner bien de l'argent ; & comme on fait tout pour en avoir, à présent qu'il a son compte, il ne se souciera non plus des négociations que de moi. Monsieur & Madame me traiterent assez bien. Madame me dit qu'elle m'aimoit comme ses enfants, & qu'elle ne souhaitoit point leur établissement avec plus d'empressement que le mien. Monsieur me dit aussi que j'étois bien avec lui ; je recevois toutes sortes de marques de son affection : je ne sais

s'ils m'en dirent davantage, cela fit si peu d'impression sur mon esprit, que je ne m'en souviens pas. Goulas me vint voir; & comme il craignoit les rebuffades, il y venoit toujours à l'heure de mon dîner; il y venoit beaucoup de peuple de la Ville, il y avoit toujours de la presse, j'avois le plaisir de le voir parmi tous ces gens-là, la foule le faisoit aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mr. de Béthune me dit que R. A. R. l'avoit entretenu de mon établissement, & lui avoit dit qu'il n'y avoit rien de plus propre pour moi que Mr. le Duc de Savoye; qu'il ne falloit pas que je me misse dans la tête d'épouser Monsieur; que j'étois toute propre à me mettre cela dans l'esprit; que je ne voulois jamais que ce qui n'étoit pas faisable. Je répondis au Comte de Béthune que je voudrois toujours ce que S. A. R. voudroit, que je m'étonnois de ce qu'il me faisoit faire cette proposition; que je savois qu'il avoit fait dire à Madame de Savoye que je disois que si jamais j'épousois Mr. son fils, quand j'entrerois par une porte, il faudroit que ma tante sortît par l'autre. Je ne sais si je n'ai pas mis ceci déja une fois; comme on m'a souvent fait la même proposition, je crois aussi avoir fait la même réponse. Le Comte de Bé-

thune me dit : Il eſt vrai que Madame votre tante vous craint, parce que vous étiez mal avec S. A. R. : maintenant que vous y êtes bien, je ſuis ſûr que l'affaire eſt très-facile, je vous conſeille de donner occaſion à S. A. R. de vous en parler : ce que je fis un jour que je l'entretenois dans le jardin. Nous parlâmes de la Reine d'Angleterre, & enſuite de Me. de Savoye ; il ne m'en parla pas avec beaucoup d'amitié ; je lui demandai s'ils n'étoient pas bien enſemble, il me témoigna que cela n'étoit ni bien ni mal. Je lui dis : On dit qu'elle croit que je n'ai point voulu de ſon fils, je penſe que ſi cela étoit vrai je lui aurois fait plaiſir ; S. A. R. ne me dit rien là-deſſus.

Je fis récit de cette converſation au Comte de Béthune, dont il fut étonné ; on avoit pour lors à Blois de grandes eſpérances du mariage de ma ſœur avec le Roi : pour moi je ne le croyois ni ne le ſonhaitois ; on n'eſt pas bien-aiſe de voir ſa cadette au-deſſus de ſoi. Il n'arriva rien de remarquable à Blois pendant que j'y fus, que la chûte de ma chienne nommée Souris qui tomba dans le foſſé, & qui ſe démit la cuiſſe ; au retour de la promenade, je l'entendis crier, je courus au château, je criois au Chirurgien, on fit

ce que l'on put pour lui remettre la cuiſſe, on la mit dans du fumier au milieu de la baſſe-cour, où S. A. R. l'alla voir à minuit. Cela étoit beau pour la canaille; pour moi j'aurois voulu des marques d'amitié & de complaiſance plus eſſentielles. Me. la Maréchale d'Etampes, qui étoit mal avec la Marquiſe de Moſny ſa belle-fille, me dit que pendant le voyage de S. A. R. à Paris, elle avoit été au Luxembourg avec les Comteſſes, & que c'étoit elle qui les y avoit menées la premiere fois. S. A. R. ſut qu'elle m'avoit dit cela, il vint un matin dans mon cabinet, & me dit: Je ſuis obligé de vous rendre ce témoignage en faveur de la Marquiſe de Moſny, qu'elle ne m'a point amené ces femmes, & vous n'avez nul ſujet de vous en plaindre. Je fus fort aiſe de ce diſcours, & témoignai par-là que ceux qui les voyoient, ou qui en faiſoient cas, n'en uſoient pas bien avec moi. Ces femmes écrivirent à Vilandry pour faire inſtances à S. A. R. de me parler pour elles: il ne m'en parla point, je n'en avois pas peur, je ſavois qu'il n'oſoit le faire. S. A. R. écrivit au Cardinal Mazarin, pour lui dire que j'étois raccommodée avec elle, & qu'elle le prioit de faire trouver bon Leurs Majeſtés que j'euſſe

l'honneur de leur aller rendre mes très-humbles respects. Mr. le Comte de Béthune fut chargé de cette dépêche, il s'en alla à la Cour, je lui donnai un de mes gens pour m'en apporter la réponse, & me dire quand je pourrois partir pour Limours, où j'attendrois de ses nouvelles. Je partis de Blois le jour que nous avions supputé qu'il seroit à moitié chemin de la Fere, parce que je devois aller en trois jours à Limours, & avoir le temps de m'y reposer. Quelque indisposition me fit rester un jour à Blois plus que je n'avois cru, le le regagnai par ma diligence, j'allai en un jour à Chartres. Leurs A. R. me firent beaucoup d'amitiés à mon départ de Blois ; c'est-à-dire, tout autant qu'elles en sont capables. Je ne trouvai point de nouvelles de Monsieur de Béthune lorsque je fus à Limours; Madame de Frontenac y arriva une heure après moi sans que je l'eusse mandée. Madame des Marais & sa fille y vinrent aussi, & par conséquent le Chevalier de Béthune. Force gens m'y vinrent visiter, Matha y vint & Frontenac avec lui, ils sont inséparables. Patris, qui est Capitaine de Limours, y tint fort bonne table, beaucoup de gens y mangeoient pendant mon séjour à Limours. Un jour qu'il se trouva

trop de monde pour ma table, Madame de Frontenac dit : Qui veut venir avec moi chez Patris ? Cinq ou ſix Dames y allerent : les perſonnes qui remarquerent cela, dirent qu'elle n'étoit pas fâchée d'aller ſouper avec Matha. Le lendemain qu'elle fut à Limours, le ſoir lorſqu'elle tira ſon rideau, elle me dit : Je ſuis la plus malheureuſe créature du monde de n'être pas bien avec vous, je n'ai rien fait qui ait pu vous déplaire; pour avoir vu la Comteſſe de Fieſque, vous ne me l'aviez pas défendu, c'eſt la perſonne du monde qui vous honore le plus, je ne lui ai jamais entendu parler de vous qu'avec le dernier reſpect; tant qu'elle en uſera ainſi, je ne penſe pas que ce ſoit vous en manquer que de la voir. Je lui dis : Elle m'en manque en toutes occaſions, c'eſt une femme que je n'aime pas, je vous l'ai aſſez fait connoître pour avoir dû vous empêcher d'en uſer comme vous avez fait. Elle me répliqua : Si vous voulez que je ne la voye plus, aſſurez-moi donc que vous me traiterez comme par le paſſé, & que je ſerai fort bien avec vous; de la quitter ſans cette aſſurance, cela ne ſe peut. Je lui dis fort aigrement : Quoi ! vous me donnerez l'alternative ſur une affaire dont je ſuis la maîtreſſe, & vous nous traitez

d'égale la Comteſſe de Fieſque & moi? Croyez-vous que l'on ne puiſſe vivre dans le monde ſans elle ou ſans moi? Tout ce que vous dites pour vous juſtifier, vous condamne; n'en dites pas davantage, vous me faites pitié : je me tournai de l'autre côté, elle tira mon rideau.

Son mari, lorſqu'il entra, tira ſon mouchoir de ſa poche, il en ſortit un billet, Madame des Marais le ramaſſa; quelque temps après, ſans ſavoir d'où venoit ce billet, elle me dit : Voici une lettre que j'ai trouvée; je la lus, & d'abord je reconnus l'écriture de Frontenac. J'avois ſouvent reçus de ſes ridicules miſſives, il m'en a écrit beaucoup pleines de picoteries. Je m'en allai à lui & la lui montrai; c'étoit un vrai poulet, & lui & ſa femme en rougirent, & ne m'expliquerent pas le myſtere. J'appris que c'étoit à M^lle^. de Mortemar qu'il écrivoit, il en étoit fort amoureux. A l'occaſion de M^lle^. de Mortemar, il s'étoit paſſé une mauvaiſe intrigue à la Cour, à laquelle Vivonne ſon frere avoit intérêt. M^r^. de Marſillac étoit aſſidu auprès du Roi, & même l'on diſoit qu'il lui étoit fort agréable; tout d'un coup le Roi ne le regarda plus, & je penſe que l'on lui fit dire doucement qu'il feroit bien de s'en aller faire un tour en

Poitou jusqu'à la campagne ce qu'il fit. On disoit que Mr. de la Rochefoucault, qui avoit beaucoup d'esprit, avoit mené cette intrigue, de laquelle Vardes, Vivonne, Langlade, Secretaire du cabinet, & quelques autres étoient; on les appelloit les endormis, parce qu'ils alloient lentement & sans bruit. Le Cardinal Mazarin, qui n'est pas endormi, s'en apperçut, & dissipa cette cabale. Me. de Bouthillier vint à Limours, elle eut de longues conversations avec Me. de Béthune & Matha; l'intérêt qu'il prenoit à Madame de Frontenac, faisoit qu'il parloit de ses affaires de la même maniere que Madame de Bouthillier qui est sa tante. La grande question étoit qu'elle vouloit venir à la Cour avec moi, & que je ne voulois pas l'y mener; ils se disoient que c'étoit en bon François lui donner son congé, & lui faire connoître que son service ne m'étoit plus agréable. Je répondis : Il y a long-temps qu'elle l'a dû voir; si elle examine sa conduite, elle ne doit pas m'y faire penser, elle doit faire tout son possible pour réparer ses fautes : ce n'est pas un bon parti pour elle que de me quitter.

Madame de Bouthillier me parla; je lui fis mille amitiés pour elle, je lui témoi-

gnai beaucoup d'aigreur pour Madame de Frontenac, & je ne répondis rien de positif sur le voyage de la Cour.

Un jour quelqu'un me dit que le Port-Royal des Champs n'étoit qu'à deux lieues de Limours ; il me prit la plus grande envie du monde d'y aller : il est bon de dire d'où procédoit cette curiosité ; une Abbaye de l'ordre de St. Bernard n'est pas extraordinaire à voir. Jansenius, Evêque d'Ypres, (& qui étoit mort en opinion de sainteté par la vie qu'il avoit menée, à ce que j'ai oui-dire à ma belle-mere qui en a fort entendu parler en Flandres lorsqu'elle y étoit, pendant sa vie & après sa mort, même je crois qu'elle l'a vu) avoit écrit de la Grace sur ce qu'en a dit St. Augustin. L'Abbé de St. Cyran, homme très-savant, & qui a aussi fort bien vécu, entra dans la même opinion : le Cardinal de Richelieu, soit qu'il appréhendât que ces opinions ne fussent nuisibles à la Religion, soit qu'il craignît des gens dont le savoir & la vertu donnoient des lumieres nouvelles, (ou en faisoient voir qui avoient été cachées) le fit mettre en prison où il a été jusqu'à la régence : en ce temps la Reine le fit sortir. Cet Abbé hantoit le couvent du Port-Royal qui est au fauxbourg St. Jacques, parce que pendant

un certain temps beaucoup d'Abbayes qui étoient hors des Villes, & particuliérement près de Paris, étoient tranférées dedans. Le Val-de-Grace en uſa ainſi. Mr. Arnauld avoit quantité de filles & de ſœurs en ce Monaſtere : il s'adonna à la dévotion avec Mr. Dandilly ſon frere, & Mr. le Maître ſon neveu : ils étoient très-ſouvent en cette maiſon, où ils ſervoient Dieu avec grand zele, & le prochain avec beaucoup de charité ; il y alloit beaucoup de Docteurs de Sorbonne les viſiter : ainſi par leur moyen il y avoit toujours de bons Prédicateurs dans l'Egliſe du Port-Royal. La France devint fort tranquille, la campagne put être habitée en toute ſûreté par les Religieuſes & par les gens du monde : les Religieuſes du Port-Royal de Paris en envoyerent en celui des Champs. Ces Meſſieurs que j'ai nommés ſe retirerent au-dehors. A leur exemple beaucoup de gens qui vouloient abandonner le monde, y allerent ; ils ſe mirent tous à écrire, & firent des traductions admirables ; ils travailloient à leur jardin, & aſſiſtoient les pauvres des environs ; ils y menoient une vie qui n'eſt pas ordinaire ; ils portoient la pénitence plus loin pour des gens du monde, que ne font les Religieux qui en ont plus à faire que ces

Meſſieurs, parce qu'ils ménagent plus leurs intérêts que leur conſcience, & celle de leur prochain. Cela déchaîna contre eux, particuliérement les Jéſuites : ils les nommerent Janſéniſtes, comme on diroit les Calviniſtes ; afin que ce nom qui a du raport à l'autre effrayât le monde, & les fît paſſer pour des Hérétiques. Comme ce ſont des queſtions de Théologie, & qu'il n'appartient pas aux femmes d'en parler, ni même à beaucoup d'hommes, c'eſt à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir & le caractere d'en connoître, de les décider. Ce qu'on peut dire des mœurs de cette compagnie, c'eſt qu'elles ſont admirables & d'exemple : ils prêchent & ils écrivent avec la plus belle éloquence du monde, font des Ouvrages merveilleux à la gloire de l'Egliſe & des Saints. Ils ont fait depuis peu la traduction de l'Office que l'Egliſe fait du St. Sacrement, & on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les Huguenots, & prouver par raiſons fortes & évidentes les vérités de notre Religion à ceux qui ſont aſſez malheureux pour manquer de foi. Leur dévotion eſt ſincere ; rétirés du commerce du monde, ils ſont ſans intérêt, ſans ambition, & charitables au dernier point. Si leur doctrine eſt mauvaiſe, il faut eſpérer qu'avec de

bonnes mœurs, ils obtiendront par leurs prieres les lumieres néceſſaires pour ſe reconnoître & la changer. Cette doctrine donc a fait grand bruit dans la Sorbonne, où l'on a condamné les Propoſitions de Janſénius, à quoi la compagnie du Port-Royal a ſouſcrit, & s'eſt ſoumiſe à l'Egliſe & au St. Pere avec le dernier reſpect. Cette diſpute a cauſé beaucoup de ſcandale à la Religion, & les Huguenots en ont tiré de grands avantages, parce que les Jéſuites ont écrit des lettres contre leur ſévérité, & eux contre les Jéſuites ſur leur relâchement: en cela il y a eu peu d'eſprit de charité. Ceux qui n'aimoient pas les Jéſuites, diſoient que la Société mangeoit tous les jours du pain pêtri de haine contre Meſſieurs Arnauld & le Maître, parce que leur grand-pere, Avocat célebre, nommé Marion, plaida contre eux du temps du Roi mon grand-pere, en l'une des deux occaſions où ils furent accuſés lorſqu'on attaqua la vie du Roi mon grand-pere. Pour moi je ne puis croire cela d'une ſi illuſtre Compagnie, où il y a eu tant d'habiles gens & de ſaints perſonnages. Je crois que c'étoit un zele ardent pour la gloire de Dieu, qui a emporté ces bons Peres, & qui les a empêchés d'avoir toute la conſidération que leurs an-

ciens eussent pu avoir. Assurément il n'y eut jamais moins de Prédicateurs qu'ils en ont maintenant parmi eux, ni moins de bonnes plumes, & cela paroît par leurs lettres; c'est pourquoi par toutes sortes de raisons, ils eussent mieux fait de ne pas écrire; & si les Jansénistes les eussent tourmentés par leurs écrits, ils se devoient défendre par leur silence, & le tort seroit demeuré aux autres.

Il y avoit à Port-Royal des Champs un petit College où l'on recevoit des pensionnaires, qui étoient parfaitement bien élevés & en la crainte de Dieu, aux Belles-Lettres, & en mille Sciences qu'on leur apprenoit, qui sont nécessaires dans le monde, & pour bien vivre: de sorte que contre l'ordinaire des écoliers qui sortent fort sots du College, & à qui il faut du temps avant que de parvenir à la société des hommes & des honnêtes gens, ceux-là, au sortir de leurs études, avoient la même politesse que s'ils eussent été nourris dans la Cour & le grand monde. On fit défenses à ceux qui tenoient le College, de recevoir des enfants, & les ordres furent portés par un Exempt des Gardes-du-corps du Roi. En cette rencontre on connut visiblement que les Jésuites avoient agi. On crut aussi que le Cardinal de Retz y avoit

bonne part, parce que l'on croyoit qu'il avoit des amis particuliers dans le Port-Royal ; & cela peut être : il n'eſt pas extraordinaire qu'un Archevêque ait commerce avec des Docteurs de Sorbonne : aſſurément ce qui s'appelle Janſéniſtes ne faiſoit rien contre le ſervice du Roi. J'allai donc en cette maiſon du Port-Royal : lorſque j'y arrivai, j'y demandai Mr. Dandilly : je le connois, parce qu'il a été Secretaire des commandements de S. A. R. ; il y avoit pluſieurs années que je ne l'avois vu. On me dit qu'il étoit dans ſa chambre : je la voulus voir : je jettai d'abord les yeux ſur la table. Il me dit : Vous êtes curieuſe, vous voulez voir à quoi je m'amuſe préſentement ; je traduis quelques endroits des Œuvres de Ste. Thérèſe : je l'en remerciai, & lui dis : J'aime cette Sainte extrêmement, & je ſerois fort aiſe de voir ce qu'elle a fait, en bons termes ; juſqu'ici on a mal traduit ſes Œuvres. J'entrai dans le couvent, où je trouvai une Communauté fort nombreuſe, & des Religieuſes d'une mine dévote, naïve, ſimple, ſans aucune façon : leur Egliſe étoit fort ajuſtée. Je me promenai par tout le couvent, & je regardois tout. Je croyois ne rien voir dans cette maiſon de ce que j'ai vu dans les autres ; je la trouvai toute

pareille à toutes les Abbayes réformées de l'ordre de St. Bernard. Ces Religieuses furent aſſez étonnées de ce que je me récriai : Voilà des Saints & des Saintes, lorſque je vis leurs images dans leurs cellules : elles n'oſerent me queſtionner là-deſſus. Lorſque je ſortis, Mr. Dandilly me dit : Vous avez vu qu'il y a ici des images des Saints, qu'on les prie & qu'on les révere ; que nos Sœurs ont des chapelets, & que l'on y voit des reliques. Je lui dis : Il eſt vrai que j'avois oui-dire que l'on ne faiſoit pas cas de cela en ce lieu, & je ſuis bien-aiſe d'en être éclaircie. Mr. Dandilly me dit : Vous vous en allez à la Cour, vous prendrez la peine de rendre ce témoignage à la Reine de ce que vous avez vu. Je l'aſſurai que je le ferois très-volontiers, & lui m'aſſura des prieres de toute la Communauté & des ſiennes, & me tint mille beaux diſcours pour m'obliger à être dévote. Je m'en allai fort ſatisfaite de ce que j'avois vu & oui.

Celui que j'avois envoyé à Mr. de Béthune arriva comme j'étois à Port-Royal ; ce qui fit que je n'y fis pas long ſéjour. Je lus mes lettres à mon retour. Mr. le Comte de Béthune me manda que Leurs Majeſtés & le Cardinal Mazarin avoient reçu le mieux du monde les compliments

de

de S. A. R. & les miens, & la priere qui leur avoit été faite de la part de S. A. R. pour mon retour, & que ſi je voulois me rendre à St. Cloud un jour qu'il me marquoit, il s'y rendroit, & qu'il m'apprendroit ſur-tout un mauvais office que l'on m'avoit voulu rendre, qui n'avoit eu aucun effet. Je jugeai ſur le champ qu'il partoit de la boutique de ces femmes qui ne ceſſoient point ce trafic envers moi; je rêvai beaucoup là-deſſus juſqu'à Limours. Lorſque j'y fus arrivée, je demandai à mon courier s'il n'avoit rien appris. Il me dit qu'il croyoit que le Comte de Béthune m'avoit mandé une circonſtance dont il l'avoit informé. Je lui dis qu'il ne m'en parloit pas. Il me dit qu'il avoit trouvé à la Fere un valet-de-chambre de Mr. de Vardes, qu'il connoiſſoit il y avoit long-temps, lequel l'acoſta, & lui dit : Mademoiſelle ne reviendra jamais à la Cour. A quoi il lui avoit répondu : Je n'en ſais rien. Ce courier, qui eſt un de mes gens, eſt un garçon fort diſcret. L'autre lui dit : Je vous en dirai en ami ce que j'en ſais. L'autre jour que j'étois dans la chambre de Madame de Fieſque, où étoient Madame de Frontenac, Mr. de Vardes, & Mr. l'Abbé

Fouquet, on dit que Mlle. avoit fait un Teſtament, par lequel elle donnoit tout ſon bien à Mr. le Prince; cela a été ſu de Mr. le Cardinal, jamais elle ne retournera à la Cour. Il ajouta, qu'il le prioit de ne point parler de ce qu'il lui diſoit. Ce garçon alla à l'inſtant trouver Mr. de Béthune, lequel lui dit : Vous êtes bien averti, qui vous a dit cela? Il lui répondit : C'eſt un de mes amis qu'il n'eſt pas néceſſaire de nommer. Mr. le Comte de Béthune lui répliqua : On l'a dit à Mr. le Cardinal, il ne l'a pas cru. On peut juger l'effet que cela fit dans mon eſprit en faveur de ces Dames, & les bons offices que cette affaire rendit auprès de moi à Me. de Frontenac, qui avoit tant d'envie de venir à la Cour avec moi. Je réſolus de partir pour le lendemain, qui étoit le jour que le Comte de Béthune me marquoit qu'il ſeroit à St. Cloud. Madame de Frontenac me fit encore parler par Me. de Bouthilier & par la Comteſſe de Béthune. Je leur dis : Toute la France a vu que Madame de Frontenac a logé avec Me. de Fieſque, qu'elle ne l'a pas quittée d'un pas, quoiqu'elle ſût la maniere dont elle étoit avec moi : après cela on ne me croiroit une grande dupe

d'avoir eu agréable une telle conduite: je veux que mon reſſentiment paroiſſe, & elle ſera bien heureuſe ſi elle en eſt quitte pour ne pas venir à la Cour, la pénitence n'eſt pas proportionnée à la faute. Perſonne ne m'avoit parlé d'elle, lorſque j'étois à Blois. Raré & ſa femme, qui étoient les grands amis de ces Dames, les renicrent comme beau meurtre, dans un éclairciſſement qu'ils voulurent avoir avec moi. Après les avoir écoutés, je leur dis : On eſt fort châtié après avoir agi, de déſavouer ſes actions comme mauvaiſes ; c'eſt pourquoi on ne peut rien demander aux gens que cela ; on en croit ce que l'on veut.

Le ſoir comme j'étois couchée, Madame de Frontenac me parla, elle prenoit toujours l'occaſion que j'étois ſeule : Elle me dit qu'elle étoit au déſeſpoir de ce que je ne voulois pas la mener avec moi, que c'étoit une marque certaine de ſa diſgrace. Je lui répondis : Votre faute a été publique, il faut que la pénitence ſoit de même. A cela elle me dit : Au moins à votre retour puis-je eſpérer d'avoir l'honneur de vous voir? Je lui répondis : Attendez mes ordres; je vous les envoyerai. Elle me vit le

matin monter en carrosse, ce fut-là les grandes douleurs, les larmes furent bien plus abondantes qu'à Juvisy : pour moi ma constance fut fort grande, je les regardois fort tranquillement ; & si j'avois pu altérer mon visage, & me donner du chagrin, ç'auroit été le souvenir du temps qu'elle rioit quand je pleurois.

Fin du Tome troisieme.

DATE DUE

Demco, Inc. 38-293

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 009 576 980